LE DEVOIR

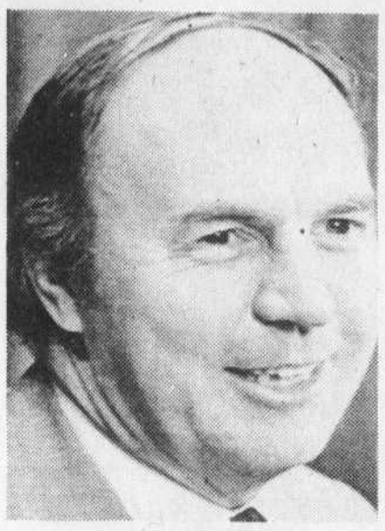
FAIS CE QUE DOIS

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti

12½%
Intérêt annuel
Période de 3 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Vol. LXX — No 275 | Nuageux avec averses. Maximum 14. | Montréal, samedi 24 novembre 1979 | Férie | 25 CENTS



M. Donald Macdonald

Donald Macdonald part gagnant

par Michel Vastel

TORONTO — Avant même le départ de la course au leadership libéral, Donald Macdonald fait déjà figure de grand favori.

« C'est vrai, concède un organisateur de John Turner. Mais c'est organisé. L'opération n'a d'autre but que de forcer la main à Donald Macdonald ».

Le principal intéressé, M. Macdonald, cache à peine qu'il a déjà pris sa décision. « Je me donne encore deux semaines pour me faire à cette idée », a-t-il confié hier au DEVOIR.

A Toronto, depuis une semaine, ce sont les grandes manoeuvres. Le terrain: de confortables bureaux d'avocats au Toronto Dominion Center et au Royal Bank Plaza. Les acteurs: de riches « kingmakers » qui ne seront pas sur le plancher à la convention de mars, mais dans des suites cossues. Une arme: le téléphone. On a du mal à découvrir si le but de l'opération est de couper immédiatement les jambes à John Turner ou s'il ne s'agit pas plutôt « d'un mouvement organisé par le parti pour faire entrer Macdonald dans la course et susciter l'intérêt du public ».

L'opération a commencé quatre jours avant la démission de M. Pierre Trudeau. Ce samedi-là, le chef libéral est à Toronto pour le congrès des libéraux de l'Ontario. Pierre Trudeau reçoit en privé son ami Donald Macdonald et lui demande, à brûle pourpoint, quelles sont ses intentions. Ce soir-là, M. MacDonald pense encore qu'il ne tentera pas sa chance. Il n'y a que deux ans qu'il est retourné aux affaires et il en faut plus, à un homme qui vient de passer 16 ans en politique, pour se refaire une fortune.

C'est alors que Pierre Trudeau lui annonce qu'il abandonne. Immédiatement. Le chef libéral aurait même alors assuré M. Macdonald que le caucus du Québec va se ranger, majoritairement, derrière lui. « Je m'occuperai de John Turner », aurait-il même ajouté. Mais M. Macdonald nie cette anecdote, semblant même souhaiter que, quoiqu'il arrive, son ancien chef reste en dehors de la bataille.

Lundi soir, il reste moins de 48 heures avant la démission de M. Trudeau. John Turner assiste à un dîner des libéraux où l'orateur est Pierre Trudeau. M. Turner ignore encore tout des intentions de son ancien chef: « Je peux vous assurer qu'on ne nous a pas prévenus à l'avance ». Donald Macdonald est retenu à Ottawa: l'aéroport de Toronto est fermé par le brouillard. Ce contretemps lui permettra d'ailleurs de rencontrer une deuxième fois M. Trudeau dans la capitale la veille de sa démission. Trudeau parle, cite en exemple « les grands libéraux de Toronto ». Deux fois, il évoque le nom de Donald Macdonald et va même jusqu'à lui attribuer des politiques qui, en fait, ont été défendues au cabinet par John Turner.

Mercredi, la bombe éclate. Le clan Turner, désemparé, semble pris de court. « Je ne dis pas oui, je ne dis pas non, je ne dis rien », c'est à peu près tout ce que peut répondre John Turner à une meutes de journalistes.

Macdonald, lui, a eu le temps de vérifier l'invérifiable: Trudeau l'encourage, le Québec attend sa décision et l'Ontario semble vouloir se ranger en bloc derrière lui.

« J'ai été, pendant 16 ans, le ministre senior de l'Ontario », rappelle Donald Macdonald. Ça aide bien sûr. Mais ça aide encore plus si M. Judd Buchanan, le nouveau senior de l'Ontario, président d'un comité du caucus national « sur le renouveau », laisse entendre qu'une candidature de Donald Macdonald ne lui déplairait pas du tout.

M. Macdonald a d'autres atouts dans son jeu. Il reconnaît qu'il est bien reçu partout au Canada. Qui plus est, « on me

Voir page 6: Macdonald

culture & société



Louky Bersianik

L'auteur de *l'Euguélionne*, ce best-seller du féminisme au Québec et en France, vient de répondre au *Banquet* de Platon avec son deuxième livre: *Pique-nique sur l'Acropole*, publié chez VLB Éditeur. Cette fois, ce ne sont pas des hommes qui parlent de l'amour mais des femmes contemporaines qui parlent de leurs sexualité.

— page 19



Pablo Picasso

Cet autoportrait de Picasso date de 1901, à l'époque où le peintre espagnol arrivait à Paris. Le tableau fait partie de la grande exposition de la datation Picasso au Grand Palais à Paris. L'exposition attire les foules.

— page 19

Salon du livre de Montréal

Pour l'imaginaire

À l'occasion du Salon du livre de Montréal, qui s'ouvre mardi soir à Place Bonaventure, LE DEVOIR propose aujourd'hui à ses lecteurs un supplément littéraire spécial. Une trentaine d'écrivains ont répondu au thème proposé: *Pour l'imaginaire*. Des textes de réflexion et de fiction explorent l'imaginaire de la jeune littérature québécoise des femmes et des écrivains de moins de 40 ans. On y retrouve, entre autres, des textes de Nicole Brossard, Louky Bersianik, Lucien Francoeur, Robert Mélançon, Madeleine Ouellette-Michalska, Louis-Philippe Hébert, Jovette Marchessault, Jean-Marie Poupart, Claude Haeffely, Paul Chamberland et Françoise Bujold.

Pierre Trudeau favorise la représentation proportionnelle

par Rodolphe Morissette

Maintenant qu'il a fait connaître sa décision d'abandonner la direction du Parti libéral du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau estime qu'une réforme électorale qui établirait la représentation proportionnelle à la Chambre des communes, ainsi que le suggérait le rapport de la Commission Pepin-Robarts, « est une idée excellente, qui pourrait peut-être même sauver le Canada ».

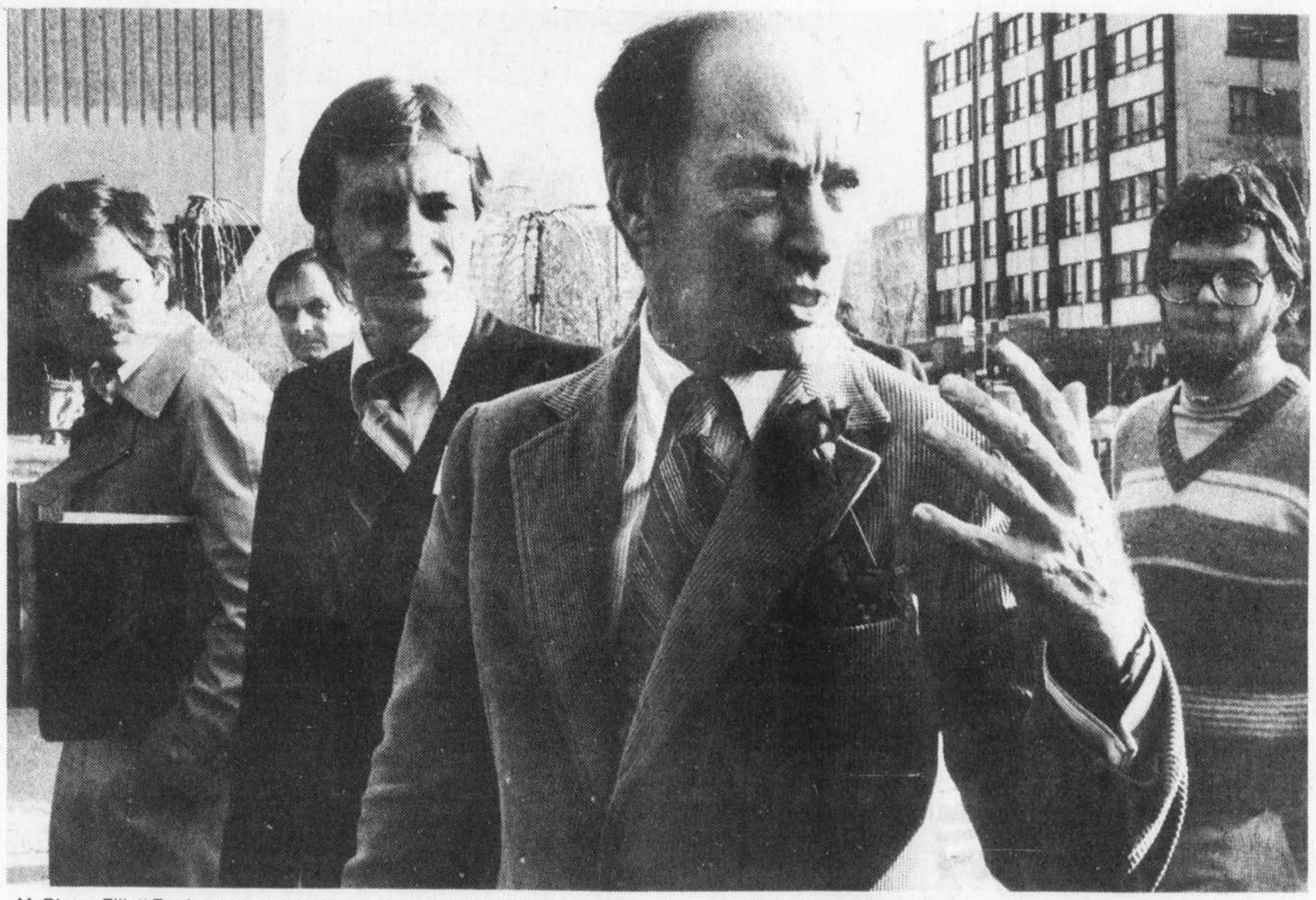
Dans la même veine, M. Trudeau pense que le régime présidentiel, comme il existe en France, pourrait produire des fruits analogues s'il était implanté au Canada.

Le chef libéral s'adressait hier aux étudiants de l'École des Hautes Etudes commerciales de l'Université de Montréal, qui l'ont accueilli très nombreux et lui ont manifesté un vif attachement. La rencontre avait été prévue bien avant que M. Trudeau prenne sa décision de céder sa place à la tête du Parti libéral. Aux étudiants, celui-ci a précisé qu'il avait arrêté sa démission « il y a déjà cinq ou six semaines ». S'il en a retardé l'annonce, c'était, a-t-il expliqué, pour éviter qu'elle intervienne avant que n'aient été tenues, à Terre-Neuve et en Saskatchewan, les deux élections partielles du 19 novembre.

M. Trudeau n'a pas voulu prononcer de discours aux étudiants. Il a préféré répondre longuement à toutes leurs questions, qui portaient presque toutes sur sa conception du « fédéralisme renouvelé », sur le projet de souveraineté-association du gouvernement et sur les aléas du référendum du printemps prochain.

Pour renouveler le fédéralisme, M. Trudeau a suggéré de le faire à partir des documents de base que forment certes les rapports des commissions Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts, ainsi que le suggérait un étudiant, mais encore à partir de ses propres propositions contenues

Voir page 6: Trudeau



M. Pierre Elliott Trudeau se soumettait hier de bonne grâce à toutes les questions des étudiants de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Une rencontre prévue depuis longtemps. (Photo Jacques Grenier)

ALOUETTES

Les Eskimos d'Edmonton sont favoris par quatre points pour battre les Alouettes de Montréal en finale de la Coupe Grey, demain après-midi au Stade olympique.

Il s'agira de la cinquième confrontation en six ans entre les deux équipes. Les Eskimos l'ont emporté 20-13 à Toronto, l'an dernier, et les Alouettes 41-6 au Stade olympique, en 1977.

Les Eskimos mettront l'accent sur le jeu aérien, profitant des talents de passeur du quart Tom Wilkinson, choisi sur l'équipe d'étoiles de l'Ouest pour une troisième année consécutive, et ceux de receveur de Waddell Smith, le joueur par excellence dans l'Ouest cette saison. Les Alouettes, eux, miseront sur le jeu au sol, particulièrement sur David Green, le joueur par excellence au football canadien en 1979. Green a gagné 1,678 verges en 287 essais, deux records dans l'est.

On s'attend à ce que 68,000 personnes assistent au match qui débutera à 13 h 30. Les météorologues prévoient une température de cinq degrés centigrades, avec des risques de neige ou de pluie.

— page 18

Le ton ne cesse de monter entre Carter et Khomeiny

LONDRES (d'après Reuter, AFP et AP) — L'Iran devra faire face à des « conséquences extrêmement graves » s'il inflige de mauvais traitements à un seul des otages. Telle est la dernière mise en garde lancée hier par le président Carter. Elle fait suite à la déclaration de l'ayatollah Khomeiny qui avait annoncé la veille que les étudiants musulmans qui occupent l'ambassade des États-Unis à Téhéran depuis le 4 novembre, tueraient les otages si les États-Unis attaquaient l'Iran.

L'ayatollah Khomeiny a en outre affirmé hier qu'il veut obtenir le soutien des autres pays islamiques, qu'il ne s'agit pas d'une « lutte entre nous et l'Amérique », mais d'une « lutte entre l'Islam et l'infidèle ».

Se félicitant de la vague d'anti-américanisme au Pakistan, le dirigeant iranien a noté qu'il s'agissait d'une « bonne nouvelle pour notre peuple opprimé, car il comprend que nous ne sommes pas seuls. Les musulmans doivent devenir uns ». « J'adresse un appel à tous les pays musulmans, à tous les musulmans, à toutes les armées musulmanes, à toutes les forces de sécurité musulmanes et à tous les chefs d'État de pays musulmans pour qu'ils coopèrent avec notre pays », a-t-il encore déclaré.

Appel politique à l'union de « l'Islam révolutionnaire », appel populaire des étudiants à la violence destructrice, appel militaire à l'alerte maximum des trois armes, appel religieux au martyre et à la mort par l'ayatollah Khomeiny: la menace d'intervention américaine a ainsi fait surenchérir et s'unir chacune des forces politiques iraniennes.

Aussi, alors que l'escalade a fait un pas de plus avec ces déclarations, les espoirs d'un règlement négocié s'amenuisent. L'arrivée à Téhéran de M. Sean McBride, en mission spéciale, envoyé par le directeur général de l'UNESCO, et du parlementaire américain Georges Hansen (représentant républicain de l'Idaho) n'ont amené de la part des étudiants islamiques qu'une réaffirmation de leurs exigences: « Notre position reste inchangée. Nous ne libérerons les otages que lorsque le chah sera extradé et ses biens rendus à l'Iran ».

Mais M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, a une nouvelle fois déclaré que le président Carter s'opposait à l'extradition de l'ex-chah, actuellement

Voir page 6: Le ton

Une proposition de Jarvis

Garantir les droits linguistiques dans la constitution

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a proposé aux provinces d'inscrire dans la constitution canadienne des garanties linguistiques pour les minorités.

Le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, M. Bill Jarvis, a révélé hier à sa sortie de la Chambre des communes, qu'il avait formulé cette suggestion à l'occasion de la dernière réunion du comité fédéral-provincial permanent sur la révision constitutionnelle.

Cependant, afin de ne pas heurter de plein fouet les susceptibilités provinciales quant à la juridiction sur l'éducation, M. Jarvis a proposé que ces garanties ne s'appliquent qu'aux institutions publiques non reliées au monde de l'éducation.

Selon le projet fédéral, une nouvelle

Voir page 6: Constitution

Stanké

Après L'ARBRE BLESSÉ, UNE FLEUR MORTELLE, UN ÉTÉ SANS OISEAUX...

HAN SUYIN

Ma maison a deux portes

autobiographie

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452



PIERRE O'NEILL



■ *Le 21e congrès du PLQ: focus sur la constitution*

Conformément au scénario tracé par le chef, Claude Ryan, le projet de réforme constitutionnelle prendra la vedette du 21e congrès que le PLQ tiendra du 29 février au 2 mars 1980, à l'hôtel Reine Elisabeth. La présentation aux congressistes du livre blanc préparé par la commission politique du parti sera illustrée de sons et lumières, à l'aide d'un diaporama digne des plus beaux jours de la glorieuse époque de l'Oncle Paul. L'importance ainsi accordée au projet de « fédéralisme renouvelé » mettra évidemment la sourdine sur les autres dimensions de la dialectique libérale.

Une foule de sous-thème promettent par ailleurs d'alimenter les débats du 21e congrès dont les stratégies et le contenu de la campagne référendaire. Au lendemain de l'affrontement entre les syndiqués du secteur public et le gouvernement Lévesque, le rapport de la commission politique sur un nouveau régime de relations de travail suscitera évidemment l'intérêt des congressistes. Enfin, la direction du PLQ se propose de soumettre aux délégués de nombreuses propositions d'amendements aux statuts, dont les plus contestées visent à faire disparaître les présidents régionaux ainsi que la commission féminine du parti. Les associations de comtés ont jusqu'au 29 janvier pour convoquer des assemblées générales de membres et procéder au choix des délégués.

■ *Claude Ryan successeur de Trudeau?*

Personne n'a oublié les semaines d'hésitations et les irrévocables refus qui ont procédé la décision de Claude Ryan d'être candidat à la direction du PLQ. Depuis la démission de Pierre Trudeau, les libéraux fédéraux du Québec paniquent à l'idée de se retrouver sous le leadership d'un anglophone de l'Ontario ou de l'Ouest. Et ils savent trop bien que les militants libéraux des autres provinces n'éliront plus jamais un francophone à la tête du parti, fusse-t-il Jean-Luc Pepin. Qui d'autre, capable de rivaliser avec un John Turner ou un Don Macdonald? L'inventaire du conclave est vite fait. Un nom émerge, celui de Claude Ryan. L'hypothèse était de toutes les discussions, hier, aussi bien à la permanence provinciale de la rue Gilford qu'au secrétariat de la rue Sainte-Catherine. À Moncton, au Nouveau-Brunswick, un groupe de militants libéraux des Maritimes projettent un pèlerinage à Montréal pour tenter de convaincre le chef du PLQ. Bien sûr, M. Ryan reniera trois fois ses intentions avant de rendre son irrévocable décision. Qui sait ce que donnera le quatrième essai? A propos, Pierre Trudeau et Claude Ryan auront un nouvel entretien la semaine prochaine à Montréal.

■ *Le congrès de l'UN: Bellemare en fuite*

L'affrontement appréhendé, au congrès spécial que l'Union national tient à compter de ce matin à Québec, n'aura pas lieu. Le projet de regroupement des forces nationalistes de droite que le chef, Rodrigue Biron, a mis de l'avant et soumettra à ses militants des comtés et régions, devrait subir l'épreuve avec une relative facilité. Ce, pour la bonne raison que l'adversaire le plus farouchement opposé à cette initiative du chef, le député de Johnson, Maurice Bellemare, sera absent du congrès. Il a préféré jeter la serviette plutôt que de courir le risque de terminer sa carrière politique dans l'humiliation de la défaite. Donc, M. Bellemare n'assistera pas à l'ouverture des assises de son parti, ce matin au Château Frontenac, mais il sera informé du déroulement du débat, à proximité du lieu du congrès, à ses appartements de Québec. Et si le projet de regroupement de M. Biron se butte à une opposition plus vive que prévue, et que les choses tournent au vinaigre, c'est alors que l'on verra M. Bellemare traverser la rue et s'amener en vitesse au congrès pour asséner le coup mortel au chef. Autrement, le député de Bellechasse, Bertrand Goulet, l'autre opposant, devra se débattre seul dans la fosse aux lions. Dans un avenir plus ou moins lointain, on peut prévoir que Maurice Bellemare quittera la vie politique, que le PLQ de Claude Ryan remportera l'élection partielle dans le comté de Johnson et que Rodrigue Biron abandonnera la direction de l'UN.

■ *Présumés chefs du PC-Québec*

En présumant que le congrès spécial de l'UN endosse aujourd'hui à Québec le projet de regroupement du chef, Rodrigue Biron, la voie sera libre pour passer à la deuxième étape du processus: c'est-à-dire la formation d'un parti conservateur provincial. Ce deuxième acte, qui laisse prévoir du brasse-camarades, se jouera à l'occasion du congrès de l'aile québécoise du PC, qui se tiendra du 30 novembre au 2 décembre à Québec. L'importance et le sens de l'enjeu de ce congrès se réflètent très clairement dans les candidatures qui s'annoncent à la présidence du PC-Québec. L'avocat montréalais Jean Guilbault, représente les intérêts des conservateurs fédéraux et l'on retrouve cachées dans sa cuisine, deux militants conservateurs rusés et influents: Les avocats Jean Bazin et Michel Cogger. Ils ont pour mission de Joe Clark, de préparer le leadership de l'éventuel PC provincial en faveur de Brian Mulroney. Dans les coulisses de l'organisation de l'autre candidat, Marcel Danis, on voit apparaître l'ombre de deux ex-éminences grises de l'époque Johnson-Bertrand, le notaire Mario Beaulieu et l'avocat Réjean Desjardins. Puissants tireurs de ficelles, ils sont identifiés au clan nationaliste de Montréal et favorisent la venue de Marcel Masse à la tête du Parti conservateur provincial.

■ *La blindée de Clark assoiffée de pétrole*

Si le Québec souffre d'une pénurie d'huile à chauffage pendant les froids d'hiver, le Crédit social de Fabien Roy renversera le gouvernement. Et si les Canadiens veulent acheter du pétrole de l'Alberta, Peter Lougheed leur vendra aussi cher qu'aux Américains. Un premier ministre averti en vaut deux. De sorte que Joe Clark est en proie à l'angoisse. Ses nuits sont hantées par les scènes cruelles de fournaises froides, de Québécois congelés et d'autoroutes jonchées de cadavres d'autos en panne sèche. Joe Clark s'est dit qu'il fallait agir vite et faire des provisions de pétrole. Il a donc décidé d'entreposer sa limousine grise, cette lourde Cadillac blindée, qui fait à peine cinq milles au gallon d'essence et que l'ex-premier ministre Trudeau avait commandée au coût de $80,000. Sauf de très rares occasions, comme la visite de la Reine Elizabeth et du chah d'Iran, le premier ministre du Canada circulera dans une Chevrolet sedan bleue et il a invité tous ses ministres à en faire autant. Pendant son séjour dans la remise arrière du 24 Sussex, la Cadillac grise sera inspectée, question de calmer les appréhensions de collaborateurs convaincus qu'un « bug » électronique y a été dissimulé pour écouter les conversations du chef de l'Etat.

■ *Le Livre blanc du PLQ*

En privilégiant l'électronique à la presse écrite, les politiciens cèdent à la tentation des fortes cotes d'écoute mais ils oublient que ce média stérile n'engendre aucune retombée. À cet égard, le chef du PLQ s'inspire des têtes d'affiches du gouvernement Lévesque et se comporte quelque peu comme s'il était déjà au pouvoir. La preuve est encore toute fraiche et incriminante. C'est ainsi que participant la semaine dernière sur le réseau TVA à l'émission *La parole est à vous*, M. Ryan a fait d'intéressantes révélations reprises nulle part ailleurs. À la lecture de la transcription de l'émission, on y apprend notamment: que les négociations sont déjà amorcées avec les autres provinces et le premier ministre Clark pour faire accepter son prpjet de réforme constitutionnelle; que le livre blanc de son parti proposera d'inscrire dans la constitution tous les droits fondamentaux, dont le droit d'association, les droits linguistiques et la liberté de presse; que le Sénat sera radicalement transformé ainsi que la Cour suprême; que le livre blanc recommandera un nouveau partage des pouvoirs en faveur des provinces, dont le leadership prendrait une très grande envergure, en récupérant parmi d'autres juridictions, le champ complet des communications.

■ *Du 24 Sussex au 4743 Victoria*

Jadis premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, recevait les grands du monde à sa résidence officielle du 24, rue Sussex. Après un mini-débat chez les étudiants de l'Université de Montréal, le chef libéral démissionnaire s'est rendu hier au 4743, rue Victoria, résidence officielle du rédacteur en chef du DEVOIR, où il a accordé une entrevue à M. Michel Roy, au correspondant parlementaire du DEVOIR à Ottawa, Claude Turcotte et à l'éditorialiste, Lise Bissonnette. Les confidences ainsi recueillies auprès de M. Trudeau seront publiées dans Le DEVOIR de lundi.

Le congrès de l'UN aura une valeur de plébiscite pour Rodrigue Biron

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le congrès spécial de l'Union nationale qui se tient aujourd'hui à Québec sur le projet de regroupement des forces de droite, aura, à toutes fins utiles, valeur de plébiscite pour l'instigateur de ce projet, M. Rodrigue Biron.

Dans la mesure où ce congrès approuve son projet avec une forte majorité, comme c'est d'ailleurs bien probable, M. Rodrigue Biron pourra à nouveau assurer sans partage le leadership de son parti et faire taire les opposants dont le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, qui aura alors écrit tout probablement « le dernier chapitre de sa carrière politique ».

Voilà ce qu'on indiquait hier dans l'entourage de M. Rodrigue Biron alors que l'on mettait la dernière mais aux préparatifs de ce congrès auquel sont attendus quelque 500 participants. En contrepartie, on indiquait aussi qu'en cas de défaite de sa proposition, M. Biron saurait tirer alors des conclusions qui s'imposent quant à son avenir politique.

Ce congrès, qui n'est en fait qu'une assemblée générale des membres puisqu'il n'y a pas de délégués et que tous les membres en règle au 21 novembre peuvent voter, n'est pas sans importance pour ce parti qui, après la remontée spectaculaire de 1976, se cherche désespérément une nouvelle voie pour se sortir de l'impasse où l'a plongé depuis la polarisation du débat référendaire.

Cette nouvelle voie est apparue aux yeux de M. Rodrigue Biron comme devant passer par un regroupement des diverses forces de droite au Québec dans un seul parti qui pourrait être l'Union nationale, mais pas nécessairement l'Union nationale, et dirigé par un autre chef si nécessaire. Pour opérer ce regroupement, M. Biron proposait le 24 octobre de convoquer pour après le référendum un congrès d'orientation, et d'entamer d'ici là des discussions avec les groupes intéressés.

La proposition que M. Biron faisait approuver à la mi-octobre par l'exécutif de son parti puis annonçait à la presse quelques jours plus tard, est apparue aux yeux de plusieurs comme équivalent ni plus ni moins à un sabordement de l'Union nationale, au profit des conservateurs fédéraux qui se cherchent des assises au Québec ainsi que de Rodrigue Tremblay, l'ex-ministre péquiste de l'Industrie et du Commerce qui, lui aussi, se cherche une voie.

Le premier à se rebeller contre ce projet fut le leader parlementaire de l'UN, M. Maurice Bellemare. Celui-ci qui avait réussi à faire renaître de ses cendres l'Union nationale en 1974, accusait d'abord son chef de vouloir saborder le parti de Maurice Duplessis, se retirait quelques jours pour analyser la situation puis reniait son autorité, démissionnait de son poste de leader parlementaire, menaçait de quitter l'Union nationale, menace qu'il ne mit cependant pas à exécution.

Dans les jours suivants, le caucus des députés approuva le projet de M. Biron, puis devant les attaques du député de Johnson l'on convenait de tenir le congrès spécial pour essayer de refaire l'unité sur la place publique car la rebellion de M. Bellemare n'était pas sans effet, compte tenu de la grande autorité morale qu'il détient dans le parti.

Malgré les précisions apportées par M. Biron par la suite pour tenter d'apaiser le député de Johnson, celui-ci devait maintenir ses positions et, qui plus est, défier de son siège à l'Assemblée nationale son chef en invitant les militants unionistes à boycotter le congrès d'aujourd'hui.

C'est donc avec une certaine appréhension que la direction du parti entreprit de préparer ce congrès. Leur inquiétude reposait principalement sur ce que ferait M. Bellemare et ses partisans, car l'on se doutait bien que ce dernier ne boycotterait pas le congrès et que lui ou ses partisans seraient de la partie.

De leur côté, les organisateurs du congrès se disaient convaincus hier que la proposition de M. Biron serait adoptée par une bonne majorité, même si l'on ne niait pas qu'il y aurait certainement de bons débats. Au total, après avoir pris le pouls de la base, on croit que la réaction est plutôt positive en faveur de M. Biron.

Toute la journée sera consacrée à débattre d'une seule chose, soit de la motion adoptée à la mi-octobre par l'exécutif de l'Union nationale. Cette motion se lit comme suit:

« Que le chef de l'Union nationale soit mandaté pour effectuer toute démarche requise en vue de l'unification de toutes les forces de droite au Québec dans un parti politique qui sera formé par tous les tenants de cette option ».

M. Biron la présentera par un discours puis il y aura débat et enfin un vote secret en fin d'après-midi.

Du côté de M. Bellemare, on différait, bien sûr, d'avis quant à l'issue de la réunion d'aujourd'hui. M. Bellemare a déclaré qu'il ne serait pas à ce congrès. Cependant ses partisans y seront et ils seront clairement identifiés. La résolution qui est présentée est tellement ambigüe que les militants verront bien qu'il y a anguille sous roche, a-t-il dit au DEVOIR.

Pour le député de Johnson, il est clair que M. Biron joue sa tête et qu'en cas de défaite il devra démissionner de la direction du parti. La chose doit d'ailleurs lui apparaître assez prochaine car il parle déjà de successeurs à M. Biron, citant les noms de M. Jean-Paul Cloutier et de M. Mario Beaulieu, affirmant en avoir même parlé avec M. Beaulieu.

Quant à son avenir, au cas où M. Biron sortirait vainqueur de cet affrontement, M. Bellemare ne semble pas fixé plus qu'il ne le faut. Son opinion évoluait même d'heure en heure hier. Ainsi, à une question à ce propos, il a répondu au DEVOIR que peu importe ce qui arrive aujourd'hui, il allait démissionner de son siège de député de Johnson le 21 décembre et prendre une retraite bien méritée. À la même question, il a répondu à un journaliste d'un quotidien de Québec un peu plus tard hier qu'il n'était pas question d'abandonner une organisation qu'il avait lui-même remise sur pied il y a à peine quelques années.

Québec prépare un règlement régissant le travail des artisans dans le bâtiment

QUEBEC (PC) — Un règlement portant sur les artisans dans la construction a été préparé et sera adopté incessamment par le cabinet, a révélé hier le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson.

Les gouvernements antérieurs n'ont pas eu le courage d'adopter un règlement pour régler ce problème, a-t-il dit, alors qu'il participait à l'Assemblée nationale à un débat sur le règlement de placement dans l'industrie de la construction.

On approche donc d'un règlement du problème soulevé par l'artisan à qui le gouvernement va donner la place qui lui revient, a dit le ministre.

L'artisan sera soumis à un examen qui ne sera pas le même que pour les travailleurs de la grande industrie et qui devra démontrer qu'il peut effectuer seul des travaux de construction.

L'artisan devra faire la preuve à la Régie de la construction qu'il a déjà effectué des travaux de ce genre et la régie devra apprécier s'il a une expérience suffisante.

Quant au candidat artisan, l'examen devra prouver ses capacités et il devra aussi subir un examen sur la sécurité au travail.

L'artisan sera obligé de fournir un bon de garantie de $5,000 qui lui coûtera $75 par année et devra payer $75 pour sa licence. Il devra de plus posséder un avoir de $2,000 ce qui est presque la valeur de son coffre d'outils, a expliqué le ministre.

Un bureau de placement syndical va faire face prochainement à des accusations devant les tribunaux, a révélé M. Johnson, qui a ajouté que l'enquête à ce sujet se poursuivait.

Le nouveau règlement de la construction, qui sera adopté prochainement, sera la deuxième série de modifications majeures à être apportées dans ce domaine. Il constituera une politique de main-d'oeuvre visant à favoriser les travailleurs oeuvrant exclusivement dans la construction tout en permettant une certaine souplesse dans les régions de la province.

Lors de l'adoption de la loi sur le placement dans la construction, plus de 250,000 travailleurs étaient inscrits auprès de l'Office de la construction.

Le prochain règlement va garantir que le travailleur qui reste dans l'industrie de la construction et qui est soumis aux fluctuations de cette industrie va passer avant les autres quand les chantiers vont s'ouvrir. Le premier règlement a reconnu 180,000 travailleurs qualifiés alors que l'industrie n'en requiert qu'environ 55,000. Le prochain règlement en reconnaîtra environ 107,000 alors que l'industrie en a besoin pour le moment d'environ 40,000.

À l'avenir, on ne tentera pas d'augmenter ce bassin de travailleurs, on visera seulement à le maintenir, a dit le ministre.

Hatfield à Paris

PARIS (AFP) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, est arrivé hier à Paris pour une visite d'une semaine en France, à l'invitation de M. René Monory, ministre de l'Economie.

La majorité d'entre eux se trouvent au Nouveau-Brunswick comme leur représentante, Antonine Maillet, lauréate du prix Goncourt 1979 pour son livre *Pélagie-la-Charrette* qui retrace l'odyssée du peuple acadien.

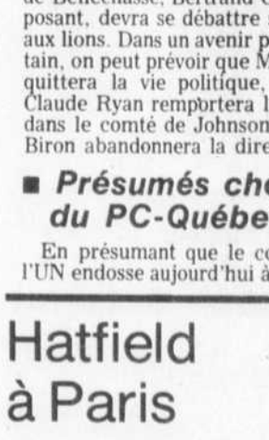
CONVERSATION ANGLAISE
en collaboration avec la C.E.C.M.
lundi et mercredi, 9 h — 12h ou 19h — 22h
tous niveaux — Coût: $30
INSCRIPTION le 26 novembre (pour membres de YM-YWHA)
1er décembre (pour le public)
739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS
5170 Côte Ste-Catherine

Nouveau!
Téléphone d'automobile
composition directe • ligne privée

CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTÉE
vente • location / achat • service
aussi: radio-téléphone VHF
274-9366

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

L'ESPAGNE...
Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.
Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.
DÉPART:
le 1er mars 1980
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.
ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Madrid (capitale de l'Espagne)
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.
PRIX:
à partir de $973.00
(inscriptions reçues avant le 7 décembre
à partir de $1053.00
(inscriptions reçues après le 7 décembre
Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.
Pour plus de renseignements:
Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00


Vous avez connu
M. Jean de chez Stephan.
Il vous fait part de son invitation au chic salon LAZA. Avec ses nouvelles coiffures qui correspondent à votre charme et personnalité Madame, au 392 Laurier ouest.
Tél.: 270-9296

La Renault 5 1980

est arrivée!!!
Faites de Lareau votre point de départ pour une longue route...
Tous nos modèles 80 sont équipés d'un traitement anti-rouille additionnel "Eonizer" avec garantie de 5 ans sans frais supplémentaires
Lareau Automobiles inc.
1824 ouest, Ste-Catherine Montréal, Qué. H3H 1M1
937-9551

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Certificat de créativité
Fondements et techniques
La Faculté de l'éducation permanente vient de mettre sur pied ce programme dont les objectifs sont les suivants:
• assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favorisent le développement;
• rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail ou de vie;
• amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.
Structure du programme
• Des cours théoriques sur les diverses disciplines scientifiques à partir desquelles se sont développées les méthodes de développement du potentiel créateur;
• apprentissage de certaines méthodes de développement de la créativité;
• des ateliers;
• des séminaires sur divers aspects de la créativité;
• des stages de formation.
Conditions d'admission
Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.
Dès le trimestre d'hiver 1980, certaines des activités de ce programme seront offertes à titre expérimental à une clientèle réduite.
Les candidats intéressés à participer à cette phase d'implantation sont invités à appeler au numéro 343-6090 pour obtenir les formulaires d'admission et d'inscription ou à se présenter à la Faculté.
Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 24 novembre 1979



Les risques d'un défilé

Les enfants en auront plein les yeux à l'occasion du défilé de la coupe Grey, aujourd'hui dans les rues de la métropole. Mais attention ! Les petits ont le don de toucher à tout, comme cette fillette qui s'est coincé un doigt dans un anneau de métal retenant un cable de contrôle de foule. Heureusement que maman veillait...

(Photolaser CP)



La FAS a ordonné le retour au travail général

par Louis-Gilles Francoeur

La Fédération des Affaires sociales (CSN) a émis hier, à 12 h 40, un mot d'ordre officiel de retour au travail à tous ses membres dans les hôpitaux et les établissements de santé de la province après avoir obtenu, dans les minutes précédentes, un décompte préliminaire de 50% plus une voix des votes exprimés lors des assemblées syndicales locales sur l'entente de principe intervenue avec le gouvernement.

Au moment où le mot d'ordre était émis, le Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux évaluait encore à 19 le nombre des centres hospitaliers touchés par des arrêts de travail, sans parler d'un certain nombre de CLSC et de centres d'accueil. Toutefois, la poursuite de la grève dans la plupart de ces établissements se résumait à une formalité puisque des assemblées générales devaient permettre aux derniers groupes de syndiqués de se prononcer, en après-midi ou en soirée, sur les offres du gouvernement.

Les 19 centres hospitaliers encore touchés par des arrêts de travail constituaient déjà un indice de la fin du conflit car la veille, le Conseil sur le maintien des services de santé évaluait à plus de 70 les institutions encore aux prises avec le conflit. Le même Conseil devait constater hier après-midi que le mot d'ordre de retour au travail était appliqué de façon générale et que le nombre d'institutions touchées par le conflit s'amenuisait d'heure en heure.

En principe, selon un porte-parole de la FAS, tout le monde devait être de retour au travail à compter de minuit ce matin, ce qui constitue l'épilogue du plus court conflit dans le secteur hospitalier depuis le début des négociations en front commun au cours de la dernière décennie.

La FAS, dans un communiqué, confirmait en fin d'après-midi le retour au travail de plus de 80% de ses syndicats en grève, nombre qui d'après ses porte-parole devait passer progressivement en soirée à 100% au fur et à mesure que les dernières assemblées syndicales auraient entériné l'entente de principe et le protocole de retour au travail et pris connaissance du mot d'ordre de leur fédération.

Certains petits conflits, qui ont débuté avant la grève du secteur hospitalier, pourraient néanmoins se poursuivre mais strictement à cause de problèmes « locaux ».

Peu de syndicats de la FAS ont rejeté formellement l'entente de principe. Ce fut néanmoins le cas à l'hôpital Notre-Dame où un vote à mains levées a dégagé une majorité d'environ 90% contre l'accord intervenu au sommet. Les syndiqués se sont toutefois ralliés à la majorité et le retour au travail s'est effectué sans problème par la suite. Les syndiqués de la Clinique médicale de l'est, à Montréal, ont aussi rejeté l'entente de principe.

Le président de la FAS, M. Donatien Corriveau, a d'autre part révélé hier après-midi le contenu du protocole de retour au travail intervenu entre les parties. Ce protocole prévoir le retour au travail de tous les salariés en poste avant le conflit, décrète une amnistie en raison de la participation des syndiqués aux arrêts de travail et prévoit l'accumulation de l'ancienneté sans interruption en dépit du conflit.

Affaire Marion: Jeanne Valence écope de trois ans de prison

par Bernard Morrier

C'est d'une peine de trois ans de prison qu'a finalement écopé Mme Jeanne Valence, qui, au début de la semaine, avait reconnu sa culpabilité à une tentative d'extorsion, aux dépens de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est, dans le cadre de la célèbre affaire Marion, à l'automne de 1977.

Cependant, avant d'imposer cette sentence, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a tenu à relever la teneur de certains propos de l'avocat de l'accusée, Me Jean Sirois, dans ses représentations avant sentence.

Ce dernier avait interprété le verdict des jurés qui avaient acquitté Claude Valence, l'époux de l'accusée, des offenses d'enlèvement et de séquestration de M. Charles Marion, de même que certains témoignages rendus lors de ce procès, pour conclure qu'il ne s'agissait pas d'un véritable enlèvement mais bien plutôt d'un simulacre auquel M. Marion avait lui-même volontairement participé, tant dans sa préparation que son exécution. En d'autres termes, selon le procureur, il aurait été une « victime consentante ».

« Cette prétention, a dit le juge Boilard, me semble non pertinente au litige actuel et inutilement vexatoire à l'endroit de M. Marion. En effet, tout ce que peut signifier un tel verdict d'acquittement est que les jurés n'étaient pas convaincus, hors de tout doute raisonnable, que tous et chacun des éléments constitutifs de l'offense reprochée à l'accusé avaient été prouvés. S'agissait-il de la participation de Valence à l'enlèvement ou à la séquestration? Serait-ce plutôt, comme voulait le prétendre la défense de M. Sirois, l'acceptation, par M. Marion, de ce stratagème pour contraindre la Caisse populaire à verser une somme d'argent?

« Nul ne le sait, a poursuivi le juge, et on ne le saura jamais à cause, du secret des délibérations d'un jury. Cet acquittement ne détermine pas que Charles Marion n'a pas été victime d'un enlèvement. Vouloir d'autre part ne retenir que les éléments de preuve permettant de soutenir cette hypothèse me semble être une singulière façon de concevoir un débat judiciaire. Il ne faut pas ignorer le témoignage de la victime, de même que les autres preuves permettant une inférence contraire à celle proposée par Me Sirois, mais tout aussi valable.

« Cependant, a conclu le juge Boilard, comme je l'ai rappelé à l'audience, je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet et tout ce que je retiens est que l'accusée doit être punie pour une offense d'extorsion aux dépens d'une Caisse populaire, à l'occasion d'un enlèvement, réel ou simulé, peu importe ».

L'enquête des 3 Amérindiennes

L'autopsie du chauffeur de taxi a été compliquée

par Bernard Morrier

Un médecin pathologiste, qui avait conclu à une mort violente dans le cas de M. Fernand Giroux, un chauffeur de taxi, gravement blessé dans la nuit du 23 octobre dernier, a attribué cette mort hier à un traumatisme crânien.

Le Dr André Lauzon, qui témoignait à l'enquête préliminaire de trois Amérindiennes, accusées de meurtre dans cette affaire, a précisé que ses expertises médico-légales lui avaient permis de détecter plusieurs traces d'impact à la tête de la victime et ces coups, selon lui, seraient provenus d'un instrument étroit et plutôt long.

Mis en présence d'un levier de cric d'automobile, le témoin a dit qu'il pouvait s'agir d'un instrument semblable.

C'est le 7 novembre dernier que M. Giroux avait succombé à l'hôpital. La période de traitements qu'a subie la victime, entre le jour de l'attentat et celui de sa mort, a causé certains ennuis au médecin légiste quand est venu le temps de pratiquer l'autopsie. Ce qui ne l'a cependant pas empêché de constater que M. Giroux avait l'oeil droit crevé, qu'il avait souffert de fractures à la tête et à la mâchoire, en plus d'un infarctus du myocarde, survenu 24 ou 48 heures avant sa mort.

Parrot sort de prison

TORONTO (PC) — Le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a laissé hier la prison d'Ottawa après avoir obtenu de la Cour Suprême d'Ontario sa libération provisoire sous caution de $250.

Le procureur de la Couronne, M. Michael Dambrot, ne s'est pas objecté à la requête de l'avocat de M. Parrot, Me Paul Cavalluzzo, que le juge John Arnup a accordée en attenant que M. Parrot demande à la Cour suprême permission d'en appeler de sa condamnation.

Fraudes et pots-de-vin pour plus de $2 millions

(par Bernard Morrier) — Maurice King, un ex-maire de Greenfield Park, en banlieue sud de Montréal, a été traduit devant le tribunal hier pour répondre à 22 accusations de fraudes et d'encaissements de pots-de-vin, le tout totalisant $2,115,000.

King, qui était également gérant de l'Union québécoise des caisses de crédit, aurait notamment frustré la Caisse d'économie des employés du Canadien National et celle des employés de la Northern Electric.

Ces accusations avaient déjà été portée officiellement contre l'ex-magistrat, il y a un certain temps, mais c'est par voie de sommation qu'il a été traduit devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, et celui-ci n'a pas eu à fixer de cautionnement à l'accusé, qui devait subir son enquête préliminaire pour la forme dans le courant de la semaine prochaine.

■

C'est le 10 décembre que le juge Denis Lanctôt, de la Cour des sessions, décidera du sort de Marcel Nadeau, un résidant de Saint-Paul l'Ermite, reconnu coupable du viol de deux jeunes filles à Saint-Laurent et à Laval.

À l'issue de son premier crime, en février dernier, Nadeau avait été remis en liberté, grâce aux représentations de son avocat, qui avait fait valoir que l'accusé pourrait être soumis à un psychiatre, afin d'aider le tribunal à se prononcer sur son cas. C'était le 29 août dernier.

Deux jours plus tard, Nadeau attaquait une autre jeune fille, cette fois dans un champ de la rue Ward, à Saint-Laurent, où la police le capturait, mais le 10 septembre. Peu après, il reconnaissait sa culpabilité à cet assaut sexuel.

Hier, au moment des représentations avant sentence, son procureur a obtenu du tribunal le huis clos, afin de faire entendre deux témoins. Ceux-ci ont expliqué, à l'aide de la science, le comportement de l'accusé et ses chances de réhabilitation.

■

Un individu de 26 ans, Robert Raymond, a été condamné à sept ans de prison hier, par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure.

À Raymond, qui a été reconnu coupable de complot, de vols à main armée, de port de déguisement, de séquestration, le juge a dit qu'il ne pouvait pas ignorer le fait qu'il y a dans notre région une épidémie de vols qualifiés et, surtout, dans les domiciles de personnes âgées, et que, dans une telle situation, le facteur d'exemplarité revêtait une importance particulière.

WEEK-END

Aujourd'hui

À 9 h, dernière journée d'audience publiques sur le parc du mont Tremblant, à la polyvalente de Saint-Jérôme.

■

À 9 h 30, colloque sur la presse et l'énergie par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, à l'Université Laval.

■

À 10 h, assemblée générale de la Ligue des femmes du Québec, suivie, à 14 h, d'une assemblée publique avec des consommateurs, au 755 rue Roy.

■

À 10 h, reprise des débats au colloque du Mouvement étudiant pour le OUI, en l'amphithéâtre « A » de l'Université de Montréal, 3200 rue Jean-Brillant.

■

De 10 h à 16 h, bazar des parents de la garderie du YMCA de Saint-Laurent, au 1745 boul. Décarie.

■

À 10 h, ainsi que demain, congrès d'orientation du Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec, à Cap-Rouge.

De 15 h à 21 h, et demain de 9 h à 13 h 30, bazar annuel au profit du Choeur polyphonique de Montréal et des Petits chanteurs de la cathédrale, au 1110 rue Mansfield.

Demain

À 11 h, messe en l'église Notre-Dame avec la participation d'une chorale mixte, dirigée par Marcel Laurencelle, et de l'organiste Pierre Grandmaison.

■

À 11 h, messe à l'oratoire Saint-Joseph avec la participation des Petits chanteurs du Mont-Royal, dirigés par Gilbert Patenaude, et de l'organiste Raymond Daveluy.

■

À 15 h, concert de musique sacrée à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, avec le Choeur polyphonique de Montréal, les Petits chanteurs de la cathédrale, le baryton Jacques Lareau et l'organiste Hélène Dugal.

■

À 11 h 30, arrivée d'Antonine Maillet, nouvelle lauréate du prix Goncourt, à l'aéroport de Mirabel.

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

jouets et jeux éducatifs

Jeunes d'ici

Permettez-vous à votre enfant de jouer avec n'importe qui?

Ses premiers jouets sont comme ses premiers compagnons: ils exercent une *influence déterminante* sur le comportement présent et futur de votre enfant.

Les fondements de la curiosité humaine sont jetés dès les premières années d'apprentissage. Alors, assurez-vous que les jouets de votre enfant constituent plus qu'une simple distraction.



Jeunes d'ici vous offre la plus vaste sélection de jouets et jeux éducatifs à Montréal et son personnel qualifié vous aidera à faire un choix judicieux pour cet enfant qui vous tient tant à coeur.

**Nous sommes situé au rez-de-chaussée
Plaza Alexis Nihon
1500 Atwater
(Métro Atwater)**

(514) 933-6504

Évitez les embouteillages du dimanche: téléphonez le samedi.



Chaque dimanche, nos circuits sont très occupés. En effet, tout le monde sait que les tarifs des appels internationaux sont réduits. Il est donc bien normal que l'on veuille téléphoner aux parents et aux amis cette journée-là. Mais saviez-vous que la même réduction est offerte le samedi? (25% du tarif régulier de semaine, de 17h le vendredi à 5h le lundi pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande; et de 18h le vendredi à 6h le lundi pour Israël.)

Téléphonez aux êtres qui vous sont chers le samedi. Les circuits vers l'étranger sont moins encombrés, la réduction est la même que le dimanche (25% du tarif régulier de semaine) et vous ferez certainement des heureux.

Ces tarifs réduits vous sont offerts par Téléglobe Canada et Bell Canada.

Les tarifs outre-mer pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël et l'Irlande sont maintenant réduits de 25% le samedi.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Faut-il sauver Chrysler ?

AU cours des dernières semaines, deux multinationales ont demandé l'intervention de l'Etat pour assurer la poursuite de leur production au Canada. La firme ITT a fermé son usine de Port-Cartier en attendant de trouver un partenaire public ou privé qui accepte d'injecter plusieurs dizaines de millions dans l'affaire. Cette semaine, le vice-président de Chrysler indiquait que la filiale canadienne sollicitait une aide fédérale oscillant entre $150 et 300 millions.

Le gouvernement doit-il établir un programme de bien-être social pour les multinationales nécessiteuses? Faut-il laisser à leur sort le personnel de ces compagnies défaillantes? Si le gouvernement devait intervenir, dans quelles conditions devrait être accordé le soutien financier de l'Etat, qu'il soit fédéral ou provincial?

■

L'industrie de l'automobile mérite la médaille d'or de la décennie pour ce qui est des gâchis économiques en Amérique du Nord. Jadis fier symbole de la suprématie industrielle des Etats-Unis, ce secteur accumule depuis deux ans les déboires techniques et financiers.

Pour la 35e fois cette année, General Motors rappelait cette semaine des véhicules en raison de complications mécaniques. Cette fois, la ceinture de sécurité de 1.3 million d'automobiles n'avait pas été fixée selon les normes. Il est probable qu'on rejoindra cette année le nombre de 10.7 millions de voitures rappelées en 1978 en raison de défectuosités techniques. A quoi servent les millions investis dans les services d'ingénierie de Detroit?

Côté financier, la performance n'est guère plus reluisante. Chrysler perd plus de $100 millions par mois. Ford enregistrera une perte d'un milliard de dollars sur le territoire nord-américain en 1979. Même en contrôlant la moitié du marché, GM est également touché. Une baisse de la production de 100,000 unités n'a pas empêché les concessionnaires de doubler leurs inventaires depuis le début de l'année. Au total, les ventes accusent un retard de 26% par rapport à l'an dernier.

Les premières victimes de ce marasme sont les travailleurs; les trois grands de l'auto ont mis à pied 134,500 employés jusqu'à maintenant. La plupart pour une période indéfinie.

Le simple bon sens montrait pourtant que l'automobile entrait dans une période trouble avec la hausse du prix du pétrole en 1973. A plusieurs reprises, Washington a prévenu les fabricants de l'importance de réduire la consommation d'essence à la norme de 27,5 milles au gallon pour 1985. La machine de Detroit ne pouvait freiner; les plans de marketing montraient d'autres belles années pour les grosses cylindrées. Européens et Japonais ont rapidement compris: ils contrôlent aujourd'hui le quart du marché nord-américain. Detroit ne bougeait que lentement. Dans un livre passionnant — « On a Clear Day you can see General Motors » —, un ex-vice-président raconte comment, de façon renversante, les décisions improvisées se prennent au sommet des tours de Detroit.

Aujourd'hui les gouvernements américains et canadiens se retrouvent avec les pots cassés. La faillite de Chrysler coûterait $2.75 milliards aux contribuables américains et entraînerait la perte de 100,000 emplois au cours des deux prochaines années. La compagnie demande $1.5 milliard de garanties à Washington. Au Canada, c'est le sort de 15,000 travailleurs et d'une bonne partie de Windsor en Ontario qui est dans la balance. Les banquiers de Chrysler ont déjà indiqué qu'ils ne voulaient plus mettre un sou dans l'affaire. Seuls les travailleurs semblent croire encore dans leur entreprise. Ils ont accepté de réduire de $207 millions les hausses salariales prévues. En retour, ils ont obtenu un fauteuil au conseil d'administration. C'est payer fort cher un brin de démocratie industrielle!

■

Dans ce contexte, il est peu probable que Chrysler survive à ses malheurs. Du moins en tant que géant de l'industrie de l'automobile. Le prix de l'énergie et la conjoncture vont modifier en permanence la géographie des transports. L'automobile ne reprendra plus la place qu'elle a occupée depuis 50 ans.

Faut-il envoyer encore un peu d'oxygène à sa filiale canadienne? Avant d'accorder le premier dollar, le ministre de l'Industrie et du Commerce devra mesurer sérieusement les chances de survie de Chrysler de chaque côté de la frontière. Il faut s'assurer que l'aide financière de l'Etat vise seulement à tirer l'entreprise d'une mauvaise passe. Autrement, c'est engloutir des millions dans un baril sans fond.

Il est difficile d'avoir beaucoup de sympathie pour une entreprise qui a toujours considéré le Canada — et encore plus le Québec — comme un simple marché ou au mieux, un réservoir de main-d'oeuvre pour les tâches d'assemblage. Evidemment la faillite de Chrysler porterait un coup dur à l'économie ontarienne, déjà assez mal en point. Mais il vaut peut-être mieux fermer le robinet maintenant que s'engager dans une agonie coûteuse et finalement inutile.

Si les experts du ministère arrivent à la conclusion que l'entreprise peut un jour reprendre la route de la rentabilité, M. de Cotret devra, avant de remettre le chèque à Chrysler Canada Ltd, demander certaines assurances. Il ne saurait être question d'accorder les deniers publics sans obtenir des garanties quant à leur utilisation. On devrait, par exemple, exiger le recyclage de l'usine de fabrication des moteurs huit cylindres. (C'est dans les usines de Windsor qu'on a refoulé la production pour toute l'Amérique du Nord des moteurs de 360 pouces cubes!) Ottawa devrait aussi demander que les autres créanciers fassent leur part dans l'opération. L'Etat doit obtenir le statut de créancier de premier rang. Un comité conjoint devrait revoir la politique d'investissements de la compagnie.

En aucun cas, il ne serait acceptable que l'Etat se contente d'émettre un chèque sans établir publiquement les motifs et les balises justifiant une telle intervention. Le déficit fédéral de $12 milliards ne permet pas de faire de la philanthropie industrielle à coup de $100 millions.

■

L'évolution de la situation économique et des erreurs grossières du management obligent le gouvernement à jouer un rôle nouveau: donner une dernière chance à certaines entreprises qui pourraient redevenir rentables. Cette entorse à notre système économique constitue un moindre mal par rapport aux conséquences sociales et financières d'un arrêt de production. Ceci montre encore une fois comment les décisions prises par les conseils d'administrations des entreprises « privées » ont des répercussions collectives très importantes. Il faudra un jour que notre démocratie tienne compte de ces réalités nouvelles.

Dans le cas de Chrysler, ce n'est qu'après un examen prudent que le gouvernement devra commencer à poser des gestes. Le sauvetage ne doit pas être fait à n'importe quel prix. Ottawa voudra profiter de l'occasion pour établir une politique claire en ce domaine. Car si le gouvernement central agit dans le cas de Chrysler, il devra considérer, avec les mêmes critères, le dossier ITT au Québec.

Michel NADEAU

Le chah doit être jugé

par Bertrand de la Grange

Pour résoudre un problème exceptionnel, il faut une solution exceptionnelle. Trois semaines après la spectaculaire prise d'otages dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, il est temps d'accepter l'idée que l'Iran ne cèdera pas sans contrepartie de la part de Washington. Or, qu'attendent les Iraniens, si ce n'est que les Etats-Unis acceptent de reconnaître qu'ils ont maintenu un criminel au pouvoir pendant 37 ans et que celui-ci doit être jugé pour ses crimes?

Est-ce trop demander? Oui, si on se réfère à la politique passée des Etats-Unis qui ont accueilli des dizaines de dictateurs déchus qu'ils avaient contribué à porter au pouvoir. Mais jamais un nouveau régime n'avait demandé avec autant de force de pouvoir juger un dirigeant renversé, comme on le voit aujourd'hui en Iran. Jamais non plus, même en temps de guerre, un pays n'avait osé enfreindre les règles internationales qui stipulent l'inviolabilité des ambassades et l'immunité des diplomates.

L'opinion publique internationale n'a évidemment retenu que cet aspect de la guerre que se livrent Téhéran et Washington. C'est pourquoi il n'a pas été trop difficile pour les Etats-Unis d'obtenir l'appui du monde entier, y compris de l'Union soviétique qui a accepté, dans ses émissions de radio destinées à l'Iran, de lancer des appels en faveur de la libération des otages. Les ambassades soviétiques pourraient en effet également être l'objet d'attaques de la part de certains pays musulmans qui reprochent notamment à Moscou son intervention en Afghanistan. La Libye, qui avait approuvé la prise d'otages dans un premier temps, vient à son tour de demander leur libération.

Sans que les Etats-Unis ait eu à céder sur un seul point, 18 otages (dont 13 Américains) ont été libérés. Pour les autres, l'ayatollah Khomeiny se mettrait lui-même dans une situation très difficile s'il demandait aux étudiants de les relâcher. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il serait écouté. N'a-t-il pas reconnu lui-même qu'il ne contrôlait pas « ces jeunes (qui) ont perdu leurs frères, leurs pères » à l'époque où le chah exerçait son impitoyable dictature?

Pour tenter de faire plier les Iraniens, Washington a utilisé tous les moyens de pression possibles sans aller jusqu'à l'intervention militaire. Aujourd'hui, on n'écarte même plus une opération armée et d'importantes unités aéronavales convergent vers le Golfe persique. Si, comme on peut s'y attendre, l'intimidation produit les effets inverses de ceux escomptés et si les otages sont jugés pour espionnage, les Etats-Unis exerceront inévitablement des représailles et pourraient occuper militairement une partie du territoire iranien, probablement la zone de production pétrolière afin d'en protéger les installations.

L'Occident pourra alors difficilement condamner une opération dont l'objectif serait de garantir son approvisionnement en pétrole. Quant à l'Union soviétique, sa réaction est imprévisible, même si on sait déjà qu'elle sera très hostile à une intervention américaine.

La politique de la canonnière pourrait cependant faire place à une approche plus pacifique et moins risquée qui consisterait à accepter en partie l'unique exigence des Iraniens. Il reste bien sûr exclu d'extrader le chah qui, malgré les appels à la clémence contenus dans le Coran, serait voué à une mort certaine s'il était renvoyé dans son pays.

Par contre, la constitution d'un tribunal international spécial, comme l'a également proposé l'Iran, ne doit pas être écartée dans la mesure où il accorderait des garanties à l'accusé principal. On a cité à plusieurs reprises l'exemple du tribunal de Nuremberg qui avait jugé et condamné les criminels de guerre nazis. La cour internationale chargée de juger le chah pourrait être placée sous l'égide des Nations unies. Elle aurait le pouvoir de faire comparaître publiquement l'ancien dictateur mais elle ne pourrait pas le remettre à son pays d'origine pour faire appliquer un éventuel verdict.

Peut-être parviendrait-on ainsi à décourager quelques dictateurs en puissance et surtout leurs protecteurs qui devraient être condamnés avec force.

TÉMOIGNAGE

Pour surmonter la crise

La négociation dans les secteurs public et parapublic nous a une fois de plus plongés dans une crise sociale. D'autres situations graves peuvent encore se produire; et quelle que soit l'évolution immédiate de cette crise au moment où ceci est rendu public les personnes soussignées ont tenu à prendre position, au nom de l'intérêt public, au nom d'une démocratie fortement ébranlée, au nom du respect des personnes et des valeurs collectives qu'il nous faut à tout prix protéger au Québec. Elles demandent:

1) Que les services « dits » essentiels, notamment aux personnes dans les hôpitaux, soient assurés non pas comme un strict minimum, mais comme un droit fondamental et un service pleinement humain, et de telle sorte qu'il n'y ait pas multiplication d'otages.

Les déclarations à caractère technocratique et légaliste souvent faites dans ce secteur, ne suffisent pas à rassurer la population, et encore moins, les malades hospitalisés et ceux qui doivent attendre pour qu'on réponde à leurs besoins.

2) Que la volonté d'une négociation civilisée soit manifeste chez les parties en cause lors de semblables confrontations et qu'ils se prêtent mutuellement un minimum de bonne foi, pour franchir toute étape à venir avec un sens profond de l'intérêt collectif.

3) Que le respect de la loi et des institutions, politiques et syndicales notamment, ne soit pas sacrifié ou battu en brèches.

4) Que la crise actuelle passée, tous les moyens possibles soient mis en oeuvre pour corriger les excès que notre régime de négociation continue d'engendrer. Cette tâche constitue une priorité et une urgence pour tous ceux qui en sont responsables à des degrés divers et qui disposent des ressources et des compétences pouvant profiter à la collectivité. Cela pourrait signifier aussi, par exemple, qu'il y ait convocation à très court terme d'une commission d'étude spéciale vraiment publique qui recevrait les points de vues de tous ceux qui sont concernés et ferait également une évaluation comparée de notre régime avec celui d'autres sociétés semblables.

Il est clair que l'on risque de vivre une nouvelle crise à la prochaine négociation si, outre l'évolution dans la qualité des rapports entre les parties que tous souhaitent, les moyens d'améliorer le régime technique et légal des négociations ne sont pas pris immédiatement. Les signataires souhaitent que le plus grand nombre possible de citoyens, de groupes, d'organismes, presse le gouvernement et les autres responsables de s'attaquer à la tâche sans délai.

Gérard BERGERON, politicologue; Micheline CARRIER, journaliste; Maurice CHAMPAGNE-GILBERT, écrivain; Pierre DANSEREAU, biologiste; Yvon DESCHAMPS, artiste; Madeleine FERRON, écrivain; Sheila FINESTONE, présidente de la Fédération des femmes du Québec; Denis GERVAIS, agriculteur et mouvements sociaux; Lizette GERVAIS, animatrice; Solange GERVAIS, présidente de l'AFEAS; Maurice JOBIN, médecin; Andrée LACHAPELLE, comédienne; R.P. Georges-Henri LEVESQUE, o.p.; pasteur Claude de MESTRAL; Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, journaliste; Anne-Claire POIRIER, cinéaste-réalisatrice; Ghislaine PATRY-BUISSON, ex-présidente de la FFQ; Jean-Louis ROUX, homme de théâtre; Hubert de RAVINEL, service aux personnes âgées; Augustin ROY, médecin; Jean-Yves ROY, médecin; Charles TAYLOR, politicologue; Jean-Louis ROY, historien; Gilles VIGNEAULT, artiste.

BILLET

Le monstre abstrait

L'un des malaises les plus vivaces de l'heure, et qui tend à s'aggraver, est bien celui du ressentiment, de l'animosité qu'on peut aussi désigner sous le nom d'envie, cette envie qui appelle une revanche, au nom de ce concept abstrait qui a nom « égalité ».

Il n'est pas besoin de citer les situations de crise que nous traversons et qui dressent les hommes, les partis, les classes, les sexes, les uns contre les autres.

Jamais n'a tant proliféré l'esprit d'abstraction, qu'un philosophe dont j'oublie le nom regardait comme une transposition de l'impérialisme dans le monde mental.

A partir du moment où nous accordons artificiellement la prééminence à une certaine catégorie isolée de toutes les autres, nous sommes victimes de l'esprit d'abstraction. Nous tombons dans le travers de la réduction qui déprécie, se fondant sur le ressentiment, c'est-à-dire la passion, et qui correspond à une sorte d'attentat dirigé contre l'intégrité du réel.

A cause justement de cet envers passionnel de l'esprit d'abstratrion, il devient possible de le ranger parmi les facteurs d'antagonisme les plus terribles qui soient. A partir du moment où soit l'Etat, soit le mouvement ouvrier, ou encore la secte religieuse, prétend obtenir de moi que je m'engage dans un geste belliciste contre d'autres êtres que je dois par conséquent être prêt à abattre, il est de toute nécessité que je perde conscience de la réalité individuelle de l'être que je puis être amené à éliminer. Pour le transformer en tête de Turc, il est indispensable de le convertir en abstraction: ce sera LE communiste, LE fasciste, LE bourgeois, LE sexiste.

La masse est le plus significatif des exemples qui soit de l'abstraction « réalisée », parce que celle-ci devient force, puissance. Le concret est continuellement à conquérir. Ce qui existe préalablement, c'est une sorte de confusion innombrable et innommée ou des abstractions non élaborées semblables à de la glu.

Il n'y a pas et il ne peut y avoir de fraternité dans l'abstraction. Ce fut l'erreur de bien des révolutions de s'être laissées prendre à l'utopie primaire d'une société égalitaire.

Il faut donc savoir reconnaître que l'égalité porte sur de l'abstrait, et que ce ne sont pas les hommes qui sont égaux, à moins qu'on ne réussissent à les identifier à des triangles ou à des trapèzes. Ce qui est égal, ce sont non des êtres, mais des droits et des devoirs que les êtres humains sont tenus de se reconnaître les uns aux autres, à défaut de quoi, c'est le chaos, c'est la tyrannie avec toutes ses répugnantes conséquences: la primauté du plus vil sur le plus noble.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Que le droit de grève soit retiré*

(Lettre adressée à M. René Lévesque premier ministre du Québec).

La gravité de la situation dans le secteur public et parapublic nous oblige à prendre de nouveau position en regard du mode actuel de négociation et des procédures établies pour conclure des conventions collectives surtout dans les services d'intérêt public.

Dans un premier temps nous appuyons le gouvernement et la loi 62 et nous lui demandons de la faire respecter.

Dans un deuxième temps nous demandons:

Qu'une réforme en profondeur des relations du travail et du droit de grève dans le secteur public soit entreprise dans les plus brefs délais; que soit créé un organisme paritaire et permanent pouvant faire appel aux spécialistes des relations du travail d'après des données économiques uniformes et une évaluation régulière des conditions touchant tous les aspects des relations entre l'Etat et ses employés;

que dans l'hypothèse où les négociations ne permettraient pas d'arriver à la signature d'une convention collective, dans les délais prévus au Code du travail, les parties soient soumises trente jours avant l'expiration de la convention en vigueur, à un arbitrage exécutoire, afin de ne pas interrompre les services;

que pour le bien de la jeunesse, des malades et de la population en général la grève soit interdite par la loi dans le secteur de l'enseignement, des affaires sociales et autres services essentiels.

Nous croyons qu'en agissant de la sorte, le gouvernement pourra assurer la paix sociale et la crédibilité du syndicalisme qui perd de plus en plus la confiance du public et ne joue plus dans plusieurs secteurs le rôle positif qui doit être le sien.

Adeline MATHIEU,
présidente
pour le Conseil provincial
de l'Association des Parents
catholiques du Québec
Montréal, 20 novembre

■ *Avec Ryan, on risque trop !*

Claude Ryan est sensé dévoiler, sous peu, les propositions constitutionnelles du Parti libéral du Québec.

Il y a lieu de croire que ces propositions, si elles constituent une solution susceptible de satisfaire le minimum des revendications traditionnelles du Québec et ainsi entraîner l'appui d'une majorité des Québécois, ressembleront pas mal aux recommandations du rapport de la Commission Pepin-Robarts. Ce rapport, on s'en souviendra, fut favorablement accueilli par le chef du PLQ, le qualifiant de « document lucide, ouvert et courageux », et aussi par l'ensemble de la population du Québec.

La réaction du Canada anglais, on s'en souviendra également, fut autrement moins favorable, cette réaction allant du « document absolument affreux » du sénateur Eugene Forsey, au « un document naïf » du sénateur libéral David Croll, et au « ce fut une erreur » de Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Et passons sous silence la réaction d'un James Richardson, laquelle, pour prévisible qu'elle était, ne réflétait pas moins, qu'on veuille bien l'admettre ou non, l'opinion d'un segment non négligeable de la population anglo-canadienne.

Ces réactions négatives du Canada anglais augurent plutôt mal pour l'avenir, surtout quand l'on connait le désir profond de changement qui anime la grande majorité des Québécois, tel qu'il appert du sondage CROP fait pour le compte du gouvernement du Québec et rendu public en septembre dernier. Elles permettent, par contre, de prévoir ce que sera, selon toute probabilité, l'attitude du Canada anglais devant les propositions constitutionnelles de Claude Ryan.

Ou bien celles-ci ne seront qu'un replâtrage superficiel du statu quo, et alors le Canada anglais les accueillera favorablement. Mais on peut douter que les Québécois se contentent de si peu!

Ou bien celles-ci iront dans le sens d'une modification en profondeur du régime politique actuel au Canada, et alors le Canada anglais n'y consentira probablement jamais!

D'autant plus que dans le cas d'une négociation du Canada anglais avec Claude Ryan, ce dernier n'aurait, pour toute force de négociation, que le « non » qu'il sollicite auprès des Québécois, parfois même avec incohérence! C'est un « non » qu'il regretterait amèrement, puisque, très certainement, ce « non » amènerait un autre « non », venant cette fois-ci du Canada anglais. A 'cultiver' le « non », on risque fort d'en récolter des « non », même si toutes les raisons militent pour n'en plus vouloir. Claude Ryan ne semble pas accorder une grande attention à un tel risque.

Il faut donc espérer que les Québécois qui rejettent en nette majorité le statu quo, seront mieux avisés et refuseront de s'engager dans une voie aussi risquée que celle du « non »!

Pour ma part, je n'ai nullement le goût de ce genre de risque. C'est pourquoi je voterai « oui » au référendum!

Georges LESSARD
Hull, 18 novembre

■ *Une innovation intéressante*

Depuis quelque temps, le coin supérieur droit de la page six du DEVOIR a perdu beaucoup d'intérêt. L'absence des *Joyeux Rassemblés* de Gaboury et Brodeur nous prive d'une vision humoristique de notre vie politique en effervescence. LE DEVOIR innovait en publiant une BD quotidienne ayant spécifiquement comme sujet la politique québécoise. Pourquoi sur une si bonne lancée a-t-on baîllonné les *Joyeux rassemblés?* Est-ce par crainte de futurs événements politiques que vous avez pris cette décision?

Pierre GENDRON,
Chicoutimi, 14 novembre

■ *L'establishment syndical à l'oeuvre*

Il y a quelques années les syndicats jouaient leur rôle qui est celui de défendre le bien-être des travailleurs. Aujourd'hui la Centrale des syndicats nationaux et la Centrale des enseignants du Québec veulent renverser le gouvernement quel qu'il soit et s'approprier le pouvoir. Elles mobilisent leurs troupes sur de fausses représentations et manipulent leurs membres pour obtenir ce qu'elles désirent.

Ce qu'elles veulent c'est démontrer qu'elles sont les plus fortes et cela au détriment de leurs membres. Au lieu de s'attaquer au vrai problème, celui de l'inflation, et proposer à leurs membres des moyens de la contrer elles préfèrent organiser la grève sachant très bien que pour tous les travailleurs c'est une perte monétaire quelque soit le pourcentage qu'elle pourra obtenir par la suite.

Elles sont contre le sysème actuel mais elles font tout pour garder les gens dans ce même système. La C.S.N. dit « A bas les riches et les capitalistes! » mais elle exige en même temps pour ses syndiqués le même genre de vie bête qu'elle reproche à ces mêmes riches et ces mêmes capitalistes. Elle n'essaie pas de favoriser les mouvements coopératifs, les associations de consommateurs ou les entreprises autogérées. C'est le gouvernement qui donne des subventions à ces mêmes entreprises, ce n'est pas le syndicat riche à millions qui les aide. Ces mêmes syndicats à idéologie communiste, marxiste, léniniste et j'en passe, n'applique pas dans la vie ses principes. Ils sont devenus un instrument collectif tellement gros qu'ils ont perdu de vue le respect de l'individu et des objectifs qu'il poursuit un par un.

Les syndicats appuient également la publicité qui fait croire aux travailleurs que pour être heureux il faut consommer en abondance des biens matériels et forcent ces mêmes travailleurs à emprunter à des taux exorbitants pour se procurer ces biens et contribuer à l'inflation. Leur rôle est de protéger le travailleur dans son milieu de travail mais ils pourraient l'élargir en mobilisant leurs membres pour exiger des aliments sains à des coûts plus bas, de l'air et de l'eau purs, des espaces verts pour leurs enfants, de l'énergie renouvelable, etc. Mais non, la qualité de la vie, cela ne les concerne pas. Ce qui les intéresse, eux aussi, quoi qu'ils en disent, c'est les gros sous.

Louise RANGER
Université de Montréal
Montréal 15 novembre

■ *Un choix pour l'avenir*

Depuis la défaite du PQ aux dernières élections partielles, on dit parfois que c'est la fin du PQ. Je n'en crois rien! On a fait peur aux gens en leur disant que l'indépendance isolerait les Québécois, qui auraient alors beaucoup de peine à survivre.

Jetons un coup d'oeil sur l'histoire de la Belgique et de la Hollande, de la Suède et de Norvège. Ces pays étaient autrefois réunis, et se sont séparés, parfois par les armes. Et aujourd'hui, ces 4 pays vivent très bien et font commerce entre eux, et sont prospères. Et chacun d'eux a une population à peu près égale à celle du Québec.

Comme eux, nous avons tout ce qu'il faut pour vivre et nous développer, comme le souligne si bien le livre blanc, quoi qu'on en dise!

D'ailleurs, un fédéralisme « renouvelé » nous donnera-t-il plus que des petits « privilèges » comme la monnaie bilingue et les timbres postes bilingues, qui nous ont demandé tant de luttes. Ce fédéralisme renouvelé nous accordera peut-être quelques autres « privilèges », mais il ne nous donnera pas toute la liberté dont nous avons besoin pour nous développer dans le sens de nos traditions et de notre culture, et nous obligera à recommencer la lutte pour une indépendance que nous devrons avoir, tôt ou tard.

Mieux vaut donc le faire aujourd'hui, sinon combien faudra-t-il encore d'années avant d'arriver à cette indépendance qui nous est de plus en plus nécessaire si nous voulons réellement être nous-mêmes?

Les deux articles de M. Jean-Paul L'Allier parus dans LE DEVOIR ces jours derniers, nous invitent à penser à l'avenir avant de répondre par un OUI ou un NON. Le référendum n'est pas une élection: c'est un choix pour l'avenir du Québec. A nous de faire ce choix définitif, et d'être définitivement nous-mêmes!

Henri GUERTIN
Oka, 16 novembre

■ *A la démocratie*

Comme le chant des oiseaux, la première neige, la feuille qui tombe ou le ruisseau qui coule... comme le café du matin... on la boit d'un trait. Quoi de plus normal, elle nous est acquise sans revers ni détour n'est-ce pas? Pourtant ce matin, peste soit des gauchistes roublards, devant mon p'tit café, songeant à demain je ferme les yeux et la salue bien haut.

Si dans quelques mois mon choix n'est pas celui de la majorité, déçu et brisé, je sourirai quand même. Car cette belle grande Dame qu'est la démocratie sera à mes côtés pour panser mes plaies.

« Nos démocraties occidentales sont encore les sociétés les plus civilisées et les plus humaines de la planète. Mais personne ne semble s'en rendre compte, ni avoir la force de le crier bien haut » écrivait avec justesse Gunther Grass.

Mon café se refroidit, qu'importe... son arôme a rempli ma maison.

Pierre ROSATO
Montréal, 14 novembre

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

■ *Un espace mieux employé*

Merci au DEVOIR d'avoir trouvé meilleur usage pour l'espace réservé depuis déjà trop longtemps aux Joyeux Rassemblés.

Les « mordus » d'humour gras et terne pourront toujours se consoler en lisant le Journal des Débats.

Guy NOLIN
Montréal, 13 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. A l'étranger: $70 par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Aveins ta jarnigoine *

LE succès d'Antonine Maillet arrive à point. Notre attention sera plus que jamais attiré vers une oeuvre qui en elle-même constitue un excellent remède contre les maux de notre société. Si une grève est terminée, la blessure n'est pas fermée. Il vaut mieux commencer tout de suite le traitement préventif en nous souvenant que l'âpreté inconditionnelle au gain n'est pas surtout l'affaire de ceux qui aspirent à gagner $265 par semaine.

Il faut, disait Chamfort, grand sceptique du XVIIIe siècle, que « le coeur se brise ou se bronze ». La tragédie de nos hôpitaux est un problème de coeurs bronzés. Nous avons tous vu à la télévision ce paraplégique sortant du Palais de justice sur une civière. Cette atrocité se doublait d'une aberration: on en était réduit à recourir à une injonction pour faire respecter une loi déjà spéciale. Qu'est-ce donc que cette justice à la troisième puissance?

Personne ne pouvait se dire ignorant. En plus de ce que nous montraient et nous racontaient les médias, nous avions tous entendu parler d'un parent, d'un voisin ou d'un ami ayant eu à souffrir d'un arrêt de travail. Pour qu'en dépit de tout cela tant de nos hôpitaux soient demeurés paralysés, il fallait qu'il y ait beaucoup de bronze dans l'air. Comment dépolluer cette atmosphère?

La justice ne suffit pas. La révolution ne suffirait pas non plus: on sait comment les Soviétiques administrent leurs hôpitaux psychiatriques. Il reste l'amour et le grand art, deux choses qui brisent les coeurs pour en faire jaillir l'humanité. Il faut employer l'expression le grand art car, dans ce qu'on appelle l'art, il y a surtout des constructions recherchées qui exictent l'intellect à la manière d'un jeu, la sensibilité à la manière d'un paysage exotique. Il n'y a rien, ou presque rien qui rende l'homme meilleur. La critique officielle se charge d'ailleurs de ridiculiser la thèse selon laquelle... le sens de l'art est d'émouvoir pour nourrir. On appelle cela, avec dédain, de la morale. Sous le prétexte fondé que l'artiste n'a pas d'ordres à recevoir des églises, on en est venu à penser qu'il peut sans risque se couper de la seule source d'inspiration parfaitement pure: l'amour des êtres et le désir d'ensoleiller leur vie par des oeuvres qui rachètent leurs crimes.

La *Reddition de Breda* de Velasquez est l'un des plus beaux tableaux qui soit. Or, de toute évidence, Velasquez a voulu racheter par cette oeuvre les crimes commis par ses compatriotes dans les Pays-Bas: toute la compassion du monde est rassemblée dans le regard et le geste du général espagnol qui, comme malgré lui, reçoit les clés de la ville vaincue. On est rendu meilleur de la même manière par des oeuvres comme le *Roi Lear* ou par un poème comme *Il n'y a pas d'amour heureux* d'Aragon.

Le grand art, faut-il le préciser, ne se réduit pas à la poésie difficile de Mallarmé ou à la musique de Varèse. Il peut être populaire; il l'est même presque toujours lorsque les prêtres de la culture ne le confisquent pas pour en faire de l'esthétisme.

Par de telles idées, on est tout naturellement déporté vers le pays de la Sagouine et de Pélagie. Déjà dans la Sagouine, l'essentiel était trouvé: on avait besoin d'entendre sur la misère humaine un discours qui ne soit ni vindicatif ni larmoyant, ni abstrait ni sensationnel, mais vrai, tout bonnement. Les oeuvres d'Antonine Maillet ont eu le même effet sur nous que celles de Soljenytsine sur le monde. Quant au langage dépaysant du pays, il est comme ces mottes de terre qu'on est heureux de broyer dans ses mains après avoir caressé du mauvais papier durant tout un hiver.

Ce parler est un défi à l'écriture et à la lecture. C'est pourquoi il nous plaît tant à nous, et encore plus peut-être aux Européens, qui ont de très vieux comptes à régler avec la culture livresque. « Encore un siècle de lecteurs, disait Nietzsche, et l'esprit sera gâté à jamais. » C'était il y a un siècle. Antonine Maillet ressuscite le monde des conteurs dans un livre qui ressemble plus à un conte ou à un film qu'à un livre proprement dit.

Pélagie-La-Charrette raconte le retour des déportés du grand Dérangement, mais si les « merde au Roi d'Angleterre » ponctuent toutes les étapes, ils ne sont pas des « delenda est Carthago ». Ces Leblanc, ces Girouard, ces Landry et ces Bastarache sont des « retournards », non des revanchards. Ils savent bien que leurs malheurs ont des causes plus lointaines que les caprices du roi d'Angleterre. C'aurait pu être le roi d'Espagne ou celui du Portugal. Il arrive que c'est celui d'Angleterre.

Voilà une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants « peuple étant un trop grand mot » qui n'ont pas attendu la terre promise pour laisser se tisser entre eux cette solidarité qui s'appelle aussi l'humanité. Pas une trace de ressentiment en eux. « Misérable à fendre l'âme, le vieux Bélonie ne perdait pas le fil de la vie qui se déroulait devant lui. ».

Mais pourquoi sont-ils revenus? Quelles raisons pouvaient-ils avoir d'espérer que l'anglais se montrerait plus humain que vingt-cinq ans plus tôt? C'était de la folie. Folie qui fut imitée par ceux des nôtre qui, plus tard, se déportèrent vers les filatures de la Nouvelle-Angleterre, pour revenir ensuite vers le froid et la pauvreté.

60% des jeunes Français d'aujourd'hui ne sont pas prêts à mourir pour leur patrie. Antonine Maillet présentent à ces indifférents des Français d'une autre espèce, qui traversent un continent pour retrouver le fantôme d'une patrie. Rassemblée autour de ce fantôme, l'Acadie ambulante forme un groupe vivant et chaleureux, qui danse encore après avoir échangé son dernier violon contre un droit de passage sur un bac.

Et la Catoune peut s'occuper des enfants des autres sans se sentir ni humiliée ni exploitée. Le vieux Bélonie a droit à tous les égards, et Pélagie tient tout ce monde ensemble avec une autorité aimable et ferme, légitime donc.

Ne cherchons pas ailleurs pourquoi les films et les livres de ce genre fascinent tant les Occidentaux depuis quelques années. Certains diront qu'il s'agit là d'une nostalgie rétrograde, d'une fuite devant les défis de la contemporanéité. On pourrait s'arrêter à cette interprétation si seuls des peuples comme ceux de l'Acadie ou du Québec étaient en cause. Mais c'est l'ensemble du monde occidental qui est en cause. Force est de constater que nos sociétés se décomposent sous l'effet des richesses libératrices. N'ayant plus d'âme à protéger, elles perdent même le goût de défendre leur territoire et leurs institutions. Qu'est-ce que l'âme d'un peuple? Pour Antonine Maillet c'est un feu de souvenirs qui parcourt une lignée pour permettre aux vivants d'échapper à l'instant qui obsède. Par là est évoquée cette conscience verticale, réintroduite par l'écologie et dont nous aurons besoin pour conserver un monde habitable pour nos descendants.

Si la mentalité ancienne nous fascine, c'est sans doute aussi parce qu'un instinct nous avertit enfin que la surabondance a des limites et que nous nous condamnons à traverser la rareté dans la terreur si nous n'apprenons pas à la vivre dans la solidarité. Tel est sans doute le sens profond des grands dérangements d'appartenance qui se dessinent partout dans le monde occidental et même au-delà.

* *Aveindre, verbe employé par Antonine Maillet dans le sens de sortir et que le Littré définit ainsi "Aller prendre un objet pour l'apporter à celui qui le demande".*

Kissinger, Nixon et le pique-nique morbide

par **Monique Branon**

William Shawcross, **Sideshow, une tragédie sans importance,** Ballard-France Adel éditeurs, Paris, 1979 (Traduction de Sideshow: Kissinger, Nixon and the Destruction of Cambodia, Simon and Schster, NY).

HENRY Kissinger, dont les Mémoires à la Maison-Blanche viennent de sortir à Paris, s'était plaint de cette « loi terrible », aux Etats-Unis, qui vous interdit de vous présenter à la première magistrature de l'Etat si vous n'êtes pas né en Amérique. Et l'ex-secrétaire d'Etat de Nixon, le superman de la realpolitik dont on connaît l'humour sarscastique d'ajouter: « mais aucune loi ne vous interdit d'en être l'empereur ». Nixon aussi rêvait d'empires et les délires de ces deux faucons, dont l'un était le président des Etats-Unis, aboutirent à la destruction du Cambodge.

Une tragédie sans importance, de William Shawcross révèle sous la forme d'une enquête minutieuse, d'interviews et d'événements apparemment sans importance, le canevas sur lequel devait inéluctablement se dessiner le bombardement, puis la décimation d'un peuple. La destruction du Cambodge — Kissinger accorde à ces événements deux pages seulement dans ses Mémoires — fut décidée et planifiée, non pas après la destitution de Sihanouk en 1970, comme devaient l'affirmer plus tard Nixon et Kissinger, mais au début de leur administration, lorsqu'ils décidèrent que l'Amérique pratiquerait à l'encontre du Vietnam une une politique à « deux poids, deux mesures ». C'est dans la solitude glaciale de leur intelligence que Kissinger-Bismarck, et Nixon « l'homme fou », de son propre aveu, assassinèrent le Cambodge. Nixon, dont on est obligé de reconnaître l'esprit malade, aimait à dire aux rares personnes qui partageaient le secret de son bureau: « La possibilité d'un comportement américain irrationnel est essentielle aux relations soviéto-américaines. (...)

J'appelle cette tactique la théorie de l'homme fou (The Madman Theory). Je veux que les Nord-Vietnamiens croient que j'en suis arrivé à pouvoir faire n'importe quoi pour arrêter cette guerre. Faisons circuler le mot suivant: « Pour l'amour du ciel, vous savez que Nixon est obsédé par le communisme. On ne peut le retenir quand il est en colère, et il a le doigt sur le bouton nucléaire ». De cette manière, Ho Chi Minh en personne sera à Paris dans deux jours pour mendier la paix ».

« Si j'avais écrit un livre analogue sur quelque politicien britannique, devait nous confier William Shawcross, j'aurais certainement été jeté en prison. La Constitution américaine garantit le libre accès aux sources d'information dans son Freedom of Information Act. J'ai pu examiner des documents « confidentiels » ou « top secret » ou « à ne pas laisser tomber en des mains étrangères ». Ces documents ont constitué une partie des preuves dont j'avais besoin, d'autres ayant été fournies par mes interviews et des enquêtes.

Kissinger et Nixon décidèrent de bombarder le Cambodge pour une seule raison: prouver au monde et à la Chine en particulier, où Kissinger s'était rendu secrètement, que l'oncle Sam était toujours un partenaire puissant avec lequel il fallait compter, malgré son départ forcé de l'Asie du sud-est. Qu'il avait plusieurs tours dans son sac, dont l'un fit pleuvoir 257,465 tonnes de bombes sur le Cambodge. Pendant toute la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis n'avaient jeté que 160,000 tonnes de bombes sur le Japon. L'ensemble des opérations de bombardement du Cambodge portait un nom de code, MENU. Ses développements successifs: petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner, dessert et souper.

Le pique-nique morbide que tout le monde ignorait aux Etats-Unis, fut décidé et mené dans le secret le plus total. Seuls quelques membres du Congrès, sympathisants de Nixon, furent mis au courant. Ils n'étaient pas dangereux et ne jouissaient d'aucun pouvoir constitutionnel. Afin que le Pentagone et ses ordinateurs ne connussent pas l'existence de MENU, Nixon s'arrangea avec quelques zélés ouvriers — que devait démasquer l'affaire du Watergate, dont Shawcross fut l'un des investigateurs — pour créer un système de double information qui rendrait impossible sinon fort compliqué, le repérage électronique et le calendrier réel des différentes phases de la danse macabre. Arthur M. Schlesinger, historien éminent qui servit dans l'administration Kennedy, a fait remarquer que les vues de Nixon sur la guerre ressemblaient à celles de Romains: « Il n'est point d'endroit sur la terre où les intérêts ne sont pas en danger, ou susceptibles d'être attaqués. Si ces intérêts ne sont pas romains, ils sont ceux des alliés des Romains; et si Rome n'a pas d'alliés, nous les inventerons ».

William Shawcross affirme que c'est exactement ce qui est arrivé au Cambodge. Les soldats américains s'employèrent à détruire les forêts, les plantations de caoutchouc et les villages afin de montrer au monde que le géant s'entraînait pour la confrontation finale. Dans ses Mémoires, Kissinger ne mentionne pas ces événements. Nixon, pour sa part, se réclame de sa responsabilité de commandant-en-chef, et explique qu'il s'est comporté tout comme Kennedy lors de la crise de la baie des Cochons, en ne consultant pas le Congrès. Quant à la politique des « deux poids, deux mesures », Shawcross rappelle que « pendant la guerre d'Algérie, les Etats-Unis avaient refusé à la France le droit d'attaquer un village tunisien où se cachaient des guerilleros algériens; en 1964, Adlai Stevenson condamna la Grande-Bretagne aux Nations unies pour avoir attaqué une ville yéménite d'où partaient des insurges vers Aden, et Israël a été maintes fois critiqué, il l'est toujours, pour poursuivre l'ennemi au-delà de ses frontières ».

Les critiques proclament que dans *Sideshow, une tragédie sans importance*, Shawcross a réussi à démasquer le côté sombre de Kissinger. Kissinger, lui, qualifie le livre de Shawcross « d'obscène ». Il est nécessaire aujourd'hui de lire cet ouvrage significatif et bouleversant sur l'une des tragédies du vingtième siècle. Kissinger n'a jamais accepté de recevoir Shawcross au moment où celui-ci écrivait son livre, mais il n'a pas hésité à changer le chapitre de ses *Mémoires* où il parle du Cambodge, après la parution du livre de Shawcross. Daniel Monihan dont on connaît le bouillant franc-parler raconte qu'un jour, Helmut Sonnefeldt, l'un des principaux collaborateurs de Kissinger lui avait dit: « Henry ne ment pas parce qu'il est de son intérêt de le faire, il ment parce que c'est dans sa nature. »

Lors que nous avons demandé à William Shawcross, en conclusion, de décrire brièvement le caractère du tandem Nixon-Kissinger, il a répondu: « Nixon est un vieux vicieux, un homme superficiel. Kissinger est un cynique qui méprise la vie humaine. Il était mauvais dans ses relations avec autrui, sans aucun respect pour l'individu. Il a été mauvais comme homme d'Etat »

TRAVAILLEZ-VOUS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL?

SONGEZ-VOUS À OEUVRER DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT?

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DU:

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à TEMPS COMPLET (septembre à juin) et à TEMPS PARTIEL (septembre-décembre, janvier-avril, mai-août)
— mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération internationale

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT
Institut de Coopération internationale
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910/2340

Jules Verne et les Patriotes

Bruno-André Lahalle, **Jules Verne et le Québec (1837-1889),** Famille-Sans-Nom, Éditions Naaman, Sherbrooke, 1979, 188 pages.

par **Jean-Marie Balard**

« Les Anglais n'ont jamais su s'adjoindre les peuples qu'ils ont soumis, ils ne savent que les détruire ».

Famille-Sans-Nom
Jules Verne, 1889

JULES Verne, romancier de la deuxième moitié du XIX siècle, s'est rendu célèbre grâce à la publication de ses romans fantastiques dont le succès rapide est encore une réalité.

Mais malgré sa célébrité posthume, il reste fort mal connu; c'est là un des points majeurs de l'étude que vient de publier Bruno-André Lahalle, aux éditions Naaman: *Jules Verne et le Québec*. Car le Québec intéressa Jules Verne, au même titre que les grandes nations du monde d'alors, décors, géographiques de ses aventures.

Plus intéressant encore est de constater la place de ce Québec vernien dans la chronologie de l'histoire de la littérature de l'époque:

« Mais plus encore est-il remarquable, dans une France qui ne devait redécouvrir le Québec qu'en 1967, de voir un homme, à la fin du siècle dernier, consacrer à la Nouvelle-France, vingt ans avant Louis Hémon, un roman resté méconnu à tout autre qu'aux abonnés du « Magasin d'éducation et de récréation » (revue pour la jeunesse dans laquelle parurent toutes les oeuvres de Jules Verne).

Jules Verne publia *Famille-Sans-Nom* en 1889. Ce roman reste d'ailleurs très peu connu puisque ce n'est qu'en 1970 que Réédition-Québec rendit l'ouvrage accessible au public « en peu d'exemplaires toutefois, et uniquement au Canada. *Famille-Sans-Nom* ne figure pas en effet au catalogue du Livre de Poche », constate Lahalle...

Ce récit de Jules Verne, le seul roman historique de toute son oeuvre, a pour cadre le Québec de 1837. L'écrivain y raconte la vie de Jean-Sans-Nom dans l'action glorieuse mais tragique des Patriotes de Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Eustache.

Bruno-André Lahalle juge fort minces les documents que Jules Verne utilisa pour son récit: « Jules Verne ne possède comme source que Réveillaud Carrier, Russell et Garneau dont la valeur documentaire est réduite... »

La recherche de Bruno-André Lahalle est très sérieusement documentée. En effet, l'auteur, en plus d'avoir relu entièrement tous les romans de l'écrivain, a épluché systématiquement tout ce que l'on a écrit à ce jour à son sujet. A partir de là, il a lui-même réétudié toute la correspondance entre Jules Verne et ses éditeurs, Hetzel père et fils, déposée à la Bibliothèque Nationale de Paris. Enfin, il a complété sa documentation par des manuscrits inédits obtenus de monsieur Yves Guillon, petit neveu du romancier.

L'étude est donc solide et fiable. Le texte se lit aisément car Lahalle tout spécialiste qu'il soit, a su nous livrer anecdotes et analyses dans les termes simples d'une langue impeccable. A vrai dire, les deux premières parties de la recherche, biographie et histoire, tiennent presque du récit. Seule, la dernière partie, l'analyse du texte de *Famille-Sans-Nom*, est moins immédiate, plus à cause du sujet déjà spécialisé que du vocabulaire resté très abordable. L'étudiant de fin de

Voir page 6: Jules Verne

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL

PÉRIODE DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Le ministère de l'industrie, du Commerce et du Tourisme informe les propriétaires et les gérants de magasin de **vente au détail** que les heures d'ouverture pour la période des fêtes sont les suivantes:

AVANT NOËL, du **11 décembre au 23 décembre** inclusivement.	Les heures d'ouverture sont **de 8 h 30 à 21 h 00.**
Le dimanche **9 décembre** et les **16, 23 et 30 décembre 1979:**	Aucun client ne doit être dans un établissement commercial.
Le mardi **25 décembre 1979** et le mardi **1er janvier 1980:**	Aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial.
Le mercredi **26 décembre 1979** et le mercredi **2 janvier 1980:**	Aucun client ne doit être admis avant **13h00** ni après **18 h 00.**
Le lundi **24 décembre 1979** et le lundi **31 décembre 1979:**	Aucun client ne doit être admis après **18 h 00.**
Les autres jours:	Aucun client ne doit être admis avant **8 h 30** du lundi au samedi inclusivement, ni après **18 h 00** le lundi, le mardi et le mercredi, ni après **21 h 00** le jeudi et le vendredi, ni après **17 h 00** le samedi.

La Direction du Commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à $1,000 pour tout établissement commercial de **vente au détail** qui admettra des clients avant ou après les heures prescrites par la Loi ou durant les jours fériés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

873-5564 à Montréal
643-5045 à Québec

Joignez-vous à



La campagne du référendum a commencé!

Ce référendum est à NOUS et non au gouvernement.
La population a le droit de CHOISIR l'option constitutionnelle qu'elle préfère.

Joignez-vous à La 3e option:
Une réforme majeure en faveur de l'AUTONOMIE du Québec dans ses compétences et d'une véritable CONFÉDÉRATION CANADIENNE

FORMULE D'ADHÉSION

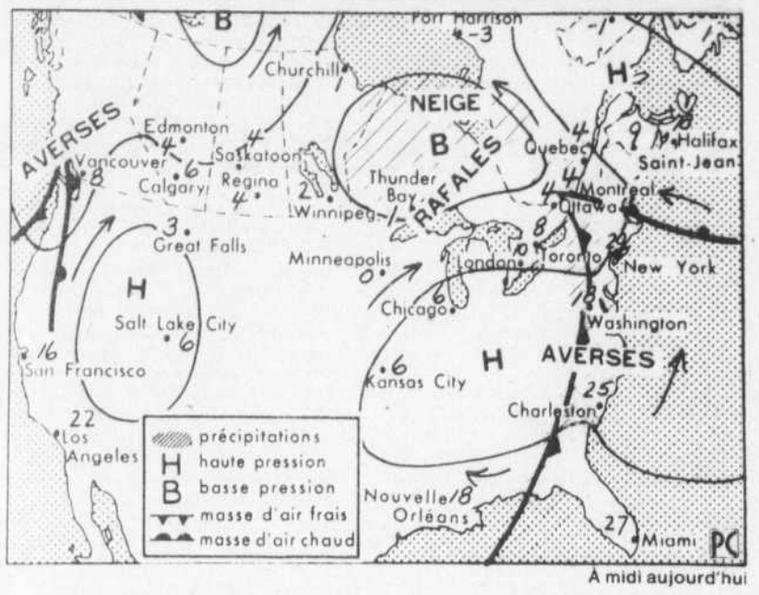
COMITÉ NATIONAL DES QUÉBÉCOIS POUR UNE VÉRITABLE CONFÉDÉRATION (3e OPTION)

M. (Mme) (Mlle) .....
Adresse .....
Comté .....
Signature Date
Contribution financière Téléphone .....
(Si possible) Âge .....
$ ..... Profession .....

Retournez à: COMITÉ 3e OPTION
Succursale Beaubien
C.P. 485, Montréal H2G 3E2

Tél.: Montréal: 374-5000 Québec: 418-643-3813

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux et brumeux, pluie ou bruine passagère se changeant graduellement en neige intermittente en soirée. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec averses. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie, Québec: nuageux avec quelques averses. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Estrie-Beauce: nuageux avec quelques averses. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Lac-St-Jean: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum 7. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Saguenay: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum 7. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

■

Gaspé: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

■

Baie-Comeau: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum 4. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

■

Sept-Îles: nuageux avec pluie ou bruine intermittente. Maximum 4. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosci: nuageux avec neige intermittente se changeant en pluie ou bruine passagère en soirée. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: nuageux et averses.

Bill Bennett remanie de fond en comble son conseil des ministres

par Daniel Raunet

VICTORIA — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, vient de remanier de fond en comble son cabinet.

Avec trois nouvelles têtes, deux nouveaux ministères et 11 portefeuilles (sur un total de 18) qui avait caractérisé les changements qu'il avait effectués au lendemain de sa réélection difficile de mai dernier, ce remaniement revêt deux caractéristiques principales: l'octroi de places de choix à diverses personnalités d'origine libérale et le refus de prendre note des critiques souvent virulentes dont son gouvernement est l'objet depuis quelques mois, en particulier en ce qui concerne le scandale du « Lettergate ».

Négligeant le député Peter Hyndman, brillante personnalité étroitement liée à l'organisation conservatrice fédérale, M. Bennett a choisi pour ministre du Travail un député de l'arrière-banc, M. Jack Heinrich, un avocat de Prince George qui a été dans le passé percepteur de fonds pour le Parti libéral dans sa région. M. Heinrich remplace un autre transfuge du Parti libéral, M. Allan Williams, qui est élevé aux fonctions de procureur général. Mais c'est surtout la nomination de M. Garde Gardom au nouveau portefeuille des Relations intergouvernementales qui attire les regards, puisque l'ex-procureur général, également un ancien libéral, se voit confié officiellement « la coordination et le développement de l'ensemble des politiques du gouvernement ». M. Gardom hérite en outre du dossier constitutionnel et des relations fédérales-provinciales et pour marquer la nouvelle importance apportée à ces questions, la province ouvrira pour la première fois une mission permanente à Ottawa, la « Maison de la Colombie-Britannique ». Enfin, un autre pilier de la « mafia libérale », M. Pat McGeer, abandonne le ministère de l'Education pour se consacrer, au sein d'un nouveau ministère taillé sur mesure à ses préoccupations favorites: les Universités, la technologie et les communications. M. Bennett vient de couper court ainsi à la formation d'une « troisième force » libérale. Les éléments conservateurs devront se contenter de la nomination de l'ancien maire d'Oak Bay M. Brian Smith, à l'Education. Parmi les autres changements, notons que M. Evan Wolfe passe des Finances au secrétariat de la province, M. Robert McClelland de la Santé à l'Énergie, M. Hugh Curtis aux Finances et M. Rafe Mair de l'Environnement à la Santé. M. Mair, qui était partisan d'une réforme de la loi protégeant le patrimoine agricole de la province qui aurait éliminé les abus de la procédure d'appel auprès du cabinet, se voit donc retirer ce dossier tandis que le futur de la Commission des terres agricoles, qui passe sous l'autorité du nouveau ministère de l'Agriculture M. Jim Hewitt, demeure incertain.

Ce refus de trancher l'une des plus importantes controverses de cet automne, la sape du système de protection du territoire agricole, retrouve dans le mutisme total que le premier ministre Bennett oppose aux questions qu'ont soulevées le scandale du « Lettergate ». Mme Grace McCarthy conserve en effet son poste de vice-premier ministre malgré les responsabilités de ses subordonnés dans cette affaire. L'importance du remaniement effectué par M. Bennett n'empêcheront pas cependant les rumeurs du Lettergate de continuer à hanter les couloirs de l'Assemblée législative de Victoria. On se rappelle que l'affaire a pour origine la découverte par la presse d'une campagne de lettres de lecteurs aux journaux signées de faux noms, campagne orchestrée par des employés du caucus créditiste: M. Bennett avait pourtant tenté d'enterrer la question lors du congrès du parti le premier novembre, en plaçant les responsabilités à un niveau subalterne. Par la suite, les journalistes devaient apprendre qu'ils n'avaient plus le droit de s'adresser directement au personnel du caucus ou du bureau du premier ministre sans autorisation préalable. Le scandale n'en a pas moins suivi son cours. Ellen Mackay, recherchiste du caucus impliquée dans les « mauvais conseils » prodiques aux militants a refusé de démissionner comme on le lui demandait. Menaçant ses patrons de poursuites pour licenciement abusif, Mme Mackay affirme qu'elle n'a fait qu'agir sur ordre de ses supérieurs. Elle a donc conservé son emploi. Par contre, l'adjoint spécial du vice-premier ministre grâce McCarthy, M. George Lenko, a dû, lui, démissionner le 14 novembre à cause de ses responsabilités dans l'expédition de cassettes conseillant aux militants créditistes d'écrire de fausses lettres. Son nom s'ajoute à celui de Jack Kelly, exrecherchiste en chef du caucus, et Ron Greig, ex-adjoint du premier ministre, également démissionnaires.

Trois autres adjoints spéciaux, impliqués dans l'affaire, conservent pour l'instant le silence... et leur place. Il s'agit de MM Glen Mitchell, ancien directeur du personnel du caucus et adjoint du ministre des Universités, Dan Campbell, responsable des Affaires intergouvernementales dans le bureau du premier ministre et directeur de la campagne électorale créditiste en mai dernier, et Tony Tozer, chef de cabinet de M. Bennett et administrateur d'une caisse spéciale qui a servi à financier certaines des activités des acteurs du « Lettergate ». L'origine et la nature du compte en banque géré par M. Tozer demeure mystérieuse, et à Victoria, certains s'attendent à des révélations importantes à ce sujet. Quoi qu'il en soit, la GRC poursuit son enquête sur toute l'affaire.

Broadbent dénonce l'attitude des multinationales du pétrole

par Claude Papineau

TORONTO (PC) — Le Nouveau Parti démocratique se doit de bien mettre en lumière son objectif d'assurer la propriété canadienne des ressources au pays afin que cessent les politiques des gouvernements, qui, depuis plus de 100 ans, dilapident les richesses naturelles en échange d'emplois éphémères.

C'est ce qu'a affirmé hier à Toronto le leader du NPD, M. Ed Broadbent, à l'occasion du congrès d'orientation du parti, qui se continue jusqu'à dimanche.

« Notre objectif est d'assurer une forme de propriété et de contrôle qui soit à l'avantage de tous les Canadiens », a dit M. Broadbent, tout en dénonçant l'attitude des multinationales relativement au développement des ressources pétrolières au pays.

M. Broadbent a affirmé que les profits des multinationales du pétrole ont augmenté de 56% par rapport à l'an dernier, au cours des neuf premiers mois de 1979, ce qui représente, a-t-il dit, des profits de l'ordre de $1 milliard pour les opérations canadiennes de ces compagnies.

Et pourtant, chacune des multinationales les plus importantes réclame des garanties de profits à venir sur le pétrole et le gaz des régions pionnières, même après que la plus grande partie des coûts d'exploration a été payée par les contribuables, a-t-il lancé.

Un gouvernement néo-démocrate tiendrait tête aux multinationales en leur posant certaines conditions qu'elles devraient respecter pour exploiter les ressources canadiennes, a-t-il ajouté.

M. Broadbent a une fois de plus vivement dénoncé l'intention du gouvernement conservateur du premier ministre Joe Clark de se départir de la société fédérale Pétro-Canada.

Au lieu de policer les multinationales, les conservateurs s'entêtent à vendre Pétro-Canada, a dit M. Broadbent.

Il a par ailleurs accusé les conservateurs d'avoir trahi leurs engagements électoraux en ayant permis de nouvelles hausses des taux d'intérêt et en ayant négligé de ranimer l'économie, tant des points de vue de l'emploi que du coût de la vie.

M. Broadbent s'adressait au quelque 1,000 délégués néo-démocrates, qui sont réunis en congrès depuis jeudi.

Parmi les sujets à l'étude du congrès, on note plus particulièrement l'engagement de présenter avant le référendum une proposition détaillée de renouvellement constitutionnel, ainsi que la formulation d'une politique sur le développement de l'énergie nucléaire.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Macdonald

traite avec respect », constate-t-il. Il ne fait pas de doute que la loyauté de M. Macdonald l'avantage sur son adversaire dans les rangs libéraux.

Même si les amis de M. Turner rappellent volontiers que leur favori est « celui qui parle le mieux français », Macdonald, après deux ans à Toronto, s'exprime toujours avec autant d'aisance dans cette langue. On donnait à M. Macdonald un autre handicap: le souci qu'il se faisait de la santé de son épouse. Elle semble maintenant tellement bien rétablie qu'elle a repris un travail chez Greenshields, et M. Macdonald confirme qu'elle lui a donné le feu vert pour un retour en politique.

Par contre, M. Macdonald a très peu d'argent et cette situation semble lui causer quelque souci. Il est sûr que M. Turner aura plus facilement que lui l'appui des grands financiers de Toronto.

Enfin, M. Macdonald n'oublie pas qu'ancien ministre de l'Energie, il a beaucoup d'ennemis dans l'Ouest. C'est là justement où M. Turner prend sur lui quelques longueurs d'avance. Autant le premier semble inquiet de la réception que les libéraux de l'Ouest réserveront à sa candidature, autant l'autre semble prendre pour acquis que les Prairies et la Colombie-Britannique l'appuieront en bloc. Il est sûr que le conservatisme de M. Art Phillips, ancien maire de Vancouver, s'accommoderait mieux de John Turner que de Donald Macdonald. Et Lloyd Axworthy, leader du Manitoba, qui devrait pourtant pencher vers un candidat plus progressiste, n'oubliera pas les liens qui se sont tissés avec John Turner lorsqu'il était son chef de cabinet.

Sans doute conscient de ce handicap, Donald Macdonald avait fait l'effort, en octobre, de se rendre à Winnipeg, à la convention politique des libéraux dissidents. Une brève apparition, mais qui ne sera pas inutile le moment venu. A Winnipeg en effet, les provinces de l'Ouest étaient en nombre et en appétit.

À l'inverse de M. Macdonald qui demeure très accessible aux journalistes, M. John Turner se cache. L'un de ses amis nie qu'il soit encore « hésitant ». « Je suis sûr qu'il va se présenter, confie-t-il, mais il est possible qu'il fasse durer le suspense jusqu'à Noël ». Mais la pression est aussi forte sur lui qu'elle ne l'ait sur Macdonald.

Dans le clan Turner, on n'est pas encore trop inquiet, même si on avoue que le départ fulgurant de M. Macdonald est « intrigant ». Comme l'explique un organisateur de M. Turner: « Les délégués ne seront choisis qu'en janvier et, d'ici là, tant de choses peuvent survenir ».

On sent quand même poindre un peu d'inquiétude chez cet autre ami de Turner qui confie: « Je ne sous-estime pas Don, c'est un gars formidable. »

Il semble que le clan Turner cherche actuellement à évaluer à quel point le backlash contre leur candidat est important. De toute évidence, beaucoup de libéraux ne pardonnent pas à M. Turner les attaques contre le chef. « Il y a beaucoup de malentendus que John pourra dissiper pendant la campagne », prétend un ami. Mais à Toronto, il y a pas de doute que la rancune est tenace, surtout dans les quartiers cossus où plusieurs ministres libéraux ont été défaits le 22 mai.

On rappelle encore les longues hésitations de John Turner à effectuer un geste aussi peu compromettant que de planter sur son gazon une pancarte en faveur de John Roberts. La machine à rumeur a même commencé à fonctionner: John Turner aurait fait quelques heures de porte à porte en faveur de Ron Atkey, le ministre conservateur qui a défait John Roberts.

La presse torontoise s'est mise de la partie: un éditorial « vicieux » du *Toronto Star* et quelques commentaires peu gentils sur « le dilettantisme » de M. Turner qui, insiste suprême à Bay Street, ne serait même pas un bon avocat. On sait, dans le clan Turner, que cela fait partie des règles du jeu. Mais on n'est quand même pas surpris par l'ampleur du mouvement.

Autre inquiétude dans le clan Turner: la réaction du Québec à sa candidature. Jusqu'à quel point les attaques de John Turner contre M. Trudeau ont-elles terni son image? Sûrement que dans le caucus québécois, cela ne l'a pas aidé. Mais on aligne les signes encourageants: par exemple, les appels téléphoniques de Jean Chrétien et de quelques autres députés québécois. On laisse même entendre dans le clan Turner qu'il pourrait se présenter dans un comté de Montréal.

Jean Chrétien: son nom est sur toutes les lèvres en Ontario. Peut-être parce qu'il se rappelle, au souvenir de tous, autant à celui des amis de Macdonald qu'à ceux de Turner! Mais aussi parce qu'on semble considérer, déjà, qu'il sera « le » candidat du Québec.

Le caucus du Québec fait face à un dilemme dont il discutera au début de décembre. Le problème à débattre: faut-il prendre le risque de voir un candidat du Québec défait brutalement à la convention, quelques semaines avant le référendum? Mais faut-il aussi prendre le risque de ne pas présenter du tout de candidat québécois?

Ici à Toronto, la candidature des André Ouellet, Francis Fox et Marc Lalonde n'est jamais prise au sérieux. Le seul autre nom de candidat francophone qui revienne sur les lèvres est celui de Jean-Luc Pepin. « Mais il a un problème d'identité: ni du Québec, ni de l'Ontario ». Et puis il est un peu « foolish » pour l'establishment torontois.

Donald Macdonald, lui, donne ses chances à tout le monde et n'accepte pas que l'alternance entre chef francophone et anglophone soit quelque chose d'inévitable.

M. Chrétien avour que « la pression est forte » sur lui. « Beaucoup de gens prétendent que je suis le plus connu, le plus populaire. Faut voir ».

Une hypothèse quelquefois avancée, c'est que M. Chrétien accumule un bloc de votes qu'il irait livrer à la convention, à son vieil ami Donald Macdonald. Du coup, le Québec ne sortirait pas tout à fait perdant de la convention, il aurait été le kingmaker.

Une dernière anecdote sur ce véritable bouillonnement de la politique ontarienne: il y a deux mois, pro-Turner et pro-Macdonald s'entendaient sur un point: « Si Turner est le seul susceptible de battre Joe Clark, ce sera Turner ». Chez les libéraux, le pouvoir passe avant les principes et les vieilles rancunes. Mais aujourd'hui seuls les pro-Turner prétendent encore que leur poulain soit le seul susceptible de renverser les conservateurs. Dans le clan Macdonald, et en bien d'autres endroits d'ailleurs, on juge Joe Clark tellement faible qu'il ne fait plus de doute que Donald Macdonald redonnera le pouvoir aux libéraux.

Le plus comique de cette course au leadership, c'est qu'elle opposera probablement trois anciens ministres des Finances. Ceux qui prétendaient que ce portefeuille était un cul-de-sac politique, devront sans doute réviser leur jugement; le prochain chef libéral sera l'un des trois.

◆ Trudeau

dans le document publié le printemps dernier et intitulé *Le temps d'agir*. Il a mentionné enfin les propositions, à venir, du Parti libéral du Québec.

C'est ici qu'il a suggéré, pour la première fois, de retenir l'une des propositions de la commission Pepin-Robarts sur la représentation proportionnelle aux Communes. « J'avais suggéré d'atteindre cet objectif par la voie du Sénat, a-t-il dit, mais le Sénat n'en a pas voulu ». La répartition proportionnelle, qui ajouterait aux 282 députés actuels une soixantaine d'autres dont les sièges seraient accordés aux partis en fonction des pourcentages de suffrages recueillis, permettrait désormais au chef de l'État canadien de pouvoir parler clairement au nom de toutes les régions, notre M. Trudeau.

Il faut allusion au fait qu'avec 23% des suffrages le 22 mai dans les provinces de l'Ouest, le Parti libéral n'y est représenté que par trois députés. Le Parti conservateur a un problème analogue au Québec, où il n'a que deux députés avec 14% des vois. (Avec le nouveau système, le Parti libéral aurait 17 sièges dans l'Ouest et les conservateurs, 15 au Québec.)

En faisant état de sa suggestion, M. Trudeau a attiré l'attention des membres de la presse: « C'est peut-être mon testament politique. Prenez des notes. Mais il y en aura d'autres. »

Quant au régime présidentiel, le chef libéral a dit qu'il n'avait jamais osé le proposer auparavant, car on l'aurait accusé d'emblée, dit-il, de « vouloir remplacer la reine d'Angleterre par le président Trudeau ».

Le chef libéral, qui paraissait on ne peut plus détendu et serein, a adopté le ton du professeur-dialecticien, qui, sous l'apparence d'un certain détachement, n'en lançait pas moins, et d'une manière vigoureuse, sa campagne référendaire personnelle en faveur du NON à la souveraineté-association.

Au sujet du livre blanc du gouvernement québécois sur *La nouvelle entente Québec-Canada*, M. Trudeau croit relever, entre plusieurs, trois importantes erreurs logiques. Il ne comprend pas pourquoi, d'abord, l'exposé historique sur le fédéralisme donne à entendre que les Québécois forment « un petit peuple, pauvre et maganné, opprimé et frustré » (en raison du régime fédéral), alors qu'à la fin du livre, on en proclame toutes les grandeurs, la richesse, la force et les grandes réussites. « Les vrais opprimés du monde l'ont été du début à la fin », dit-il.

M. Trudeau « ne comprend pas » non plus qui exactement est « l'autre » avec qui le Québec voudrait négocier une association. Car « il n'y a pas une nation anglaise, il n'y a pas un autre partenaire », mais plusieurs ethnies et des idéaux régionaux fort variés. Enfin, il reproche au livre blanc de taire la manière dont serait traitée l'hypothèse où les autres partenaires canadiens refuseraient de négocier avec Québec.

« S'ils disent non, qu'est-ce qu'on fait? On baisse la tête, on se rhabille? Ou on déclare l'indépendance? Le livre blanc ne le dit pas. Il ment au peuple. » Au sujet de l'étapisme « de ceux qui sont en selle à Québec », M. Trudeau dit qu'il n'y a aucun problème à avancer pas à pas en terrain planche; « mais quand on avance pas à pas le long d'un précipice, il risque d'y avoir un petit pas qui fasse un grand pas. »

Pour le chef libéral, qui dit respecter les vrais indépendantistes, « la souveraineté-association, c'est le refus de choisir (la séparation pure et simple ou le fédéralisme), c'est un manque de courage — et c'est ce qui me met en rogne. »

Un étudiant lui demande: les cercles d'affaires des provinces anglaises n'exerceront-ils pas des pressions sur leurs chefs politiques pour qu'ils acceptent de négocier l'association avec Québec, si la province française souscrit à la thèse péquiste? Non, estime M. Trudeau: les milieux d'affaires n'ont pas besoin de se livrer à ces manèges pour protéger leurs marchés au Québec. Si le Québec devient souverain, « ils se diront: Eh! bien, voici un autre petit pays. On va l'exploiter lui aussi. »

Quelqu'un lui demande ce qu'« Ottawa aura désormais à offrir aux Québécois », maintenant que l'ère du French power est terminée. « Notre projet était, en 1965, de faire la preuve que les francophones avaient place à Ottawa. On a réussi..., même qu'on a peut-être un peu exagéré ». Il ajoute qu'Ottawa, en soi, n'a rien à offrir. C'est plutôt à d'autres Québécois de se lancer dans un projet semblable, afin que l'expérience continue.

Enfin, M. Trudeau a ajouté une note nouvelle dans le concert des raisons de sa démission avancées par les observateurs. « Si j'ai quitté la politique... — plutôt: la direction du Parti libéral, c'est qu'il va se jouer une partie dure au Québec à la veille du référendum ». Et M. Trudeau subordonne immédiatement et explicitement au fait de cette consultation populaire « la nécessité pour le Parti libéral du Canada de se renouveler en profondeur », une tâche qui exigera, précise-t-il ensuite, quelqu'un qui puisse envisager de s'y consacrer pendant plusieurs années. « Je ne le pouvais pas », dit-il.

◆ Le ton

en traitement médical à New York. Reza Palhevi « a été autorisé à venir (aux Etats-Unis) pour des raisons humanitaires et pour subir un traitement médical. Ce traitement ne sera pas interrompu », a-t-il dit.

L'ancien souverain « restera ici jusqu'à la fin de son traitement ». Les « mêmes lois qui protègent les diplomates iraniens protègent également le chah de toute action arbitraire ou illégale », a ajouté M. Powell.

Le président Carter avait réuni ses principaux conseillers dans sa retraite de Camp David pour examiner la situation. De nombreuses personnalités assistaient à cette réunion à laquelle la Maison-Blanche a tenu à donner beaucoup d'éclat en autorisant exceptionnellement les photographes à opérer à l'intérieur de la propriété de Camp David. Autour du chef de l'exécutif se trouvaient le vice-président M. Walter Mondale, le secrétaire d'État M. Cyrus Vance, le secrétaire à la Défense M. Harold Brown, M. Zbignew Brzesinski, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale; M. Stansfield Turner, directeur de la CIA et le général David Jones, président de l'état-major interarmes.

La réunion a duré deux heures et 20 minutes. Une nouvelle conférence avec des conseillers militaires devait avoir lieu samedi.

M. Harold Brown, secrétaire à la Défense, a par ailleurs suspendu tous les vols d'entraînement des élèves pilotes iraniens; toutefois, l'enseignement oral donné à plus de 250 Iraniens dans les installations militaires américaines se poursuivra, a déclaré M. Tom Ross, porte-parole du département de la Défense.

À Téhéran, les étudiants ont déclaré que les menaces de Washington accéléreraient la tenue du procès des otages. « Si le président Carter et ses hommes continuent à dire des sottises et à nous menacer, le procès des otages interviendra d'autant plus rapidement », a déclaré à Reuter par téléphone un des chefs de file des étudiants.

Le parti Toudeh (pro-soviétique) a déclaré hier son soutien à Khomeiny et a demandé aux Iraniens de se préparer à une guerre contre les États-Unis. « Nous devons nous préparer à faire face à une agression militaire de l'impérialisme américain », indiquaient des tracts du Toudeh distribués devant la mission américaine. Des bateaux de guerre américains se dirigent vers le golfe, « peut-être pour nous faire peur, peut-être pour nous attaquer ».

Cinq milliers de manifestants se sont rassemblés hier devant l'ambassade. Les centres militaires et économiques, et surtout les installations pétrolières, les oléoducs et gazoducs, « doivent être mis en état d'alerte », ajoutent les tracts. Le parti Toudeh a également appelé à la création d'un front national regroupant les forces anti-impérialistes, les États non alignés et les états socialistes sous l'égide de « notre puissant voisin du nord, l'Union soviétique ».

D'autre part, la politique monétaire de l'Iran a fait l'objet de déclarations contradictoires, qui ont toutefois à peine affecté les marchés des changes et le prix de l'or.

Alors que jeudi, la Banque centrale iranienne, par l'intermédiaire de la banque Melli Iran, faisait savoir que l'Iran entendait « respecter ses engagements internationaux envers la communauté bancaire internationale », M. Bani Sadr déclarait hier que l'Iran ne rembourserait pas ses dettes à l'étranger contractés, a-t-il dit, « envers des pillards ».

Citant la Banque centrale, le ministre iranien des Affaires étrangères a ajouté que les dettes de l'Iran, initialement estimées à 800 millions de dollars, dépassaient maintenant les 15 milliards de dollars. Selon des économistes occidentaux, ce chiffre comprendrait les paiements dus pour les livraisons d'armements américains en vertu de contrats signés sous l'ancien régime, contrats que l'Iran a annulés.

La déclaration du chef de la diplomatie iranienne est destinée à « montrer au peuple la ferveur révolutionnaire, exprimée en milliards », a déclaré un expert. Le ministre iranien a parlé de « prêts bancaires », sans toutefois préciser la nationalité des institutions financières concernées, ni la nature des prêts.

À Téhéran, des hommes d'affaires ont estimé que l'Iran n'avait sans doute pas l'intention de faillir à ses engagements envers ses fournisseurs étrangers. À Londres, des banquiers ont estimé que les dettes de l'Iran à l'étranger ne s'élevaient pas à plus de sept milliards de dollars.

Mais la Citibank, deuxième banque des États-Unis, n'accordera plus de crédits pour le financement d'échanges commerciaux entre l'Iran et les États-Unis, a annoncé le vice-président de la banque, M. G. A. Costanzo.

Il a expliqué avoir pris cette décision « en raison de la répudiation », par les autorités de Téhéran, de la dette extérieure iranienne contractée par le régime de l'ex-chah.

M. Costanzo a précisé que les échanges commerciaux entre les deux pays devront désormais s'effectuer contre paiement comptant. Il a enfin laissé entendre que les navires transportant des produits commandés par l'Iran et financés avec des crédits commerciaux devront, en conséquence, être détournés de leur destination.

D'autre part, plusieurs dirigeants noirs américains ont rejeté avec fermeté l'appel de l'ayatollah Khomeiny demandant que les Noirs apportent leur soutien à la révolution islamique en Iran.

Le révérend Joseph Lowery, président de la conférence des dirigeants chrétiens du Sud (SCLC), a déclaré que si l'ayatollah était sérieux à propos de la lutte contre l'oppression et l'injustice, « il doit comprendre que les Noirs se battent pour la fin de la violence dans le monde (...) par des méthodes non-violentes ». La première chose que doit faire l'ayatollah, a-t-il ajouté, est de libérer les otages retenus à Téhéran.

De son côté, le révérend Jesse Jackson, dont les contacts récents avec l'organisation de libération de la Palestine ont provoqué une vive polémique aux États-Unis, a désapprouvé les « tactiques terroristes » des étudiants iraniens. Le dirigeant noir a cependant ajouté que Washington devrait encourager le chah, en traitement à New York, a quitter les États-Unis.

Une autre personnalité noire influente, M. Julian Bond, membre du Sénat de Georgie, a déclaré pour sa part que l'ayatollah Khomeiny était un « fanatique » n'ayant aucune compréhension des Noirs américains.

L'escalade verbale engagée entre Téhéran et Washington continue d'autre part de susciter des appels à la fermeté et de violentes réactions anti-iraniennes aux États-Unis. Le président de la commission des forces armées du Sénat, M. John Stennis (démocrate-Mississippi), a demandé que les États-Unis adoptent une attitude de fermeté pour la protection des Américains dans les pays où leur sécurité n'est pas garantie.

Dans de nombreuses régions, les mesures vexatoires contre les Iraniens se multiplient. Ainsi dans le comté d'Hudson (New Jersey), six chauffeurs de car iraniens ont été licenciés en bloc. À Cleveland (Ohio), une société offre des cibles pour jeu de flechettes à l'effigie de l'ayatollah qui se vendent comme des petits pains. Enfin dans plusieurs villes, les ventes de drapeaux iraniens, destinés à être brûlés au cours de manifestations, continuent de progresser.

◆ Constitution

constitution amendée permettrait aux individus qui croient que leurs droits linguistiques ont été lésés de recourir aux tribunaux pour corriger la situation. Toutefois, ces dispositions ne s'appliqueraient pas au secteur éducationnel.

M. Jarvis a indiqué qu'il n'avait pas cherché à obtenir un consensus des provinces sur sa proposition lors de la rencontre qui a eu lieu au début de l'automne. « Je n'ai pas demandé un accord unanime des provinces car je voulais surtout provoquer une discussion sur la question », a noté M. Jarvis.

Malgré tout, les droits linguistiques pour les minorités ont atteint le niveau de « première priorité » dans le cadre des discussions du comité permanent à la suite des représentations de M. Jarvis. On en traitera notamment sous l'appellation générale des « droits légaux des citoyens », selon ce qu'a dévoilé M. Jarvis. Ainsi, sans élever la question des droits linguistiques au rang de priorité, le ministre des Relations fédérales-provinciales aura tout de même réussi à amorcer la discussion sur ce sujet hautement controversé.

Néanmoins, M. Jarvis ne se fait aucune illusion sur la volonté du Québec de participer à ces pourparlers. « Il serait naïf de croire que le Québec sera un participant actif, puisque ces discussions sont incompatibles avec la campagne référendaire », a-t-il fait remarquer.

◆ Verne

Suite de la page 5

cégep ou de l'université ayant un exposé à faire sur Verne trouvera sûrement dans le travail de Bruno-André Lahalle une mine de renseignements sérieux et très accessibles.

Rencontré au collège Stanislas de Montréal où il enseigne la littérature française depuis quelques années, l'auteur explique le but de sa recherche:

« J'ai voulu que ce soit un bouquin qui fasse le point, qui soit le produit du bilan des connaissances sur Jules Verne... J'ai donc tenu compte de tout ce qui avait été publié sur Jules Verne auparavant. J'ai aussi voulu montrer qu'avant ***Maria Chapdelaine,*** *à travers* ***Famille-Sans-Nom*** *surtout, mais aussi par* ***Le pays des fourrures,*** *il y avait un écrivain français qui s'intéressait au Québec. »*

Bruno-André Lahalle s'intéresse sérieusement à la littérature québécoise dont il est devenu, d'ailleurs spécialiste. Il a déjà publié plusieurs études de littérature comparée, française et québécoise.

Jules Verne et le Québec, est le livre le plus récent consacré à Jules Verne ou à une partie de son oeuvre. Cette étude sur *Famille-Sans-Nom* révèle un aspect peu connu de ce célèbre romancier, celui de ses relations historiques avec un Québec en quête de son identité, sujet vernien mais toujours d'actualité.

« Aujourd'hui, le relâchement des liens avec la métropole est pour ainsi dire complet. Le Canada est, à proprement parler une puissance libre (...) où les éléments franco-canadiens et anglo-saxons se coudoient dans une égalité parfaite. »

Famille-Sans-Nom (1889)

Jules Verne, visionnaire?

24 novembre

par la PC et l'AP

1977: l'Égypte invite des responsables palestiniens à venir discuter au Caire des résultats du voyage du président Anouar el Sadate à Jérusalem;

1976: tremblement de terre dans l'est de la Turquie: les nouvelles font état de 574 morts au moins mais, d'après les autorités, le bilan définitif pourrait être au moins de 3,000 morts;

1974: réunis à Vladivostok, le président Ford et M. Brejnev parviennent à un accord de principe sur la limitation des armements nucléaires stratégiques offensifs;

1970: l'écrivain japonais Yukio Mishima dirige une attaque à l'arme blanche contre un QG militaire, à Tokyo, puis se fait hara-kiri;

1964: des parachutistes belges, des soldats congolais et des mercenaires reprennent Stanleyville aux rebelles;

1963: Lee Harvey Oswald, accusé de l'assassinat du président Kennedy, est abattu par Jack Ruby, à Dallas (Texas);

1961: le Conseil de sécurité lance un appel aux membres de l'ONU en faveur d'une Afrique dénucléarisée;

1942: l'armée allemande subit de lourdes pertes à Stalingrag;

1936: l'Allemagne et le Japon signent le pacte anti-Komintern;

1867: l'Américain Joseph Glidden prend un brevet pour l'invention du fil de fer barbelé;

1643: les Espagnols obligent les Français à évacuer la Catalogne.

Ils sont nés un 24 novembre: Baruch de Spinoza, philosophe hollandais (1631-1677); L'écrivain anglais Laurence Sterne (1713-1768).

L'élection de D'Arcy-McGee

Les certitudes des libéraux

par Rodolphe Morissette

Les négociations constitutionnelles que le Parti libéral du Québec proposera, dans quelques semaines, d'entreprendre avec le Canada anglais ne doivent laisser d'illusions à personne, dit le candidat de ce parti à l'élection partielle de lundi dans le comté montréalais de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx: « Nous ne réglerons pas pour des pinottes! »

L'emploi du futur simple, comme si le Parti libéral avait déjà remporté le référendum, puis les prochaines élections générales, vient presque naturellement sur les lèvres de celui qui succédera très certainement au Dr Victor Goldbloom lundi soir.

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal depuis dix ans, M. Marx en a obtenu un « congé politique » pour dix autres années. Ce ne fut pas un gros problème d'orientation, que celui d'abandonner une carrière universitaire à l'âge de 47 ans. « Au fond, je suis un homme d'action ». Il avait évolué dans le monde des affaires jusqu'à l'âge de 32 ans, avant d'entreprendre des études de droit. Il aborde maintenant sa troisième carrière avec le goût d'apprendre. Il sera un député à temps complet, a-t-il décidé.

M. Marx n'avait jamais songé faire de la politique, à aucun palier. Il y a six semaines, deux personnes l'approchent pour le persuader de briguer l'investiture libérale à l'assemblée de nomination du 4 novembre. Pris par surprise, il accepte.

En vue de l'assemblée du 4, une centaine de bénévoles travaillent pour lui et il l'emporte sur M. Maximilien Polak par 323 voix contre 151. Aujourd'hui, ils sont 250 bénévoles autour de lui, qui l'aident à persuader le plus de citoyens possible de venir voter lundi. Ce dernier objectif est en réalité le principal dans ce comté gagné d'avance à la cause libérale. Au fait, il s'agit d'effacer le recul qu'y avait subi le parti de M. Robert Bourassa en 1976 (le vote libéral avait chuté de 92% à 67%) aux dépens de l'Union nationale. Les électeurs anglophones auront cette fois l'occasion d'exprimer leur confiance au nouveau chef du Parti libéral, M. Claude Ryan.



Herbert Marx, candidat libéral.

M. Marx fait campagne sur deux questions principales: les « faiblesses » du livre blanc du gouvernement Lévesque sur la souveraineté-association, puis les « rigueurs » de la Charte du français. De problèmes locaux il n'est nullement question ici.

« Oui, dit M. Marx, le débat constitutionnel est mal engagé. » Il ne fait pas allusion aux contre-propositions du Parti libéral, qui tardent à venir, mais au livre blanc du gouvernement, « un appel aux tripes plutôt qu'à l'intelligence; aussi engende-t-il une réponse des tripes. Un document très faible au plan intellectuel ». Il en signale quelques « omissions, inexactitudes et demi-vérités ».

M. Marx ne trouve pas que les libéraux exagèrent quand ils affirment que la thèse péquiste se réduit « à la séparation politique pure et simple », car, explique-t-il, l'association que propose le Parti québécois est conditionnelle à son acceptation par les autres partenaires et, dans l'état actuel, voilà qui est hautement improbable.

Le candidat libéral estime qu'avec l'implantation de la Charte du français et l'autonomie croissante du Québec en matière culturelle, les francophones jugeront beaucoup moins nécessaire le propos de souveraineté politique. Bref, la prise en charge des leviers économiques du Québec leur paraîtrait moins importante.

Quant aux conditions dans lesquelles seraient entreprises des négociations entre Québec et Ottawa, elles sont devenues beaucoup plus favorables, dit-il. Non pas parce que M. Pierre Trudeau n'est plus à la tête du pays, précise-t-il, mais parce qu'au moment où il y était, « la question n'était pas mûre ».

M. Marx compte jouer un rôle important comme expert constitutionnel au sein du Parti libéral. Il a déjà participé aux travaux de sa commission constitutionnelle, qui accouchera dans les semaines qui viennent des contre-propositions touchant le « fédéralisme renouvelé ».

Le candidat libéral publiera l'an prochain un important ouvrage sur la jurisprudence constitutionnelle, en collaboration avec un collègue juriste, Me François Chevrette. Il s'agit d'une publication, longuement annotée et avec documents d'appoint, des arrêts judiciaires émanant du comité judiciaire du Conseil privé et de la Cour suprême du Canada traitant des litiges constitutionnels.

Un premier recueil, plus modeste, avait été publié par le professeur Marx sur le sujet en 1975. Alors directeur du DEVOIR, l'actuel chef du Parti libéral, avait reproché à l'ouvrage de comporter, pour son prix élevé, « des notes trop rares et trop minces ». Voilà qui serait corrigé dans la nouvelle version, généreusement augmentée, note l'auteur.

La Charte du français forme l'autre thème principal de la campagne de M. Marx. Il ne veut point rouvrir le débat linguistique lui non plus, mais réclame des concessions du gouvernement Lévesque, auxquelles le Parti libéral consentirait s'il était reporté au pouvoir. Les changements proposés, dit-il, « ne dérangeraient en rien les francophones, ne leur enlèveraient rien ». Ils sont pourtant vitaux pour la communauté anglaise, ajoute-t-il.

Ainsi, M. Marx veut que soit rétabli le droit d'utiliser l'anglais devant les tribunaux. Au fait, la langue utilisée y est presque toujours le français; mais le candidat souhaite que le droit d'être jugé en anglais ne disparaisse pas. Autre désir de tous les anglophones, dit-il, celui de pouvoir afficher en anglais. Ensuite, les organismes de santé, d'éducation et de services sociaux devraient pouvoir « fonctionner en anglais tout en assurant leurs services dans les deux langues ». Enfin, la langue maternelle serait le critère d'admissibilité à l'école anglaise.

D'après le candidat libéral, la remarque qui revient le plus souvent dans la bouche des anglophones de D'Arcy-McGee qu'il a rencontrés est la suivante: « Les Anglais disent qu'ils n'ont pas de leader politique. » C'est pour faire sa petite part à cet égard qu'il a accepté de se lancer dans l'arène.

Les relations publiques du PQ

par Rodolphe Morissette

Plutôt qu'une véritable campagne électorale, c'est une mini-tournée de relations publiques en faveur du gouvernement Lévesque qu'a entreprise, depuis le 6 novembre, le candidat du Parti Québécois à l'élection partielle de lundi dans le comté montréalais de D'Arcy-McGee, M. David Levine.

Jusqu'au soir de l'assemblée d'investiture péquiste, M. Levine était conseiller économique auprès du ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry. En congé sans solde depuis quelques semaines, M. Levine reprendra son poste au cabinet de M. Landry après l'élection. Personne ne le voit gagnant à l'élection de lundi, lui non plus. Il avait déclaré le 6 novembre: « On m'avait fait comprendre que j'étais l'outil idéal pour m'adresser à mes compatriotes » (D'Arcy-McGee est un comté anglophone à presque 90%).

M. Levine ne s'en cache point: sa candidature fait partie, « d'une certaine manière, il faut bien le dire », de sa charge de travail au gouvernement. Il a été sollicité par l'association péquiste locale, par M. Michel Carpentier du bureau du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et par la direction nationale du Parti québécois.

Il s'est entouré d'un escadron léger: M. Ed Bantey, relationniste, Mme Marie Johnson, une douzaine de permanents du parti, puis quelques membres du Comité anglophone pour la souveraineté-association (CASA), dirigé par M. Henry Milner.

M. Levine visite peu de foyers anglophones. Ceux-ci sont plutôt joints par téléphone, encore qu'on cherche, surtout à atteindre ceux des rares bureaux de scrutin qui ont accordé au Parti Québécois quelques dizaines de votes en 1976. Quant aux francophones, M. Levine s'applique à en rencontrer le plus possible personnellement.

Au fait, 54% des électeurs de D'Arcy-McGee vivent dans la municipalité, juive d'origine à 80%, de Côte-Saint-Luc.



David Levine, candidat péquiste.

La petite ville de Hampstead, où le prix moyen des maisons oscille autour de $100,000, compte 14% de l'électorat. Enfin, le comté comprend les quelques rues du quartier Snowdon qui sont coincées entre l'autoroute Décarie et les frontières de Hampstead, à l'ouest, puis la portion nord du district montréalais de Notre-Dame-de-Grâce, de la rue Somerled au Chemin de la Côte-Saint-Luc. Cette troisième portion du comté représente 30% des électeurs; c'est là que se concentrent les francophones (à Snowdon surtout), de même que les équipiers de M. Levine.

Enfant de D'arcy-McGee, juif et d'expression anglaise comme la très grande majorité de ses électeurs, M. Levine est considéré ici un peu comme le mouton noir de la famille. « Tu ferais un si bon candidat si tu n'étais pas péquiste! » lui dit-on fréquemment. Péquiste, il l'est devenu quelque temps arpès ses études de génie à McGill, puis de génie bio-médical à Londres. A son retour, en effet, il oeuvre au service de la recherche médicale à l'hôpital Royal Victoria de Montréal et constate pour la première fois qu'il ne sait pas un mot de français et que Montréal a une moitié est, d'expression française.

Pour se perfectionner en français, il s'inscrit aux Hautes études commerciales de l'Université de Montréal. M. Jacques Parizeau, aujourd'hui ministre des Finances du Québec, est l'un de ses maîtres. Il rencontre également quelques francophones qui l'initient aux mystères du nationalisme québécois. Il passe un été en compagnie de MM. Pierre Simard, François Lamarre, deux chefs de cabinet dans le gouvernement Lévesque aujourd'hui, et Claude Charron, actuel leader du gouvernement à l'Assemblée nationale.

Il est surtout attiré par la philosophie social-démocrate du programme du Parti québécois, mais peu sensible, à l'époque, à la thèse de la souveraineté-association. Devenu directeur général d'un Centre local de services communautaires de l'est de Montréal, il rencontre souvent l'un de ses voisins d'Outremont, M. Bernard Landry, aujourd'hui ministre. Ce dernier l'invite à travailler pour lui, dans le comté de Fabre, auprès des anglophones, lors de la campagne électorale de novembre 1976. Après l'élection, M. Landry le prend dans son cabinet.

M. Levine reconnaît que ce n'est qu'après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et fouetté par les relations tendues entre Ottawa et Québec qu'il croit pouvoir constater dans les officines gouvernementales qu'il se convertit à la souveraineté-association. Au comité interministériel permanent du développement économique, qui réunit huit ministres et pour lequel il agit comme analyste politique et économique, il constate que « tout est toujours bloqué. On est à couteaux tirés avec le fédéral. Ça ne finit plus: il faut toujours nous justifier auprès des ministres et fonctionnaires fédéraux ».

« La souveraineté-association ne veut rien briser. Ça ne changera rien ni ne nuira au Canada », dit-il. Il est d'abord fasciné par les aspects économiques de la thèse péquiste: « Les Anglais de Montréal vont commencer à ressentir bientôt les contrecoups des politiques fédérales aidant l'Ontario et l'Ouest au détriment du Québec ».

Quant à la Charte du français, sur laquelle fait campagne, en partie, son adversaire libéral, M. Levine dit que voici une loi temporaire. « Une loi qui a été faite pour cinq ou six ans et qui sera assouplie bientôt ».

Comment le candidat explique-t-il, suivant sa problématique, l'attitude négative de l'ensemble de la communauté juive à l'endroit du Parti québécois? — « Ses membres ont vécu dans le passé des expériences traumatisantes de nationalismes dans d'autres pays. Aujourd'hui, leur expérience leur dicte que deux gouvernements valent mieux qu'un: ce qu'ils n'obtiennent pas de l'un, ils le cherchent chez l'autre. C'est plus sécurisant. »

Les péquistes de D'Arcy-McGee ont d'ores et déjà décidé de « célébrer » le résultat de l'élection de lundi. Le seul regret de David Levine: que son rival libéral, M. Herbert Marx, ait refusé les débats publics proposés par les étudiants de McGill et de Concordia, par la Communauté juive sépharade et par le Congrès juif au Canada.

Séisme en Colombie

BOGOTA (AFP) — Des millions de Colombiens ont été jetés, vendredi soir, dans la rue par deux tremblements de terre ressentis par tout le pays qui ont fait, selon un bilan provisoire, au moins 26 morts, 30 disparus, au moins 620 blessés et causé des dégâts matériels considérables.

C'est la région caféière, au centre du pays, qui a été la plus touchée par la première des deux secousses, survenue peu avant 19 h. locales, créant une gigantesque panique dans la population des villes, notamment parmi les habitants des immeubles de Manizales, chef-lieu du département de Caldas qui, selon des témoins, « remuaient comme des pendules ».

Dans toute cette zone, maisons à étages, églises, cinémas, et constructions en matériaux légers ont été jetés à terre, en même temps qu'éclataient les premiers incendies. Les autorités ont lancé immédiatement des appels à la mobilisation de secouristes et de médecins, tandis que les forces de police mettaient en place des dispositifs pour empêcher les actes de pillage.

Les professeurs de cégep veulent négocier avant la fin de la loi 62

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Les professeurs du cégep membres de la CSN, insatisfaits des « offres finales et globales » du gouvernement, souhaitent reprendre les négociations sur les clauses normatives avant que la loi 62 ne vienne à échéance.

C'est ce qu'a indiqué hier la présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ), Mme Francine Lalonde, au cours d'une conférence de presse où elle a dénoncé la partie patronale pour avoir refusé jusqu'ici la négociation alors qu'il y avait des amorces de règlement.

Le ministère de l'Education et la Fédération des cégeps se sont abrités derrière la loi 62 pour ne pas négocier, a affirmé Mme Lalonde. Cette loi prévoyait que devant l'absence d'entente, au plus tard mercredi soir dernier à minuit, il y avait dépôt d'offres du gouvernement sur lesquelles les syndiqués étaient obligés de se prononcer au plus tard le 28 novembre. Selon la FNEQ, la partie patronale a mis fin brusquement aux négociations avec les 8,000 enseignants, préférant préparer le dépôt de ces offres plutôt que de négocier.

« Ceux qui ont voté pour le respect de cette loi en croyant que la négociation se poursuivrait se voient trompés et forcés à une consultation obligatoire avant qu'un règlement ne soit atteint », a dit Mme Lalonde, qui ne manque pas de souligner que les syndiqués de la CSN qui ont trangressé la loi et débrayé illégalement, soit les membres de la Fédération des Affaires sociales, ont obtenu une convention collective satisfaisante.

Sur le plan monétaire, le règlement obtenu à la table centrale est loin de représenter l'objectif que poursuivaient les syndiqués de la FNEQ, a expliqué la présidente qui croit que pris indépendamment des clauses normatives ce réglement ne peut être acceptable. Selon elle, les syndiqués des Affaires sociales ont accepté ce même règlement salarial que parce qu'ils avaient obtenu un règlement satisfaisant sur le plan normatif.

Les dirigeants de la FNEQ n'ont pas encore arrêtés leur décision quant à la recommandation qu'ils présenteront à leurs syndiqués lors du vote sur les offres gouvernementales. Cette décision ne sera prise que lors de réunions qui auront lieu ce week-end. Chose certaine, ils n'ont pas à ce moment-ci l'intention, ont-ils dit, de dissocier les aspects normatifs des aspects salariaux, ce qui en toute logique conduira à une recommandation négative.

C'est dans l'espoir de pouvoir présenter plutôt une recommandation positive à leurs membres que les dirigeants de la FNEQ souhaitent pouvoir maintenant reprendre les négociations avec le gouvernement. Il y va de l'intérêt même du ministère de l'Education si on ne veut pas que surviennent des problèmes en cours de session dans les cégep, a-t-on indiqué. Si les enseignants rejetaient les offres gouvernementales, ils retrouveront leur droit de grève légal et, laisse-t-on, entendre à la FNEQ, il est fort possible que les syndiqués votent non aux offres du gouvernement d'autant plus que les votes pris sur le respect de la loi 62 étaient assez serrés, soit 56 contre 44%.

Soulignons que les points sur lesquels la FNEQ voudrait faire porter ces négociations touchent à la sécurité d'emploi, à la tâche, à l'embauche de professeurs à temps complet pour l'éducation des adultes, à l'embauche des professeurs eu égard à l'autonomie départementale.

Morin et Laurin dénoncent Ottawa

QUEBEC (PC) — Les ministres de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, et du Développement culturel, M. Camille Laurin, ont conjointement dénoncé la récente décision d'Ottawa de subventionner la recherche universitaire.

Dans une lettre qu'ils font parvenir à M. Heward Grafftey, ministre fédéral des Sciences et de la technologie, MM. Morin et Laurin signalent « que le gouvernement Clark oublie ses propres déclarations sur la nécessité d'un dialogue politique entre Québec et Ottawa ».

Les deux ministres québécois notent que le fédéral a mis en place des plans quinquennaux de subventions pour la recherche scientifique en milieu universitaire sans aucune discussion ou entente avec le Québec.

Le plan fédéral a pour objectif la création d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, niant ainsi la compétence exclusive du Québec en matière d'enseignement et de formation universitaire, selon les ministres du Québec.

MM. Morin et Laurin signalent également le déséquilibre entre les fonds fédéraux mis à la disposition des provinces par Ottawa dans ce secteur. L'Ontario a reçu $400 millions au cours des deux dernières années contre seulement $200 millions pour le Québec.

« Le gouvernement du Québec presse M. Clark de mettre en pratique sa volonté souvent répétée de faire place au dialogue », concluent les ministres québécois.

EUROP CAR
Vente et location d'automobiles pour l'Europe
861-0200
ou
861-3906

ASSURANCE-VIE
L'excessif turnover des assureurs-vie ou leur stress professionnel peuvent être résolus grâce à une trouvaille internationale appliquée à cette carrière et validée au Québec.
Il en résulte une grande satisfaction chez ses candidats comme chez ceux qui en sont déjà, un meilleur service aux consommateurs et une économie incalculable de temps et d'argent pour les compagnies d'assurance-vie.
Une offre d'aide réservée aux institutions sérieuses et aux directeurs d'agence qualifiés pour leur poste.
Lucien Brisebois, p.d.g.
S.A.C. Inc., 3860, Notre-Dame (220), Chomedey, Laval H7V 1S1 — Tél.: 681-9296

Importante vente à l'encan, par catalogue magnifiques oeuvres d'art et antiquités en trois séances

Vente du mardi, 4 décembre 1979, à 7h30.
Une superbe collection de porcelaine incluant figurines Royal Doulton, service à dîner pour 12 Crown Derby, Moorecroft, Royal Dux, Limoges Meissen, Dresden et une belle collection de tapis antiques orientaux et Persans, superbes sterling, sculptures japonaises en ivoire magnifique incluant pupitre en chêne façade inclinée, tables occasionnelles, tabourets, etc. Verrerie Cameo incluant lampe exclusive signée Rcihard, bijoux en platine, caméos, miniatures et plusieurs autres.

Vente du mercredi et jeudi, 5 et 6 décembre 1979, à 7h30.
Deux séances sur des oeuvres d'art canadiennes et européennes incluant des travaux de: Ayotte, Beament, Burton, Barrett, Berne, Bonnington, Brymmer, Bouchard, Bouter, Barr, Besse, Bosse, Bertounesque, Beau, Bourgeois, Clapp, Carreau-Kingwell, Cullen, Coustou, Douglas, Domingue, Duguay, Dupond, Dallaire, Dyonnet, De Groot, Delaute, Dufour, Des Clayes East, Fortin, Favreau, Frank, Grondin, Gransow, Gauvreau, Giunta, Galli, Gagnon, Genn, Gingras, Gordon, Goldberg, Garnier, Herbert, Hornyansky, Holdstock, Holgate, Hammond, Hudon, Iacurto, Jacques, Jacobi, Johnston, Jackson, Kowalski, Levier, Laliberté, LeBon, Letendre, Leclerc, Locas, Lismer, Major, Morriseau, Marcil, Megyer, Mauro, Muhistock, Masicotte, Millette-Trudeau, Mitchell, Michel, Norwell, Noeh, Paczolay, Pleiffer, Prout, Perrin, Rinsblatt, Rousseau, Riopelle, Robinson, Raphael, Roberts, Richard, Smith, Souliklas, Surrey, SherrifféScott, Toupin, Tinning, Tholen, Tromp, Trudeau, Tobiasse, Thomas, Tatossian, Van Voorden, Voow, Van Bouren, Viens, Vincelette, Varley, Vaitat, Ward, Weissen Bruch, Weatherhead, Wilson et nombreux autres.

Inspection: à partir de samedi 1er décembre 1979, tous les jours de 10 a.m. à 10 p.m. jusqu'au lundi 3 décembre 1979.
Stationnement gratuit à l'arrière

Pinney's Art Treasures Ltée
146, CHEMIN BATES (coin Vimy) bur 303 - Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 731-4312 Stationnement à l'arrière

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT ÉLECTORAL DE D'ARCY McGEE LE 26 NOVEMBRE 1979

À TOUTE PERSONNE AYANT L'INTENTION DE VOTER SANS DROIT

Conformément à l'article 410 de la Loi électorale,
"toute personne qui, dans une élection, vote ou tente de voter sachant qu'elle n'a pas le droit d'y voter, ou induit une personne à voter ou la fait voter, sachant que celle-ci n'a pas le droit d'y voter, se rend coupable d'un acte illicite et encourt une amende de cent à cinq cents dollars ainsi qu'un emprisonnement de six mois à deux ans et, à défaut de paiement de l'amende, un emprisonnement additionnel de trois mois à un an."

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

Les relations entre Londres et Lusaka ne cessent de se détériorer

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — À la veille du sommet des États de la « ligne de front » (Zambie, Tanzanie, Mozambique, Angola, Botswana), qui doit se tenir ce week-end à Dar-Es-Salaam, le ton ne cesse de monter entre la Zambie et la Grande-Bretagne. Celle-ci a décidé hier le rappel à Londres pour consultation de son haut-commissaire à Lusaka, sir Leonard Allinson.

Cette mesure intervient après deux jours de manifestations anti-britanniques et une série de déclarations gouvernementales zambiennes critiquant vivement la Grande-Bretagne.

Hier, pour la seconde journée consécutive, des étudiants, beaucoup plus agressifs que les manifestants de la veille, se sont rassemblés devant le haut-commissariat de Grande-Bretagne à Lusaka.

Criant des slogans hostiles aux autorités britanniques, qu'ils tiennent pour responsables des récents raids rhodésiens, les manifestants ont détruit une partie du mur d'enceinte de l'édifice et brisé à coups de pierres une trentaine de fenêtres. Trois journalistes occidentaux ont en outre été molestés et insultés avant d'être dégagés par la police qui protégeait la mission britannique.

Faisant écho à plusieurs déclarations officielles prenant sévèrement à partie la Grande-Bretagne, la presse zambienne réclamait hier le rappel de sir Leonard coupable, aux yeux des autorités de Lusaka, d'avoir « insulté » la Zambie.

Le gouvernement zambien reproche au diplomate d'avoir rétorqué au président Kenneth Kaunda, qui demandait à la Grande-Bretagne de supporter financièrement les conséquences des raids rhodésiens, que Londres n'était pas responsable des agissements de la colonie rebelle.

S'adressant hier à deux mille étudiants rassemblés devant le palais du gouvernement, le chef de l'État zambien a par ailleurs évoqué un combat que s'est déroulé, selon lui, entre armée zambienne et rhodésienne. L'engagement aurait eu lieu près d'un pont enjambant la rivière Luangzwa, situé à 200 kilomètres à l'est de Lusaka.

Selon le président Kaunda, les forces zambiennes ont contenu un commando rhodésien qui tentait de faire sauter l'ouvrage. Les Rhodésiens, ayant détruit préalablement un autre pont, à Chongwe, n'auraient pu acheminer des renforts par voie terrestre et auraient été contraints d'utiliser des hélicoptères. Les troupes dépêchées en renforts ont également été repoussées, a précisé le président Kaunda. Il n'a pas indiqué si le combat avait fait des victimes.

Dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire rhodésien « The Financial Gazette », l'évêque Abel Muzorewa, qui assure que les récents sabotages perpétrés en Zambie sont l'oeuvre d'opposants zambiens, évoque des menaces de coup d'État auxquelles, selon lui, serait confronté le gouvernement zambien. Le premier ministre rhodésien fait notamment état d'un profond mécontentement dans l'armée zambienne.

D'autre part, la réunion au sommet des dirigeants des cinq pays de première ligne pourrait avoir un effet décisif sur la conférence de Londres sur la Rhodésie, estimait-on dans les milieux gouvernementaux britanniques.

Les co-dirigeants du mouvement de guérilla du Front patriotique (FP), MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe on quitté Londres en fin d'après-midi pour la capitale tanzanienne. Ils doivent en principe regagner la Grande-Bretagne lundi.

La tension survenue dans les relations anglo-zambiennes pourrait dominer le sommet de Dar-Es-Salaam.

Les chefs du FP, qui maintiennent leur refus des propositions britanniques pour un cessez-le-feu en Rhodésie, phase finale de la conférence de Lancaster House, comptent demander aux pays de première ligne d'accroître leurs pressions pour amener Londres à se montrer plus conciliant.

MM. Knomo et Mugabe ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention d'accepter la demande britannique de se prononcer avant lundi au plus tard sur le plan soumis par lord Carrington, organisateur de la conférence.

Lord Carrington, qui s'est vu prier littéralement d'« aller au diable » par M. Mugabe, a également demandé au FP de mettre fin à l'infiltration de maquisards nationalistes en Rhodésie à partir du territoire zambien.

Le secrétaire au Foreign Office a en même temps condamné les opérations militaires rhodésiennes contre la Zambie, qui sont, selon l'état-major de Salisbury, destinées à refouler les guérilleros du FP.

La Grande-Bretagne craint que la poursuite de ces raids n'envenime l'atmosphère déjà tendue à Lancaster House, alors que subsistent de profondes divergences entre Londres et le FP.

Celles-ci portent notamment sur la durée du cessez-le-feu — dix jours selon lord Carrington et plusieurs mois selon le FP — et le rôle d'une force du Commonwealth. Londres rejette la demande du Front patriotique en vue de la création d'une force de plusieurs milliers d'hommes qui seraient chargés d'observer et faire respecter le cessez-le-feu.

Malgré ces divergences et les perspectives d'une condamnation de la politique britannique en Rhodésie par les pays de première ligne, Londres semble avoir bon espoir de pouvoir mener à bien la conférence avant la fin de la semaine prochaine.

Mountbatten: prison à vie pour McMahon

DUBLIN (AFP) — Détention à vie, telle est la sentence infligée hier par un tribunal spécial criminel de Dublin (République d'Irlande) à M. Thomas McMahon, 31 ans, reconnu coupable du meurtre de Lord Mountbatten le 27 août dernier.

Son co-accusé, Francis McGirl, 24 ans, a été acquitté. Les trois juges ont estimé que l'enquête n'avait pas permis d'établir qu'il se trouvait à proximité de l'endroit où lord Mountbatten, ainsi que trois autres personnes avaient été tués par une bombe placée à bord du bateau à bord duquel ils naviguaient, dans le nord-ouest de l'Irlande.

Thomas McMahon, charpentier, devra ultérieurement répondre de l'accusation d'appartenir à l'illégale armée républicaine irlandaise (IRA). L'autre accusé, Francis McGirl, un employé agricole, devra en janvier prochain répondre de la même charge.

Le procès, qui a duré 14 jours, a essentiellement porté sur les traces de peinture et de nitroglycérine retrouvées sur des vêtements des deux hommes.

La cour a notamment estimé que la peinture retrouvée sur les vêtements de McMahon était la même que celle utilisée sur le bateau de lord Mountbatten. Pour le président de la Cour de justice anti-terroriste, lord Liam Hamilton, ce fait ajouté à la découverte de traces de nitroglycérine a été suffisant pour établir la culpabilité de McMahon, et ne nécessitait aucune autre preuve.

Les deux hommes avaient été arrêtés par la police avant que les bombes n'explosent à bord du bateau de lord Mountbatten. Leur voiture, conduite par McGirl, avait été arrêtée à un barrage de routine à quelque 120 kilomètres du lieu de l'explosion. McGirl et McMahon avaient alors déclaré ne pas se connaître, et McMahon avait déclaré être un auto-stoppeur. La police avait été alertée par le fait que McGirl avait donné une fausse identité.

Les efforts de la police irlandaise pour retrouver la personne qui a actionné le détonnateur n'ont pas encore abouti.

Bonn reste ferme face à Gromyko

BONN (Reuter) — Les entretiens de M. Andrei Gromyko à Bonn se sont achevés hier sans ébranler la position ouest-allemande à l'égard du projet d'installation en Europe occidentale de missiles capables d'atteindre l'URSS.

« Les divergences sont encore évidentes » mais la volonté de surmonter les difficultés par la voie de la négociation demeurent aussi, et le chancelier Helmut Schmidt a accepté de se rendre en visite à Moscou l'an prochain, a déclaré un porte-parole du gouvernement ouest-allemand.

L'entretien du ministre soviétique des Affaires étrangères avec le chancelier ouest-allemand a duré quatre heures. Il a porté sur divers sujets et a été marqué par une volonté de coopération et de compromis. De part et d'autre, on a constaté une sensible amélioration des relations germano-soviétiques ces dernières années, notamment dans le secteur commercial.

À la suite d'entretiens la veille avec M. Gromyko, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, avait déclaré que, de l'avis de l'OTAN, la politique de Moscou à l'égard des armements faussait de plus en plus l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest en Europe.

L'OTAN, a dit M. Genscher, assortira sa décision sur l'éventuelle modernisation de sa force atomique d'une offre de négocier avec Moscou sur le désarmement nucléaire en Europe.

En réponse, M. Gromyko a dit que, pour Moscou, la sécurité européenne sera sauvegardée si l'on maintient l'actuelle parité entre l'Est et l'Ouest en ce qui concerne la puissance militaire.

Les dirigeants des pays de l'OTAN doivent décider le mois prochain s'il faut ou non entreposer en Europe de l'Ouest environ 600 fusées de portée intermédiaire Pershing-2 et des missiles de croisière capables de déjouer (les radars adverses) pour faire contrepoids à la menace que font peser les fusées soviétiques SS-20.

L'Allemagne de l'Ouest a déjà signifié son intention d'entreposer de telles armes sur son territoire, si d'autres pays membres de l'OTAN sont disposés à en faire autant.

S'adressant aux journalistes à l'issue de son entretien avec le chancelier Schmidt, M. Gromyko a dit prendre acte « avec regret » du fait que l'Allemagne de l'Ouest fasse un écho « positif » au plan du ministère américain de la Défense et de « certains milieux de l'OTAN » pour le déploiement de missiles capables d'atteindre l'Union soviétique.

L'idée d'entreposer des armes nucléaires de portée intermédiaire en Europe « n'ouvre pas la voie à la détente », a déclaré le ministre soviétique en préconisant des négociations immédiates Est-Ouest sur la base de l'actuel équilibre en ce qui concerne les missiles nucléaires en Europe.

Une décision de l'OTAN de cautionner le plan de déploiement de missiles aurait un effet négatif sur les relations entre Bonn et Moscou, a-t-il ajouté.

Les fusées soviétiques SS-20 ne sont pas de nouvelles armes. « Elles subissent simplement une certaine modernisation », a affirmé M. Gromyko. « On présente la situation de manière à donner à penser que l'URSS » a mis au point ces fusées récemment, a-t-il dit.

« Est-il mieux d'engager des négociations immédiatement, ou de commencer à produire de nouvelles armes nucléaires? », a demandé M. Gromyko.

L'installation de nouveaux missiles dans des bases américaines en Europe serait contraire au principe d'égalité établi par le président Leonid Brejnev et le président Jimmy Carter en signant l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques à Vienne cette année, a conclu le ministre.

Ceaucescu réélu après un débat très animé

BUCAREST (Reuter) — M. Nicolae Ceausescu a été réélu hier pour un quatrième mandat de secrétaire général du parti communiste roumain. À l'unanimité, déclare-t-on de source autorisée, mais, événement sans précédent, la réélection a été précédée d'une intervention d'un vétéran du parti, M. Constantin Pirvulescu, accusant le chef de la formation d'être antidémocratique, et exigeant des changements.

Membre de l'équipe dirigeante jusqu'en 1960, M. Pirvulescu, âgé de quatre-vingt-quatre ans, a accusé le président Ceausescu de placer ses intérêts personnels avant ceux du pays. Il a dit qu'il ne voterait pas en vafeur de la réélection de M. Ceausescu pour un nouveau mandat de cinq ans. Le Congrès, a déclaré M. Pirvulescu, ancien membre du bureau politique, n'est autre qu'un rassemblement de gens destiné à réélire le chef du parti tout en passant sous silence les problèmes du pays.

La riposte ne s'est pas fait attendre de la part de M. Ceausescu. M. Pirvulescu est un homme qui a été « évincé de la direction du parti parce qu'il était un incapable et un intrigant », a dit le président roumain.

M. Ceaucescu a rappelé que M. Pirvulescu avait vécu en URSS pendant la Seconde guerre mondiale. Il a donné à entendre que ce dernier a pu vouloir faire échos à des conceptions soviétiques.

M. Pirvulescu a probablement la nostalgie de « l'époque où le sort du parti et du peuple ne devait pas être tranché ici, mais ailleurs ».

« En quel nom parle Pirvulescu? Bien sûr, Pirvulescu n'aime pas la démocratie qui existe aujourd'hui à l'intérieur du parti communiste roumain », a dit M. Ceausescu.

D'autres délégués au congrès ont également critiqué M. Pirvulescu. L'un d'eux, M. Gheorghe Macovescu, ancien ministre des Affaires étrangères, l'a accusé de trahir le parti et d'être coupé des réalités du présent.

Pour l'agence roumaine de presse Agerpres, l'intervention de M. Pirvulescu était « provocatrice ». D'autres délégués ont simplement réagi avec « indignation ».

L'accréditation de M. Pirvulescu comme délégué au congrès a été immédiatement supprimée par le Congrès. La décision de lui interdire la participation à la réunion a été accueillie par des acclamations, précise Agerpres.

Après ces vifs échanges, M. Ceaucescu a réaffirmé la politique étrangère indépendante de son pays et a remercié son peuple de ses efforts.

Le congrès a élu un nouveau comité central, de 408 membres — contre 320 jusque-là — et un nouveau comité exécutif politique de 27 membres de plein droit et 18 membres suppléants, contre 26 et 14 respectivement jusque-là.

Par ailleurs, il a approuvé un plan quinquennal qui entrera en vigueur en 1981 et tend à mettre l'accent sur l'industrie lourde.

Le congrès a d'autre part adopté un programme visant à l'autarcie dans le secteur énergétique dans six ans grâce à l'usage accru du charbon, l'instauration de l'emploi de l'énergie nucléaire et la recherche sur les sources d'énergie de rechange.

Bolivie: général rebelle

LA PAZ (Reuter) — Le général Garcia Meza, commandant de l'armée de terre, s'est emparé hier de la caserne de Miraflores, la plus importante de La Paz, moins de vingt-quatre heures après que Mme Lidia Gueiler, chef de l'État, eût annoncé la démission collective de l'état-major et la nomination du général Armando Reyes Villa, à la tête des forces armées boliviennes.

Toutefois, le colonel Miguel Ayoroa Montano, ministre de la Défense, a déclaré que le général rebelle et « la petite faction qui le soutient » seront châtiés conformément aux lois civiles et militaires.

Le général Garcia avait été nommé à son poste par le colonel Alberto Natusch, qui s'était emparé du palais présidentiel le 1er novembre, s'était proclamé chef de l'État et avait conservé le pouvoir pendant seize jours.

PRIMAIRE - SECONDAIRE - COLLÉGIAL
COLLÈGE STANISLAS
OUTREMONT
RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS

Collège privé reconnu d'intérêt public par le Gouvernement du Québec au titre de la coopération Franco-Québécoise.

Préparation au Baccalauréat Français (équivalent du D.E.C.) avec adaptations aux profils d'accueil des Universités Nord-Américaines.

ADMISSIONS POUR 80-81

Ouvertes aux garçons et filles de la Maternelle au Secondaire IV inclus. Le Secondaire V sera également ouvert aux jeunes filles en septembre 81 et le Collégial, en septembre 82.

MATERNELLE ET PRIMAIRE:
— Maternelle (1 an): admission dès l'âge de 5 ans
— Primaire (cycle de 5 ans): admission dès l'âge de 6 ans

SECONDAIRE:
— Admission sur dossier
— Cycle de 5 ans

COLLÉGIAL:
— Admission sur dossier
— Cycle de 2 ans
— Préparation:
• au Baccalauréat Français (séries littéraires, économique, sciences pures et sciences de la santé)
• à l'entrée dans les Universités Nord-Américaines et Européennes.

À TOUS LES NIVEAUX DE NOMBREUX SERVICES:
— Services pédagogiques et d'orientation, bibliothèque, Audio-Visuel
— Pastorale
— Service aux étudiants: activités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
— Cafétéria.

NOS OBJECTIFS:

Projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités pastorales.

Un cheminement continu, coordonné et structuré de la maternelle à l'Université.

Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.

RENSEIGNEMENTS ET ADMISSIONS
Tél.: 273-9521
780, boul. DOLLARD
Montréal H2V 3G5

Bourses des gouvernements Français et Québécois et internes

Attendre quelqu'un qui ne vient pas.



Le monde a autant besoin d'amour
que d'intelligence

Noël approche, les petits frères ont besoin
de vos dons pour aider les personnes très âgées,
démunies et isolées dont ils s'occupent.

Nom.....
Adresse.....App.....
Ville.....Prov.....
Code Postal.....Tél.:.....

Un reçu pour fins d'impôts pour les dons de plus de $5.00.
No. d'enregistrement 0187757-46-08

Je voudrais de la documentation sur les Petits Frères ☐

24-11-79

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES,
4624 RUE GARNIER MONTRÉAL, QUÉBEC, H2J 3S7

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT ÉLECTORAL DE D'ARCY McGEE LE 26 NOVEMBRE 1979

AUX DÉTENTEURS DES PERMIS DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

Il est interdit pendant le jour du scrutin, de minuit à 19h, lundi le 26 novembre 1979, d'exploiter un permis délivré en vertu de la Loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool, dans les sections de vote où les bureaux de votation sont établis; quiconque contrevient au présent article commet une infraction et est passible, en outre du paiement des frais, d'une amende d'au moins cent dollars et d'au plus trois cents dollars et, pour une deuxième infraction, d'une amende de cinq cents à mille dollars, et pour toute infraction subséquente, d'une amende de mille à deux mille dollars. (Loi électorale, article 376)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

Des témoins font état de nombreux morts

La Mecque: les rebelles tiennent deux minarets

DJEDDAH (D'après AFP et Reuter) — Le ministre saoudien de l'Information, M. Mohamed Abdou Yamani, a annoncé hier soir que les forces de l'ordre continuaient à éliminer les derniers « renégats » qui avaient attaqué mardi matin la grande mosquée de La Mecque.

Le ministre a précisé qu'il n'en restait plus qu'une « poignée » et que le ministre de l'Intérieur publierait un communiqué complet sur les événements dès que les derniers rebelles auraient été arrêtés.

Selon le témoignage d'un témoin occulaire fait vendredi après-midi à l'AFP, les forces de l'ordre au nombre de 2 à 3000 hommes occupent depuis jeudi tout le périmètre de la mosquée ainsi que les bâtiments de deux étages qui forment l'enceinte.

Toutefois selon ce témoignage, des véhicules blindés sont déployés dans l'immense cour centrale où s'érige « la Kaaba ». Des troupes encerclent l'ensemble de la mosquée et occupent en outre le bâtiment Achraf qui fait face à l'aile ouest de la mosquée où se trouvent les derniers rebelles, retranchés dans deux minarets et les quelques pièces qui communiquent avec ceux-ci.

La situation pour les rebelles, quel qu'en soit leur nombre, apparaît sans issue. La résistance peut, cependant, se prolonger quelque temps, notamment si les rebelles disposent d'un peu d'eau et de ravitaillements, étant donné que les forces de l'ordre ne peuvent décemment ni faire sauter les minarets ni tirer dessus au canon.

Les autorités ont d'ailleurs spécifié dès le début que leur préoccupation essentielle était de ne pas endommager les lieux saints. Le choix des rebelles est donc réduit à sa plus simple expression: se rendre, ou mourrir de soif ou d'inanition, ou effectuer une sortie suicide.

La radio saoudienne a consacré la majeure partie de ses émissions à diffuser des messages de sympathie émanant de dignitaires religieux du monde entier condamnant l'attaque de la grande mosquée. Certains chefs religieux du royaume suggèrent que les « profanateurs » soient, comme le prévoierait la loi coranique, écartelés ou crucifiés.

En raison des événements de la Mecque, la traditionnelle prière du vendredi a été retransmise depuis Médine, où, selon les milieux diplomatiques occidentaux de Djeddah, des « schismatiques » auraient vainement tenté d'occuper la tombe de Mahomet. Après l'échec de l'opération, lancée également mardi matin, la situation dans la deuxième ville sainte du royaume serait redevenue normale.

Selon des informations non confirmées, les auteurs de l'attaque avortée contre le tombeau du prophète réclamaient que l'Arabie saoudite décrète un embargo sur ses exportations de pétrole aux États-Unis.

Depuis le début de l'affaire, les informations les plus contradictoires circulents en l'absence de renseignements de première main sur la situation qui règne à la Grande Mosquée. Aucun journaliste n'a jusqu'à présent pu se rendre sur place et y mener une enquête de presse.

Les journaux saoudiens eux-mêmes ne parlent, succintement, de cet incident, que pour condamner « l'action sacrilège » des « renégats illuminés ».

Cependant, il paraît maintenant prouvé que les assaillants étaient divisés en deux groupes, dont l'un est arrivé, mêlé aux fidèles se rendant à la prière, et l'autre est arrivé à bord de plusieurs camions. Il n'est pas certain que tous étaient armés, d'où peut-être la différence d'appréciation en ce qui concerne le nombre des assaillants, qui selon les déclarations, varie entre quelques dizaines et trois cents.

Autre point sur lequel on semble aujourd'hui fixé: il n'y a pas eu de prise d'otages à proprement parler. Si les assaillants ont appelé les ulémas et les fidèles présents à reconnaître leur « mahdi » (messie) ils ont laissé partir quiconque le voulait, et ont autorisé les fidèles s'ils le désiraient à poursuivre leurs prières.

Autre point incontesté: des gardiens du lieu sacré ont été abattus, mais on ignore avec exactitude le nombre des victimes.

Les forces saoudiennes sont arrivées rapidement sur les lieux, accompagnées de chars.

À partir de ce point, on ne possède que des témoignages imprécis. Selon certains de ceux-ci, un grand nombre des assaillants se sont mêlés aux fidèles pour quitter la mosquée. Il semble établi cependant que d'autres soient demeurés dans la mosquée en compagnie de leur chef, le « mahdi », en quelque recoin de l'immense bâtiment qui peut abriter jusqu'à 100,000 personnes.

Autre témoignage: près de deux cents personnes — gardes saoudiens et fidèles — ont trouvé la mort dans les affrontements entre les forces de l'ordre saoudiennes et les assaillants qui se sont emparés de la mosquée Al Haram al Charif de La Mecque, indiquent deux voyageurs arrivés au Caire d'Arabie saoudite dans la nuit de jeudi à vendredi. L'un d'eux avait réussi à s'évader de la grande mosquée par une porte latérale après douze heures de captivité, et l'autre habitait un immeuble proche de la mosquée et qui est devenu le quartier général des unités saoudiennes qui assiègent la mosquée. Tous deux sont Egyptiens.

Ils ont évoqué ainsi la situation telle qu'elle régnait à huit heures GMT jeudi, quand ils ont quitté La Mecque. « Toutes les dix minutes, une ambulance quittait les lieux transportant des morts ou des blessés vers les hôpitaux de Gad et d'El Zaher. Les rebelles jetaient par les fenêtres les corps des fidèles tués au cours de la fusillade ».

Selon ces témoins, les « rebelles » sont « très bien entraînés au maniement des armes dont ils possèdent tout un arsenal ». Ils contestent la version selon laquelle des «cercueils» auraient été utilisés pour dissimuler les armes et affirment que les « dissidents » sont entrés dans la mosquée « habillés en femmes, à l'intérieur de l'enceinte. Ils étaient 200 au début de l'attaque, puis leur nombre n'a cessé d'augmenter et ils seraient maintenant au nombre d'un millier d'hommes ».

Selon ces témoins, les « rebelles » sont très adroits au tir et certains sont équipés de fusils à lunette. Ils déclarent: « Ils tiraient sans pitié sur toute personne portant l'uniforme saoudien. Ils possédaient des armes de gros calibre et nous avons vu les personnes atteintes se convulser horriblement avant d'expirer ».

Les émeutes gagnent l'Inde

CALCUTTA (Reuter) — Plusieurs centaines d'Indiens musulmans protestant contre l'attaque de la grande mosquée de La Mecque, ont lapidé hier le consulat général des États-Unis à Calcutta.

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées dans cette manifestation durant laquelle la police a lancé des grenade lacrymogènes pour tenter de disperser la foule. Les manifestants ont également voulu attaquer le consulat d'Union soviétique, mais n'ayant pu franchir les cordons de police, ils sont allés piller quelques magasins et incendier des voitures, dont l'une appartenant au consulat américain et une autre au consulat de France.

D'autres musulmans ont violemment manifesté à Hyderabad où la police a été contrainte d'ouvrir le feu, rapporte l'agence Press Trust of India. Une vingtaine de personnes, dont quelques policiers, ont été blessés dans cette ville où le couvre-feu a été imposé dans certains quartiers. Là également des magasins ont été pillés et des véhicules incendiés.

Tension entre l'Irak et l'Iran

BEYROUTH (Reuter) — Alors que des étudiants occupaient l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et y prenaient des otages, des jeunes en armes faisaient le siège du consulat d'Irak à Khorramshahr, ville du bord de la frontière dans le sud-ouest de l'Iran.

La tension est montée rapidement entre Téhéran et Bagdad, qui n'a pas cessé de critiquer le régime de l'ayatollah Khomeiny depuis que celui-ci a renversé le chah, en février.

L'incident du consulat a eu lieu le 6 novembre, et, le lendemain, une quinzaine de membres du personnel consulaire irakien étaient escortés jusqu'à la frontière.

De son côté, l'agence d'information iranienne PARS a annoncé à la mi-novembre que des batteries de DCA iraniennes avaient ouvert le feu contre deux hélicoptères irakiens qui avaient violé l'espace aérien iranien.

Les Irakiens ne sont pas plus les amis des Etats-Unis que ne le sont actuellement les Iraniens, et, contrairement à l'Iran, Bagdad a rompu ses relations diplomatiques avec Washington.

Mais l'antagonisme envers les Américains ne les rassemble pas pour autant. L'Irak s'est lancé dans une campagne de presse systématique contre Téhéran. À la fin octobre, l'ambassadeur irakien à Beyrouth, M. Abdul-Hussein Muslin Hassan, a rouvert dans une déclaration le conflit virtuellement explosif sur les droits de navigation dans le Chatt al-Arab, la voie d'eau au fond du Golfe.

En même temps, l'ambassadeur irakien au Liban a apporté la caution de son pays à l'égard des mouvements séparatistes qui menacent l'autorité du gouvernement révolutionnaire iranien.

La déclaration de M. Hassan a suscité une vive riposte des autorités iraniennes, qui ont demandé à Bagdad de ne pas s'ingérer dans leurs affaires intérieures.

Pendant l'été, les deux pays s'étaient mutuellement accusés de concentrer des troupes le long de la frontière. En septembre, les Iraniens ont aussi effectué des manoeuvres navales dans le Golfe, ce qui a provoqué de l'inquiétude parmi les émirats environnants ceux-ci craignant que l'Iran n'exporte sa révolution.

Aujourd'hui, c'est l'Irak qui envisage de doubler les effectifs de sa marine — actuellement de 4.500 hommes —, déclarait-on à Bagdad ce mois-ci de source diplomatique européenne.

Bien que l'Irak et l'Iran aient en commun une forte population appartenant à la secte musulmane chiite, les relations de Bagdad avec la direction islamique iranienne n'ont jamais été cordiales. Cette tension a sans doute son origine dans les quatorze années d'exil en Irak de l'ayatollah Khomeiny, qui avait été expulsé de son pays en 1964 pour avoir engagé des activités contre le chah et son régime. À la fin de cet exil, l'ayatollah Khomeiny avait été placé en résidence surveillée à Najaf, la ville sainte au sud de Bagdad. C'était en septembre 1978, et, un mois plus tard, il était expulsé d'Irak pour avoir publié des déclarations contre le chah.

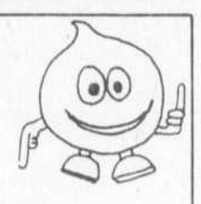
La même année, l'impératrice Farah, l'épouse du chah, avait été reçue à Bagdad par le président irakien Saddam Hussein. Cette visite, au moment où se multipliaient les manifestations en Iran contre le chah et sa famille, était apparue aux yeux des partisans de Khomeiny comme le signe très net que Bagdad appuyait le monarque iranien.

Des désaccords et rivalités du passé ont ressurgi pendant l'été dernier. À la suite de la répression exercée par l'amiral iranien Ahmed Madani dans la province du Khouzistan, où de violents accrochages avec la milice iranienne avaient fait une centaine de morts au moins, les journaux irakiens avaient parlé du « boucher d'Ahwaz », la principale ville de la province.

La presse de Bagdad a également mis l'accent sur le fait que l'Irak résisterait à « l'agression iranienne dans la région du Golfe arabe ».

Mais bien que l'Irak soit résolu à s'affirmer comme la force dominante dans le Golfe, les petits États conservateurs des environs considèrent Bagdad avec autant de méfiance que Téhéran.

Lorsque six de ces États se sont réunis en octobre à Taïf (Arabie saoudite) pour discuter de la sécurité dans leur région, ils n'avaient pas invité l'Irak à se joindre à eux. Étaient représentés: l'Arabie saoudite, Koweit, Qatar, Oman, Bahrein et les Emirats arabes unis. Et personne n'a réagi aux suggestions indirectes de Bagdad, qu'il serait prêt à offrir son assistance militaire pour défendre les accès au Golfe.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Consommation et famille

La Faculté de l'éducation permanente offre un programme de 30 ou 60 crédits pour:

- ceux qui enseignent l'économie familiale, les sciences humaines, les disciplines qui s'en rapprochent
- les animateurs sociaux, les travailleurs dans le domaine de la protection du consommateur, les journalistes et bien d'autres.

Ce programme est un lieu de rencontre pour acquérir ou parfaire des connaissances sur la **consommation,** la société industrielle, l'**action communautaire,** la vie économique, les grands pôles de la vie québécoise, etc.

Pour information:

Bernard Côté
343-6982

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

année scolaire 1980 - 1981
inscription — avant le 1er mars 1980

L'I.T.H.Q. offre six programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite).

Niveau collégial ***(durée: 3 ans)***
- 414.00 Tourisme
- 430.01 Hôtellerie
- 430.02 Gestion des services alimentaires

Niveau secondaire V — professionnel long ***(durée: 2 ans)***
- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

Conditions d'admission
- Résider au Canada
- S'inscrire *avant le 1er mars 1980*
- Se qualifier auprès du Comité de sélection
- *Au niveau collégial:* avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
- *Au niveau secondaire V:* avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412.

Renseignements
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3

Téléphone: **(514) 873-4163 poste 320**

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Tourisme Québec

Employeurs!
OSE
vous permet de donner une chance à nos jeunes!

OSE, l'Opération Solidarité Economique lancée en 1977 par le gouvernement du Québec, a permis d'injecter dans notre économie près d'un demi-milliard de dollars et de créer ou de soutenir plus de 26 000 emplois. OSE revient cette année avec priorité absolue à la lutte contre le chômage et, plus spécialement, le chômage des jeunes. De concert avec les employeurs, le nouveau Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.), administré par le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, permettra la création de milliers d'emplois pour les jeunes, partout au Québec. Vous pensiez engager des jeunes?... C'est le temps d'oser.

Le Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.)

Il a pour but d'encourager l'embauche des jeunes travailleurs et travailleuses de 18 à 29 ans (18 à 24 ans pour les stages en industrie) dans les entreprises qui font affaire au Québec. Il comprend 4 mesures distinctes d'aide financière et technique.

1. **Projets d'amélioration du milieu de travail**

Cette mesure consiste à subventionner les projets générateurs d'emplois qui sont de nature à améliorer la qualité de vie au travail de l'entreprise. La subvention maximale par entreprise est de $150 000.

2. **Partage de l'emploi dans le secteur privé**

Un grand nombre de personnes déjà en emploi seraient intéressées à ne travailler que 2 ou 3 jours par semaine si on leur en offrait la possibilité. Le partage de l'emploi vise justement à promouvoir l'embauche de jeunes travailleurs et travailleuses à des postes laissés vacants par la libération volontaire d'heures de travail. La subvention gouvernementale peut atteindre une moyenne de $4 500 par emploi créé à temps plein.

3. **Stages en industrie**

Le manque d'expérience est souvent un argument défavorable invoqué par les employeurs à l'égard des jeunes qui recherchent un emploi.

Or, les stages en industrie visent à aider les jeunes travailleurs et travailleuses à mieux s'intégrer au marché du travail en leur permettant d'acquérir une véritable expérience de travail. Des allocations équivalentes au salaire minimum sont versées aux stagiaires par le gouvernement.

4. **Projets de création d'emplois permanents dans les petites entreprises (P.P.E.)**

Cette mesure consiste à subventionner certaines petites entreprises commerciales ou manufacturières pour des investissements générateurs d'emplois qui autrement n'auraient pu être créés. L'entreprise peut obtenir une subvention maximale de $65 000.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.), adressez-vous au Centre de main-d'oeuvre du Québec desservant votre territoire.

OSE
Opération Solidarité Economique

Gouvernement du Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

Tous les secteurs du marché torontois des valeurs mobilières ont marqué des points. L'indice composé termine la journée sur une forte montée de 17.84 à 1,651.87.

Le secteur des hydrocarbures fait un bond de 48.83 à 3,575.44, ce qui s'explique par l'espoir de bons résultats d'exploration au large de la Côte orientale du pays, et par la perspective d'une augmentation des exportations de gaz vers les États-Unis.

Il s'est traité en gros 4.57 millions d'actions d'une valeur globale de $70.24 millions alors qu'au marché des options 3,705 contrats ont été négociés. Finalement, les gains l'emportent sur les pertes par 276 contre 136 et 225 valeurs conservent leurs positions de la veille.

Parmi les industrielles échangées à la séance de vendredi, Westcoast A gagne 5 1-4 à $58 1-4, Petrofina Canada 2 1-4 à $46 1-4, Nowsco Well Service 2 à $40 et General Motors of Canada 2 à $60 1-2 et Hugh Russel Inc. 2 à $14 1-2.

Kaps Transport perd neuf cents à $1.30, Allarco Developments 1-2 à $44 1-2, la Banque de Montréal 1-4 à $21 3-4, Canada Development 1-4 à $10 1-8 et Canadian Foremost 1-8 à $6 7-8.

Dans le secteur minier, Roman Corp. prend 3 à $45 1-2, McIntyre 1 3-4 à $54 1-4 et United Keno Hill 1 1-4 à $21 1-2. Cyprus Anvil Mining cède 5-8 à $13 1-4 et Sigma Mines 1-2 à $33.

Parmi les pétroles, Worlwide Energy monte de 1 1-2 à $18 1-8, Total Pete NA de 7-8 à $30 et Ranger Oil de 3-4 à $44 1-4. Canadian Superior Oil abandonne 2 à $204 et Calvert cinq cents à 99 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	300	300	300	
Aby Glnw	1800	$6½	6¼	6½	+ ¾
Abti Prce	9695	$17⅛	16⅞	16⅞	— ¼
Abitbi 7½p	100	$42½	42½	42½	—1½
Abitbi 10	z13	$51½	51½	51½	
Acklands	1300	$16	16	16	
Action Trd	3000	46	44	46	+ 5
AdanacM	10400	$5⅛	495	5⅛	+27
Afton Min	600	$20⅞	20	20⅞	— ⅛
AgnicoE	12010	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Agra Ind A	1400	490	475	475	—10
Akaitcho	1700	125	120	120	
Albany	30300	106	101	106	+ 4
Alt Energy	10680	$37	36½	37	+ ⅜
AltaGasA	20205	$24¾	23⅞	24½	+ ⅜
Alta G F	1050	$26	25¼	26	+ ¾
AltaG 9.76	720	$25¾	25¾	25¾	
AltaG 7.60	600	$22½	22½	22½	
Alta G 6⅜	8341	$34	33	34	+ ¾
Alta Nat	100	$70	70	70	+ 3
Alcan	110525	$44¾	43¾	44¾	+ 1
AlgomaSt	2001	$28½	28⅜	28½	+ ½
AStel p	2800	$24½	24½	24½	— ⅜
Algon	1501	$10	10	10	
AllarcoDv	100	$44½	44½	44½	— ½
AmBonza	79605	$36½	35¾	35¾	
AmLarder	4000	28½	28½	28½	— ½
Am Eagle	4200	315	300	310	
AmLeduc	22500	43	42	43	+ 1
AndresWA	2425	$10¼	10	10	— ⅛
AndresWB	700	$10	10	10	— ⅜
Ang CT 4½	100	$23½	23½	23½	
Ang D Gld	125	185	185	185	
Ang U Dev	3200	390	375	375	—20
AnthesCp	z8	$7½	7½	7½	
Aquitaine	34908	$41¼	39⅞	40¾	+ 1
Arbor C	1000	96	96	96	
ArgusBpr	300	$27½	27½	27½	
ArgusCpr	1200	$6½	6⅛	6⅛	— ¼
Asamera	10000	$20½	19¾	20⅜	+ ⅜
Asbestos	500	$38¼	37½	38¼	+ ½
AsocPorc	746	165	165	165	
Atco A	4400	$16¾	16¼	16¼	— ¼
AtlCCop	3000	77	75	77	+ 2
AtoHard A	200	$12	12	12	+ ¼
BC Sugar A	600	$35⅜	35	35⅜	+ ⅜
BP Can	4867	$39	38¾	38¾	
Banister C	5450	$12⅝	12¼	12⅜	
Bank BC	160	$29	29	29	
Bank Mtl	15860	$21⅞	21⅝	21¾	— ¼
Bank NS	9154	$22½	22	22⅜	+ ⅜
Bankeno	3450	400	390	395	— 5
Barex	9500	19	18	19	+ 2
Bary Expl	2000	170	170	170	
Basic Res	3200	$11⅞	11¾	11¾	
Belding	300	310	310	310	
Bell Canad	38079	$21	20⅜	21	+ ⅜
Bell Cpr	175	$27¾	27¾	27¾	
Bell D pr	z50	$62	62	62	
Bell 2.28	1525	$32¼	31½	32	+1⅝
Bell 1.80	350	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Bell 1.96	2850	$25¼	25	25⅛	+ ⅛
BighartOG	4900	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Black P A	1450	$13	12½	13	+ ½
BlakwodA	900	485	470	485	+10
Bombr	119	$10¾	10¾	10¾	+ ½
Bonza O	16126	$8¼	8	8	+ ⅛
BonanzaW	2400	320	310	310	+ 5
Bow Valy	8095	$40¼	39⅝	39⅝	+ ⅛
Bow-m pr	z54	$42⅛	42⅛	42⅛	
Braior Res	1000	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Bramalea	200	$17⅛	17⅛	17⅛	
Brascan A	27950	$20⅝	20⅜	20⅝	+ ⅛
Brenda M	1620	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
Brinco	6708	$7¾	7¼	7¾	+ ⅜
Br Am Bnk	250	$43	43	43	
BCFP	1050	$21¾	21¼	21¾	+ ⅛
BCRIC	15790	$6⅞	6¾	6¾	
BC Phone	1542	$16	15¾	16	
BCPh 4¾ p	z8	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 4.84	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
BCPh 6.80	z40	$18¼	18¼	18¼	
BCP 2.32 p	z17	$30⅞	30⅞	30⅞	
Broul Reef	9500	58	57	57	— 1
Brunswk	z10	$8¾	8¾	8¾	
BuddCan	300	$7¾	7¾	7¾	
CC Yachts	21200	300	300	300	— 5
CAE	2475	$13	12½	12½	— ¼
CME Res	6200	220	216	220	+ 4
CadFrv	1915	$17¼	17	17¼	+ ¼
Cad Frv A	7302	$9⅛	9	9	— ⅛
Cal Pow A	4719	$42¾	41⅞	42½	+ ½
Cal P 9.80	60	$103¼	103¼	103¼	
Cal P 2.36	150	$27½	27½	27½	
Calvrt Dle	1500	250	250	250	+ 5
Calvert	37700	105	99	99	— 5
CamMine	6000	28	28	28	
Camflo	5800	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
C Chib A	2600	$10	9¾	9⅞	
Camp RL	3725	$26½	25¾	26¼	+ ¾
CanCem	2800	$11¼	11	11¼	— ¼
CDC	16931	$10½	10	10⅛	— ¼
CDC pr B	301	$122	120	122	+ 2
CanMalt A	775	$30¼	30	30¼	+ ¼
C Nor West	57350	$16	15½	15¾	+ ⅜
C Packrs	100	$30	30	30	
CanPerm	2750	$18⅝	18⅜	18⅜	— ¼
CPerm 6¾	200	$23	23	23	
CS Pete	21500	$9¾	9⅜	9¾	+ ½
Can Trust	2609	$22	21¾	22	+ ¼
C Trust 7¼	379	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
CdnCel	1300	$7¾	7½	7¾	
CCurtis	2000	71	70	70	— 2
C Formost	2160	$6⅞	6½	6⅞	— ⅛
C Found pr	z38	$9½	9½	9½	
CG Invest	2400	$22¼	22	22¼	+ ⅛
C Hidrogas	500	$15⅛	15⅛	15⅛	
C Homestd	3200	$23	22¾	23	+ ⅜
CIBk Com	33188	$24	23⅞	24	+ ⅛
CIL	500	$23⅛	23⅛	23⅛	
CManoir	1000	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
CMarconi	3030	$15¼	14¾	15¼	+ ⅜
CMerrill	1000	$23¾	23½	23¾	
CNat R	10100	$8	7¾	7⅞	+ ¼
COcdental	10050	$14⅜	14	14⅛	+ ⅛
CP Inve	9875	$34	32¾	33¾	+ ⅝
CP Ltd	23552	$35⅝	34¾	35⅜	+ ⅜
CPL A p	1760	$9⅜	9⅜	9⅜	
CPL 4p	150	$7⅜	7⅜	7⅜	
CReserve	2600	$21⅛	21⅜	21⅝	+ ⅜
Cdn Sup O	1358	$204	203	204	— 2
CdnTire	525	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
CdnTire A	3370	$25	24¾	24¾	— ⅛
C Utilties	450	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
C Util 4¼ p	z25	$52	52	52	
C Util 5 pr	z45	$55¾	55¾	55¾	
CU 10¼	z10	$27	27	27	
C Util 9.24	300	$26⅝	26⅝	26⅝	— ⅛
C Util 7.30	200	$22½	22½	22½	
CWN 5½ p	100	$12	12	12	— 1
CandelOil	200	$56	56	56	
Canray	1000	255	250	250	
Canron A	250	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Cara	2600	$14⅛	14	14	
CarlOK	15200	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Carl Ap	350	$24½	24¼	24¼	+ ¼
Carl Bp	100	$28	28	28	— 1
Carma A	1200	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Carma 8.75	z50	$18¾	18¾	18¾	
Carolin M	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Carrier JD	z200	8	8	8	
Cassiar	1600	$12	11¾	11¾	— ¼
Cassidy L	1200	415	400	400	+20
Cassidyr	⅄350	2	2	2	
Celanese	7625	$5	485	5	+ 5
Celan 175 p	200	$18	18	18	+ ¼
Cit Est A	3000	$11	11	11	+ ⅜
CentPat	19100	230	230	230	
Chnclr	3000	$5¼	5	5¼	+ ¼
Charter Ol	100	250	250	250	
Cherokee	3500	$11¾	11⅛	11¼	— ⅛
ChibKay	2000	16½	16½	16½	—1½

NEW YORK

Plus quatre points

Légère hausse des cours hier à Wall Street, où l'indice des industrielles clôture à 811.77 en hausse de 4.35 points. L'activité a été calme: 23.36 millions d'actions seulement ont été traitées.

La tendance a suivi la tradition du lendemain de la fête du Thanksgiving où la Bourse a toujours enregistré des hausses grâce au commencement des mises à jour de fin d'année. La séance a néanmoins été très calme, de nombreux investisseurs étant absents.

En clôture, 938 titres sont en hausse contre 475 en baisse et 426 sont inchangés.

Bonne hausse des cours sur l'aérospatiale avec General Dynamics à 52 7-8 en hausse de 3 points, et McDonnell Douglas à 31 3-4 en hausse de 2 points. Hausse des ordinateurs avec Control Data à 51 en hausse de 2 1-8 points, et NCR à 64 en hausse de 1 7-8 point. Tendance irrégulière sur l'automobile et les sidérurgiques.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, McIntyre Mines monte de 1 3-4 à $46 1-2, Alcan de 3-4 à 38, Canadian Pacific de 3-4 à 30 1-4, Dome Mines de 1-2 à 30 1-2 et Walker-Gooderham de 1-2 à 44 1-8. Par contre, Ashland Oil baisse de 1-4 à $38 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	6	42	33½	33	— ¼
AM Intl	12	207	13	12⅝	12¾	— ¼
ASA Ltd		184	28¾	28¼	28½	— ⅛
Alcan	4	538	38	37⅛	38	+ ¾
Allegp Cp	6	7	25⅝	25½	25½	
Allg Lud	4	11	25⅜	25	25⅜	+ ⅜
Allis Ch	6	17	35½	35½	35½	— ⅛
Alcoa	4	234	50½	49⅝	50	+ ⅜
Amax	1807	325	38½	38	38¼	
AHessb	5	604	43⅞	42⅝	43¾	+ 1⅛
AmAir	3	315	9½	9⅜	9⅜	
ABrnd	6	60	63⅜	62¾	63½	+ ⅛
AmCan	5	173	34½	34	34	
ACyan	9	1035	31	30¼	30¾	+ ⅜
Am ElPw	8	646	17¾	17½	17¾	+ ⅛
Am Exp	6	1051	30½	29⅜	30½	+ 1⅛
AHome	12	619	28½	27⅞	28¼	+ ½
Am Mot		3	322	7	6⅞	
A Stand	6	x49	53½	52¼	53¼	+ ¾
Am TT	7	2520	53⅜	53⅛	53½	
Amp Inc	11	223	36⅜	36	36⅛	— ¼
Ampex	10	247	18½	18	18⅜	+ ⅜
Armco St	4	46	22⅞	22⅝	22¾	+ ¼
Armst Ck	6	65	16⅛	16	16	— ⅛
Asarco	3	911	25⅞	25½	25¾	+ ⅜
Atl Rich	10	1200	81⅞	81¼	81⅞	+ ⅜
Avco Cp	3	795	26⅞	25⅝	26	— ⅜
Avco Pf		3	68	66	66	—1
Avnet In	6	142	23	21¾	22⅞	+ 1⅛
Avon	10	865	40⅛	39⅜	39¾	+ ⅛
Bakr Int	17	434	54½	53⅜	54½	+ ⅜
Baxt Tr	14	322	46⅜	45¾	46	— ⅛
Beckmn	17	129	29	28⅜	29	+ ⅛
Beech	13	449	u42⅞	42⅜	42⅞	+ 1⅛
Bel How	12	27	19	18½	19	+ ⅛
Bell Can		13	17¾	17¼	17¾	+ ½
Bentl Cp	5	49	25⅜	25	25	+ ⅛
Beth Stl	3	739	21⅛	20⅜	21⅛	+ ⅜
Black D	10	362	22½	21⅜	22½	+ 1⅛
Boeing	6	1019	45	44½	44¾	+ ⅛
Bois Cas	5	422	32¾	32⅜	32⅜	— ⅜
Borden	6	75	25	24¾	25	+ ⅛
BorgW	5	42	35	34⅜	35	+ ⅜
Bos Ed	6	128	20¼	19⅞	19⅞	— ⅛
Brist M	10	270	34⅜	34¼	34⅜	
Brit Pet	6	222	31¾	31½	31¾	+ ⅛
Brnswk	5	159	11⅜	11⅛	11⅜	
Bucy Er	7	448	20⅜	19½	20	+ ½
Burl Ind	6	33	15¾	15½	15⅝	
Burrgh	11	557	76⅜	75⅜	76⅜	+ ⅜
CBS	7	670	47¼	46⅜	47⅛	+ ⅜
CITFn	7	15	53¼	52½	52½	— ⅜
CPC Int	7	421	55¼	55⅛	55⅛	— ⅛
Callahn	8	87	21½	20⅞	20⅞	+ ⅛
Camp RL		94	22⅜	21⅞	22¼	+ ⅛
Cam Sp	7	55	28½	28⅛	28½	+ ⅛
Cdn Pac		155	30⅜	29⅝	30¼	+ ⅜
CapCit	11	87	47	45¾	47	+ ¾
Carling		19	5	4⅞	4⅞	
Catrp T	7	386	52½	52¼	52½	+ ⅜
Celanese	4	149	43¼	43⅛	43⅛	— ⅛
Chase M	4	302	35⅜	35⅛	35⅜	+ ⅛
Chessie	5	57	27⅝	27¼	27⅝	+ ⅛
ChrisCft	8	13	16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Chrysler		1540	6¼	d 6	6	— ⅜
Citicrp	5	1248	20¼	20⅛	20⅜	— ⅛
Cities Sv	11	100	u86⅜	84⅞	86⅜	+ 1¼
Clark Eq	5	48	37¼	36⅝	37¼	+ ⅜
Clark Oil	5	79	28⅛	27⅝	28⅛	+ ⅛
Clorox	6	162	10	9¾	10	
Coca Col	10	536	32¾	32⅛	32⅝	+ ½
Colgpal	6	375	14⅛	13⅞	14	+ ⅛
Col Pic	8	179	28¾	28⅛	28⅝	+ ⅛
Com En	10	257	u54⅛	53⅜	54	+ ½
Comsat	7	61	36⅛	35½	35¾	— ⅛
Congolm	8	127	34¾	34⅜	34¾	— ⅛
Con Ed	5	254	23⅝	23¼	23½	+ ⅛
Cont Cp	5	1137	26½	26	26½	
Con Gp	6	339	27½	26⅞	27½	+ ½
Con Dat	8	476	51	48⅞	51	+ 2⅛
Coop In	9	x104	64¼	63⅛	64¼	+ 1½
Copw Cp	5	15	19	18⅞	18⅞	— ⅛
Crane	6	4	32⅛	32⅛	32⅛	— ⅛
Crn Ck	6	90	27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
Cr Zell	7	509	38¾	37¾	38¾	+ 1¼
Curtw	7	120	16½	15⅝	16¾	+ ⅜
Dartin	6	117	41¼	40⅝	40¾	— ⅜
DataGen	11	315	51	50	51	+1
Data Ter	14	112	43½	42½	43¼	+ 1
Deere	7	522	37⅛	37	37	— ⅛
DenMf	7	10	18½	18½	18½	
Digital E	15	571	66¼	64¾	66¼	+ 1⅞
Disney	11	376	38	37	37⅞	+ ⅝
Dr Peppr	11	903	12⅛	11½	12⅛	+ ½
Dome		66	39½	39	39½	+ ½
Dorsey	5	23	14¾	14¼	14¾	+ ⅛
Dow Ch	8	1151	30¾	29½	30¼	+ ⅝
duPont	6	516	40¼	39⅞	40⅛	+ ⅜
EG G	13	27	39½	38¾	39¼	+ ⅛
Eas Kod	8	946	49	48¾	48⅝	— ¼
Eaton	5	323	26⅛	25⅝	26⅛	+ ¼
EIP NG	6	478	20⅞	19⅞	20¼	+ ¾
EIMeMg	24	29	3¼	3⅛	3⅛	
Ethyl	5	12	24⅛	24⅛	24¼	— ⅛
ExCelO	7	25	34¾	34⅜	34⅝	— ⅛
Exxon	7	938	57¼	56¾	56¾	— ⅛
FMC Cp	5	34	24	23¾	23¾	— ¼
Fairch	5	293	u37⅛	36¾	36¾	+ ¼
Firestn		292	8¾	8⅛	8⅜	+ ⅛
Fisher Sc	6	93	19¼	18	19	+1
Fluor Cp	14	653	u55	52½	53⅞	+ 1⅜
Ford		2	2426	31	30⅝	30¾	— ⅛
Foxbro	9	5	38⅜	38¼	38⅜	— ⅛
Fruehf	4	91	26¾	26⅜	26¾	+ ¼
Gn Dyn	8	1438	u53¾	50½	52⅞	+3
Gen Elec	8	889	47⅛	46⅜	47	+ ⅜
Gn Food	6	214	32⅞	32½	32½	— ½
Gn Inst	8	117	40	38¾	40	+1
Gen Mills	8	90	24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Gn Mot	4	2255	51¼	50⅜	51⅛	+ ⅜
Gn Port	4	45	14¾	14½	14½	
GTel El	6	848	27	26¾	27	+ ¼
Gn Tire	5	67	19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Ga Pac	8	552	24½	23¾	24	— ½
Gillette	7	118	25½	25½	25⅜	+ ⅛
Goodrch	4	57	19⅞	19⅝	19⅞	+ ¼
Goodyr	5	799	12½	12	12¼	+ ¼
Gould	8	29	24⅜	24⅛	24⅛	— ⅛
GtAP		67	8	7⅞	7⅞	
Gulf Oil	6	1514	u36¼	35⅝	36¼	+ ⅜
Halbrtn	12	888	79	77	79	+1⅛
Hart SM	5	43	11⅛	11	11⅛	+ ¼
Hecla	8	94	18⅞	18⅝	18⅞	+ ¼
Heinz HJ	7	20	37	36⅞	36⅞	— ¼
Heublin	9	305	28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
Hew Pck	18	450	60⅞	59½	60½	+ ½
High Vlt	10	33	8⅜	8½	8⅜	— ⅛
Hobart	7	28	17½	17¼	17¼	— ⅜
Hldy In	10	317	17⅛	16⅝	16¾	— ⅛
Homestk	8	98	35	34⅞	34⅞	— ¼
Honywl	7	845	78	77	77¾	+1⅛
INCO	21	208	18⅝	18⅜	18½	
Househ F	5	316	18	17⅜	18	+ ⅜
Hwd Jn	14	647	21¼	20¾	21¼	+ ⅛
Hud Baye		13	18⅛	18	18	
HuntCh	8	18	11⅜	11⅛	11⅛	
IC Ind	5	67	24⅜	24	24⅛	— ⅛
INA Cp	5	164	45	44¾	44¾	— ⅛
IU Int	58	162	12¾	12½	12¾	+ ⅛
Kellogg	9	90	19½	19⅛	19⅛	+ ⅛
Inger R	7	70	49⅜	49	49⅜	+ ⅛
Intrlk In	4	2	23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
IBM	12	2936	62¼	61¾	62	+ ⅜
In Flaf	12	74	19¾	19¼	19¾	+ ½
Int Har	4	154	36½	36	36⅜	
Int Pap	4	262	36⅜	36⅛	36¼	
Int TT	9	737	25¼	25	25¼	+ ⅛
Itek C	14	221	26	25¼	25¾	+ ⅛
Jhn Man	5	112	23½	23⅛	23½	+ ⅛
Joy Mfg	8	331	31½	30¾	31⅜	+ ⅜
K Mart	8	1113	23¾	23⅜	23¾	+ ¼
Kellogg	9	138	19½	19⅛	19⅜	+ ⅛
Kenecot	10	491	25	24⅝	25	+ ⅜
Kerr M	10	218	60⅜	60	60½	+ ½
Kraftco	6	126	45	44¼	45	+ ¾
Kroehlr		67	9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Lear S	5	65	20½	20	20⅜	+ ⅜
Lee Ent	10	4	22⅛	21⅞	21⅞	+ ⅛
Litton	8	1581	u37⅜	36	37⅛	+1¾
Lockhd	12	633	27½	26⅞	27½	+ ¾
Loews	4	40	58¼	57¼	58¼	+ ⅝
Lubrizol	12	107	53⅜	53	53⅜	+ ⅜
Lucky St	7	11	15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
MCA Inc	9	263	47½	47½	47½	
Mar Mf	9	283	42½	41¾	42⅛	— ⅜
Mar Oil	9	333	51½	51⅛	51⅜	
Mrsh Mc	11	10	66¼	65½	65½	— ¼
Mrsh F	9	60	18⅞	18½	18½	— ⅛
Mart M	5	73	37⅛	36¾	37⅛	+ ¼
Masco	9	109	23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅜
Mass Fg		79	8¾	8½	8⅝	
Mas Cp		13	14¾	14⅜	14¾	
Maytag	8	25	26½	26	26¼	+ ⅛
McDnld	9	259	41⅛	40½	41⅛	+ ¼
McDn D	7	2140	32⅛	30	31¾	+2
McGr H	9	134	25½	25⅛	25½	+ ⅜
McIntyr		z4750	46½	44¾	46½	+1¾
Merck	14	744	71	69¾	70¾	+ 1¼
Merr Lyn	7	220	18⅜	18⅛	18⅜	+ ½
MGM	9	293	18	17⅜	17⅜	— ¼
Mid Ros	7	127	24⅛	23⅜	24	+ ⅜
MinMM	9	434	49⅞	48⅞	49⅜	+ ⅝
Mobil	6	1446	52½	51½	52¼	+ ⅝
MobilH	10	10	2	2	2	— ⅛
Mohas	9	59	8⅝	8⅜	8½	
Monsant	6	156	58¼	57¾	57⅞	— ⅛
Motrola	10	174	49⅛	48¼	49	+1
NCR	8	550	64	62⅜	64	+1⅞
NL Ind	11	1040	u32⅛	31	32	+1⅛
Nat Dist	6	937	26⅝	25¾	26⅜	+ ⅛
Nat Gyp	4	162	18½	18	18½	+ ⅛
Norfik W	4	267	24¾	24⅛	24⅜	+ ¼
Nor Tel		78	42¼	41⅞	42¼	+ ½
Norgte g		4	6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Northrp	6	789	38½	37½	38	+1¾
Nor Sim	6	261	14⅜	14⅜	14½	— ⅛
Nucor	5	24	32¼	31⅞	31⅞	— ⅜
Occ Pet	6	3432	u29½	28¼	28⅝	+ ⅜
Out Mar	5	212	10¾	10⅝	10¾	
PPG In	6	90	29⅜	28⅝	29	— ⅛
PanAm	5	536	5¾	5⅝	5¾	
Park Dr	13	141	u37⅛	36¼	37⅛	+1⅛
Penney	7	192	25⅛	24⅞	25	— ⅛
Penzoil	9	573	u53¾	52½	53¼	+1
Pepsico	9	192	24¾	24¼	24⅝	+ ⅛
Perk Elm	13	601	36	35¼	36	+ ⅜
Pfizer	12	x640	u40	38¾	40	+1
PhelpD	7	351	25⅜	24⅝	25¼	+ ⅛
Phil Mr	9	1101	33⅞	33⅜	33½	— ⅜
Pitney B	7	375	26⅜	26	26⅜	
Pittstn	13	1682	25	23⅝	24⅞	+ 1⅛
Polaroid	16	311	24⅛	23⅞	24	+ ¼
Proct G	10	274	70⅞	70¼	70⅜	— ⅜
Pullmn	8	147	41	39¾	40⅝	+1
RCA	6	333	22	21⅝	22	+ ¼
Rals Pur	9	381	11	10¾	10⅞	— ⅛
Raym Int	4	10	13⅞	13¾	13¾	
Rdg Bat	14	259	39	37¾	39	+1⅜
Reln El	15	7	69¾	69⅝	69¾	
Rel Gp	5	1083	50½	49⅝	49⅝	— ⅞
Rep Stl	3	39	25⅜	25⅛	25¼	
Revlon	11	522	45⅜	44¾	45⅜	+ ⅛

Le livre blanc est indigne d'un gouvernement démocratique (le CPQ)

par Paul Morisset

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a lancé hier sa propre campagne en faveur du NON en traitant le livre blanc sur la souveraineté-association de « texte partisan indigne d'un gouvernement démocratique » et en reprochant à M. René Lévesque d'y confondre son rôle de chef du gouvernement et de chef de parti politique.

Au cours d'une conférence de presse où ils ont réitéré l'opposition du CPQ au projet « irréaliste » de la souveraineté-association, le président de l'organisme, M. Pierre Côté, et son vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, ont confirmé que le CPQ ferait campagne à l'écart du comité national du NON.

Cette décision prise il y a un mois par la direction du Conseil a été approuvée par l'ensemble de ses membres lors d'une vaste consultation, a affirmé M. Dufour. Le CPQ, soucieux de « conserver son statut d'organisme apolitique », croit pouvoir disposer d'une plus grande liberté d'action en demeurant à l'extérieur du comité du NON, qui sera dirigé selon la loi 92 par le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan.

Selon le CPQ, le chapitre IV du livre blanc, qui en est la parti principale puisqu'il décrit les modalités de la souveraineté-association, « répond de façon satisfaisante à l'objectif que devait atteindre ce document ». « Il décrit aussi clairement que possible, et d'une façon suffisamment concise, le projet constitutionnel du Parti québécois », affirme une analyse du groupe patronal le plus important de la province.

Malheureusement, poursuit-on, cette partie du livre blanc « est précédée et suivie d'un discours partisan inacceptable de la part d'un gouvernement démocratique et méprisant pour l'intelligence des citoyens dont c'est le jugement qui doit être la loi suprême dans une démocratie ».

En déclarant qu'il n'y a qu'« une seule vraie voie », ajoute le CPQ, le gouvernement fait preuve de dogmatisme et d'intolérance à l'égard des « citoyens qui soutiennent en toute honnêteté une opinion différente de la seule et unique vérité à laquelle il donne droit de cité ».

M. Dufour a signalé à ce propos que le gouvernement britannique, lors du référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, s'était contenté de présenter le pour et le contre de la question sans s'engager en tant que tel dans la mêlée.

En confondant le gouvernement et le « parti du OUI », estime le CPQ, on risque de transformer le référendum en un vote de confiance ou de non-confiance dans le gouvernement, ce qui rendra le débat référendaire « beaucoup plus confus et beaucoup moins serein qu'on ne l'aurait souhaité ».

Pour sa part, le Conseil du patronat, dont les membres emploient environ 80% de la main-d'oeuvre québécoise, entend participer activement à la campagne référendaire en publiant des dossiers sur des questions économiques reliées au débat, comme la monnaie, les tarifs douaniers, etc.

Il s'agira probablement de documents très succints et faciles à distribuer. Leur mode de diffusion n'a pas encore été déterminé, a dit M. Dufour, mais certains employeurs ont déjà manifesté l'intention de les distribuer parmi leur personnel.

À la suite d'un récent voyage en Grande-Bretagne, où ils se sont renseignés sur la participation du patronnat dans la campagne référendaire britannique, MM. Dufour et Côté (qui est également président de la Fondation Pro-Canada), sont persuadés que le patronat québécois aurait avantage à « créer un climat favorable » à sa thèse constitutionnelle plutôt qu'à se lancer dans une grande guerre de statistiques.

Dans un premier temps, le CPQ enverra aux 126 associations patronales et aux 300 « membres corporatifs » qu'il représente un document expliquant le fonctionnement de la loi 92 sur le référendum.

Dans sa déclaration d'hier, le CPQ rappelle qu'il a déjà pris officiellement position il y a un an contre la souveraineté-association. À son avis, le projet exposé dans le livre blanc se fonde sur de « pures hypothèses ». Celles-ci ne tiennent pas compte, soutient-il, « des difficultés des négociations, des opinions et des intérêts de nos partenaires éventuels, des conflits sociaux suscités par une démarche politique hasardeuse, du coût des transformations imaginées, des effets de l'incertitude propre à une période nécessairement très longue de transition sur l'ensemble de la vie économique, des coûts incalculables d'une telle transition et des attentes économiques d'une population qui désirera manifestement maintenir son niveau de vie ».

« Nous disons NON à une aventure aveugle, conclut le CPQ, parce qu'il serait faux de croire que nous n'aurions rien à perdre. »

Parmi les autres groupements patronaux, la Chambre de commerce de la province de Québec a également rejeté le livre blanc en faisant savoir qu'elle mènerait sa propre campagne indépendamment du comité du NON.

Quant au Conseil des hommes d'affaires québécois, qui s'est prononcé en faveur du livre blanc, il entend pour sa part faire campagne à l'écart du comité du OUI.

Le groupe Lavalin obtient un gros contrat dans l'Ouest

Une filiale du groupe Lavalin de Montréal a décroché le contrat d'ingénierie pour la construction, au prix de $140 millions, d'une grande usine de méthanol. Ce projet de Ocelot Industries Ltd, une firme de Calgary, vise la production quotidienne de 1200 tonnes de méthanol. La future usine sera construite en Colombie Britannique. On utilisera alors le procédé de la firme Dave McKee Lakeland.

La firme Partec Lavalin a été chargé de la conception et de l'achat d'équipement de la nouvelle usine.

Le communiqué émis par Ocelot Industries ne précise pas que le siège social de Lavalin est au Québec. On y lit tout simplement: « Partec Lavalin est une compagnie canadienne qui s'associera avec d'autres unités du groupe Lavalin dont Fenco Consultants Ltd de Vancouver et Geocon (1975) de Calgary de même que Petrotech Lavalin de Calgary également. »

La firme d'ingénierie Lavalin est contrôlée par M. Bernard Lamarre. Cette entreprise a obtenu d'important contrats dans la réalisation de grands travaux au Québec au cours des dernières années, notamment à la Baie James.

Pour sa part, Ocelot Industries est une entreprise de Calgary spécialisée dans le domaine de l'énergie. Cette compagnie travaille dans les domaines de l'exploration, le développement et la production de gaz naturel et de pétrole brut. Elle fournit également des services de forage, de location d'équipement et assure la construction d'oléducs. Ses actions ont grimpé au cours des derniers mois et s'échangent présentement à un peu plus de $29.

L'obtention de cet important contrat pour la firme québécoise lui permettra d'accentuer sa présence dans le domaine des hydrocarbures.

Asbestos Hill ne serait pas exproprié

Les installations minières de la Société Asbestos dans la région de la baie d'Ungava pourraient bien ne pas être expropriées par le gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre le président de la Société nationale de l'amiante, M. Daniel Perlstein dans une entrevue accordée au siège social de la SNA à Thetford Mines.

« Nous ne sommes pas certains à 100% d'inclure Asbestos Hill dans la transaction » a précisé M. Perlstein.

La très grande majorité de la production de la Société Asbestos provient de la région de Thetford Mines. Cependant, en mai 1970, la compagnie commençait la production, au rythme de 3,000 tonnes par jour de minerai, dans la région d'Asbestos Hill. Les fibres sont acheminées par bateau jusqu'à Deception Bay d'où elles partent pour l'Allemagne. Dans ce pays, Asbestos possède une usine de transformation à Nordenham.

Or comme Québec ne peut exproprier l'usine de Nordenham, la construction d'installations similaires en Europe et ou encore le transport de la fibre brute jusqu'à Thetford entrainerait des coûts substantiels.

Québec reverrait peut-être sa décision si General Dynamics consent à vendre l'usine de Nordenhem de gré à gré.

Ce projet a coûté environ $90 millions à la compagnie. En raison de problèmes techniques et de main d'oeuvre, ce secteur n'est pas le plus rentable de la Société Asbestos. La mine à ciel ouvert fonctionne 315 jours par an alors que le moulin primaire est en opération durant 265 jours. L'expédition par bateau ne peut se faire que trois mois par année en raison des glaces, soit d'août à octobre.

Des profits de $1.6 million pour Soquem au 1er semestre

La Société québécoise d'exploration minière a réalisé des bénéfices nets de $1,566,000 au cours des six premiers mois de l'année financière. C'est ce qu'indique le premier rapport trimestriel publié par SOQUEM cette semaine. Avec la Société générale de Financement (SGF), la SOQUEM devient la deuxième société d'Etat québécoise à s'engager à produire des états financiers tous les trois mois à l'intention des actionnaires de l'entreprise: le public québécois.

Le président, M. Paul J. Bourassa mentionne que SOQUEM poursuit des recherches dans 72 sites miniers dont 62 sont gérés par l'organisme québécois.

A l'étape de la mise en valeur, trois projets continuent d'avancer. On attend anxieusement une décision du ministère de l'Expansion économique régionale pour démarrer le projet salin aux Îles-de-la-Madeleine. Une réponse du MEER serait imminente. Tant qu'à la mise en valeur du gisement sur la propriété Silverstack, les deux partenaires ont accepté d'investir $2,250,000 pour l'achat d'équipement minier et la construction de structures permanentes. Enfin une décision est sur le point d'être prise en ce qui a trait à la propriété de Muscocho à Mautauban-les-Mines. Un montant de $1,5 million a été prévu.

Au niveau de l'exploitation, Louvem a cessé ses opérations à la division Manitou mais on développera des réserves souterraines pour une autre période de sept mois après avoir investi $1,2 million. Cependant le moulin Manitou ne demeure pas inactif puisque la Société Belmoral y fait traiter son or depuis peu.

Pour ce qui est de Niobec, les résultats sont très satisfaisants. On procédera à des investissements supplémentaires de $10 millions.

Les données financières montrent que le fonds de roulement a grimpé de plus de $3 millions au cours du dernier semestre en raison notamment de la souscription de $7,4 millions au capital-actions par l'actionnaire: le gouvernement du Québec.

La Baie d'Hudson double ses profits

La Compagnie de la Baie d'Hudson, de Toronto, qui a acheté les magasins Simpsons l'an dernier, a plus que doublé ses bénéfices nets, qui ont atteint $35.6 millions pour les trois premiers trimestres de cette année. Mais en même temps ses bénéfices nets par action, avant postes extraordinaires, sont tombés de 78 à 59 cents.

Cette dernière baisse est due au fait que La Baie a accru le nombre de ses actions pour acquérir la société Simpsons, et la part que celle-ci détenait dans la compagnie Simpsons-Sears.

La compagnie a annoncé que les bénéfices avant postes extraordinaires pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 1979 se sont élevés à $21,996,000 au regard de $11,723,000 lors de la même période l'an dernier. (Les gains extraordinaires de 1979, au montant de $13,608,000, proviennent de la conversion en partie des débentures convertibles de 6% de la compagnie. Les gains extraordinaires de la compagnie pour la même période en 1978 avaient été de $3,600,000.)

Les ventes et les revenus de la période de neuf mois se sont chiffrés à $2,310,468,000. Les ventes et les revenus de 1978, qui incluaient les résultats de Zellers que pour un mois et aucune partie des résultats de Simpsons, s'étaient élevés à $1,151,625,000. Si l'on ajoute les ventes et revenus globaux de Zellers et Simpsons pour toute la période de 1978, les ventes au détail de 1979 accusent un gain de 11.8% pour la période.

Les bénéfices provenant de la commercialisation accusent une hausse sensible par rapport à l'an dernier en raison de l'inclusion cette année des résultats de Simpsons et de Zellers depuis le début de 1979 ainsi que de la participation de 36% de la compagnie dans Simpsons-Sears. « Toutefois, explique la compagnie, les bénéfices sont inférieurs à nos prévisions à cause de ventes moins élevées que nous l'avions prévu et de la difficulté à réaliser les profits bruts visés en raison surtout du démarquage découlant de stocks trops élevés. On a réussi toutefois à exercer un bon contrôle sur les dépenses ».

Les frais de financement ont été plus élevés que prévu à cause de la hausse des taux d'intérêt à court terme et du coût de financement des stocks en surplus.

Au cours de la période de neuf mois, la compagnie a ouvert huit nouveaux magasins La Baie et quatre nouveaux magasins Zellers.

Bien que La Baie réalise habituellement la majorité de ses profits au cours du quatrième trimestre et que les ventes au détail demeurent satisfaisantes, la compagnie doute de pouvoir atteindre les objectifs fixés en matière de bénéfices pour l'exercice entier « en raison du retard enregistré jusqu'à présent et de la prévision de taux d'intérêt toujours très élevés pour le quatrième trimestre ».

Le conseil d'administration a déclaré le dividende trimestriel de 27-½ cents par action, payable le 31 janvier 1980 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 10 janvier 1980.

De son côté, Zellers a annoncé que, pour la période de trente-neuf semaines qui s'est terminée le 27 octobre 1979, les ventes consolidées se sont élevées à $485,903,229, soit une augmentation de $54,791,662 ou 12.7% par rapport à la période comparable, l'année dernière — au cours de la même période, les ventes des magasins Zellers ont augmentées de 13.7%.

Pour ces trente-neuf semaines, le bénéfice net consolidé s'est élevé à $6,073,349 ou 46c par action, comparativement à $5,999,444 ou 45c par action, l'année dernière — au cours du présent exercise, un revenu extraordinaire de $281,092, ou 2c par action, a été généré par l'aliénation de valeurs négociables. Le bénéfice net consolidé après gain extraordinaire pour cette période de trente-neuf semaines s'est élevé à $6,354,441, ou 48c par action, comparativement à $5,999,444 ou 45c par action pour l'année dernière.

Québec appuie le développement de l'élevage bovin

SHERBROOKE (d'après PC) — « Le gouvernement est disposé à s'engager plus à fond dans le développement de l'industrie de la viande bovine, mais nous savons que nos efforts n'auront pas la même portée s'ils sont entrepris sans la collaboration de tous », a dit hier M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

S'adressant à une centaine d'intervenants des différents secteurs de la chaine agro-alimentaire participant, durant deux jours à Sherbrooke, à une conférence socio-économique sur la viande bovine, M. Garon a d'abord reconnu que la formule des conférences est un moyen efficace de concertation. Il y voit même un outil de planification qui dépasse largement les moyens traditionnels.

A son avis, certains facteurs favorisent actuellement le développement de l'élevage bovin. Un document de travail dont s'inspirent les participants révèle en effet que le Québec ne produit que 20% du boeuf qui s'y consomme, ce qui entrainera un déficit commercial de plus de $800 millions en 1979. De plus, pendant que les abattoirs ne produisent qu'à 55% de leur capacité, les entreprises québécoises de conditionnement et de distribution importent 90% de leurs approvisionnements en boeuf.

« Mais il faut définir les principaux éléments de ce climat favorable afin d'identifier le cadre dans lequel évoluera cette industrie au cours des prochaines années », a-t-il dit.

Après avoir précisé que le Québec doit diversifier son agriculture et plus particulièrement une certaine partie des ressources engagées dans la production laitière, M. Garon a défini ainsi les objectifs précis pour une industrie bovine dynamique:

« Il ne reste plus qu'à identifier les étapes à franchir, les responsabilités de chacun des partenaires et, surtout, à s'engager à déployer les efforts vers un même objectifs ».

Deuxième d'une série de cinq conférences socio-économiques dans le domaine agro-alimentaire, cette rencontre vise à dégager les capacités concurrentielles de l'industrie de la viande bovine au Québec.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

12½% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830 · Chicoutimi: 549-6490 · Alma: 668-3391 · Rimouski: 724-4106 · Rivière-du-Loup: 862-7286 · Québec: 688-0630 · Lévis: 833-4450 · Trois-Rivières: 379-7230 · Montréal: 866-9641 · Outremont: 739-3265 · Hull: 771-3227 · Ottawa: 238-4900

ÉCONOMIE D'IMPÔT

RÉGIME ÉPARGNE-ACTION DU QUÉBEC

et

BELL CANADA — BON INVESTISSEMENT

— Téléphonez afin de recevoir la brochure explicative
— Un prospectus vous sera aussi envoyé
— Date limite pour 1979: Début décembre.

Pour plus de détails: **TÉLÉPHONEZ À: 875-2180**

BELL GOUINLOCK LTÉE

Édifice Sun Life, Bureau 820, Montréal H3B 2W1
Toronto, Winnipeg, Vancouver, Halifax, Regina
Hamilton, Edmonton, New York

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA)

Le programme de MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) de l'Université du Québec à Montréal constitue une innovation tant par ses objectifs de formation que par sa durée.

Le programme est orienté vers la pratique de l'administration et vise la formation de managers-cliniciens. Le programme se différencie des programmes traditionnels par son optique globale de l'organisation et de la direction; on s'intéresse autant aux processus rationnels de gestion qu'à l'enseignement des disciplines de base. La durée du programme est de douze mois à temps plein. Certains participants pourront effectuer, après une première session à temps plein, les deuxième et troisième sessions à temps partiel.

Pour être admis au programme, le candidat doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle et posséder au moins quatre années d'expérience administrative. Après une première évaluation, les candidats retenus seront interviewés par un comité de sélection. Quelques candidats exceptionnels, possédant une grande expérience administrative, pourront aussi être admis sans diplôme de premier cycle.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le directeur du programme, monsieur Yvon G. Perreault, au (514) 282-4267.

Toute demande d'admission au programme pour l'année débutant en mai 1980 doit parvenir au plus tard le 28 février 1980 au:

Service de l'admission
Bureau du registraire (1187, rue de Bleury)
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8.
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

13¼%* TERMES DE 1 ET 2 ANS

12½%* TERMES DE 3, 4 ET 5 ANS

INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT — DÉPÔT MINIMUM: $500.

* TAUX SUJETS À CHANGEMENT. LES CERTIFICATS ÉMIS N'EN SONT JAMAIS AFFECTÉS.

CAPITAL ET INTÉRÊTS GARANTIS • AUCUNS FRAIS

D'AUTRES OPTIONS SONT OFFERTES À DES TAUX FORTS. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES FIDUCIAIRES OU À L'UNE DES 115 SUCCURSALES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253 ave McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemère, Tél.: 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720

JUSQU'À 14% D'INTÉRÊT SUR LES

DÉPÔTS À TERME

- aucun frais
- taux sujet à confirmation

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

Votre Caisse d'entraide économique

ASSOMPTION (Repentigny) 581-3690
BROSSARD 465-6051
CHÂTEAUGUAY 691-7152
ST-JEAN et IBERVILLE (St-Jean) 347-0221
VALLEYFIELD 371-6160
LAVAL 668-4000

... et les autres Caisses d'entraide situées en régions périphériques

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 14, 15 et 16

c.l.s.c. longueuil-est

388, rue Lamarre, Longueuil J4J 1T2

recherche les services d'un

MÉDECIN

Fonctions:
— Assurer les soins courants en santé (consultations médicales, visites à domicile);
— Possibilité de participer au programme personnes âgées;
— Participer aux programmes préventifs (santé au travail, santé mentale...).

Exigences:
— Être médecin omnipraticien reconnu par le Collège des médecins;
— Être intéressé à une approche globale des problèmes de santé;
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire

Traitement:
Selon l'entente entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae, avant le 4 décembre 1979, 17 heures, à:

Secrétaire de Direction
C.L.S.C. Longueuil-Est
388, rue Lamarre
Longueuil J4S 1T2

SECRÉTAIRE

(Administration commerciale)

Personne sérieuse et efficace, connaissant bien les différents aspects du secrétariat.

- Sténo-dactylo. 3 ans d'expérience générale de bureau, très bonne connaissance du français; la connaissance de l'anglais sera un atout. Travail intéressant dans le milieu de l'édition.
- Bureau situé à Ville St-Laurent.
- Bon salaire et avantages sociaux intéressants.

Veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec:

Mme Lise P. Bergevin

au téléphone 744-2824

DIRECTEUR GÉNÉRAL

POUR LE CENTRE DE MUSIQUE CANADIEN EN ALBERTA

Les candidats doivent posséder des connaissances générales en musique plus spécifiquement dans la musique canadienne; avoir de l'expérience administrative et aussi en relations publiques. Préférence accordée aux candidats bilingues dont la langue maternelle est le français.

Début de l'emploi: 1er février 1980

Date limite d'inscription: 1er décembre 1979.

Faire parvenir candidature à:

M. Allan Bell, Secrétaire
Centre de Musique Canadien d'Alberta
Université de Calgary
Département de Musique
Calgary, Alberta T2N 1N4

ALGONQUIN
DIVISION DE LA TECHNOLOGIE ET DES MÉTIERS

Le Collège Algonquin situé à Ottawa sollicite des candidats à un poste enseignant dans son programme de la **Technologie des Ordinateurs.** Ce programme a une durée de trois ans.
Le candidat doit avoir de l'expérience et être prêt à enseigner et développer divers cours.. Nous recherchons une compétence dans la technologie des systèmes et le langage des machines. Une expérience des mini-ordinateurs et des micro-processeurs serait un avantage. Le Collège possède un système DEC 10, ainsi que plusieurs mini-ordinateurs PDP 11 et Nova.
Le salaire se situe entre $14.463 et $28.252 (échelle de 1978-79 - en révision). A ceci s'ajoute une gamme de **bénéfices sociaux.**
Entrée en Fonction — Janvier 1980.
Ce programme est présentement donné en anglais seulement mais nous avons l'intention de l'offrir en français en septembre 1980. Pour cette raison, nous sollicitons un candidat bilingue.
Michel Poirier, un représentant du Collège sera à Montréal le 27 novembre et peut être rejoint au **842-3046** à cette date. Les candidats peuvent aussi communiquer avec le:

Bureau du Personnel
1385 Avenue Woodroffe
NEPEAN, Ontario K2G 1V8

Le concours 143-79 s'adresse aux femmes et aux hommes.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Conseiller à l'Immigration

Concours sectoriel L1116G/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature susceptible de devenir vacant dans la localité de Montréal durant la prochaine année.

Ministère de l'Immigration — 7 emplois à l'étranger et à Montréal.

Attributions — Informer, recruter et sélectionner, à l'étranger, en conformité avec la loi et les règlements de l'Immigration du Québec, tous les ressortissants qui désirent s'établir au Québec sur une base permanente ou temporaire; accomplir les mêmes fonctions lors de missions itinérantes ou prolongées; à l'administration centrale, se prononcer sur la recevabilité des demandes d'engagement des garants et de changement de statut; procéder à des études et à des analyses et accomplir des tâches d'administration relatives au domaine de l'immigration.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en sciences sociales ou dans une autre discipline universitaire appropriée; 3 années d'expérience de niveau professionnel dans le domaine de l'immigration ou de la main-d'oeuvre. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
Montréal H5B 1B9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)
Période d'inscription du 24 novembre au 7 déc. 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

ÉCHANGE D'ENSEIGNANTS Ontario-Québec 1980-1981

Pour les enseignants désireux d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise.

Le ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, et le ministère de l'Éducation de l'Ontario, ont mis sur pied un programme d'échange d'enseignants en vue d'améliorer l'enseignement du français en Ontario, et celui de l'anglais langue seconde au Québec.

Les enseignants des écoles de langue française du Québec et de l'Ontario peuvent également y participer.

Les enseignants du Québec pourront enseigner en Ontario:
- le *français* langue seconde
  ou
- en *français*.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
- Occuper un poste régulier d'enseignement pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de votre commission scolaire.
- Pour enseigner le français langue seconde:
  - 3 ans d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un diplôme universitaire
    ou
  - 5 ans d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un brevet d'enseignement reconnu.
- Pour enseigner en français:
  - 3 ans d'expérience dans l'enseignement et un diplôme universitaire
    ou
  - 5 ans d'expérience dans l'enseignement et un brevet d'enseignement reconnu.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Demandez un formulaire d'inscription à la Direction régionale du ministère de l'Éducation et retournez celui-ci dûment rempli **AVANT LE 31 JANVIER 1980 à:**

Marc Champeau
Échange d'enseignants
Ontario-Québec
Direction générale des réseaux
Ministère de l'Éducation
Édifice «G», 5e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Algérie

Planificateur

Planificateur de production requis pour un projet en Algérie. Les candidats doivent posséder de 3 à 5 ans d'expérience en Planification de Production, préférablement dans l'industrie lourde.

Ingénieur

Pour faire des études de temps et mouvement. Les candidats doivent posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie manufacturière. Une expérience dans l'industrie lourde serait souhaitable.

Nous offrons une rémunération intéressante et de nombreux avantages sociaux: logement, transport sur les lieux, etc.

Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae à Luc G. Girard, 1143, 1155, rue Metcalfe, Montréal H3B 2V6 ou téléphoner à 866-1149 mentionnant le dossier 7001.

Stevenson & Kellogg
Membre: Association Canadienne des Conseillers en Administration

Hewitt

Représentant minier

Nous sommes une entreprise québécoise dynamique dont les produits sont acceptés et reconnus par l'industrie minière.

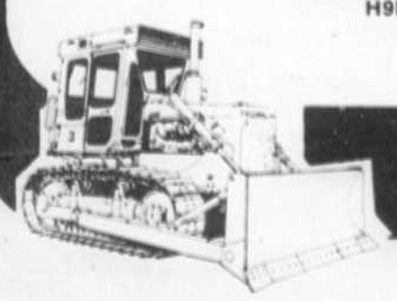
Le titulaire aura à évaluer les exigences du travail à être accompli afin de recommander à nos clients l'équipement approprié.

La personne que nous recherchons possède un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine des mines à ciel ouvert. Cette expérience aura été acquise dans les secteurs de l'opération, de l'ingénierie ou de la maintenance ou dans le domaine de la vente ou de la représentation technique auprès de cette industrie. La maîtrise de l'anglais et du français est indispensable. Détenir un diplôme en génie minier serait un atout. On doit pouvoir voyager à travers le Québec.

Nous offrons en échange un salaire attrayant et un éventail complet d'avantages sociaux, en plus d'une voiture fournie et d'un programme de formation.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Claude A. Laverdière
Directeur des ressources humaines
HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE
C.P. 1200
Pointe-Claire, Québec
H9R 4R6



CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

DIRECTEUR DES SUBVENTIONS ET COMMANDITES DE RECHERCHE

FONCTIONS:
Dans le cadre des politiques institutionnelles et sous l'autorité immédiate du doyen des études avancées et de la recherche, ce dernier est responsable des subventions négociées et des commandites externes de recherche.

Le directeur des subventions et commandites remplit tout particulièrement les fonctions suivantes:
- Établir et maintenir des liens auprès d'organismes gouvernementaux, para-gouvernementaux et privés, susceptibles de négocier des subventions et commandites de recherche ou de financer certaines ententes de coopération internationale.
- Servir de soutien, d'assistance et de conseil aux agents internes impliqués (professeurs, départements, centres, laboratoires) pour toutes les étapes relatives à l'obtention, à la préparation et à la négociation de subventions négociées de recherche, de contrats de recherche ou d'ententes de coopération internationale.
- Informer les départements, les centres, les laboratoires et les chercheurs des attentes du milieu extérieur en matière de recherche et de coopération commanditées.
- Assurer la liaison avec le secrétaire général et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour la vérification, l'approbation et la signature des contrats et ententes.
- Préparer certains avis ou certains dossiers relatifs à la recherche.
- Représenter le doyen à certains comités techniques.
- Remplir toute autre tâche que lui confie le doyen.

EXIGENCES:
- Un diplôme universitaire de 2e ou de 3e cycle.
- Une expérience pertinente dans le domaine de la recherche et du développement, y compris l'administration et les négociations des subventions spécialisées et des contrats de recherche ou d'ententes de coopération internationale.
- Bilingue: français et anglais.
- Une connaissance des milieux scientifiques québécois et canadiens et des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle salariale des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général avant 17 heures le 5 décembre 1979, au bureau 7210 du pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1379 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

CONSEILLER TECHNIQUE

Service des Études et Opérations Techniques, Division Gestion et Contrôle

Concours no.: 79-UR-E-9

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Chef de la Division Gestion et Contrôle, effectue différents travaux d'analyse relatifs à l'évaluation du fonctionnement des Caisses populaires sur la situation financière de leur Caisse à partir d'études de rentabilité, de prévisions budgétaires ou autres rapports; étudie et analyse les rapports d'inspection et s'assure de la correction des anomalies décelées dans ces rapports; analyse la situation des Caisses déficitaires ou successibles de le devenir et recommande les mesures à prendre en vue d'apporter les correctifs nécessaires et exerce un suivi; développe ou révise différents procédés ou programmes relatifs aux outils de gestion utilisés et à leur application dans les Caisses populaires; prépare les dossiers relatifs aux cas de fusion et liquidation et agit à titre de consultant auprès des Caisses; assiste les cadres des Caisses populaires dans l'application et l'interprétation des normes administratives, des lois et réglements; peut être appelé à agir à titre de personne de ressource dans le cadre de programmes d'entraînement ou pour la diffusion d'informations.

LES EXIGENCES:
Ce poste nécessite habituellement dix-sept années de scolarité et trois années d'expérience similaire à la fonction ou quinze années de scolarité et un minimum de cinq années d'expérience pertinente durant lesquelles la personne a acquis une solide formation dans le domaine de la gestion de Caisse populaire ou de Banque. La personne choisie possèdera en outre des qualités personnelles telles que: très bonne connaissance du fonctionnement général des Caisses populaires et une polyvalence reconnue dans l'administration en général. Habileté à communiquer et leadership dans les idées proposées. Esprit de synthèse et très bonne capacité d'analyse. Facilité d'adaptation, disponibilité et sens de l'organisation. Souplesse, tact et diplomatie.

La personne choisie doit s'attendre à devoir se déplacer dans les Caisses populaires du territoire.

LES CONDITIONS:
Plan complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 décembre 1979, au: Service du Personnel, l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 59, avenue Bégin, Lévis, Québec, G6V 6P6.

l'union régionale de québec des caisses populaires desjardins

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 14, 15 et 16

Cité de St-Léonard

Directeur des loisirs communautaires

Sommaire de l'emploi

Sous la responsabilité du Gérant municipal, administre, dirige et contrôle les activités du Service de la Récréation répondant à une demande des citoyens et favorisant l'épanouissement de la collectivité.

Qualifications souhaitables

La fonction devrait être remplie par une personne détenant un diplôme universitaire du 1er cycle en sciences humaines, de préférence en récréologie. Le titulaire devrait cumuler une expérience de plusieurs années en programmation et organisation d'activités dans le domaine des loisirs pour les différentes catégories de citoyens.

Il devrait être en mesure de préparer et d'administrer un budget, de diriger du personnel en faisant appel aux normes de collégialité et d'élaborer des objectifs pour son Service.

Ce poste est permanent et nous offrons des avantages sociaux très intéressants. Les conditions salariales sont très avantageuses et demeurent négociables.

Toute personne intéressée et qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 14 décembre, 1979 à:

Robert Morin,
Gérant municipal,
Cité de St-Léonard,
8400, boulevard Lacordaire,
St-Léonard, Québec, H1R 3B1

MÉDECINS DEMANDÉS

(secteur privé)

- Médecins et résidents avec permis de pratique
- Temps plein et partiel

(Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Hull)

TÉLÉ-MÉDIC
376-9520
Mme Rouillard

COORDONNATEUR(TRICE) EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Hôpital de Fort Chimo

Fonctions:
Participer à la conception et à l'élaboration de programmes de santé communautaire pour la région de la Baie d'Ungava, sous la responsabilité de l'Hôpital de Fort Chimo et du DSC du CHUL.

Exigences:

— Certificat en santé communautaire ou 1er cycle universitaire en sciences de la santé, sciences sociales ou humaines.

— Expérience de deux ans en santé communautaire

— Connaissance essentielle de l'anglais parlé et écrit.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Danielle Dupont
DSC du CHUL
2705 Boul. Laurier
Ste-Foy, Québec G1V 4G2
Tél.: (418) 656-8900

LE CLSC DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES PROGRAMMES

Fonctions:
Sous l'autorité immédiate du directeur général, il supervise et coordonne tous les programmes socio-sanitaires du C.L.S.C. de façon à garantir à la fois leur efficience et leur efficacité.

Il assume la responsabilité de la gestion du personnel affecté aux divers programmes.

En tant que membre du comité de régie, il contribue à l'élaboration des politiques et procédures pour l'ensemble de l'établissement ainsi qu'à la réalisation de son mandat global.

Exigences:
Diplôme universitaire en sciences humaines.
Expérience de gestion d'au moins un an dans un domaine connexe.
Connaissance adéquate du réseau des Affaires sociales.
Esprit d'initiative et leadership.
Habileté au niveau de la relation d'aide.
Familiarité avec les concepts de santé globale et communautaire.
Expérience de travail dans un contexte multidisciplinaire.
Compétence en programmation par objectifs.

Salaire:
Selon les normes de rémunération des cadres intermédiaires du ministère des Affaires sociales (classe X111)

Date limite:
Faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 30 novembre, à l'adresse suivante:

CLSC St Marc des Carrières
a/s Directeur général
1045 Av. Bona Dussault
St Marc des Carrières
Cté Portneuf G0A 4B0

Clinique communautaire de Pointe Saint Charles

La clinique de Pointe St-Charles est une clinique communautaire qui existe depuis 1968, gérée entièrement par des gens du quartier, au service des travailleurs et qui vise à relier les problèmes de santé aux mauvaises conditions de vie causée par le système en place.

Coordonnateur général

Exigences:
Expérience solide en coordination
Expérience en animation (capable de ramasser et de collectiviser les idées d'un ou plusieurs groupes.
Expérience de travail avec les comités de citoyens, syndicats, organismes populaires, etc.
Intéressé à travailler en dehors des cadres traditionnels.
Ouverture aux problèmes socio-politiques d'un milieu défavorisé
Minimum d'âge — 25 ans.
Disponible le soir et les fins de semaine.
Tâches:
Responsable de la réalisation des objectifs de la clinique, de la mise en pratique des décisions du c.a., du fonctionnement du comité des coordonnateurs, des relations extérieures (négociations avec le gouvernement...), de la bonne marche de l'ensemble de la clinique.

Coordonnateur des équipes

Exigences:
les mêmes que pour le poste de coordonnateur général.
Tâches:
Responsable de la marche quotidienne de son champ d'activités (3 équipes médico-sociales);
assure la coordination avec les autres modules de travail;
définit les priorités d'action immédiates et à long terme dans son champ d'activités.

Coordonnateur du Personnel

Exigences:
Les mêmes que pour le poste de coordonnateur général plus connaissance des conventions collectives et de la négociation.
Tâches:
Responsable de la marche quotidienne de son champ d'activités: sélection, évaluation, mise à pied, définitions de tâches, règlement des litiges au niveau du personnel, négociation et application de la convention collective, et animation du comité des plaintes.
Assurer la coordination avec les autres modules de travail.

Si l'un de ces postes vous intéresse et si vous croyez être en mesure de répondre à leurs exigences, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 17 décembre à:

La Clinique Communautaire de Pointe-St-Charles
Attantion: Jean-Marie Nadeau
2312 Centre, Montréal H3K 1J7
Tél.: 937-9251

PROFESSEURS

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de **professeurs pour la session d'hiver de l'année scolaire 1979-80.**

Postes	Qualifications
• Un (1) poste, pleine charge, en techniques administratives.	— Bacc. en administration générale.
• Un (1) poste, charge partielle, (10 pér./sem.) en techniques administratives.	— Bacc. en administration avec spécialisation en finance.
• Un (1) poste à la leçon (4 pér./sem.) en techniques infirmières.	— Bacc. en sciences infirmières ou D.E.C. en techniques infirmières et quelques années d'expérience en soins infirmiers: membre de l'O.I.I.Q.
• Un (1) poste à la leçon (3 pér./sem.) en psychologie.	— Bacc. en psychologie.
• Un (1) poste à la leçon (3 pér./sem.) en anglais, langue maternelle.	— Bacc. avec spécialisation en anglais, langue maternelle; bilingue de préférence.
• Un (1 poste à la leçon (3 pér./sem.) en assistance sociale.	— Bacc. en service social.
• Un (1) poste, charge partielle, (14 pér./sem.) en électrotechnique.	— Bacc. en génie électrique ou en électrotechnique.
• Un (1) poste, charge partielle, (13 pér./sem.) en mécanique.	— Bacc. en génie mécanique.
• Un (1) poste à la leçon (2 pér./sem.) en techniques forestières.	— Bacc. en génie forestier.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes doivent parvenir avant le 4 décembre 1979 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé
G0C 1R0

Actuaire

Pensions & Avantages sociaux

Siège social — Montréal

Canadien Pacifique Limitée, une corporation canadienne de renommée mondiale, est à la recherche d'un directeur adjoint pour son service des avantages sociaux.

Cette fonction joue un rôle important au sein de notre entreprise et de ce fait requiert les compétences d'un membre associé de l'Institut Canadien des Actuaires possédant une vaste expérience en informatique. Le titulaire participera à l'élaboration de nouveaux projets et à divers travaux de recherche portant sur les régimes de retraite et d'assurance collective de la compagnie.

Relevant d'un "Fellow" de l'Institut, notre candidat est doté d'un esprit analytique et démontre une attitude professionnelle face aux responsabilités qui lui incombent. De par ses contacts et ses recherches, il sait se tenir au fait des derniers développements ayant cours dans sa discipline.

Au moins 4 années d'expérience pertinente sont de rigueur.

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes, présente un défi de taille et intéressera les personnes désirant se tailler une carrière stable et enrichissante au sein d'une entreprise d'envergure.

Faites parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à:

Denis Allard
Coordonnateur, Recrutement
Canadien Pacifique Limitée
Bureau 152, Gare Windsor
Montréal, Québec
H3C 3E4

Canadien Pacifique

Université de Moncton

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Poste vacant:

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT

Fonctions:
Répondant directement au Recteur adjoint de Moncton, il exerce en son nom les fonctions du recteur adjoint en cas d'absence ou d'incapacité de ce dernier. Relèvent du Vice-recteur à l'enseignement, tous les doyens, directeurs d'école, le bibliothécaire en chef et autres directeurs de services académiques. De façon générale, le vice-recteur à l'enseignement est responsable de l'administration, de la coordination et du développement académique du Centre universitaire de Moncton. Président du Comité des programmes et membre d'office de tous les conseils et comités du secteur académique, il doit, en collaboration, voir au contrôle des programmes, aux procédures académiques, aux promotions, au recrutement du personnel, à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, etc. Il doit analyser les besoins des facultés, travailler au rehaussement des normes académiques, voir à recycler le personnel, s'intéresser à la recherche et planifier les services académiques. Il doit s'assurer que les doyens, directeurs d'école et directeurs de services académiques maintiennent des liens et des échanges avec le directeur des services pédagogiques des autres Centres universitaires.

N.B.: Le titulaire actuel du poste ne sollicite pas un renouvellement de son terme d'office.

Traitement: à négocier.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé, y compris la liste de leurs publications, avant le 30 janvier 1980.

Recteur adjoint
Centre universitaire de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

N.B. Veuillez noter que la date limite pour recevoir les candidatures est le ***30 janvier 1980*** au lieu du 30 mai 1980.

L'Université du Québec à Rimouski est à la recherche d'un

Professeur-chercheur sous-octroi

LA FONCTION: le candidat sera appelé à oeuvrer au sein du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec et à assumer les cinq tâches suivantes. 1. participation active au comité d'échange et de réflexion. 2. disponibilité aux divers projets de recherche en cours. 3. contribution aux séminaires de chercheurs. 4. poursuite avec les membres du Grideq de la réflexion sur les grandes problématiques de développement. 5. élaboration à la demande du groupe de dossiers spécifiques.

LE PROFIL: le candidat recherché doit satisfaire aux critères d'éligibilité suivants. 1. il possède un doctorat ou une scolarité de doctorat terminée. 2. à défaut, il est détenteur d'une maîtrise. 3. il sait faire preuve de dynamisme intellectuel. 4. et est doté d'une formation pertinente au développement. 5. il possède une solide expérience de recherche. 6. une connaissance suffisante des problématiques de développement. 7. et une capacité de travail en équipe.

A compétence égale, en égard au profil, il sera tenu compte de l'ordre de priorité suivant parmi les disciplines: sociologie, géographie, histoire, économie.

DUREE DU CONTRAT: 1 an.

TRAITEMENT: selon la convention collective du corps professoral.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h. vendredi le 14 décembre à l'adresse suivante:

Président du comité de sélection
Grideq
Université du Québec à Rimouski
300, des Ursulines Rimouski G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

La Télé-université recherche des

INTERVENANTS (ANIMATEURS, MONITEURS, TUTEURS...)

pour l'ensemble du territoire québécois dans le cadre du cours « Condition féminine, condition masculine » (SOC 1001)

FONCTIONS
Dans le cadre de cours universitaires axés sur l'auto-apprentissage :
Assurer le support pédagogique des étudiants adultes travaillant individuellement et en cellules; animer des rencontres de groupe; assurer le lien entre la Télé-université et l'étudiant à travers certaines tâches techniques : convocations d'étudiants, cueillette de travaux, compilations, corrections, etc...; participer à certaines réunions d'intervenants.

QUALIFICATIONS
1. Expérience d'intervention, d'éducation et/ou d'animation auprès de groupes d'adultes.
2. Avoir déjà fait une réflexion préalable sur la question de la condition féminine et masculine et, de préférence, avoir déjà été impliqué dans des actions collectives à ce niveau.
3. Formation universitaire pertinente (de préférence reliée à l'animation et/ou à la pédagogie).

LIEU DE TRAVAIL
Chaque intervenant travaille dans sa propre région.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT
1. Être disponible pour participer à une session de formation à Québec sur les contenus et la pédagogie du programme.
2. Faire parvenir son curriculum vitæ ainsi qu'une lettre motivant sa candidature à :

Mme Jacqueline Côté
Animation-Encadrement, Télé-université,
1819 Dorchester ouest, Montréal, Québec, H3H 2P8

Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec; **dix ans de réalisations**

L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA recherche un DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE RECHERCHE

Sous la direction du directeur général de l'hôpital, le directeur de recherche est le gestionnaire responsable de l'Institut de recherche et il devra en collaboration avec le comité de recherche et l'Université McGill

1. Faciliter l'implantation des projets de recherche scientifique grâce à une planification souple, une saine gestion financière, en visant la satisfaction professionnelle des membres du groupe de recherche de l'Hôpital Royal Victoria.

2. Participer au dépistage et au recrutement de nouveaux chercheurs pour l'Institut.

3. Représenter l'Institut et collaborer avec les gouvernements, les organismes, les établissements d'enseignement et les autres groupes afin de favoriser l'avancement de la recherche.

4. Faire part aux professionnels de la santé, aux gouvernements et au public, des besoins, de l'importance de la recherche et des progrès réalisés dans ce domaine.

Une expérience en gestion de la recherche est un atout et une très bonne connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les postulants sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, sous plis confidentiel, à:

Richard G. Stock
Directeur des services du personnel
HÔPITAL ROYAL VICTORIA
687, Avenue des Pins ouest
Montréal, Québec H3A 1A1

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 13, 15 et 16

MÉDECINS

Établissement à vocation multiple (C.L.S.C.-CH.) offrant les services suivants: urgence, hospitalisation, pouponnière, pédiatrie, observation, obstétrique, chirurgie mineure, est à la recherche de médecins.

FONCTIONS:
— Assume des services de santé de première ligne, curatifs et préventifs, en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

QUALIFICATION
— Détenir un diplôme universitaire en médecine.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
— Connaissance en santé communautaire serait un atout.

TRAITEMENT
— Possibilité de rémunération à l'acte ou à salaire fixe selon les politiques et normes établies entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

CENTRE DE SANTÉ DE PORT CARTIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
103 boul. Rochelois,
Port Cartier,
G5B 1K5 Tél.: (418) 766-2715

c.l.s.c. longueuil ouest

MÉDECIN

Pour compléter son équipe médicale actuelle de cinq médecins.

Fonctions:
Planification et actualisation d'activités à caractère préventif (information, enseignement, dépistage) auprès des clientèles cibles; activités à caractère curatif: consultation clinique sur rendez-vous et urgence mineure; collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Exigences:
Omnipraticien reconnu par la Corporation professionnelle des médecins du Québec; capacité d'initiative et de travail en équipe, dynamisme, créativité; privilégier une approche humaine et globale des problèmes et situations; expérience souhaitable; disponibilité pour le travail de soir.

Salaire: rémunération à honoraires fixes tel que prévu à l'entente entre le MAS et la FMOQ.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le 5 décembre à l'adresse suivante:

Coordonnateur du secteur médical
CLSC Longueuil Ouest
210, boul. Curé-Poirier ouest
LONGUEUIL
J4J 2G4
201, boul. Curé-Poirier ouest

Informatique

Dû à notre plan d'expansion les possibilités de carrière en informatique s'offrent aux candidats dynamiques dont les qualifications professionnelles satisferont aux critères des postes suivants:

ANALYSTES
Qualifications requises: Diplôme universitaire en informatique ou discipline connexe ou DEC en informatique avec un minimum de trois (3) années d'expérience en programmation.

PROGRAMMEURS INTERMÉDIAIRES
Qualifications requises: DEC en informatique et de 1 à 3 années d'expérience en programmation.

PROGRAMMEURS JUNIORS
Qualifications requises: Gradué de CEGEP option informatique.
LANGAGES UTILISÉS: ASSEMBLER et COBOL
SYSTÈMES: DOS/VS et OS/MVS.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir curriculum vitae au

COGENA INC.
SERVICE DU PERSONNEL

333 est, rue St-Antoine, suite 205
Montréal, P.Q. H2X 1R9

ANALYSTE EN CRÉDIT COMMERCIAL

Service Financier, Division Crédit

concours no.: 79-UR-E-10

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du Chef de la Division Crédit, procède à l'analyse des demandes d'emprunt en provenance des particuliers ou des corps publics ainsi que des demandes de financement industriel et commercial faites aux Caisses populaires affiliées et assujetties à l'approbation de l'Union régionale. Autorise ou refuse les demandes dont le montant correspond au premier niveau des limites d'autorisation de crédit établi et, en fait rapport à la Caisse populaire. Peut effectuer l'analyse des demandes dépassant la limite de crédit fixé et soumet alors ses recommandations à son supérieur. Renseigne et conseille les Caisses populaires dans le domaine de sa spécialité.

LES EXIGENCES:

— Diplôme universitaire de 1er cycle en administration.
— Deux années d'expérience reliées au domaine du crédit commercial, de préférence dans le domaine bancaire.
— Facilité de communication orale et écrite.
— Bonne capacité d'analyse.
— Dynamisme, perspicacité, le tact et la courtoisie sont aussi des qualités essentielles à posséder.

LES CONDITIONS:

Plan complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 décembre 1979, au: Service du Personnel, l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 59, avenue Bégin, Lévis, Québec, G6V 6P6.

l'union régionale de québec des caisses populaires desjardins

Hewitt

Instructeur en comportement humain

Hewitt Équipement Limitée, une compagnie québécoise dynamique est à la recherche d'un instructeur en comportement humain pour son service de formation.

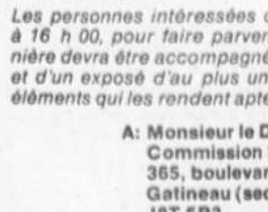
Le titulaire verra à la formation au niveau du comportement humain et des techniques de vente. Cette formation s'adresse aux employés de tous les échelons de l'organisation incluant les secrétaires, superviseurs et représentants des ventes.

Le candidat retenu a une expérience de la vente et de l'enseignement et a acquis une formation au niveau du comportement humain. La maîtrise du français et de l'anglais est indispensable. Le titulaire sera appelé à voyager.

Ce poste offre en retour, un salaire attrayant et une gamme complète d'avantages sociaux, d'excellentes conditions de travail et l'occasion d'une carrière enrichissante.

Vous pouvez postuler en soumettant un curriculum détaillé à:

Claude A. Laverdière
Service des ressources humaines
HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE
C.P. 1200
Pointe-Claire, Québec
H9R 4R6



CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

MÉDECINS

C.L.S.C. DE FERMONT

Un (1) médecin à temps plein dont les services viendront s'ajouter en permanence à ceux déjà offerts par l'équipe actuelle.

Médecin(s) pour remplacement d'un médecin déjà en place qui sera absent au cours des mois de janvier, février et mars. Cette absence peut être comblée par la venue d'un seul médecin ou par la venue consécutive de plusieurs médecins. (Ainsi nous sommes intéressés aux services de tout médecin pouvant venir pratiquer à Fermont pendant une semaine ou plus au cours de cette période).

Fermont:
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau Québec à 225 milles au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City elle forme une agglomération de 25,000 habitants. Il n'existe aucun réseau routier qui relie ces trois villes au reste des provinces de Terre-Neuve et de Québec. L'avion est le seul moyen de transport. Une population très jeune (5,000 habitants), à 90% composée de francophones, habite Fermont.

Pratique
Médecine familiale comportant beaucoup d'obstétrique (120 à 140 naissances annuellement), pédiatrie (population infantile élevée) et traumatologie courante.

Équipe actuelle
L'âge des praticiens se situe entre 25 et 30 ans: trois médecins, un dentiste, un psychologue, un conseiller social, une équipe d'infirmières, une technicienne en laboratoire, une technicienne en radiologie et une pharmacienne. Fermont étant à 20 milles de Labrador City les médecins de Fermont peuvent compter sur les services hospitaliers de l'hôpital de cette ville.

Exigence particulière:
L.M.C.C. (pour pratique à Labrador).

Rémunération:
À l'acte, conformément à l'entente relative à l'assurance-maladie et considérations spéciales étant donné l'éloignement.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec monsieur...

Jean-Guy Trottier, Directeur Général — C.L.S.C. de Fermont, Casier Postal 550, Fermont, Québec — G0G 1J0 au numéro de téléphone 287-3232 ou 287-5443 (code régional 418).

Université Laval

Professeur en sociologie

Fonctions:
Pouvoir assumer, dans le cadre des programmes de premier cycle et d'études avancées, des enseignements de base en sociologie générale ainsi que des cours et des séminaires devant s'inscrire dans les grandes orientations du département: l'étude systématique de la société québécoise du point de vue du travail, de la culture et du développement.
Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants, de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du département et de l'Université

Exigences:
Être titulaire d'un doctorat
ou
Posséder une compétence jugée équivalente

N.B. Les candidatures des personnes qui sont en rédaction de thèse de doctorat seront également prises en considération.

Conditions:
Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval

Date d'entrée en fonction: le 1er juin 1980

Date limite de réception des candidatures: le 7 décembre 1979

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Alfred Dumais, directeur
Département de sociologie
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Ces postes s'adressent aux personnes qualifiées (hommes ou femmes).

Le Centre de recherches pour le développement international a pour mandat, entre autres, de tenir les organismes gouvernementaux, les universités et sociétés savantes du Canada informés des problèmes qui se posent au Tiers monde dans le domaine économique et social. Il recherche:

Bibliothécaire adjoint

Le bibliothécaire adjoint assistera le bibliothécaire en chef dans la formulation et le contrôle des objectifs propres du service, dans la planification du travail, dans l'établissement de priorités et celle de normes pour l'appréciation du rendement. Il établira et dirigera un nouveau service automatisé d'information et de recherche en direct à la disposition de tous les utilisateurs canadiens et continuera à assurer les services de références de la bibliothèque. Il remplacera le bibliothécaire en son absence.

Les candidats devront posséder une maîtrise en bibliothéconomie ou son équivalent. Sont considérées comme essentielles l'expérience au niveau de la surveillance dans des fonctions correspondantes et l'aptitude à de bonnes relations personnelles.

Chef des services extérieurs en direct

Sous la direction du bibliothécaire adjoint, cette personne mettra en oeuvre le nouveau service canadien de recherche de l'information en direct qui permet à ses utilisateurs d'être reliés aux bases de données nationales et internationales enregistrées dans la mémoire de l'ordinateur du CRDI.

Elle entretiendra des relations avec la communauté scientifique canadienne, réunira et diffusera une documentation à l'usage des utilisateurs et se tiendra en liaison avec les organismes internationaux. Elle sera chargée de la mise en place de la base de données et de son entretien et s'occupera de gestion auprès du groupe chargé du fonctionnement de l'ordinateur.

Le titulaire devra posséder une connaissance fondamentale du fonctionnement des bases de données et l'expérience du service en direct. Autres qualités essentielles: la capacité de travailler sans surveillance et d'établir de bonnes relations de travail avec le personnel. Seraient souhaitables l'expérience des systèmes de gestion de bases de données et une connaissance pratique du fonctionnement des bibliothèques.

L'appel de candidatures s'adresse aux francophones, aux anglophones et aux personnes bilingues. Le Centre entend faire en sorte que les compétences linguistiques réunies du bibliothécaire adjoint et du chef des services extérieurs en direct permettent une communication aisée, orale et écrite, dans les deux langues officielles. La connaissance de l'espagnol serait un atout.

Traitement établi entièrement en fonction de l'expérience et des qualités.

Adresser C.V., indiquant poste demandé avant le 10 décembre 1979 au:

Bureau du personnel
CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
B.P. 8500
Ottawa, Ontario
K1G 3H9

CANADA

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE

CSC Commission Scolaire Champlain

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Concours no DSEQ-791116

La Commission Scolaire Champlain est une commission scolaire qui dessert le niveau primaire (environ 5,500 élèves) sur une partie des territoires de la ville de Gatineau et de la municipalité de Val-des-Monts.

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général de la commission, l'emploi de directeur des services de l'équipement comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait aux ressources matérielles de la commission. Le titulaire devra superviser le cheminement et les activités des projets de construction actuellement en cours à la C.S.C. Plus particulièrement, la gestion des équipements comprend: l'approvisionnement, l'entretien préventif, physique, mécanique et ménager, la mise en place de l'équipement, la protection des biens meubles et immeubles, les services auxiliaires (alimentation) et les équipements communautaires.

Qualifications minimales requises:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée notamment en génie, architecture et administration.
— Huit (8) années d'expérience pertinente.
La préférence sera accordée au candidat ayant:
1) une bonne connaissance du système scolaire (particulièrement au primaire);
2) une connaissance pratique de la gestion des équipements dans les écoles.

Traitement et bénéfices:
Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel cadre et de gérance des commissions scolaires pour catholiques.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 7 décembre 1979 à 16 h 00, pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et d'un exposé d'au plus une page relatant les principaux éléments qui les rendent aptes à occuper ce poste.

A: Monsieur le Directeur du Personnel
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (secteur Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

AGENT DE PERSONNEL

(Caisses populaires)
Service du Personnel
Division Relations du Travail et Organisation

Concours no: 79-UR-E-8

LA DESCRIPTION:

Effectue différents travaux d'analyse et de support auprès des cadres des Caisses populaires dans la révision des structures, dans la définition et l'évaluation des emplois, dans l'administration des salaires et des conditions de travail et sur d'autres sujets en rapport avec les objectifs de la Division; effectue des études et des recherches et participe à l'élaboration et à l'implantation des politiques, programmes et procédés à l'intérieur de ses activités; peut être appelé à agir comme personne-ressource ou à participer à divers comités ou groupes de travail.

LES EXIGENCES:

— Diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles ou en sciences de l'administration.
— Un minimum d'une année d'expérience dans des fonctions où le(la) candidat(e) s'est familiarisé(e) avec l'analyse et la révision des structures.
— Posséder des qualités personnelles telles que: la facilité de communication, le sens de l'initiative, la facilité d'adaptation et un bon esprit d'analyse.

LES CONDITIONS:

Plan complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 5 décembre 1979, au: Service du Personnel, l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 59, avenue Bégin, Lévis, Québec, G6V 6P6.

l'union régionale de québec des caisses populaires desjardins

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX Saguenay•Lac-St-Jean•Chibougamau

POSTES VACANTS:

UN CHEF D'UNITÉ

dans chacune des filiales suivantes: Jonquière, Alma, Roberval, Dolbeau.

AUTORITÉ: DIRECTEUR DE LA FILIALE
RESPONSABILITÉ:

Coordonner et contrôler les services sociaux dispensés dans son unité, particulièrement:

JONQUIÈRE: au niveau des programmes d'aide aux adultes en perte d'autonomie, d'aide aux personnes âgées ainsi qu'au niveau des services à domicile.

ALMA: au niveau des programmes d'aide aux handicapés et aux personnes âgées, des programmes de services à domicile et ressources.

ROBERVAL ET DOLBEAU: au niveau des programmes accueils, des services à la famille et à l'enfance ainsi que des services à domicile.

SOMMAIRE DES TÂCHES:
— Superviser et contrôler les activités professionnelles dans son unité;
— participer à l'élaboration des standards de pratiques;
— participer à l'élaboration et la révision des programmes de son unité;
— membre du comité de gestion de la filiale;
— accomplir toutes autres tâches jugées pertinente à sa fonction et demandées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en service social ou en psychologie, ou compétence équivalente acquise par une expérience pertinente.
— trois ans d'expérience jugée pertinente;
— être jugé apte par un jury à remplir ce poste.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 1979, au:

Directeur des ressources humaines
Centre des Services Sociaux Saguenay Lac-St-Jean-Chibougamau
711 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec G7H 5B7
Tél.: (418) 549-4853

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures pour le poste de

Doyen de l'École de droit

L'École de droit a la responsabilité de l'enseignement et de la recherche dans le domaine du droit. Elle offre un programme conduisant au baccalauréat en droit (common law, en français).

Les cnadidatures seront reçues jusqu'au 30 janvier 1980, pour entrée en fonction le 1er juillet 1980. Le titulaire actuel ne sollicite pas le renouvellement de son terme d'office. Le poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Le français est la langue d'usage de l'Université. Le traitement du candidat choisi sera lié à ses qualifications et expérience. Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et les noms et adresses de trois répondants au:

Vice-recteur à l'enseignement
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

LA VILLA NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

recherche un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DES ACTIVITÉS

Description:
Le coordonnateur(trice) des activités seconde le Directeur du service de réadaptation dans l'organisation et la coordination de la programmation institutionnelle et dans l'élaboration des activités parascolaires en fonction des objectifs de la réadaptation.

Exigences requises:
— Diplôme en psycho-éducation ou l'équivalent;
— **Expérience:** 3 années dans le domaine de la réadaptation.

Salaire:
selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 décembre 1979, à:

La Villa Notre-Dame-de-Grâce
4434 Boul. Décarie
Montréal H4A 3P2
a/s Service du personnel

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Le Campus de Lennoxville requiert les services d'ENSEIGNANTS À TEMPS PARTIEL pour le semestre d'hiver de l'année scolaire 1979-80, comme suit:

I ARTS PLASTIQUES
Recherche & documentation II 510 210 77

ARTS APPLIQUÉS:
Littérature musicale I 550 911 76

ANGLAIS:
Linguistique & littérature I (1 section) 603 304 75
Linguistique & littérature II (5 sections) 603 404 75
Un cours de niveau avancé (1 section) 603 302 75
L'art d'écrire II (1 section) 603 922 76

ÉCONOMIQUE:
Monnaie et banque 383 925 75
Introduction à l'économique II 383 921 71
Le crédit à la consommation 383 933 73

SCIENCES POLITIQUES:
Introduction à la vie politique 385 940 71
Les systèmes politiques comparés 385 941 71
Les processus politiques au Québec et au Canada 385 943 73

PSYCHOLOGIE:
Introduction à la psychopathologie 350 213 71
et/ou
Le développement de la personne (Un de ces cours pourrait éventuellement faire partie d'un autre cours offert par le département). 350 901 77

SOCIOLOGIE:
Introduction à la sociologie

ANTHROPOLOGIE:
Ethnologie amérindienne 381 913 76
Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle 381 902 75

MATHÉMATIQUES:
Mathématiques commerciales 201 112 77
Algèbre 201 211 75
Qualifications: Minimum M.A. ou l'équivalent dans la discipline à être enseignée.

II ADMINISTRATION:
Dynamique de l'entreprise 401 410 79
Administration 410 660 74
Fiscalité 410 603 74
Structure de l'entreprise 401 913 76
Qualifications: M.B.A. ou l'équivalent dans la discipline à être enseignée.

III ADMINISTRATION:
Droit des affaires 401 916 76
Droit de l'entreprise 401 420 79
Qualifications: L.L.B. ou l'équivalent dans la discipline à être enseignée.

La langue d'enseignement est l'anglais.

Date d'emploi: le 14 janvier 1980.

Salaire: d'après la scolarité et l'expérience et d'après les normes du Ministère de l'éducation du Québec.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 30 novembre 1979, à:

W.L. Matson
Directeur de campus
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Lennoxville, Québec
J1M 2A1

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

CENTRE HOSPITALIER DE DOLBEAU

recherche un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Nature du poste:
Sous l'autorité du Directeur général, cette personne devra planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

Exigences:
— Diplôme d'études universitaires de 1er cycle en administration (3 ans) ou en relations industrielles ou l'équivalent.
— **Expérience minimum:** deux années dans un poste de gestion de personnel.

Rémunération:
Les conditions de travail sont celles nécessaires consenties par le réseau des Affaires sociales et l'échelle salariale correspondant à ce poste varie de $23,320. à $32,875. selon l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 11 décembre 1979, à l'adresse suivante:

M. Paul-Aimé DeBellefeuille
Directeur général
Centre Hospitalier de Dolbeau
2,000 Boul. Sacré-Coeur
Dolbeau, Qué. G8L 2R5

ALGONQUIN

recherche un

PROFESSEUR à PLEIN TEMPS

pour
le programme de Techniques Forestières

Endroit: Campus de la Haute Vallée de l'Outaouais (Pembroke).

Fonction: Enseigner différents sujets, en français, dans le programme de Techniques Forestières.

Exigences: Ingénieur forestier de préférence, ou technicien forestier, avec quelques années d'expérience en foresterie. La connaissance de l'anglais est souhaitable.
Devra enseigner les sujets suivants:
Protection (Feu)
Exploitation forestière
Cartographie
Photogrammétrie
Notion d'Aménagement Polyvalent

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience. - Echelle salariale: $14,000 - $28,000 (sous révision).

Veuillez préciser le numéro du consours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit au:
Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN (Ontario) K2G 1V8
au plus tard le 10 décembre 1979.
Le concours 142-79 s'adresse aux femmes et aux hommes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 13, 14 et 16

PICA-MIRABEL

La Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel

CHEF DE SERVICE
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FONCTIONS: Représentation auprès des entreprises nationales et internationales susceptibles de s'implanter à Mirabel ainsi qu'auprès des gouvernements, institutions bancaires et autres institutions de support; négociations avec les entreprises intéressées.

EXIGENCES: Formation 2e cycle appropriée, connaissance du milieu régional, expérience d'action internationale, bilingue, sens de l'organisation, initiative, entregent, facilité de travailler en équipe. Les candidats seront soumis à une évaluation.

CONDITIONS: Salaire concurrentiel, avantages sociaux, assurance-groupe, trois semaines de vacances après un an, etc.

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae à:

Jacques Rostenne
Directeur, Développement
1200 Avenue McGill Collège
Suite 2120
Montréal, Québec H3B 4G7
Téléphone: 878-1110

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service de la conception des politiques de santé

Concours spécifique L6200DG/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Sociales — 1 emploi à Québec

Attributions — Concevoir et élaborer, compte tenu des besoins de santé et des ressources disponibles, les politiques et programmes requis pour maintenir et améliorer l'état de santé, prévenir les maladies ainsi que traiter et réadapter les personnes atteintes de maladies physiques ou mentales.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé, en sciences humaines ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans la conception ou l'organisation de services de santé ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec, G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 40 929$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Directeur de la création d'emplois

Concours spécifique L6200DH/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la main-d'oeuvre — 1 emploi à Montréal ou à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint de la main-d'oeuvre et de l'emploi, planifier, diriger et contrôler les travaux d'équipes affectées aux projets relatifs à la création d'emplois. À cette fin, voir à l'élaboration et à l'application de la politique générale de la création d'emplois et s'assurer qu'elle réponde aux impératifs de la politique globale de la main-d'oeuvre; orienter les activités en fonction de la clientèle et des régions et évaluer leur impact; participer à la mise à jour des programmes existants.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans l'administration économique ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique Case postale 2188, Québec, G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 45 014$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Directeur des opérations

Concours spécifique L6200DJ/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint de la main-d'oeuvre et de l'emploi, assumer la responsabilité des opérations de l'ensemble des régions. Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités du secteur des opérations. À cette fin, s'assurer que les opérations soient conformes aux lois et règlements; développer, en coopération avec les directeurs régionaux, les plans d'action à court terme et les intégrer au plan d'opération général; assigner les priorités; voir à ce que chaque région soit structurée de façon à offrir un rendement optimum; faciliter aux régions l'accès aux services de soutien du ministère.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans la supervision et le contrôle des opérations ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique. Case postale 2188, Québec, G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement pouvant atteindre 49 505$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Directeur régional de la main-d'oeuvre

Concours spécifique L6200DK/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère dans la région auprès des partenaires socio-économiques, rendre compte du déroulement des programmes et de leur degré d'adaptation à la situation locale; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi et fournir au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment en administration de programmes ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique Case postale 2188 Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 45 014$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Directeur du service juridique du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Concours spécifique L6210BL/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du directeur général adjoint, diriger et contrôler les activités du service juridique du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. À cette fin, dispenser des conseils légaux et superviser les projets de législation et de réglementation, ainsi que tout autre projet à caractère légal; s'il y a lieu, plaider devant les tribunaux civils et administratifs les causes ayant une incidence particulière sur la juridiction du Québec, en vue du bon fonctionnement du ministère-client en cette matière.

Exigences — Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi, notamment dans la pratique du droit. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec Case postale 2188 Québec G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 37 188$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Responsable de la sélection du personnel professionnel et enseignant

Concours spécifique L6210BM/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Office du recrutement et de la sélection du personnel — 1 emploi à Québec
1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du directeur du bureau régional, gérer l'ensemble des ressources et des activités de sélection des candidats et d'information au public. À cette fin, participer à la détermination des objectifs du bureau régional et déterminer les objectifs de la division sous sa responsabilité; implanter et appliquer les programmes, politiques et procédures de l'Office; élaborer les programmes d'activités et les pratiques administratives requises concernant la sélection des candidats et des renseignements au public; proposer, appliquer et évaluer les moyens et instruments de sélection; analyser les besions en personnel des ministères et organismes et du marché de l'emploi afin de répondre adéquatement aux demandes de personnel.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en orientation scolaire et professionnelle, en psychologie, en relations industrielles, en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans la sélection du personnel et dans des fonctions de coordination. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec Case postale 2188 Québec G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 37 188$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 24 novembre au 7 décembre 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

De douteuses méthodes de restauration

par Alain Duhamel

Le comité des citoyens du Vieux-Québec et le Conseil de la culture de la région de Québec ont tous deux dénoncé les méthodes du ministère des Travaux publics dans ses interventions sur le patrimoine bâti de l'arrondissement historique.

Au cours de la semaine, un sous-traitant du ministère des Travaux publics a entrepris des travaux de consolidation d'une partie des fortifications de Québec en démolissant, à la pelle mécanique, un mur entier d'un bastion connu sous le nom de « Cavalier du moulin ».

Cet ouvrage militaire, construit à partir de 1693, faisait partie d'un système de fortifications conçu par Beaucours. Sous le régime anglais, l'ouvrage a été retouché pour l'intégrer à un nouveau système de défense de la ville. De nos jours, le bastion, situé au bout de la rue du Mont-Carmel, servait de parc. Il s'agit non seulement d'un site historique, mais également d'un site archéologique puisque l'on devrait y trouver normalement des vestiges d'un moulin et d'anciennes constructions.

En mai 1977, le ministère des Travaux publics a obtenu un permis du ministère des Affaires culturelles pour un programme de travaux sur les fortifications. On aurait dû déchausser les pierres, refaire les fondations, puis remonter le mur. L'usage d'une pelle mécanique, s'il est efficace et rapide, a conduit à la destruction de plusieurs pierres et à leur transport, pêle-mêle, vers un entrepôt où l'on doit les trier. Cette méthode de travail ne paraît guère favoriser la reconstruction d'un ouvrage avec toutes ses pièces d'origine.

Le Comité des citoyens et le Conseil de la culture ont été étonnés en constatant que ces travaux avaient cours sans surveillance ou d'un archéologue ou d'un professionnel de la Direction générale du patrimoine. À l'étude du permis, la Commission des biens culturels avait pourtant recommandé « une supervision effective et continuelle ».

L'incident souligne à nouveau, aux yeux du Comité des citoyens et du Conseil de la culture, l'urgente nécessité de réunir tous les intervenants à une table de concertation de manière à éviter que des travaux ou des méthodes de travail soient incompatibles avec la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

La Direction de l'archéologie avait déjà entrepris des fouilles au Cavalier du moulin qui lui ont permis de dégager des éléments de structures. Elle a estimé que, dans cette partie du bastion, il ne lui était plus nécessaire d'intervenir. Un professionnel de la Direction générale du patrimoine a fait une visite du chantier. Rien de tout cela ne s'apparente à une surveillance rigoureuse ainsi que le souhaitait la Commission des biens culturels.



Les réparations au mur du Cavalier du moulin ont commencé par une démolition. (Photo Jacques Nadeau)

Ce n'est pas la première fois que le Comité des citoyens du Vieux-Québec dénonce l'usage que font les requérants des permis qu'ils obtiennent aussi bien du ministère des Affaires culturelles que de l'administration municipale.

Récemment, le Comité des citoyens a souligné l'état de délabrement dans lequel des maisons de la rue Couillard, à l'angle de la rue Sainte-Famille, ont été laissées après avoir subi un curetage dûment autorisé. En vérité, ce curetage a pris l'allure d'un décapage intégral qui a laissé les maisons sans protection contre les intempéries et leurs structures considérablement affaiblies. Il s'agit de bâtiments en pierre construit au XIXe siècle.

En 1978, avec l'aide d'une contribution de $1 million du ministère des Affaires municipales, la ville de Québec se proposait d'acquérir les maisons de la rue Couillard et quelques autres bâtiments abîmés de l'arrondissement historique. Le propriétaire, M. Jean Allard, après avoir échoué en juillet 1978 dans sa tentative pour obtenir un permis de démolition, avait résolu d'entreprendre la rénovation des maisons... jusqu'à ce qu'il découvre que cette entreprise coûterait entre $300,000 et $400,000.

Il était déjà trop tard pour inscrire à nouveau ce projet dans le programme de la ville de Québec. Même avec $1 million provenant du ministère des Affaires municipales, la ville de Québec ne pourra réparer que cinq des 17 maisons abîmées ou abandonnées de l'arrondissement. Des démarches auprès de l'Office de planification et de développement du Québec, des ministères des Affaires culturelles et des Affaires municipales, n'ont pu accroître l'aide du gouvernement québécois pour ce programme d'interventions urgentes.

Sur les pressions de l'administration municipale, le propriétaire vient d'entreprendre des travaux de protection sur les bâtiments pour lesquels il a obtenu un permis du ministère des Affaires culturelles et l'aile financière habituelle en pareils cas, environ 40% de la valeur des travaux admissibles.

Comme si ces affaires ne donnaient pas suffisamment à réfléchir sur l'administration de l'arrondissement historique, une autre pelle mécanique s'affairait dans une rue de la Place royale et secouait les murs de la maison Chevalier... où loge la Commission des biens culturels!

Les soeurs Chauvin sont libres

par Bernard Morrier

Les soeurs Maude et Patricia Chauvin, rendues « célèbres » par leur lien avec les frères Pierre et Michel Renaud, sont maintenant libres comme l'air, n'ayant plus à répondre, pour le moment, à des accusations de complicité après le fait, dans le cas du meurtre de l'argent René Vallée, de la police de la CUM.

Hier, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, a fait savoir au juge Dollard Dansereau qu'il se voyait forcé, par les circonstances, de retirer les accusations contre les deux soeurs.

Le procureur a d'abord expliqué qu'il serait illogique de parler de complicité après le fait dans le cas d'un meurtre, avant d'avoir prouvé que meurtre il y a eu. La Couronne se trouve en effet paralysée dans cette procédure engagée à l'endroit des frères Renaud puisque Pierre a été abattu par la police américaine, il y a quelques semaines, tandis que son frère Michel était appréhendé par cette même police. Les deux tentaient de s'enfuir vers le sud des États-Unis, après avoir échappé à leurs gardiens qui les amenaient au Palais de justice, afin que se poursuivent les procédures pour meurtre engagées contre eux.

Un rapport de médiation chez MLW Bombardier

Le médiateur provincial dans le conflit opposant la compagnie Bombardier à ses 900 salariés de l'est de la métropole, en grève depuis plus de six mois, déposera ce soir ou demain matin un projet de convention collective susceptible de résoudre l'impasse actuelle des négociations.

C'est ce qu'a annoncé hier soir le porte-parole du ministre du Travail en précisant que « nommé le 15 novembre dernier par M. Pierre-Marc Johnson, le médiateur a rencontré les parties à une dizaine de reprises, ce qui lui a permis de grouper les éléments pour élaborer un projet d'entente équitable, procurant une issue à cette longue négociation ».

Par l'entremise de son porte-parole, le ministre du Travail a d'autre part incité les deux parties à profiter de la solution qui s'annonce pour jeter les bases d'un règlement « juste et viable » à l'intérieur de cette usine.

Cette grève a assez duré, a ajouté le ministre. Le travail impartial et objectif de M. Dufresne devrait permettre une reprise rapide des activités de la compagnie MLW Bombardier car cette recommandation mérite d'être examinée sérieusement par les deux parties et d'être soumise à leurs mandats respectifs ».

Trudeau sur disque

Un disque reproduisant six discours prononcés par l'ex-premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, sera lancé à Ottawa, le jeudi 29 novembre.

Ce document, unilingue français, qui porte sur l'unité-canadienne, la constitution, le référendum et l'avenir du Canada, a été réalisé à Montréal, à l'aide de bandes sonores enregistrées entre 1968 et 1979.

Tiré à 50,000 exemplaires, le disque présenté dans une pochette rouge et or, contient aussi les opinions de M. Trudeau sur le nouveau gouvernement progressiste-conservateur ainsi qu'une conférence de presse en date du 19 juillet 1979.

En préparation depuis un an et demi, il a été réalisé en coopération avec le bureau de M. Trudeau, en vue du référendum.

Hydro-Québec: les pourparlers reprennent

Les pourparlers entre la direction d'Hydro-Québec et ses 11,500 employés de bureau, techniciens et préposés à l'entretien reprendront demain matin au ministère du Travail après une interruption de près de deux mois.

La nouvelle a été confirmée hier par le ministère du Travail, qui a annoncé que ses conciliateurs dans ce dossier, MM. Bernard Crevier et Denis Tremblay, ont convoqué les deux parties.

La direction syndicale des trois groupes d'employés d'Hydro-Québec a annulé la grève de 24 heures qui devait suspendre hier le travail à cette société d'État. Cependant, les syndiqués ont toujours l'intention de déclencher une grève générale à compter de mercredi si aucun développement susceptible de conduire à un déblocage ne survient d'ici là.

Les négociations achoppent sur la totalité des dix demandes syndicales déposées à la fin de juin 1978, à savoir notamment les salaires, la clause de sécurité-santé et les contrats à forfait.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 17

Avis public est donné que, par acte de fiducie comportant hypothèque, gage et nantissement, passé devant Me Gerald Cooper, notaire, le 5 août 1975 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2624005 Blossom Time Fashions Inc. a hypothèque, nanti, mis en gage, cède et transporte en faveur de Léon Friedman, C.A. par voie d'affectation spécifique tous les biens immobiliers et par voie de charge flottante, tous ses autres biens et actifs, meubles ou immeubles, présents et futurs le tout aux fins de garantir le remboursement de ses obligations plus intérêt datées du 5 août, 1979 et que les susdites garanties de remboursement créés audit acte de fiducie sont devenues exécutoires et que Leon Friedman, C.A. en sa qualité de fiduciaire pour les obligataires a en conséquence pris possession de tous les biens de la compagnie précitée.
Cet avis est donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations "Chap 275 S.R.Q. 1964" Donné à Montréal ce 9e jour novembre 1979. Leon Friedman, C.A. Fiduciaire, 5075 rue de Sorel, Montréal.

AVIS est donné que les requérantes TRANSPORT DUBE QUEVILLON INC. et QUEVILLON TRANSPORT ENR. s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer les clauses (e) et (f) du permis numéro M-301031 (21166-V) détenu par QUEVILLON TRANSPORT ENR. (Léon Gervais opérant sous ce nom) à TRANSPORT DUBE QUEVILLON INC.
Les clauses (e) et (f) dont il s'agit, se lisent comme suit: e) TRANSPORT RESTREINT — longue distance-territoire-fardier. De tous points à tous points dans un rayon de 100 milles de Lebel-sur-Quévillon, pour le transport de machinerie et d'équipement qui, à cause de leur nature, dimension, grosseur, pesanteur, nécessite l'usage d'un fardier.
f) TRANSPORT RESTREINT-LONGUE DISTANCE-ROUTE RESTREINTE-FARDIER. De Lebel-sur-Quévillon et de tous points dans un rayon de 40 milles de cette localité à toutes les localités situées dans les comtés d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest, et retour.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours de la dernière parution.
JEAN BRUNEAU C.R.
PROCUREUR DES REQUÉRANTES
Première Parution: 22 novembre 1979
Deuxième Parution: 23 novembre 1979
Troisième Parution: 24 novembre 1979

Prenez avis que la requérante-cédante Piercon Limitée, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à 72, rue St-Louis, St-Cyrille, Drummondville, P.Q., s'adressera à la commission des transports du Québec afin d'être autorisée à transférer à la requérante-cessionnaire Les Entreprises Camvrac Inc., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, cté Drummond, P.Q., son permis portant le numéro Q-504247 D-001 qu'elle détient de la commission des transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac pour la région 04.
Vos requérantes demandent de plus, que le transfert soit en vigueur dès que la décision sera rendue en conformité de l'article 2.58.1 du règlement 2.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des transports du Québec à 585, boul. Charest est, Québec, P.Q.
Marc M. Delage, avocat
St-Hilaire, De Blois et Associés,
220, Grande-Allée est, suite 850,
Québec, P.Q.
G1R 2J1
Première publication: 22 novembre 1979
Deuxième publication: 23 novembre 1979
Troisième publication: 24 novembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 600-05-017740-794
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
CRÉANCIÈRE
ET
EVGENIL ZHIVKOV
DÉBITEUR
AVIS DE SOIXANTE JOURS
Avis est donné aux débiteurs, Evgenil Zhivkov et à Dame Paramjit Grewal Zhivkov que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposée au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal.
Ledit avis de soixante jours concerne une propriété connue comme un certain emplacement situé à Brossard connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE CENT QUATRE VINGT TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire CENT TRENTE NEUF (139-493) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de la Magdeleine.
Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 5505 Matte les murs nord est et sud ouest étant mitoyens, circonstances et dépendances.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
MONTRÉAL, ce 21 novembre 1979
RONALD CHASSÉ,
protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal

CLAUDE PARENT, 50, St-Léon, St-Chrysostome, Cté Châteauguay, numéro: M-507668-001, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10, pour transporter de la neige durant la période du 15 novembre 1979 au 15 mars 1980 ou saison 79-80. Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 22 novembre 1979
2e publication: 23 novembre 1979
3e publication: 24 novembre 1979

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: VIATEUR TROTTIER, gérant, domicilié au 9420 rue Papineau, Montréal, P.Q. H2M 1Z3.
District de Montréal
C.S. No: 11-002977-797
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 19ième jour de novembre 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de décembre 1979 à 11:00 heures au bureau du syndic soussigné, 1 Place Ville Marie, suite 2240, en la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
DATÉ DE MONTREAL, ce 20ième jour de novembre 1979.
JACQUES HUARD, c.a.,
syndic.
BUREAU: BLAIS
BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIÉS,
1 Place Ville Marie,
Suite 2240,
Montréal, Qué. H3B 3M4
Tél.: 514-861-6721.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-000845-795
SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC
partie demanderesse
-vs-
CENTRE OLYMPIA DE REPENTIGNY INC.
partie défenderesse
AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNÉ QUE:
Le 6 décembre 1979, j'autoriserai la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC à disposer des boissons alcoolisées déjà saisies à la place d'affaires de la défenderesse au no: 80 rue Boul. O'Brien, en la Cité de Répentigny, district de Joliette pour que la dite Société en dispose selon la Loi.
MONTRÉAL, le 21 novembre 1979
HENRI DESCOTEAUX
huissier

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)
PRENEZ AVIS que M. MARCEL BRISEBOIS, requérant-cédant, résidant et domicilié au 609 Léveillé, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne, détenteur du permis portant le numéro M-303380 1-D, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés audit permis M-303380 1-D, à M. JACQUES OUIMET, requérant-cessionnaire, résidant et domicilié au 3830 Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2 (1976).
Le requérant demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 22 novembre 1979
2ème publication: 23 novembre 1979
3ème publication: 24 novembre 1979
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, Suite 100
MONTRÉAL, P. Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)
PRENEZ AVIS QUE, PIERRE CHAMPAGNE, 506, Balbec, Ste-Béatrix, Cté Bernier, PQ, titulaire du permis de camionnage en vrac M-508929 D-001, pour la région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède en vertu de son permis M-508929 D-001, région 6, en faveur de VIATEUR AYOTTE, 341, chemin Ste-Béatrix, Ste-Béatrix, Cté Berthier, PQ.
Les requérantes demandent à la CTQ que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, en vertu de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, P.Q.
1e publication: 22 novembre 1979
2e publication: 23 novembre 1979
3e publication: 24 novembre 1979
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET ET ASSOCIÉS
200, St-Jacques, ouest, #900
Montréal, P.Q. H2Y 1M1
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

La Voie maritime Transports Canada — The Seaway Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1696" relativement à la

RÉHABILITATION DES DÉFENSES EN BOIS PROGRAMME 1980, CANAL DE WELLAND VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'Est, le vendredi 7 décembre 1979. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception desdits documents.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 24 novembre 1979.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS — **APPEL D'OFFRES**

CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE À PIÉTONS DANS L'AXE DE GRAND-BOULEVARD ENJAMBANT LES VOIES DE CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE
CONTRAT P-153

La date d'ouverture des plis — ■ 12 décembre 1979
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — ■ Division Technique PONTS ET CHARPENTES ■ Sise au 700 rue Saint-Antoine Est, Bureau 300 (872-3481)
Contre un dépôt remboursable de — ■ Cinquante dollars ($50.00)
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal
NOTE: Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) doit accompagner la soumission.

DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

La date d'ouverture des plis — ■ 5 décembre 1979
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — ■ Division Technique AMÉLIORATIONS LOCALES ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine Suite 262 (tél.: 872-4406)
Contre un dépôt remboursable de — ■ $25.00 pour chacune des deux soumissions demandées
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 24 novembre 1979
Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 13, 14 et 15

LE C.R.S.S.S. DE LA CÔTE-NORD

RECHERCHE

Un(e) conseiller(e) aux programmes

(CONSEILLER CADRE)

NATURE DU POSTE:
— Sous l'autorité du Directeur des programmes et en collaboration avec la Commission administrative des C.L.S.C., le conseiller en programmation voit à la coordination des services de santé et des services sociaux courants.

FONCTIONS:
— Voit à la coordination et au développement des services de santé et des services sociaux de première ligne dans la région.
— Voit à la coordination et au développement des soins et services à domicile.
— Suscite et favorise les relations de complémentarité entre les C.L.S.C., le D.S.C. et le C.S.S.
— Conseille et assiste les établissements dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement.
— Contribue à la promotion de nouveaux services et assiste les responsables dans l'implantation de ces services.
— Accomplit toute autre tâche connexe pouvant lui être confiée.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en sciences sociales, en sciences de la santé ou en sciences de l'administration.
— Très bonne capacité à exercer son leadership auprès de groupes de travail.
— Aptitudes à gérer des programmes.
— Facilité à rédiger et communiquer tant par écrit que verbalement.
— Au moins deux (2) années d'expérience pertinente. La connaissance du réseau des Affaires sociales constituerait un atout.

LIEU DE TRAVAIL:
— Hauterive, avec déplacements occasionnels à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

RÉMUNÉRATION:
— Entre 15 522 $ et 35 021 $, selon les qualifications et l'expérience.

FERMETURE:
— Faites parvenir votre curriculum vitae avant 15 heures le 3 décembre 1979 à l'adresse suivante:

Jury de sélection
Concours 79-29
Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
896, rue de Puyjalon
HAUTERIVE (Saguenay)
G5C 1N1

8
jours avant le tirage du 2 décembre
diffusé au réseau TVA à 22h
Soyez-y salut!
Loto Canada
La loterie nationale

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 16

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031178-796. DUPONT LIMITEE, demanderesse — vs — MICHELINE LAMOTHE, défenderesse. Le 4 décembre 1979, à 1.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 22 rue Robin en la cité Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (3 morceaux), 1 téléviseur couleur, 2 étagères en bois, 1 table de salon en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN huissier (845-7286). Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-021932-798. VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — LES ERECTIONS MIRABEL INC., défenderesse. Le 11 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires de la défenderesse, au No 95 rue St-Joseph en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 2 chaises, 1 machine à additionner, 2 classeurs, 1 balayeuse Electrolux et acc., 2 chaufferettes électriques et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021939-794. VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — BRUCE BAILLIE, défendeur. Le 11 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2228 rue Auclair en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 système de son, 1 set de salon et 1 tapis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de RICHELIEU. COUR SUPERIEURE. No 12-001028-78. DAME LUCIE BASTION, demanderesse, -vs-. GILLES FOURNIER, défendeur. Le 6 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 410 rue Désormeaux, app. 2 en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac LeMans 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HUARD, huissier. 288-0211. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No. 04-001498-79. DAME DANIELLE QUINTAL, demanderesse, -vs- DANIEL DOIN, défendeur. Le 5 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8465 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Monte Carlo 1973. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-041327-78. HYDRO-QUEBEC, demanderesse, -vs-. JACQUES LAMBERT, défendeur. Le 6 décembre 1979, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4800 rue Boul. De Maisonneuve, app. 507 en la cité Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 TV. Système de son Marant membles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-031679-793. COUR PROVINCIALE. JEAN A D'ARGENSIO ET ASSOCIES, demandeurs -vs- MOTEL LE MANDARIN INC., défenderesse. Le 6 décembre 1979, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 735 rue St-Charles Est, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR, 1 machine à COKE, 1 extincteur, 1 machine à cigarettes, 1 téléviseur couleur ELECTROHOME, système de son, système de lumières, meubles de ménages. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-031679-793. COUR PROVINCIALE PROVINCIALE. QUICK PRINT SERVICE CORPORATION, demanderesse -vs- SPACE RESEARCH INSTITUTE CORPORATION, défenderesse. Le 4 décembre 1979, à 15 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1010 rue Sherbrooke Ouest, Suite 504 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe IBM, 1 calculatrice SHARP, 1 clavigraphe IBM noir, 1 filière et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. No 500-02-024614-799. COUR PROVINCIALE. PERCO LTEE, demanderess -vs PARC S.G. INSTALLATIONS INC., défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7330 Boul. Gouin Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe REMINGTON, 1 machine à café MR. COFFEE et accessoires, 1 filière, 1 classeur 3 tiroirs et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979.

Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE No 700-05-000456-784 PLACEMENTS DUBOREX INC. demanderesse -vs- MICHEL HANDFIELD défendeur. Le 4 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1412 rue Daunais en la cité Ile St-Jean district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif GE, 1 bicyclette BEEKAY 10 vitesses, 1 téléviseur couleur MOTOROLA, 1 balayeuse FILTER QUEEN et accessoires et meubles de ménage, 2 lot d'articles de menuiserie. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE No 500-05-003659-792 GEORGES DANDURAND demandeur -vs- ROBERT BLACKBURN défendeur. Le 7 décembre 1979, à 15 heures au domicile du défendeur au No 689 Boul. Gouin en la cité et dist district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, le biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile CADILLAC, peintures, meubles de menage, 3 téléviseurs couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE, huissier 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-033103-792 SYSTÈME DE COMBUSTION JACOB INC. demandeur -vs- PASQUALE DEL BALSO défendeur. Le 5 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12457 rue DESY en la cité Montréal Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv admiral noir et blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-052987-794 GLOBE HEATING SUPPLIES LTD. demandeur -vs- DISTRIBUTION 3 L INC. défendeur. Le 5 décembre 1979, à midi à la place d'affaires de la défenderesse (route 116) au No 153 rue Sir Wilfrid Laurier ouest en la cité St-Basile le grand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-010824-790 DANIEL JUTRAS INC. demanderesse -vs- ROLAND LAMOUREUX défendeur. Le 4 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2 67ième Avenue en la cité Chomedey, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, 1 système de sons LLOYDS, 1 tondeuse à gazon SUNBEAN et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 866-4495. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 02-024545-795. LES CLÔTURES BEL AIR LTEE, demanderesse, -vs-. DENIS PETERS, défendeur. Le 4 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 75 rue Place Catherine en la cité Dollard des Ormeaux district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile Pontiac Station Wagon 1 lave vaisselle Baycrest, laveuse et sécheuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Lafond, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-050790-786, LES HEBDOS METROPOLITAINS LTEE., demanderesse, -vs-. CREMERIE MIRABEL INC., défenderesse. Le 6 décembre 1979, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9290 rue Lacordaire en la cité St-Leonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: machine à crème glacée Taylor, machine à slush Taylor, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 500-05-002887-790. MARKUS BUILDERS SUPPLY (CANADA) LTD., demanderesse, -vs-. GIOVANNI DI LILLO défendeur. Le 5 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1620 rue Charles Falkner en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Georges Kohlhuber, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 500-05-009357-797. DELPHI REALTIES CO. LTD., demanderesse -vs- NICK STAMIRIS ET AL. défendeurs. Le 7 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur STEFANOS MENESSIS au No 5339 rue St-Dominique en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur STEFANOS MENESSIS saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Oldsmobile Cutlass Supréme immatriculé 371-P-682 et no. de série 3R47H02471481, 1 T.V. Admiral couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 742-9192. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No 500-27-007003-793. SOUS MINISTRE DU REVENU DUQUEBEC demanderesse -vs- LA BRASSERIE D'ANJOU INC. défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8220 rue Métropolitain, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes, 18 appliques mural, 1 réchaud à café Silex et acc, 3 tables tournantes Technics, 1 mixer Citronic et acc, 1 amplificateur Marantz et autres équipements pour la musique, ventilateurs, équipements de restaurants, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-026283-791. LES EDITIONS LA VOIX POPULAIRE INC., demanderesse -vs- YVON CHOUINARD, défendeur. Le 4 décembre 1979, à 12 heures à sa place d'affaires du défendeur au No 5701 rue Eadie en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC, 4 réservoirs à eau chaude, 1 réservoir à eau chaude Geant, 6 cabinets de toilettes usages, 1 cabinet de toilette neuf, 1 douche en fibre de verre etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033004-792. CLAUDE H. CHICOINE, demandeur -vs- ROMEO DE GRANDPRE, défendeur. Le 4 décembre 1979, à 13 heures à la place d'affaires du défendeur au no 10690 rue Auteuil, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: matériel et appareils à radiographie, mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR supérieure. No 500 05-002852-794. PLAZA COTE DES NEIGES LTEE, demanderesse -vs- NIRMALL S. GIDDA ET DAME K. NIRMALL GIDDA, défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 2.00 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 470 rue Montrose Drive, en la cité Beaconsfield district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Bayerest, tv fleetwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012043-787. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse, -vs-. PETER CHRISOULAS, défendeur. Le 6 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7655 rue Terrasse St-Roch apt. 7 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur sharp 1 stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Georges Kohlhuber, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031014-793. SHELL CANADA LIMITED, demanderesse, -vs- YVES CHARTRAND, défendeur. Le 4 décembre 1979, à 10 heures au domicile du défendeur au No 746 rue St-François Xavier, en la cité de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Dart, 1 téléviseur Sony et 1 poêle électrique GE. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-002274-798. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- CLAUDE TURCOT, défendeur. Le 5 décembre 1979, à 12 heures au domicile du défendeur au No 4696 rue Mentana, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs et 1 radio. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-005090-795. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- MARY TAYLOR, déefenderesse. Le 4 décembre 1979, à 15 heures au domicile de la défenderesse au No 1125 rue Provencher, app. A 415, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-022295-799. INTER GLOBE FUELS demandeur -vs- YVON DELANGIS défendeur. Le 5 décembre 1979, 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2675 rue Rosemère en la cité Duvernay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: aspirateur Electrolux et acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-011540-794. LA BANQUE ROYALE DU CANADA demanderesse -vs- DAME ELIZABETH BRISCOE défendeur et BANQUE ROYALE DU CANADA mis-en-cause. Le 7 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du mis-en-cause au no 7 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bracelet en or avec 10 breloques, 1 médaillon représentant Cléopâtre. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, huissier, 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005078-790. ANDRE HART demandeur -vs- CHRISTIAN GATIEN défendeur. Le 6 décembre 1979, à 14 heures au domicile du défendeur au no 1795 est, Cartier, app. 101, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046130-758. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs- MRS. EVELYN CORBETT, défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 10 heures au domicile de la défenderesse au no 2725 rue Louis-Paré, app. 402, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006043-793. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE TURPIN (J.C. DRYWALL ENRG.), défendeur. Le 10 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 407 rue Papillon, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque dodge Tradesman 200 & 1979; 1 bureau plat; 1 calculatrice; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBE, huissier, tél.: 288-6721. Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 500-05-014874-794. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC, demanderesse -vs- PARC COMMEMORATIF DE MONTREAL, défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 3965 rue Côte de Liesse, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif, 1 bahut assorti, 2 chaises en bois et autres biens meubles, et équipements de bureaux, 1 télévision couleur Hitachi portative, 1 enregistreuse Sony, 1 vidéo camera Sony et plusieurs chaises, tables, etc... équipements de résidence funéraire. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, 284-1007, huissier. Montréal, le 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-032198-793. COUR PROVINCIALE. Banque de Montréal, demanderesse -vs- René et Claudette Demontigny, 1868 des Laurentides, Vimont, Laval disctrict de Montréal, défenderesse. Le 11 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2133 boul. de Lasalle en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur consol marque Granada, 1 set de salon brun 2 morceaux, 1 petit stéreo portatif marque Juliette avec table tournante, une table et 2 haut-parleurs, 1 rack en bois comprenant 2 carabines calibre 22, 1 carabine 303 de l'armée, 1 machine à coudre cabinet marque Singer. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 866-4495. Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 05-011927-78. JACK ZIMMERMAN, demandeur -vs- SUZANNE VADNAIS, défenderesse. Le 6 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des effets de la défenderesse au No 8135 boul. Langelier en la cité St-Leonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV. Quasar, meubles de ménage, bijoux en or. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023684-793. LIBERTY FINANCE CO. REG'D. demanderesse -vs- JANE CASEY, défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 1.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3495 rue Yvan Franko en la cité Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: stéréo magnavox (2) haut-parleur, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-021050-789. ANDRE THIBAULT et LOUIS MARCHAND, demandeurs -vs- PAUL GATTUSO, défendeur. Le 5 décembre 1979, à 12 heures au domicile du défendeur au No 375 rue Lockhart en la cité Ville Mont-Royal district de Montréal,seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA, 1 réfrigérateur GE et meubles de ménage et meubles antiques. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 500-05-006791-733. HARRY LIDSKY, demandeur, -vs-. PAN AMERICAN MINES LTD. ET ALS, défenderesse. Le 4 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du demandeur au No 27 rue Heath Rd. en la cité Hampstead district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaissellier vitre, téléviseur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Georges Kohlhuber, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-010793-797. SWING STAGE (QUEBEC) LIMITED, demanderesse, -vs- ISOLATION ISOTHANE INC., défenderesse. Le 6 décembre 1979, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1122 rue Berlier, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: outils divers et matériel d'isolation, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022725-795. ARTHUR DROUIN LTEE, demanderesse -vs- ROLAND BLOUIN, défendeur. Le 6 décembre 1979, à 11 heures au domicile du défendeur au No 11615 rue Bellevoix en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur ADMIRAL, 1 système de son LLOYD, 1 amplificateur AUDIO REFLEX, 2 boites de sons, 1 table support à stéréo, 1 support à téléviseur. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR supérieure. No 500 05-007221-730. DAME RAYMOND DUPUIS, demanderesse -vs- PAN AMERICAN MINES ET ALS, défenderesse. Le 4 décembre 1979, à 15:00 heures de l'après-midi au domicile de la demanderesse au No 309 rue Grosvenors apt. 3 en la cité Westmount district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Nova 1970 licence 333 m 280, 1 aspirateur électrolux et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGE KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 500-05-009697-796. JACQUES MARTEL, demandeur, -vs- DAME SUSAN MENSHICK, défenderesse. Le 7 décembre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 892 rue Emerson Drive en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano Terry F. Miller avec banc, 1 Machine à coudre Singer, et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 500 05-006796-732. J. THEODORE ARSENAULT, demandeur -vs- PAN AMERICAN MINES LTD. ET ALS. défenderesse Le 4 décembre 1979, à midi heures de l'avant-midi au domicile du demandeur au no. 1576 rue Bernard en la cité Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à diner (7) mcx, une credence cinq tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier. 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500 02-045903-791. AIGLE D'OR CANADA LTEE, demanderesse -vs- DOUGLAS B. HALL "Les investissements Halco enrg." défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 15374 rue Boischatel en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse G.E. et 1 laveuse R.C.A., 1 machine à coudre, tv couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046890-781. LE ROI DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTEE, demanderesse -vs- JACQUELINE LEONARD & ANDRE LEONARD, défendeurs. Le 6 décembre, 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse: Jacqueline Léonard, au No 9484 rue Eastman, à Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: JACQUELINE LEONARD saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zénith 26", 1 bahut 3 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 866-1811, Montréal, ce 22 novembre, 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-019069-793. AGENCE DE RECOUVREMENT CAPRI LTEE, demanderesse -vs- DONALD O. RECHILL, défendeur. Le 5 décembre 1979, à 13 heures au domicile du défendeur au No 15 rue Tremblay app. 201 en la cité Châteauguay district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur PANASONIC portatif, 1 guitare avec amplificateur, 1 humidificateur WESTINGHOUSE, 1 système de son CANDLE et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 866-4498. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022700-798. RAYMOND BRODEUR INC. demanderesse -vs- JACQUES PAYMENT, défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 467 rue Marquis, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon en velours bleu, 1 table à café, 1 télévision consol couleur Philco et acc, 1 table à lampe, 2 lampes chromées et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-027987-781. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, demanderesse -vs- M. BELANGER LTEE., défenderesse. Le 5 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5655 rue Christophe Colomb, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 scie SCM S1 15 avec banc et autres accessoires; 1 roter de marque Romer type MD 85 Z 98630 & acc.; 1 lot d'outils divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBE, huissier, tél.: 288-6721, Montréal, 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 5000026548-797. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTEE, demanderesse, -vs- BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES, défenderesse. Le 3 decembre 1979, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au no 9366 rue 2e avenue en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électrique, 1 système de son Hitachi, table tournante, 160 disques, 33 tours chandelles, savates sandales, vaisselle, bracelets etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-043575-781. KORNELIA KALOGERAKIS, demanderesse -vs- KELITHA CHARLES ET EDIGH CHARLES, défendeurs. Le 6 décembre 1979, à 1:00 heure de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 5397 avenue du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à coudre, 1 Table tournante BSR, et 2 haut-parleurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192. Montreal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-000789-771. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- REAL GILLES GAGNON, défendeur. Le 6 décembre 1979, à 3:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 152 rue Notre-Dame est, app. 803 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 Dactylo IBM, 2 Bahuts, 4 Peintures, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 novembre 1979

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011480-73. JEAN-PIERRE NICOLE, demanderesse, -vs- YVON CHOUINARD, défenderesse. Le 6 décembre 1979, à 12 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5701 rue Eadie, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir dessus arborite blanc, 1 caisse enregistreuse, 2 bureaux de métal gris, 1 chaise pivotante et autres biens meubles et équipements de bureaux, lots de fournaises, chauffe-eau, poêle à gaz etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 21 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-047638-791. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- JEAN PIERRE HOTTE, défendeur. Le 6 decembre 1979, à 12:00 heures midi au domicile du défendeur au No 821 rue Gilles, Fabreville en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portatif Baycrest, 1 T.V. couleur Sanyo cabinet et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192.Montréal, le 24 novembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal. No. 500-02-034276-795. COUR PROVINCIALE. Caisse Populaire de Mirabel, demanderesse -vs- Renée Louise Corbeil, 14994 St-Augustin, Mirabel,comté de Terrebonne, défenderesse. Le 4 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 14994 rue St-Augustin, en la cité Mirabel, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1

SPORTS

Par la marge d'un placement

Les Alouettes auront raison des riches Eskimos

par Laurent Pepin

Les Eskimos d'Edmonton ont tellement dominé dans la Ligue canadienne de football au cours des deux dernières saisons, qu'il est difficile d'imaginer une défaite des représentants de l'Ouest lors du match annuel de la Coupe Grey, demain au Stade olympique.

Cette saison, la suprématie des Eskimos a été encore plus évidente qu'en 1978, alors qu'ils avaient remporté la Coupe Grey, 20-13, aux dépens de leurs adversaires de demain, les Alouettes de Montréal. En 1978, les Eskimos avaient perdu quatre parties, tandis que leur formidable attaque inscrivait 452 points et que leur défensive se classait au troisième rang de la LCF avec 301 points encaissés.

En 1979, non seulement les Eskimos ont-ils réduit de quatre à deux leur nombre de défaites, dont une purement accidentelle contre les Roughriders de la Saskatchewan, mais encore ont-ils inscrit un record du circuit en marquant 495 points (une moyenne supérieure à 30 par partie), alors que la défensive a également fait honneur à l'équipe en accordant seulement 219 points, la meilleure fiche de la LCF.

Comme la province qu'ils représentent, les Eskimos sont riches en ressources de toutes sortes. Ils comptent en outre sur l'une des meilleures administrations de la ligue, ce qui n'est évidemment pas sans se réfléter sur le calibre des joueurs recrutés. Ainsi, n'était-il pas étonnant de voir 14 Eskimos (sur une possibilité de 24) être choisis au sein de l'équipe d'as de la section Ouest. Comble de l'opulence, les Eskimos aligneront même un joueur qui a été choisi par les journalistes (les instructeurs ont plutôt opté pour Ray Nettles) comme meilleur secondeur au centre dans l'Est, soit Carl Crennel.

Avec cette abondance de talent, les Eskimos ont donc outrageusement volé la vedette jeudi soir à la Place des Arts, alors que trois des leurs, parmi les quatre qui étaient en nomination, ont remporté des trophées Schenley, décernés aux joueurs les plus méritants de la saison.

Malgré cette richesse, les Eskimos s'inclineront demain face aux Alouettes de Montréal, une équipe qui est sur les dents depuis le 8 octobre dernier, date d'une humiliante défaite de 47-6 à Edmonton. En rossant les Alouettes de cette façon, les Eskimos ont perdu la Coupe Grey. Jamais n'auraient-ils dû réveiller le loup qui dormait.

Jusqu'à ce fameux jour de l'Action de grâces, les Alouettes connaissaient une petite saison tranquille. L'équipe était installée au premier rang de l'Est, et les vétérans de l'équipe, rassasiés de succès au cours des dernières saisons, semblaient avoir perdu le feu sacré. Bref, les Alouettes tournaient en rond, même s'ils gagnaient.

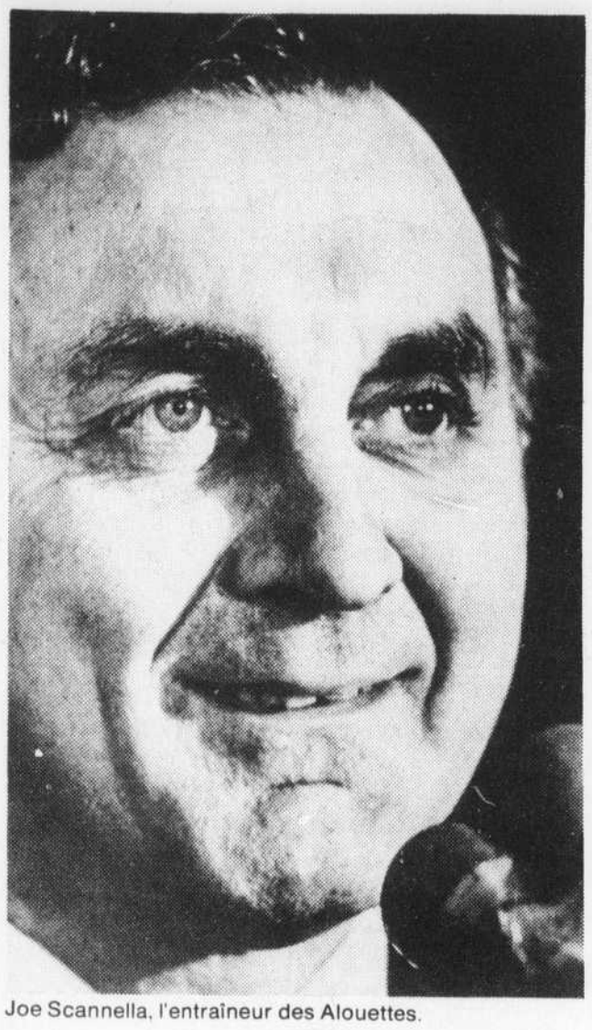
Mais lorsque les Eskimos ont pris les devants 38-0 au deuxième quart de ce fameux match, la récréation des Alouettes a pris fin. Les aînés que sont Glen Weir, Gordon Judges, Junior Ah You, Doug Payton, Peter Dalla Riva, et autres, se sont tapés sur la joue pour se réveiller. Une semaine plus tard, la tape est devenue une grosse claque quand Joe Scannella a annoncé sept changements à la défensive.

Scannella a alors fait réfléchir bien des joueurs en échangeant Carl Crennel, un vétéran de neuf saisons avec l'équipe, pour le remplacer par Tom Cousineau, celui qu'il considère comme le secondeur au centre le plus talentueux de tout le football. Après les Eskimos, ce fut donc autour de Scannella de réveiller les joueurs des Alouettes. Selon Jim Marshall; un vétéran de cinq saisons dans la Ligue canadienne rappelé par Scannella après la déroute du 8 octobre, rarement une défensive aura atteint un degré de perfection aussi élevé que celui qui a permis aux Alouettes de vaincre Ottawa 17-6 samedi dernier en finale de l'Est.

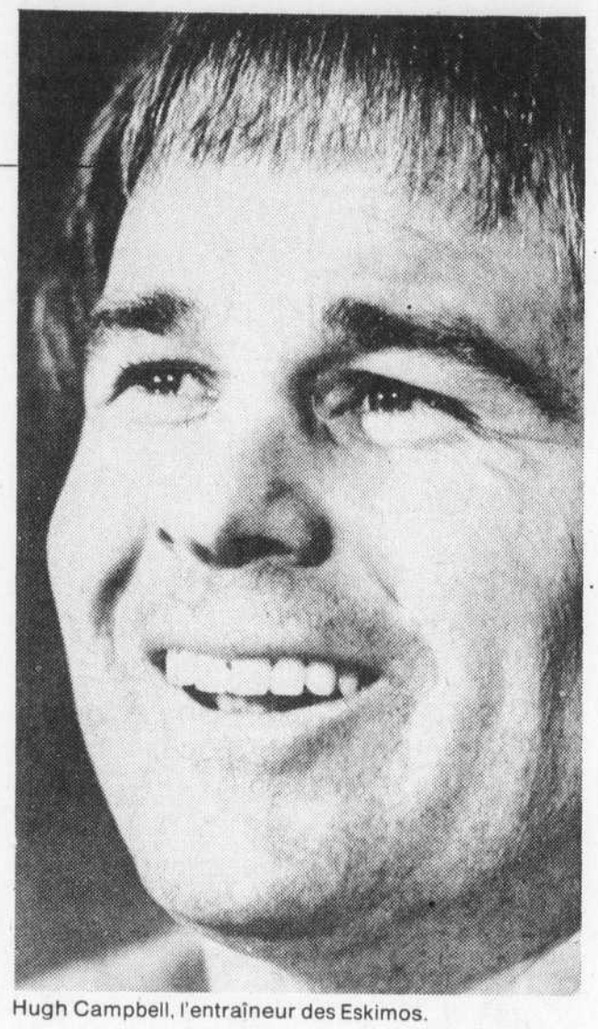
En quatre parties depuis le jour de l'Action de grâces, les Alouettes n'ont permis que quatre touchés et 45 points à leurs adversaires, et il n'y a aucune raison qu'ils ne continuent pas sur cette lancée demain. D'autant plus que ce bon vieux Carl Crennel n'a pas eu l'intelligence de se taire depuis son arrivée à Montréal mercredi soir. En mettant les pieds à terre à l'aéroport de Dorval, Crennel n'a pu en effet s'empêcher de narguer Scannella en déclarant que justice avait été faite lors de sa sélection au sein de l'équipe d'étoiles de la section Est.

Crennel n'a fait que jeter de l'huile sur le feu en s'en prenant ainsi à Scannella, un homme sensible qui en a presque pleuré en lisant dans les journaux les propos acerbes de Crennel après son échange aux Eskimos.

Cette fois-ci en effet, les commentaires de Crennel ne porteront pas, car Scannella ne lit plus les journaux, ne regarde pas la télévision et n'écoute plus la radio depuis une semaine, l'entraîneur-chef des Alouettes s'étant dit déçu de la critique qui a affligé son équipe après la terne victoire contre Ottawa. Pour ne pas voir son quart-arrière se laisser emporter par le découragement, Scannella a même suggéré à Joe Barnes, la cible principale des critiques, de faire la même chose. Ceux qui croient que cette attitude en est une de défaitiste, de perdant résigné, se trompe. Les Alouettes sont présentement gonflés à bloc. Et, comme il se doit, une partie de l'énergie qui sert à stimuler ainsi les Alouettes, vient de l'Ouest, plus précisément des Eskimos d'Edmonton et de Carl Crennel. Une autre partie vient des Montréalais eux-mêmes, qui ont fouetté l'équipe en délaissant les Alouettes à un point tel que seulement 35,103 spectateurs se sont déplacés pour les voir en finale de l'Est samedi dernier. « Nous allons montrer aux partisans qu'il nous reste de quel bois nous nous chauffons », a d'ailleurs dit Scannella cette semaine. Du bois du Québec, arrosé d'un peu de pétrole de l'Ouest, cela va faire un beau feu demain au Stade olympique. Les Alouettes par trois points...



Joe Scannella, l'entraîneur des Alouettes.



Hugh Campbell, l'entraîneur des Eskimos.

Alouettes	Eskimos
7—Joe Barnes QA	1—Warren Moon QA
8—Larry uteck DD	7—Pete Lavorato DS
9—Gerry Dattilio AE	8—Hank Ilesic B
11—Don Sweet B	12—Tom Wilkinson QA
12—Keith Baker AE	13—Larry Highbaugh DC
15—Jim Marshall DD	15—Stuart Lang DI
16—Jim Burrow DD	20—Tom Towns S
17—Ron Calcagni QA	21—Don Warrington DO
18—Dickie Harris DD	22—Tom Scott DI
22—Bob Gaddis AE	23—Angelo Santucci DO
23—Tony Proudfoot DD	24—Ed Jones DD
26—David Green DO	25—Jim Germany DO
27—Steve Gelley DD	26—Dave Cutler B
30—John O'Leary DO	28—Gregg Butler DD
33—Chuck McMann AR	29—Joe Holliman DC
36—Larry Smith AR	30—Dale Potter S
39—Wally Buono S	37—Amilio Fraietta DD
44—Michael Hameluck C	39—Carl Crennell S
45—Tom Cousineau S	42—Danny Kepley S
47—Jerry Friesen S	53—Bob Howes C
52—Ray Watrin G	55—Ron Estay AD
53—Doug Smith C	56—Ted Milian C
58—Roland Mangold G	57—Eric Upton G
61—Doug Payton BO	59—Léo Blanchard G
62—William Hampton S	62—Bill Stevenson BO
64—Glen Weir BD	63—Hector Pothier G
67—Dan Yochum BO	64—David Boone AD
68—Tony Petruccio AD	65—Dave Fennell BD
74—Peter Dalla Riva AR	67—Mike Wilson AD
75—Gordon Judges BD	69—York Hentschel BD
76—Gabriel Grégoire AD	70—Brian Kelly AE
77—Junior Ah You AD	71—Waddell Smith AE
79—Nick Arakgi AR	72—John Konihowski AE
	77—Brian Fryer AE

Deux attaques complètement différentes

C'est devenu une habitude. Les Alouettes et les Eskimos feront les frais de la Coupe Grey pour une troisième année consécutive et une cinquième fois en six, à 13 h 30 demain au Stade olympique.

Et pour la troisième année d'affilée, la cinquième fois en six ans, les Alouettes feront ce qu'ils font de mieux, le jeu au sol, et les Eskimos ce qu'ils font de mieux, le jeu de passes. Chaque club a gagné deux fois.

« Inutile de le cacher, on lancera le ballon dit Jim Germany, qui a pourtant gagné 1,324 verges au sol en 1979. Les jeux au sol ne serviront qu'à diversifier l'attaque, sans plus. Je m'attends à ce qu'on effectue des passes neuf fois sur 10... »

« Inutile de le cacher, on jouera au sol, a dit l'instructeur Joe Scannella, qui compte pourtant sur un excellent receveur en Bob Gaddis. La passe ne servira qu'à diversifier l'attaque. Il serait ridicule de ne pas jouer au sol avec un gars comme David Green, 1,678 verges, dans un champ arrière qui a gagné 2,752 verges au sol en 1979 ».

Green sera donc de toute évidence appelé à porter le ballon dès la première séquence offensive des Alouettes contre l'excellente défensive des Eskimos, une défensive de trois hommes à la ligne première: Ron Estay, Dave Fennell et David Boone.

Les Eskimos, eux, testeront particulièrement la ligne secondaire des Alouettes, une ligne secondaire que pivote Tom Cousineau, au centre. Le quart Tom Wilkinson commencera la partie au quart et

Les Eskimos favoris par 4 points...

Warren Moon le remplacera, si nécessaire.

Wilkinson et Moon auront entre autres la tâche de lancer le ballon avant que Junior Ah You ne les terrasse. Ah You en a fait voir de toutes les couleurs à Condredge Holloway et Jimmy Jones des Riders, la semaine dernière, et sa présence dans le champ arrière des Eskimos empêchera peut-être Wilkinson et Moon d'atteindre leurs receveurs avec autant de régularité qu'en saison régulière. Les Eskimos ont dominé la Ligue canadienne au chapitre des gains aériens, avec 4,559 verges contre 3,361 pour Ottawa.

« Wilkinson n'est pas rapide, mais il est expérimenté et sûr de lui, a dit Ah You. Il effectue ses passes rapidement, plus souvent à courte distance, de sorte qu'il est difficile de se rendre jusqu'à lui. De plus, ils comptent sur d'excellents receveurs de passes... »

À commencer par Waddell Smith, dont les 74 attrapés et les 1,214 verges gagnées cette saison lui ont valu d'être choisi le joueur par excellence dans l'ouest en 1979. Et il y a aussi Tom Scott, 42 attrapés et 832 verges, John Konehowsky, 30 attrapés et 490 verges.

Battus 41-6 au Stade olympique en 1977, mais vainqueurs 20-13 à Toronto l'an dernier, les Eskimos sont favoris pour l'emporter par quatre points.

On s'attend à ce qu'une foule de 68,000 personnes assistent au match qui pourrait bien être joué sous la neige ou la pluie. Il fera aux environs de cinq degrés.

Par ailleurs, le premier ministre, M. René Lévesque, n'assistera pas au match. Peter Lougheed, le premier ministre de l'Alberta, et Joe Clark, premier ministre du pays, ont cependant confirmé leur présence. M. Lucien Lessard, ministre délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et M. Claude Charron, le leader parlementaire à l'Assemblée nationale, seront parmi l'assistance.

Geoffrion prévoit deux matchs très difficiles contre Boston

par François Lemenu

Les Bruins de Boston n'ont pas nécessairement l'esprit revanchard, mais ils ont néanmoins quelques comptes à rendre au Canadien de Montréal. Voyons un peu. Il y a trois ans, le Canadien a remporté la Coupe Stanley en battant les Bruins en finale. L'année suivante, même scénario. Et le printemps dernier, les Bostonnais se sont incliné face au Canadien au terme d'une demi-finale de sept parties, Yvon Lambert enregistrant le but de la victoire en prolongation.

L'entraîneur Don Cherry n'est plus à Boston, mais son successeur, Fred Creighton, n'a en rien modifié le style de l'équipe, si bien que les Bruins se retrouvent aujourd'hui en tête du classement général, quatre points devant le Canadien. Et les Bruins auront l'occasion d'augmenter cette avance puisqu'ils affronteront le Tricolore à deux reprises ce week-end, ce soir au Forum et demain au Garden.

Pour l'entraîneur Bernard Geoffrion, l'affrontement contre les Bruins représente un premier véritable test, et ses joueurs devront y aller d'un effort soutenu s'ils entendent l'emporter. Car les Bruins, prévient-il, travaillent pendant les 60 minutes d'un match et ils savent profiter de la moindre erreur de l'aversaire.

« Les Bruins ont trois qualités que l'on trouve rarement chez une équipe, d'expliquer Geoffrion. Ils travaillent sans relâche, ils ont un jeu d'ensemble presque parfait, et ils possèdent des joueurs ayant beaucoup d'expérience ».

Comme travailleurs, Geoffrion nommera spontanément Terry O'Reilly, Don Marcotte, Wayne Cashman, Stan Jonathan, et chez les vétérans, il retiendra les noms de Jean Ratelle qui, à 39 ans, se retrouve parmi les 10 meilleurs pointeurs du circuit, Peter McNab, Rick Smith et Rick Middleton.

Bref les Bruins forment une équipe homogène contre laquelle le Tricolore, aux dires de Geoffrion, devra offrir un jeu de base de séries éliminatoires. Au jeu de position et aux mises en échec des Bruins, le Canadien devra également s'en remettre à sa rapidité.

Le public montréalais aura d'autre part le plaisir de voir à l'oeuvre le jeune défenseur Raymond Bourque, âgé de 19 ans seulement. Claude Ruel, l'adjoint de Geoffrion, qui a vu jouer Bourque mardi soir à Québec, n'en revient pas encore.

« Je n'ai pas vu un joueur de 19 ans jouer avec autant d'intelligence au cours des 10 dernières années, affirme Ruel qui a pourtant vu les meilleurs défilés sous ses yeux au cours de la dernière décennie. Bourque a beaucoup de talent et il sait l'utiliser. A Québec, il a écoulé à lui seul la dernière minute d'une punition alors que les Bruins menaient 4-3. C'est une chose que l'on ne voit pas souvent, et certainement pas de la part d'un gars de 19 ans ».

Le jeu de Bourque est par ailleurs d'autant plus étonnant qu'il parvient à s'affirmer en l'absence de Brad Park. En fait, Bourque est tellement bon que l'absence de Park n'est pas remarquée. Celui-ci doit être de nouveau examiné la semaine prochaine et les médecins décideront si son genou malade est suffisamment guéri. Si tel est le cas, Park pourrait revenir au jeu en janvier. Chez le Canadien, Bob Gainey et Doug Risebrough ne participeront pas aux matchs du week-end.

Les amateurs de hockey peuvent enfin visionner le film de la Coupe Stanley produit par la Ligue nationale. On peut obtenir une copie en faisant la demande à Frank Léveillé du service des relations publiques de la Brasserie Molson.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Winnipeg 0
Boston 7, Québec 4
Hier
Atlanta 4, Pittsburgh 1
Détroit au Colorado
Philadelphie à Vancouver
Ce soir
Boston à Montréal
Rangers NY à Pittsburgh
Islanders NY à Los Angeles
Philadelphie à Edmonton
Buffalo à Washington
Québec à Hartford
Detroit au Minnesota
Vancouver à Winnipeg
Chicago à Toronto
Colorado à St-Louis
Dimanche
Toronto à Rangers NY
Atlanta à Hartford
Washington à Québec
Montréal à Boston
St-Louis à Chicago
Minnesota à Buffalo

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, L.A.	20	25	45
Simmer, L.A.	17	16	33
Taylor, L.A.	14	19	33
Lafleur, Mtl	17	15	32
Trottier, Isl.	12	18	30
Gretzky, Edm.	9	20	29
MacDonald, Edm.	15	13	28
Gare, Buf.	11	15	26
Ratelle, Bos.	10	16	26
Goring, L.A	7	19	26
Perreault, Buf.	13	12	25
Hedberg, Ran	12	13	25
Nilsson U, Ran	8	17	25
Cloutier, Qué.	14	10	24
Larouche, Mtl.	14	10	24
Nilsson K, Atl.	11	13	24
Halward, L.A.	6	18	24
Smith, Min.	6	18	24

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Verdun 6, Sherbrooke 5
Cornwall 6, Chicoutimi 3
Hier
Montréal 8, Verdun 4
Cornwall 5, Québec 4
Trois-Rivières 5, Shawinigan 2
Sherbrooke 7, Hull 3
Dimanche
Laval à Chicoutimi
Verdun à Cornwall
T.-Rivières à Hull
Sherbrooke à Montréal
Québec à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—BOSTON	19	14	2	3	76	48	31
2—PHILADELPHIE	17	14	1	2	79	55	30
3—MONTRÉAL	20	12	5	3	78	55	27
4—BUFFALO	20	11	6	3	74	58	25
5—ATLANTA	21	11	7	3	79	61	25
6—MINNESOTA	18	10	4	4	82	61	24
7—VANCOUVER	20	9	6	5	71	62	23
8—LOS ANGELES	21	9	8	4	88	87	22
9—RANGERS NY	20	9	10	1	82	85	19
10—PITTSBURGH	18	7	7	4	60	64	18
11—CHICAGO	19	6	7	6	50	53	18
12—HARTFORD	18	6	7	5	58	55	17
13—TORONTO	19	8	9	2	71	66	17
14—QUÉBEC	19	7	10	2	60	68	16
15—ST-LOUIS	21	6	11	4	59	79	16
16—ISLANDERS NY	18	6	9	3	65	66	15
17—WINNIPEG	20	6	11	3	46	77	15
18—DÉTROIT	17	6	9	2	50	54	14
19—EDMONTON	20	3	12	5	68	94	11
20—WASHINGTON	21	4	14	3	59	87	11
21—COLORADO	18	3	12	3	48	68	9

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	27	14	12	1	133	135	29
VERDUN	26	12	11	3	155	140	27
CORNWALL	27	13	13	1	136	138	27
HULL	26	10	10	6	128	129	26
LAVAL	27	5	20	2	109	186	12
Section Dilio							
SHERBROOKE	27	17	8	2	160	118	36
CHICOUTIMI	26	16	9	1	165	130	33
TROIS-RIVIÈRES	26	12	10	4	152	130	28
SHAWINIGAN	27	12	12	3	117	126	27
QUÉBEC	25	9	15	1	121	144	19

Un calendrier mixte en 1981

Le commissaire Jake Gaudaur a surpris le monde du football canadien hier en annonçant que la Ligue canadienne adoptera un calendrier mixte en 1981. Les neuf clubs s'affronteront deux fois chacun.

La nouvelle a été annoncée à la suite d'un meeting du comité exécutif hier après-midi. Il avait été question ces jours derniers que la Ligue adopte un calendrier mixte, mais on s'attendait plutôt à ce que la décision soit prise aux assises annuelles du circuit, en février.

« Un calendrier mixte permettra aux amateurs de football de voir tous les clubs à l'oeuvre au moins une fois en saison régulière, a justifié le commissaire. Il s'agit d'un autre pas en avant depuis que la ligue a adopté les matchs inter-section en 1961. »

Par la même occasion, Gaudaur a également annoncé qu'un nouveau système de péréquation sera mis en vigueur dès l'an prochain. En vertu de cette nouvelle entente, la participation des clubs riches, présentement d'un maximum de $75,000, passera à $150,000. Il n'y avait eu aucun changement depuis 1968.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Coupe Grey
Edmonton à Montréal, 13h 30

Ligue Nationale

Jeudi
Detroit 20, Chicago 0
Houston 30, Dallas 24
Dimanche
Buffalo en N.-Angleterre
Cleveland à Pittsburgh
Washington à Giants NY
St-Louis à Cincinnati
N.-Orléans à Atlanta
Minnesota à Tampa Bay
Philadelphie à Green Bay
Kansas City à San Diego
Los Angeles à San Francisco
Miami à Baltimore
Oakland à Denver
Lundi
Jets NY à Seattle

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine
Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	12	8	4	0	321	221	.667
MIAMI	12	7	5	0	222	172	.583
BUFFALO	12	6	6	0	233	209	.500
JETS NY	12	5	7	0	246	286	.417
BALTIMORE	12	4	8	0	192	276	.333
Section Centrale							
HOUSTON	12	10	3	0	315	274	.769
PITTSBURGH	12	9	3	0	301	195	.750
CLEVELAND	12	8	4	0	289	277	.667
CINCINNATI	12	2	10	0	256	316	.167
Section Ouest							
SAN DIEGO	12	9	3	0	305	204	.750
DENVER	12	9	3	0	230	187	.750
SEATTLE	12	6	6	0	270	281	.500
OAKLAND	12	6	6	0	266	249	.500
KANSAS CITY	12	5	7	0	184	203	.417
Conférence Nationale							
Section Est							
WASHINGTON	12	8	4	0	242	211	.667
PHILADELPHIE	12	8	4	0	231	221	.667
DALLAS	12	8	5	0	284	255	.615
GIANTS NY	12	5	7	0	189	229	.417
ST-LOUIS	12	3	9	0	231	252	.250
Section Centrale							
TAMPA BAY	12	9	3	0	241	177	.750
CHICAGO	12	7	6	0	235	229	.538
MINNESOTA	12	5	7	0	182	258	.417
GREEN BAY	12	4	8	0	183	229	.333
DETROIT	12	2	11	0	189	275	.154
Section Ouest							
NOUVELLE ORLÉANS	12	6	6	0	269	263	.500
LOS ANGELES	12	6	6	0	222	226	.500
ATLANTA	12	4	8	0	222	270	.333
SAN FRANCISCO	12	1	11	0	234	339	.083

Mlle Flaman élue...

Marlene Flaman, représentant les Rough Riders de la Saskatchewan, a été élu hier soir Miss Grey Cup 1979. Âgée de 20 ans, mesurant 5'8" et pesant 140 lbs, Mlle Flaman a l'intention de devenir professeur en éducation physique. Elle a les cheveux brun et les yeux brun. Miss Coupe Grey 1979 recevra, entre autres, une TR-7 en cadeau. Elle a devancé au scrutin final Miss Lions, Mlle Heather Esdale. Miss Blue Bombers, Kim Burtnyk, a été choisie la plus affable.

SOMMAIRE

Flames 4, Pingouins 1
1ère période
1—ATLANTA: Unger (4) Pronovost 10:20
2—ATLANTA: Rautakallio (2) MacMillan 15:40
Pénalités: Hughes Pgh, Rota Atl majors 0:05.
2ème période
3—ATLANTA: Pronovost (8) Unger, Nilsson 5:23
4—ATLANTA: Nilsson (12) Reinhart 9:36
Pénalités: Anderson Pgh 4:33, Bladon Pgh 8:40, Rautakallio Atl 12:42.
3ème période
5—PITTSBURGH: Schutt (3) Lee, Malone 13:17
Pénalités: Rautakallio Atl 12:06, Pronovost Atl 19:37.
Tirs au but

Pittsburgh	10	13	8	—31
Atlanta	6	7	12	—25

Gardiens: Holland, Pittsburgh; Bouchard, Atlanta. Assistance: 13,081.

Park encore opéré au genou

(PC) — Brad Park, des Bruins de Boston, sera opéré au genou droit mardi et sera absent du jeu pendant au moins deux mois.

Le vétéran de 31 ans, qui n'a pas encore joué cette saison, ne pourra revenir au jeu avant la fin de janvier et ne pourra jouer régulièrement avant les séries éliminatoires.

Park avait raté 40 matches au début de la saison 1978-79 à la suite d'une opération à un genou et n'a pas joué depuis les séries de l'année dernière. Il s'est entraîné avec les Bruins cette année, mais s'est plaint de malaises au genou.

■

BUFFALO (CP) — Les Sabres de Buffalo ont cédé aux mineures l'ailier gauche Dave Schultz, hier. Il n'avait marqué qu'un but en 13 parties cette saison, écopant cependant de 28 minutes en pénalités. Il se rapportera aux Américains de Rochester, de la Ligue Américaine.

■

BOSTON (AP) — Skip Lockwood, autrefois des Mets de New York, aurait accepté un contrat de quatre années au salaire annuel d'environ $150,000 des Red Sox de Boston. Lockwood, qui était agent libre, devra cependant se soumettre à un examen médical. Il a souffert de maux de bras au cours des dernières saisons.

BRUXELLES (AFP) — L'Américain Vitas Gerulaitis a battu l'Italien Adriana Panatta 6-4 et 6-3, hier, en match exhibition disputé au Palais des sports de Forest, à Bruxelles.

D'autre part, le Suédois Bjorn Borg, en visite à Couvin, siège des usines Donnay, a affirmé avoir renouvelé pour cinq ans le contral le liant à la firme belge. Donnay a commencé le travail du bois en 1910 avec une petite équipe de six artisans et c'est en 1933 qu'elle se lança dans la fabrication des raquettes. Depuis, la marque Donnay est devenue la première firme du monde, frabriquant sept milles raquettes par jour. Le montant du contrat signé avec Borg n'a pas été révélé mais il pourrait être de l'ordre de $3.5 millions de dollars.

Pourquoi dit-on un froid de canard alors que l'hiver ils sont tous dans le sud?

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 24 novembre 1979

Louky Bersianik

Notre corps d'écriture



Photo Jacques Grenier

par Jean Royer

LOUKY Bersianik, l'auteur de *l'Euguélionne*, ce best-seller du féminisme au Québec et en France, vient de publier le second tome de son grand projet d'écriture: *Le Pique-nique sur l'Acropole*, chez VLB éditeur.

C'est la réponse au *Banquet* de Platon, celui-là où les hommes avaient parlé de l'amour. Dans le livre de Louky Bersianik, des femmes contemporaines se réunissent la nuit sur le vieux site de l'Acropole pour parler de leurs sexualités.

En face du portique des Caryatides se retrouvent donc Aphélie, Edith, Epsilonne, Adizetu, Xanthippe, Ancyl et Avertine. Les discours s'enchaînent sur une sexualité plurielle. C'est assez pour faire revivre la Caryatide, géante, terrible vivante.

Louky Bersianik, elle, se sent une enfant à côté de la Caryatide qu'elle a éveillée. Car « écrire est une expression corporelle ». Et « sans projet d'écrire, je mourrais », me dit-elle. Pour répondre à mes questions sur son livre, Louky Bersianik me parlera donc du féminisme, de l'écriture, de la Grèce, et des sexualités.

■

« Je suis féministe radicale dans le sens où ma lutte se base sur l'oppression spécifique des femmes. Et l'ennemi à renverser, c'est le patriarcat.

« Je me sens comme une extra-terrestre. Je ne suis pas encore arrivée. Les femmes, on est extra-territoriales. On existe, on super-existe même. Mais on est invisibles. Comme des îles flottantes sous-marines. On n'a pas émergé encore. On n'a pas de racines. On est à la dérive.

« Il nous faut émerger comme femme mais aussi comme être humain. Mais si tu n'as pas été reconnue comme femme pendant des siècles et des siècles, ton corps ce n'est plus un corps humain. Tu n'es pas un être humain. Et tu n'oses pas montrer ton corps. Le corps qu'on a montré, ce n'est pas le tien. Tu vois, je te dis ça et j'ai envie de pleurer. Je ne sais pas comment le dire.

« C'est peut-être pourquoi j'ai dit à un moment donné qu'écrire c'est une expression corporelle. Car j'ai besoin de m'exprimer. Pas dans ma tête mais dans mon corps. Deux doigts seulement qui vont participer à l'écriture, c'est déjà « du corps ». C'est peut-être seulement cela que j'ai comme corps, actuellement: les deux doigts qui vont aller sur la page et qui vont écrire des petits points noirs. Je ne prétends pas que les petits points noirs vont révéler quoi que ce soit mais c'est un commencement.

« L'écriture est vraiment corporelle. C'est de la chair et du sang. C'est ma respiration. Et on a besoin d'émerger pour respirer. Je ne veux pas du tout faire un ghetto de l'écriture de femme. Je voudrais que l'écriture soit l'écriture humaine. Mais on ne peut pas ignorer qu'il y a une différence.

« Moi, je ne suis pas arrivée tard à l'écriture. J'y suis arrivée dès le moment où je faisais mes A,B,C,D derrière un calendrier! J'ai toujours écrit. Toujours. J'ai toujours pensé que mon expression, c'est l'écriture. Depuis toujours, j'ai pensé que j'étais un écrivain. Alors, c'était pour moi une souffrance tout le long de ma vie de ne pas publier. Je suis arrivée tard au public. L'écriture restait toujours une tentative. C'est pourquoi le féminisme a été une libération: enfin, pouvoir se dire! En fait, j'ai toujours été féministe mais je ne le savais pas. Et mon écriture était toujours tronquée. Elle n'aboutissait jamais. Je n'arrivais pas à dénouer quoi que ce soit. J'étais vraiment bloquée dans mon écriture. Malgré cela, j'ai toujours écrit. J'ai toujours écrit des poèmes. Ma souffrance, c'était de savoir si je l'avais, l'affaire, pour écrire! Aujourd'hui, je le sais, je le ressens. Et j'ai la main! C'est une partie du corps. T'as rien qu'une main mais il te faut écrire avec tout le corps! Quand est-ce qu'on va me le donner ce corps-là? Quand est-ce que je vais y accéder? Pour moi, l'écriture, c'est charnel. Et c'est prendre ta place autour de la table.

« C'est une souffrance d'y arriver. Mais à partir de *L'Euguélionne* j'ai franchi une grande distance. Je ne parle pas de la qualité mais de l'avancée vers moi. L'Euguélionne n'est pas encore tout à fait sur la terre mais l'avion commence à atterrir. C'est pourquoi le poème pour moi est vraiment nécessaire. Dans le poème, je suis beaucoup plus proche de moi, beaucoup plus proche de mon corps. Le poème, c'est peut-être moins public que le roman. J'ai l'impression de moins me livrer. Je me permets d'être hermétique. Je me permets de m'envelopper. Mais à l'intérieur de mon corps. Je ne suis pas à l'extérieur.

« C'est comme dans la vie: je suis très solitaire en même temps que j'ai besoin des autres. Ce sont deux démarches nécessaires. Pour écrire mon dernier livre, c'était nécessaire de m'isoler sept mois en Crète. Ce n'était pas une partie de plaisir. Je suis allée vraiment travailler. Ecrire le livre, cela m'a pris un mois et demi. Mais je ne l'aurais pas écrit sans cet isolement et ce temps de réflexion.

« Je ne connaissais pas la Grèce. J'y allais pour la première fois, à 47 ans. Elle ne m'a jamais fascinée. Pour moi, la Grèce, c'est le berceau de la misogynie! J'ai voyagé partout en Europe mais j'ai toujours évité d'aller en Grèce. Si tu lis *Le Banquet* de Platon: c'est un monde d'hommes. Je suis allée voir la Grèce. C'est bien ce que j'ai trouvé! Ils sont encore tous au banquet de Platon, en Grèce! Ils sont tous là dans les cafés, à partir de 7 heures le matin. Ils vont manger chez eux puis retournent au café. Ils sont tous au banquet de Platon! Ils n'ont pas idée que la femme existe. La femme existe pour rester dans la maison. Eux, ils draguent les touristes étrangères! Finalement, je me demande quelle peut être leur vie affective.

« Les hommes sont encore au banquet de Platon. Et j'ai appelé mon livre un « pique-nique » sur l'Acropole, parce que nous, les femmes, nous sommes pauvres. Les femmes sont pauvres. Elles ne peuvent pas se payer un banquet, elles se payent un pique-nique. On est encore aux sandwiches! Et aux oeufs durs! On n'est pas encore à table. Je ne m'y sens pas. Même si je sais que les femmes d'autres générations, plus jeunes, pensent autrement et prennent leurs aises. Moi, j'ai de la misère à me sentir confortable. Moi, j'ai presque 50 ans. Je ne suis pas une fille de 35 ans qui, elle, peut éclater. Moi, je suis encore avec mon corps du passé. Qui n'a pas été reconnu. Depuis que je suis petite que mon corps n'est pas dans une situation confortable! De toute façon, même si les fem-

Suite à la page suivante

Le trésor invisible de Picasso

par René Viau

PARIS — Avec la dation Picasso, c'est-à-dire les oeuvres reçues par l'Etat en paiements des droits de succession, la France s'est enrichie et de loin de la plus riche collection du plus célèbre peintre au monde. Présentés au Grand Palais à Paris avant de constituer le noyau du futur Musée Picasso, les chefs-d'oeuvres inconnus de ce peintre fulgurant qui fut, inlassablement, son propre collectionneur attirent les foules.

La foule serpente en méandres les abords du Grand Palais. Dense, serrée, compacte. On se presse par milliers à l'intérieur. Sur plus de trois étages, cette immense surface 1900 est occupée par les « Picasso » de Picasso. Un avant-goût de la fabuleuse collection léguée par dation (en paiements de droits successoraux à l'Etat par opposition à la donation qui est un don gratuit).

Le 8 avril 1973, après une nuit passée à peindre dans son atelier de Mougins, Pablo Picasso meurt. Le 20e siècle, dans la personne d'un homme de 92 ans se termine 27 ans avant son heure conventionnelle, écrira René Char. Comme le veut la légende, Picasso gardait tout. Il laissait 1,885 tableaux, 7,089 dessins, presque toute sa sculpture, soit 1,228 pièces, la céramique (3,222 pièces) l'oeuvre gravé (au-delà de 30,000 estampes), des dessins, des croquis, ses carnets... Un trésor enfermé en partie, pour certains tableaux, dans les coffres d'une banque parisienne. Un trésor reposant dans les demeures où il a vécu et celles où il vivait.

Dans ce laboratoire d'alchimiste qu'était le désordre de son atelier, fut-il que passager, Picasso entassait donc tout. Les objets qu'il recevait, ceux qu'il trouvait, qu'il inventait. Ce bric-à-brac génial pouvait stimuler son regard, être manipulé, transformé par une créativité démoniaque. De la même façon, Picasso a toujours gardé autour de lui des oeuvres charnières qu'il se refusait à vendre et parfois même rachetait, dans les différents lieux qu'il a occupé. Du lointain Bateau-Lavoir à Mougins en passant par la rue des Grands Augustins, Vallauris, La Californie près de Cannes, au château de Vauvenargues, Picasso a rassemblé « sa» collection. Une collection dont il était, pour lui-même, le conservateur. Pour ce diable d'homme, il n'était pas question de déménager. Un atelier envahi, il le quittait pour un autre, laissant tout à sa place, tel quel en une sorte de témoignage sur la vie et le travail qui s'y sont déroulés. Ces oeuvres du passé seront pour l'artiste une source précieuse auquelle il n'hésitera pas à « prendre conseil » dans des moments de blocage, participant ainsi à l'unité de cette production féconde.

Un travail acharné, un génie précoce, une longévité exceptionnelle expliquent l'inlassable activité de Picasso qui a « produit beaucoup ». A l'abri des exigences du marché, il a pu conserver auprès de lui presque l'essentiel de son oeuvre. Des toiles choisies en fonction de leur caractère historique et, pour d'autres, pour leur contenu sentimental, personnel, familial tantôt intime, tantôt passionné. Ainsi, cette étude de portraits de Dora Maar. Le visage, d'abord tendrement observé, se déploiera tragiquement sous l'inquisition cubiste. Ce seront ailleurs des oeuvres trop dérangeantes que les marchands ne purent absorber comme ces constructions faites d'un rien, remplies de fraîcheur, qui restent un questionnement enchanteur aux problèmes d'illusions, de réalité de l'espace, de transparences et d'épaisseurs. Picasso y vérifie dans le dialogue avec la sculpture la justesse de son expérimentation de l'espace.

Outre l'oeuvre gravé et la céramique, la collection invisible de Picasso comportait un nombre incalculable de dessins, de croquis, d'études. Des travaux qui comme le reste sont frappants par la quasi-absence d'oeuvres inachevées ou abandonnées en cours de travail et qui pourraient être qualifiées de « fonds d'atelier » du moins si on se fie à ce que l'on voit à l'exposition. A l'instar de Matisse, de Braque, Picasso appartient à cette génération qui précède le grand bouleversement des années cinquante. Enracinée dans le siècle précédent, cette génération a travaillé encore un peu comme les anciens Maîtres en ayant recours à tous les modes d'expression, toutes les techniques de préparation, d'études et d'élaboration de l'oeuvre. Dans l'analyse de celle-ci, pour Picasso, thèmes et variations sont de la même valeur. Ainsi, autour des grands repères: *les Demoiselles d'Avignon, les Guitares, la Crucifixion, la Danse* qu'il a quelquefois conservés auprès de lui, Picasso a gardé des ensembles d'études qui se veulent groupées.

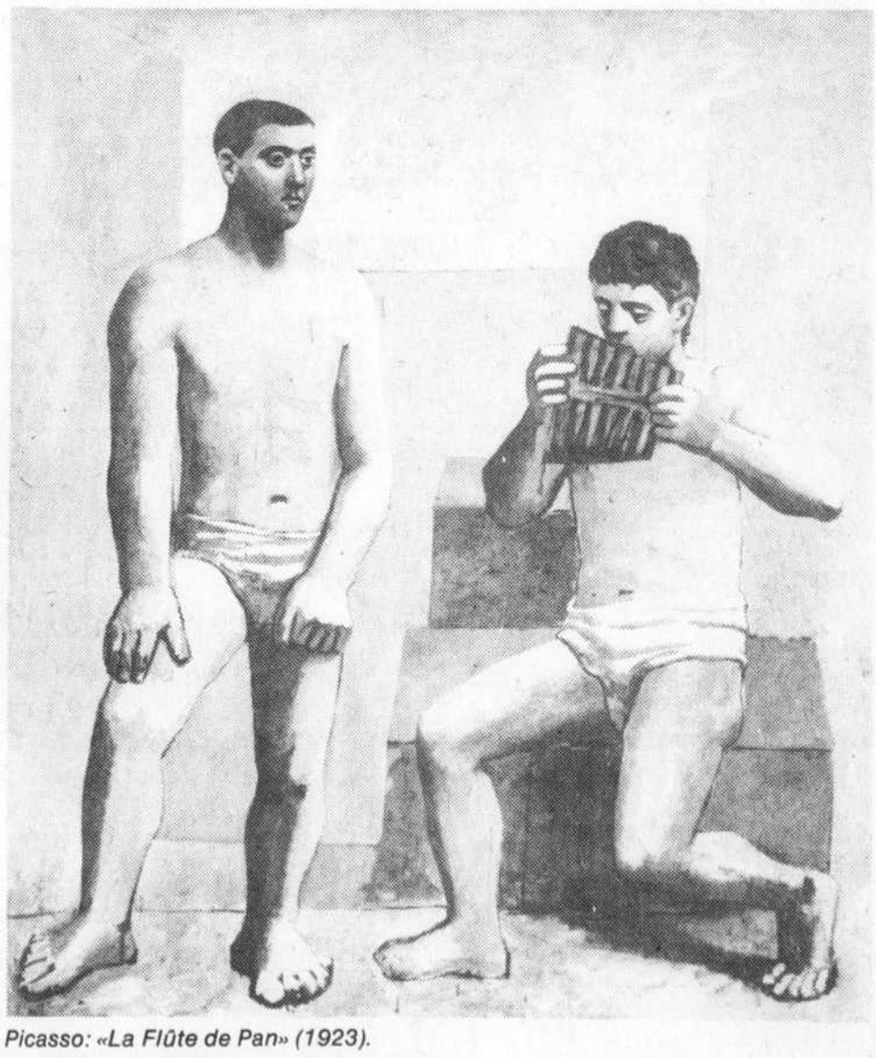
Cette collection, dispersée d'atelier en atelier et sur laquelle Picasso était fort discret, a toujours été mal estimée. On savait que l'artiste gardait beaucoup de choses de son oeuvre et même qu'à l'occasion il rachetait certains tableaux qu'il avait du laisser partir plusieurs années auparavant mais on ignorait qu'il y en avait autant, et que la collection possédait une telle ampleur.

A sa mort, Picasso laissait deux héritiers. Jacqueline, son épouse et Paul, l'unique fils légitime. Celui-ci meurt peu de temps après, laissant deux héritiers. Par ailleurs, le procès en reconnaissance de droit à l'héritage est gagné par les enfants nés « hors mariage » de l'artiste: Maya, Claude et Paloma. Avec le nombre des héritiers, ils sont désormais six, augmente la part de l'Etat. Une part qui s'élève au tiers. De plus en plus, s'impose l'idée d'un musée. Comment mettre un prix sur cette fabuleuse collection? Imaginez l'embarras des héritiers devant trouver les sommes correspondant au tiers de cette collection inestimable pour combler la part de l'Etat? Une loi sur les dations permet en France d'acquitter les droits de succession en oeuvres d'art. Du coup, la France se retrouve avec la plus considérable collection Picasso au monde. Le travail du choix des oeuvres fut facilité par les héritiers qui acceptèrent que l'Etat se servent en premier. Ce qui fut fait notamment par Dominique Bozo, futur conservateur du Musée Picasso et par un comité consultatif d'experts. Ainsi la dation définitive s'est-elle constituée. Elle comprend donc 228 peintures, 149 sculptures, 1,495 dessins, 1,622 gravures, 85 céramiques, des carnets, des archives et de documents originaux, enfin la collection d'oeuvres d,autres artistes: Cézanne, Matisse, Derain, le Douanier Rousseau appartenant à Picasso.

Ce sont ces oeuvres dont le Grand Palais présente actuellement un avant-goût. Elles seront logées dans une résidence somptueuse d'une architecture grandiose où pourra être contemplé « l'univers Picasso ». Dans le décor Louis XV de l'hôtel Salé construit par Juigné, tout sera installé, espère-t-on, pour 1981, à l'occasion des manifestations marquant le centenaire de la naissance à Molaga de Pablo Picasso.

Bousculé par la foule qui s'agglutine avec ravissement autour des oeuvres, entrons à l'intérieur de cette exposition qui perce le secret Picasso, dévoilant un chaînon manquant dans ce mystère qui pour plusieurs encore n'est que chaos tonitruant et anarchique fait d'impulsion inquiétante. Picasso s'y révèle, au contraire, un travailleur subversif toujours à l'écoute de ses oeuvres antérieures. La continuité est flagrante sur ce « continent » où nous guide le magicien. Mais derrière le mythe de ce peintre génial et la complexité de l'oeuvre multiforme, le mystère persiste. Immense avantage pour la France, la recherche scientifique en histoire de l'art sur Picasso, jusqu'alors dominée par les Américains, pourra se concrétiser à l'intérieur de ce musée monographique.

Devant une exposition aussi vaste, comportant autant de pièces, d'une envergure telle, ...à peine peut-on signaler ici les grands relais indicateurs qui jalonnent les oeuvres d'art. Dans la première salle, les oeuvres de jeunesse du génie précoce. Le célèbre *Autoportrait* bleu de l'hiver 1901. Il marque l'arrivée à Paris. Une monochromie chargée de contenu psychologique. L'artiste a le visage creusé par les effets de l'hiver et de la maladie. 1907, le grand tournant autour des *Demoiselles d'Avignon* dont la source est évidemment le *Bain turc* d'Ingres et qui devait s'appeler le bordel d'Avignon: allusion à une rue de Barcelone, Carrer d'Avinyo, réputée pour ses « maisons ». Les études pour ce monument de la peinture s'avèrent passionnante. 1908-1917, salle cubiste. Influence de Cézanne: papiers collés, dessins, constructions superbes intégrant des matériaux divers. La « grande période ». Sortie cubiste, 1917-1925. Une période bien maladroitement qualifiée parfois de « retour au classicisme ». Le *Portrait d'Olga dans un fauteuil, La lecture de la lettre, La flûte de Pan.* Les toiles nous coupent le souffle. Les salles se suivent, chargées d'un flux créateur indescriptible. 1925-1931, 1931-1934 ...Les années se découpent en sous-titre annonçant des périodes où alternent le refus et le consentement à la plénitude de la forme. Le monde de la passion et de l'érotisme ou les couples se dévorent en étreintes hybrides succède à des compositions sereines et précises. 1934-1939. Picasso peint alors *Guernica* bombardée. Sur le visage de Dora Maar, sa compagne, s'expriment les ravages du déferlement de la colère et de la détresse. Le thème de la femme en pleurs l'obsède. 1939-1954, les dernières salles, les dernières années, 1954-1973 où l'artiste nous reconduit avec le sourire de ses délassements mais aussi avec ce cycle de toiles consacrées à l'atelier: hommage tranquille à Matisse dont l'oeuvre de Picasso découle. Une oeuvre qui elle-même embrasse et surmonte la tradition artistique du 19e siècle. Mais comment ici l'évoquer? Plus que jamais, en présence du « continent » Picasso, comme le souligne dans le catalogue Michel Leiris, s'il est déjà absurde en général d'écrire sur la peinture, cela l'est d'autant plus dans ce cas. Quoiqu'il en soit et par-delà le mythe du « génie » qui nous empêche l'approche à ce « continent », le futur Musée Picasso dont l'exposition résume ici le contenu nous permettra, chose unique, sur les « Picasso » de Picasso, un seul et très long regard. Un regard complété par les collections existantes: à Barcelone, à Antibes, au Musée d'art moderne de New York et vraisemblablement au Prado avec le retour de *Guernica*.



Picasso: «La Flûte de Pan» (1923).

Choix de lectures

par Patrick Coppens

Ces analyses sont extraites des fiches à paraître dans la revue CHOIX. Nous reproduisons ces notes de lectures grâce à la collaboration de la Centrale des bibliothèques.

Aziza Claude: **Dictionnaire des symboles et des thèmes littéraires.**

D'Air à Zodiaque, ce dictionnaire a pour objectif d'explorer l'imaginaire poétique, d'en analyser les formes et de dégager les constantes de la création littéraire. Il est le complément naturel d'un ouvrage précédemment publié dans la même collection: **Dictionnaire des types et caractères littéraires.** Il explore à travers les textes et d'autres formes d'expression culturelle, les archétypes qui hantent l'imagination littéraire ou que la fiction mythologique a popularisés. Etant situé dans une tradition post-jungienne, on comprend ce qu'André Clavel veut dire quand il écrit que ce type de dictionnaire est déjà vieilli et qu'il se heurte vite à des limites: presque plus personne ne croit que l'Art est la manifestation d'archétypes éternels, universels et intemporels.

■

Brincourt, André, 1920 - . **Les écrivains du XXe siècle: un musée imaginaire de la littérature mondiale.**

Dictionnaire d'auteurs contemporains de tous les pays, délibérément subjectif dans sa construction. Ni Hermann Hesse, ni Ezra Pound, ni Alberto Moravia, etc., ne sont parmi les 157 élus. L'auteur n'a pas hésité à étendre le territoire de la littérature jusqu'aux rivages des sciences humaines. Cette initiative nous vaut la présence de philosophes, de psychanalystes, d'historiens, etc.: Martin Heidegger, Carl-Gustav Jung, Michel Foucault... Pour chaque auteur on trouve systématiquement une courte biobibliographie, une étude de fond et un extrait d'oeuvre (lequel donne à ce dictionnaire des vélléités d'anthologie!). Cinq pages, en moyenne, sont accordées à chaque auteur. Un ouvrage à acquérir pour le plaisir de la lecture, plutôt que pour « la référence ».

■

Beauvoir, Simone de, 1908 - . **Simone de Beauvoir et le cours du monde /** (textes rassemblés par Claude Francis; photos réunies par Janine Niepce). — Paris: Klincksieck, 1978.

Album richement illustré (en noir et blanc) dans lequel sont réunis les jugements portés par Simone de Beauvoir, écrivain engagée et grande voyageuse, sur l'actualité politique, culturelle et sociale du monde. La justification, après coup, de quelques attitudes et opinions de l'auteur, n'est pas toujours convaincante, ni même élégante. Ouvrage très utile pour suivre l'évolution de la pensée de la compagne de Sartre, en gardant à l'esprit la franche affirmation suivante: « Mes opinions, convictions, perspectives, intérêts, engagements sont déclarés: Ils font partie du témoignage que je porte à partir d'eux ».

■

Bertaud du Chazaud, Henri, **Dictionnaire des synonymes.** Paris: Le Robert, c1979.

Seulement quelques ajouts (uranien, zizi, etc.) distinguent ce dictionnaire de celui publié en 1971 par Hachette/Tchou sous le titre **Nouveau dictionnaire des synonymes.** Vingt mille articles. Deux cent mille mots. Ni définition, ni exemple, ni origine étymologique, pour ne pas faire double usage avec le dictionnaire classique. Les critères grammaticaux sont réduits aux oppositions jugées pertinentes. Nom/adjectif (ex.: bête), etc. Les critères sémantiques employés sont également limités (ex.: au propre, par extension, figuré). Les niveaux de langue sont indiqués (ex.: vieux, argot, familier, etc.). Les termes techniques, spécifiques, les formes pronominales ou passives des verbes, les mots archaïques, quand ils ne sont susceptibles d'aucun emploi recherché ou ironisant, ne figurent pas dans l'ouvrage. Consultation aisée.

■

Burroughs, William Seward, 1914 — **Le camé:** trad. de l'anglais par Catherine Cullaz et Jean-René Major; introd. d'Allen Ginsberg. — Nouv. éd. non expurgée complétée et ent. rev. / par Philippe Mikriammos. — Paris: P. Belfond, c1979.

189 p.; 23 cm. — (Littératures étrangères).

Edition originale 1953; édition révisée 1978. Ce roman autobiographique, le premier livre de Burroughs, raconte la vie, jour après jour, d'un toxicomane dans les bas-fonds new-yorkais et mexicains de la drogue. Introduction, p. 5-10, dans laquelle Allen Ginsberg parle du « choc historique » créé par ce livre lors de sa parution. Un bon livre pour mesurer les pouvoirs et la force de cette redoutable came qui « prend tout et n'apporte rien, sinon une assurance contre les douleurs du manque ».

■

Colin, Jean-Paul, **Dictionnaire des difficultés du français.** — Paris: Le Robert, c1978.

xii, 857 p.

Réimpression d'un dictionnaire publié en 1970 par Hachette/Tchou, collection « Les usuels ». Ce dictionnaire regroupe dans l'ordre alphabétique, 10,000 mots et expressions difficiles, que ce soit par leur prononciation, leur orthographe, leur sens ou leur emploi. Le corpus est constitué sur la base de la nomenclature du **Petit Robert,** les termes trop techniques étant exclus. Pour chacun des mots retenus l'auteur a classé par rubriques les questions à résoudre: prononciation, conjugaison, orthographe, forme, genre, construction, emploi et sens. L'ouvrage comporte de nombreuses citations littéraires d'auteurs contemporains et des exemples empruntés à l'usage actuel (journaux, conversations). Le dictionnaire est suivi d'un appendice: tableaux de conjugaisons — très utile petit dictionnaire typographique. En résumé, ouvrage riche, de tendance laxiste mais ne comportant que peu de notations de niveau de langue.

■

Côté, Camille, 1933: **La bibliothéconomie en quelques mots:** lexique anglais-français et français-anglais = Current words in library science / Camille Côté et Victor Coulombe. — Montréal: Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1979.

Petit instrument pratique, conçu à l'origine à l'intention des anglophones afin de les familiariser avec les termes français en bibliothéconomie. Très utile aux francophones, car les techniques documentaires empruntent beaucoup aux textes anglais et américains. La première partie comprend quelque 350 notices anglaises et la deuxième, près de 400 notices françaises. Il s'agit d'un simple lexique de traduction.

■

Dictionnaire de citations française / (publ. ss la direction de Pierre Oster). — Paris: Le Robert, 1979. 1626 p.

Il s'agit pour l'essentiel d'une réimpression (Hachette/Tchou, 1970). Deux cent dix-neuf citations ont été ajoutées pour arriver à 16460. Les citations sont numorétées et rangées selon l'ordre chronologique de naissance de leurs auteurs. Il y a contradiction entre le nombre de collaborateurs identifiés au début du volume (7) et celui de collaborateurs déclarés dans l'avant-propos (15); cet avant-propos est très peu éclairant. Ajoutons qu'il y a du jeu dans ce dictionnaire et même de subtiles trahisons, comme de retenir pour Drieu La Rochelle, parmi seulement 18 citations, l'affirmation suivante: « Rien ne se fait que par la gauche ». En résumé, l'ouvrage a sa valeur mais il laisse, en partie, insatisfait. Son objectif principal était de faire apparaître une idée moderne de la lecture. Cette idée apparaît mal, ou bien Cioran (citation 15930) a raison: « Être moderne, c'est bricoler dans l'Incurable »!

■

Hogue, Marthe B. **C'était dimanche:** roman social québécois. — Sherbrooke: Naaman, 1979. 108 p.

Sur le thème du fils sacrifié, le long itinéraire vers une certaine joie ou plutôt une certaine sérénité d'une mère (et d'une femme) qui se reproche de n'avoir pu empêcher le suicide d'un de ses enfants. Technique narrative assez efficace, quoique sommaire. Style châtié.

■

Maillet, Marguerite, 1924 — **Anthologie de textes littéraires acadiens:** (1606-1975) / par Marguerite Maillet, Gérard LeBlanc, Bernard Emont. — Moncton: Éditions d'Acadie, c1979. 643 p.

Il existait déjà un choix de textes acadiens, (complaintes, poèmes et chansons) rassemblés par Jean-Guy Rens, mais la présente anthologie — 3 fois plus volumineuse — propose 225 extraits d'une soixantaine d'auteurs. Ces extraits appartiennent à tous les genres « littéraires »: poésie, roman, théâtre, récit historique, lettre, journal, relation, mémoire, rapport, conte, etc. Pour chaque auteur, une notice bio-bibliographique a été rédigée. Tableau chronologique, p. 600-617, mettant en parallèle l'histoire et la littérature. Un ouvrage de référence de toute première importance.

■

Ménard, Guy. **Fragments: poésie** — Montréal: Éditions HMH, 1979. 149 p.; 18 cm. — (Sur parole).

Guy Ménard, en disciple d'Héraclite, ne montre, ni ne dissimule: il suggère. Sa poésie, mémoire des gestes et des mots, réveillée par le désir, est aussi accueillante que fastueuse. Il y a du théâtre dans cette poésie, la mise en scène d'un riche vocabulaire, et la présence en surplomb d'un « inventeur d'extases impossibles », amateur des savoirs et des sérénités anciennes.

■

Ollier, Claude, 1922 — **La mise en scène** — Paris: Éditions de Minuit, 1973, c1958. 441 p.; 18 cm. — (Collection 10/18; 745).

Réimpression d'un volume publié en 1958. Longtemps considérée comme un des manifestes du Nouveau roman, cette fiction est plutôt lue aujourd'hui comme une inscription symbolique de l'aventure coloniale (française en Algérie).

■

Poissant, Marc André, 1953 — **Le miroir de la folie.** Montréal: Éditions Quebecor, c1978. 149 p.

Après des débuts prometteurs, (cf. **Paul Desormeaux, étudiant**) et remarqués par Marie-Claire Blais, l'auteur affirme ici son talent d'écrivain. Il raconte l'histoire d'une femme qui a peut-être été violée, mais qui, de toute évidence, après son passage dans un institut psychiatrique, ne sera plus jamais la même. Elle aura connu les brimades, l'inquisition des psychiatres, le sadisme de certaines infirmières, et surtout la grande solitude du malade mental, de celui que la société considère comme tel. Très accessible. Un bon livre pour le grand public. Un talent robuste. Sur le plan strictement littéraire et artistique, l'auteur peut encore progresser.

■

Tamburi, Orfeo. **Malaparte à contre-jour, suivi d'Écrits sur Malaparte et Lettres** (de Curzio Malaparte) à Orfeo Tamburi; trad. de l'italien par Nino Frank. — Paris: Denoël, 1979. 262 p.

« Au fond, il se fiche de tout et n'aime que son travail, ce qui est naturel chez tous les artistes » (p. 94): voilà ce qu'en 1948 Orfeo Tamburi pensait de Malaparte. Celui qui fut son ami et son collaborateur pendant plus de 20 ans nous propose ici un portrait d'une « franchise nette », ce que Nino Frank, le préfacier, appelle un « Malaparte parlé » complété par un « Malaparte écrit ».

■

Völker, Klaus, 1938 — **Bertolt Brecht: une biographie** / Trad. de l'allemand par Catherine Cassin. — Paris: Stock, 1978. 432 p.

Tour à tour minutieux, long et lourd, ce panégyrique de Brecht n'a pas convaincu tout le monde. Il cherche à démontrer que Brecht fut « autre chose qu'un théoricien inflexible, qu'un poète dramatique enfermé dans l'art engagé » comme l'écrit Jean Mambrino. Bertrand Poirot-Delpech, quant à lui, épouse les thèses de Völker, en affirmant que l'exemple de Brecht, s'il a été quelque peu délaissé en matière de théâtre, n'en garde pas moins sa force « concernant l'attitude des intellectuels dans la cité: n'être ni idéaliste, ni partisan (...) ». Sur Brech, comme on le voit, les avis divergent amplement. Pour Thomas Mann, ce doctrinaire allemand était « tumultueux et éprouvant »!

Louky Bersianik

Suite de la page couverture

mes peuvent se sentir à l'aise, elles ne sont pas encore autour de la table!

« Mais je ne sais pas comment on va faire. On veut être là où se prennent les décisions et en même temps on ne veut pas le pouvoir. Pourtant, le pouvoir politique est important. C'est sur le corps de la femme qu'on légifère. C'est important d'être là. En même temps, on a beau avoir fait l'analyse de notre situation, on en arrive théoriquement à une non-solution. C'est notre imagination qui va trouver la solution. Il faut imaginer. Il faut arrêter de se mettre le nez dans l'histoire. L'histoire nous a balayées. Alors, arrêtons de chercher le sens de l'histoire. Pensons à côté. C'est notre travail.

« Et c'est exaltant d'être femme, aujourd'hui! La solution va s'articuler tranquillement. Mais ce ne sera pas de s'en aller vivre toutes seules sur une île toutes les femmes ensemble, la solution! Je pense qu'il faut tenir compte de l'autre moitié de l'humanité et ne pas faire comme les hommes. Il ne faut pas les oublier, les hommes, là-dedans. Moi, j'ai un fils de 15 ans et je ne les oublie pas, les hommes. Je veux que mon fils soit bien dans sa peau. Je ne veux pas qu'il soit une fausse femme. Je veux qu'il soit un homme. Un être humain. Je ne veux pas qu'il se sente castré parce que je suis féministe. Je ne veux pas oublier les hommes ni mettre les femmes à la place des hommes.

« Je comprends très bien les lesbiennes radicales, qui rejettent l'homme. C'est une étape nécessaire mais que peut-être toutes les femmes ne sont pas obligées de traverser. Il ne faut d'ailleurs pas les confondre avec les féministes radicales: toutes les lesbiennes ne sont pas nécessairement féministes. Mais aussi, je parle de cette sexualité, dans mon livre. C'est très important que l'homme sache. Pour qu'enfin il tienne compte du corps de la femme. Avant le féminisme, il se sentait tellement nécessaire lui-même qu'il ne tenait pas compte du corps de la femme. C'est pourquoi d'ailleurs la femme était frigide. On ne la clitoridectomisait pas physiologiquement mais psychologiquement.

« Cette sexualité subversive des femmes qui choisissent le lesbianisme, je pense qu'elle est nécessaire. Parce que les femmes sont des enfants sans mère. Je l'ai écrit dans mon livre. Avant d'être femmes, nous allons trouver notre mère. Ensuite, cette mère-là va être une femme. Imagine le chemin que nous avons à parcourir! Mais on ne pourra jamais nous enlever le fait d'être nées d'une femme. Le premier objet d'amour, ça a été une femme. Le premier orgasme, on l'a eu avec une femme: sa mère. Celle qui t'a mise au monde, qui t'a nourrie. Celle qui t'a donné ton premier plaisir, ta première souffrance. C'est pas parce que Freud a dit de balayer cela qu'il faut le balayer! C'est complètement stupide et monstrueux de penser qu'on accède à la féminité en balayant ça! Il y a donc une composante homosexuelle fondamentale chez la femme. Il faut le comprendre, comme femme. Et il faut que l'homme avec qui tu fais l'amour reconnaisse cette composante homosexuelle chez la femme. C'est-à-dire qu'il te serve de mère quand tu en as besoin. Qu'est-ce qu'on fait, nous, les femmes? On sert de mère à l'homme qu'on aime. Après ça, on est une femme. Tantôt une mère, tantôt une femme. L'homme, il l'a, lui, sa mère: il la cherche dans une femme et souvent n'y voit plus que la mère. Alors, pourquoi nous, les femmes, n'aurions-nous pas une mère, à un moment donné? Il faut savoir que la bisexualité existe. Cela existe, des femmes qui aiment être dans les bras d'un homme et qui aiment être dans les bras d'une femme. Cela existe aussi, des femmes qui reconnaissent leur homosexualité fondamentale mais qui ont choisi d'être avec un homme. Tout cela existe. Et je pense qu'il faut arrêter de cloisonner les sexes. Il faut les détruire, les sexes, d'abord. Il faut recommencer à vivre avec son corps. »

Notre civilisation a perdu le sens de l'importance du toucher : c'est pourtant dès les premiers jours de la vie que le contact avec les autres est important et peut conditionner toute notre vie sociale.



Traduit de l'américain
224 pages
14,95 $
SEUIL

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf
Collection "Perspectives Critiques"



LE PATRIARCAT
par Ernest BORNEMAN

C'est avec l'avènement du patriarcat qu'ont commencé aussi bien la lutte des classes que la guerre des sexes. Mais comment les hommes ont-ils établi leur pouvoir sur les femmes?

Ernest BORNEMAN tente ici d'établir une chronologie de la préhistoire, fondée sur l'évolution des moyens de production, pour expliquer la substitution de l'État patriarcal à la société de clans matristiques.

Déplorant que l'histoire de l'humanité se confonde depuis la révolution patriarcale avec celle de l'agressivité masculine, E. BORNEMAN lutte pour une véritable égalité des droits. Persuadé que la libération de la femme sera aussi celle de l'homme, il se livre à une réflexion passionnante sur l'abolition des relations du pouvoir.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Kiosques nos: 526 - 528 - 530 - 532 - 534 - 536 - 538



FABRIQUEZ LES JOUETS DE VOS ENFANTS
Marc Leducq
De merveilleux jouets en bois, pour les enfants de 8 mois à 12 ans, faciles à réaliser soi-même à l'aide de nombreux croquis.



PLANTES SAUVAGES PRINTANIÈRES
la Documentation Québécoise
Pour la première fois, des photographies couleurs qui permettent une identification rapide des espèces de chez nous, avec des informations scientifiques, culinaires, médicinales, folkloriques.



SAVOIR S'EXPRIMER
Neuf livres en un, une encyclopédie pratique aussi indispensable qu'un dictionnaire médical: Savoir parler, écrire, lire, se présenter, négocier, diriger, etc...



L'ALTERNATIVE DU DIABLE
Frederick Forsyth
Après "Chacal", "Odessa" et "Chiens de guerre", voici le dernier roman tant attendu de Frederick Forsyth où se mêlent et se nouent Les grands problèmes de notre monde dans une effrayante machine infernale.



FLORE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
la Documentation Québécoise
Tout en couleur, un petit manuel pratique qui permettra au botaniste amateur, au spécialiste ou simplement au promeneur d'identifier les essences de nos forêts.



SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION
Pr. P. Soldatos
Que faut-il comprendre? Que peut-on espérer? La première étude sur la réalité Québécoise dans le contexte Canadien qui fait le tour des scénarios possibles du projet "Souveraineté-Association"

FRANCE-AMÉRIQUE

BON DE COMMANDE
☐ Fabriquez les jouets de vos enfants .... $ 6.95
☐ Plantes sauvages printanières ... $ 6.95
☐ Savoir s'exprimer $24.95
☐ L'alternative du diable $12.95
☐ Petite flore forestière du Québec ..... $ 6.95
☐ Souveraineté-Association .... $ 9.95

PETITE FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

France Vézina

Ecrire un long cri de révolte

par Robert Mélançon

France Vézina, **Slingshot ou La petite Gargantua**, illustré par Serge Otis, Saint-Lambert, Éditions du Noroît, 1979, 192 p.

Le titre me paraît on ne peut plus mal choisi, tout à fait insuffisant dans le genre balistique pour cette mitraille continue, pour cette sorte d'éruption, ce torrent débordé qui charrie, qui veut charrier tout. Il aurait fallu au moins *Machine Gun* ou quelque chose du genre s'il fallait garder la métaphore armée. Mais cette dernière, à vrai dire, ne me paraît pas convenir en ce qu'elle restreint singulièrement la portée du texte. Le sous-titre, *La petite Gargantua*, semble par contre bien meilleur en ce qu'il renvoie au formidable appétit de vivre qui caractérise celle qui dit « je » tout au long de cet énorme (on a envie d'écrire « hénorrme ») poème de sept à huit mille vers. Gargantua, c'est-à-dire « Que grand tu as! » (comprenez le gosier, la soif et la faim de vivre) ainsi que l'expliqua jadis l'abstracteur de Quinte Essence, le docteur François Rabelais. Mais n'importe ce titre mal choisi, qu'on a tôt fait d'oublier si on se laisse emporter par ce véritable déboulement de mots et de phrases, de chair et d'humeurs, de colère et de cris, qui fait le livre de France Vézina.

Je l'ai lu d'une traite en une seule soirée, eh oui! Je crois d'ailleurs qu'il n'y a pas d'autre façon, qu'il faut prendre ou rejeter ce texte d'un seul bloc, tel qu'il est, avec ses platitudes et ses redites, avec ses grandes coulées de lyrisme direct, avec ses fautes de goût et ses grossièretés, avec ses délicates inventions comme de la fine dentelle, avec ses gros moyens et ses subtiles séductions, ses naïvetés et ses ruses, ses raffinements et ses vulgarités. Je ne pense pas qu'il soit possible de choisir ou de trier dans ce livre singulier. Le meilleur et le pire y sont inextricablement liés, et qui veut goûter à l'un doit aussi avaler l'autre. Il y faut un solide estomac.

Ce que j'écris là va contre ce que je soutiens d'habitude, qu'un texte est toujours, presque toujours perfectible et qu'il gagne à être poli (« poli » est un cliché somme toute assez curieux: pourquoi pas « ciré »?), nettoyé de ses redites, unifié, resserré. Pour le poème de France Vézina, ce travail s'avérerait sans doute impossible et il n'aurait probablement pour effet que de lui retirer toute vie. On ne module pas un long cri sauvage sans le dénaturer: on ne peut pas lui demander de suivre la mesure, de couper ses aigus et ses graves, de réduire son amplitude, de devenir quelque chose de gentiment agréable à l'oreille. Il faut l'écouter pour savoir d'où il vient et ce qu'il annonce, ou se boucher les oreilles pour ne pas entendre ce qu'on ne peut supporter.

Je crois qu'il faut écouter le poème de France Vézina, même s'il nous casse les oreilles. Ce qu'il dit n'est pas joli, poli, gentil. C'est beau si on veut, de la beauté rugueuse, trouble, tumultueuse, de ce qui vit. C'est l'histoire d'une naissance, du grand remue-ménage d'une venue au monde, donc une histoire violente: l'autobiographie d'une petite fille qui doit s'arracher du ventre d'une famille trop enveloppante, comme elle s'était arrachée du ventre de sa mère, pour achever de naître. Cette autobiographie lyrique fait comme une étrange épopée à la première personne, où se mêlent les cris, les larmes, les discours, les invectives, les revendications. Tout, presque tout y passe. Et s'il manque quelque chose à ce texte si plein, si compact, c'est d'être un peu aéré, allégé çà et là. Il manque la distance critique qu'aurait pu introduire par endroits une ironie qui ne vient malheureusement jamais entamer un sérieux tout d'une pièce.

Mais je ne m'en dédis pas: *Slingshot ou la petite Gargantua* est à prendre ou à laisser tel que, sans réserve ni discussion. On ne discute pas un hurlement de douleur et de rage. Il y a dans ce cri quelque chose de très personnel, probablement: on ne peut pas trouver ailleurs qu'en soi le souffle d'une telle colère. À certains égards donc, le texte de France Vézina est un immense défoulement. Mais il est plus que cela, et bien autre chose aussi qu'un règlement de comptes personnel: le déplacement violent des représentations collectives de la famille qui ont cours dans les textes québécois. Il n'y a rien de bien neuf pour la figure du père, qui reste comme dans presque toute la littérature québécoise cette ombre lointaine et dérisoire, cet absent qui apparaît épisodiquement comme un lapin sort d'un chapeau pour « faire acte d'autorité ». Mais la figure de la mère, durement malmenée dans ces pages, me paraît assez nouvelle dans la littérature d'ici. Par là, le poème de France Vézina touche à un mythe essentiel de notre imaginaire collectif. Faut-il préciser qu'à cause de cela il dérange beaucoup?

Une rumeur veut que ce livre ait été refusé par un éditeur (c'était certes son droit) pour la plus mauvaise raison du monde: parce qu'il s'écarte de quelque ligne juste définie à l'avance. Je ne sais ce que vaut cette rumeur. Quoiqu'il en soit, il faut savoir gré aux Editions du Noroît d'avoir eu le courage de publier (très proprement, sans coquilles) ce texte peu séducteur. Je parie qu'il déplaira beaucoup. Quelques unes, quelques uns pourtant sauront s'y reconnaître, et retrouveront dans son excès leur propre tumulte.

Un prix Emile-Nelligan

C'EST à un prix de poésie annuel qu'iront les droits d'auteur de l'oeuvre de Nelligan. En effet, le prix de poésie Emile-Nelligan sera décerné pour la première fois, mardi soir prochain, à la Place des Arts.

« C'est donc son argent, son prix à lui », me précise le neveu de Nelligan, M. Gilles Corbeil. La famille n'a jamais touché aux droits d'auteur qu'a rapportés la vente de l'oeuvre de Nelligan. Aujourd'hui, la famille confie ce capital à une fondation dont l'activité principale sera d'administrer le prix de poésie Emile-Nelligan.

Le prix sera attribué chaque année à un poète de moins de 35 ans. Le recueil couronné vaudra à son auteur le prix de $3,000 ainsi qu'une médaille conçue par James Guitet et frappée à La Monnaie de Paris.

Pour cette première année du prix Emile-Nelligan, six oeuvres ont été retenues en finale: *Coma Laudanum*, de Mario Campo; *Blessures*, de François Charron; *En beau fusil*, de Francine Déry; *Vue du corps* précédé de *Au lieu de mourir*, de Pierre Laberge; *Peinture aveugle*, de Robert Mélançon, et *Les Passions du samedi*, d'André Roy.



L'un de ces poètes recevra mardi soir le premier prix Emile-Nelligan. L'attribution sera faite au cours d'une soirée en hommage à Emile-Nelligan au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, à 20 h 30. Cette soirée, intitulée « Emile-Nelligan parmi nous » mettra en vedette Monique Leyrac et Albert Millaire. Cette soirée a été organisée en collaboration avec La Bibliothèque Nationale du Québec et la Place des Arts. Plusieurs artistes y prêtent aussi leur talent: Jacques Lavallée, Normand Chouinard, Mireille Thibault, Nathalie Gascon, Sylvie Gosselin, François Dompierre, Denis Bouchard, Lucie St-Cyr, Ninon Lévesque, Robert Lalonde, Michel Forgue, Paul Savoie, André Gagnon et Louise Saint-Pierre.

Pour le prix Emile-Nelligan, le jury est présidé par Gilles Hénault et réunit Nicole Brossard, Suzanne Paradis, Joseph Bonenfant et Pierre Nepveu. Le jury est nommé pour trois ans par la Fondation Emile-Nelligan. Et le prix de poésie, est attribué annuellement à un poète de moins de 35 ans. Ce poète doit être de langue française et de l'Amérique du Nord. La fondation sera administrée par cinq gouverneurs dont au moins un membre de la famille de Nelligan.

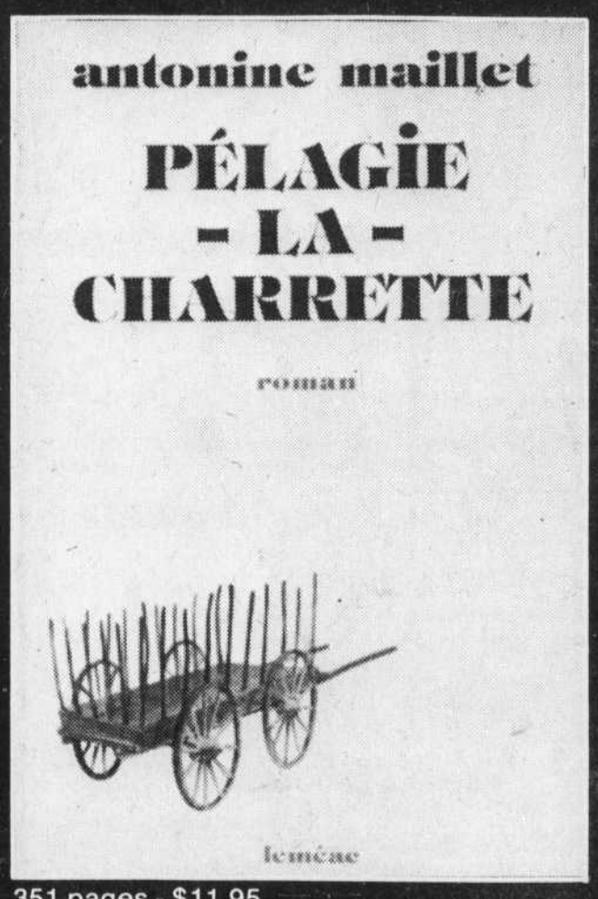
J.R.

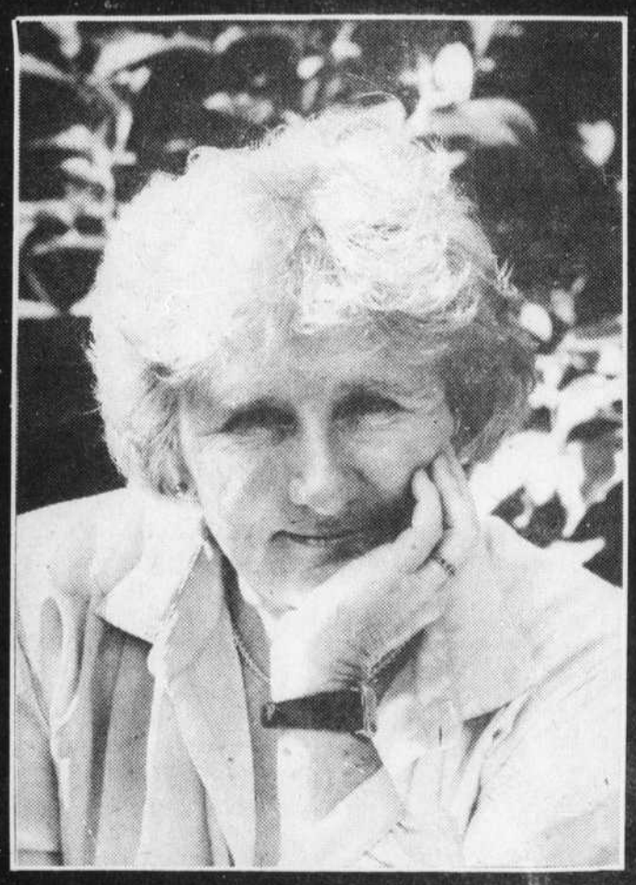
En collaboration avec
l'Editeur officiel du Québec
la Galerie l'Aquatinte
vous invite à assister au lancement montréalais
du livre
"L'ESTAMPE"
de Nicole Malenfant
le mercredi 28 novembre 1979 de 19h à 21h
L'auteur sera présent
L'AQUATINTE
1320 ouest, rue Sherbrooke à Montréal
Éditeur officiel Québec

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Le cahier
Culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

PRIX RENAUDOT
"Un modèle de maîtrise et d'émotion contenue"
Frantz-André Burguet / Le Magazine Littéraire
"Une lecture qui m'a passionné parce que, dans sa concision, sa clarté, son heureuse précision, elle laisse subsister une part de mystère, celle justement qui se rattache à toute vie".
Jean Freustié / Le Nouvel Observateur
"...Affaires Étrangères est un roman de la banalité et de la perte. On y lit une image insolite de la fatalité qui guette quand le vide est là."
Claude Beausoleil / LE DEVOIR
JEAN-MARC ROBERTS
Affaires étrangères
ROMAN 288 pages $15.55

SEUIL

PRIX GONCOURT 1979
ANTONINE MAILLET
PÉLAGIE-LA-CHARRETTE


351 pages - $11.95
LE PLUS GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE
LA CONSÉCRATION D'UN GRAND ÉCRIVAIN

PHOTO: GUY DUBOIS
LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBECOIS
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal
Nom.....
Adresse.....
.....
☐ Pélagie-la-Charette 11.95
Frais d'envoi et d'emballage: 0.75
ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Montréal. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Chèque ☐ Master Charge ☐ Chargex no .....
Signature: .....

les carnets de Jean Ethier-Blais


Antonine Maillet

COMMENT ne pas se réjouir de l'attribution du Prix Goncourt à Antonine Maillet? Elle est l'image de l'Acadie, elle le proclame, elle a consacré son oeuvre à la gloire de son sol natal, à la résurrection de ses ancêtres. Le Prix Goncourt, a-t-elle dit, venge le passé de sa nation. Le propos est trop fort, car rien ne peut effacer une pareille tache historique. Ce sont tous les Français d'Amérique, cette diaspora mélancolique, qui voient leur existence culturelle reconnue par un livre et, mieux encore, par une oeuvre. Je ne m'étendrai pas sur le personnage d'Antonine Maillet. Elle est de l'Académie, donc de bon aloi littéraire. Mais le charme de son intelligence, le pétillement de son regard, la simplicité de son abord ne font qu'ajouter à son talent et lui donnent des assises. Son oeuvre? Mon Dieu, je dois reconnaître qu'elle ne m'attire guère. C'est une question d'atomes crochus. J'aime le folklore lorsque je lis un livre du Père Germain Lemieux; les tableaux misérabilistes et les écorchés vifs d'Antonine Maillet ne correspondent pas à l'idée que je me fais d'une littérature qui échappera aux morsures cruelles du temps. Ai-je tort? Ai-je raison? Peu importe, puisque la prose d'Antonine Maillet et sa thématique trouvent des admirateurs tous azimuts. Elle ira, par le jeu infini des traductions, faire connaître sout tous les cieux l'aventure des Acadiens, leur vie paisible et noble au dix-huitième siècle, une déportation qui soulève le coeur, le courage de ces hommes et de ces femmes qui, s'agrippant au passé comme au radeau de la Méduse, ont franchi l'espace et le temps pour retrouver leurs dieux lares et leurs autels. Elle est là, la grandeur d'Antonine Maillet. Cet écrivain est l'interprète d'un destin qui a refusé d'accepter un diktat absurde de l'histoire. Nous aussi, autres Français du Canada, le destin nous a houspillés, malmenés. Avons-nous le courage psychologique de dire à notre passé le mot de Cambronne, pour recommencer à neuf, malgré les piaillements et les craintes d'une tranche de notre classe dirigeante et des nouveaux-riches? Ou faudra-t-il que, dans un demi millénaire, quelque romancier de grand talent, comme est Antonine Maillet, se penche sur notre disparition dans le Grand-Tout américain et raconte, avec des larmes, ce que nous avons été? Voilà ce à quoi je pensais devant la photographie en première page du DEVOIR d'une Antonine Maillet souriante et couronnée.

Allons quand même un peu plus loin, au-delà de cette consécration d'éditeurs parisiens. Quelle est la place des écrivains dans notre société? En occupent-ils une? Certes, ils écrivent des livres. Ils font une oeuvre. Je ne pense pas à ces écrivains qui utilisent la littérature pour réussir dans quelque fonction publique, à la faveur d'un recueil de poèmes. Mais Gabrielle Roy, Anne Hébert, Claire Martin, Jacques Godbout, Hertel Paul Toupin (dont on feint systématiquement d'ignorer la place qu'il occupe dans nos lettres), Antonine Maillet, voilà des artistes qui, plus et mieux que quiconque, projettent à l'étranger l'image de ce que nous sommes, du profit de notre société. À l'intérieur du Québec et de l'Amérique, ils nous révèlent et font apparaître notre âme véritable, comme par l'effet d'un précipité miraculeux. Songez à l'influence d'un livre comme le *Libraire* de Bessette. Et pourtant, ces écrivains, qui sont à l'origine du mouvement de redressement dont profitent tous les hommes politiques d'aujourd'hui, de René Lévesque à Claude Ryan, sont des laissés-pour-compte dès lors qu'il s'agit de postes officiels, serait-ce au niveau du symbole. Pourquoi, par exemple, Gabrielle Roy n'est-elle pas Lieutenant-Gouverneur du Québec? Vous me direz que c'est un poste bien honorifique. Il le deviendrait moins si le Gouvernement, l'Etat, la classe politique, y plaçaient un écrivain de haut vol, qui représente, en lui-même, de par son oeuvre, la permanence de ce que nous sommes. À l'Assemblée Nationale, il n'y a personne qui puisse parler au nom de la classe intellectuelle. Nous sommes proprement des ilotes. Les écrivains transforment la société et les moeurs, mais toujours au profit des autres. Ils doivent quémander bourses et prix. Ces Prix David, dont on nous parle comme s'ils étaient le Messie, eh bien! le fisc s'en réserve une bonne tranche en rigolant. Classe servile que l'engeance politicienne rend corvéable à merci. Et encore, il faut savoir dire merci. Le Québec retirera plus de gloire véritable, à long terme, du Prix Goncourt d'Antonine Maillet que de nombre de visites officielles et de discours gnan-gnan des deux côtés de l'Atlantique. Nos législateurs iront-ils à la rencontre de cette héroïne à son retour à Montréal? Parions que non. Ils ont trop à s'agiter dans les officines du pouvoir et à faire des ronds-de-jambe devant les syndicaux. Mais nous, nous irons l'accueillir, saluer en elle l'histoire vivante de notre race en Amérique, fêter le triomphe de notre parole et lui offrir des roses. Oublions le spectacle minable de ce qui nous entoure et remercions cette femme qui nous apporte l'honneur.

■

Un autre événement qui nous honore: le dépôt à l'Assemblée Nationale du Rapport sur le code civil. Nous savons tous ce qu'est le code civil. C'est le seul lien organique qui nous reste avec la France. Il régit notre vie de chaque jour. Stendhal en lisait, disait-il, une page chaque jour, afin d'obliger son style à rester précis. Le code civil du Québec a subi tant d'influences, et si délétères, que le Gouvernement, dans le but louable de ne pas voir s'effriter un texte aussi fondamental, en confia la refonte au Professeur Paul Crépeau. Celui-ci s'entoura d'équipes de chercheurs, de ces spécialistes dont les connaissances font rêver, et se livra au processus de parturition juridique dont ce Rapport est le fruit. J'admire que le nouveau code civil, dont le texte devra passer sous les fourches caudines des législateurs, se veuille écrit de façon accessible à tous les citoyens. Point de jargon ici; une langue souple et limpide (pour employer un néologisme à la mode) qui permettra à tout un chacun de se retrouver dans les taillis des lois. J'admire aussi que ce nouveau code se soit adapté à l'esprit des temps, qu'il repose sur la conception moderne de la famille et de la société. Les juristes, de façon générale hésitent à innover; le code est un exemple d'évolution organique. Une société qui produit des penseurs dans l'ordre des lois qui, s'appuyant sur le passé, sur les traditions les plus saines, n'hésitent pas à s'adapter et à faire avancer la vie, cette société est dynamique et forte. Nous pouvons sans trop craindre, regarder vers l'avenir en français.

La revue des revues

La poésie par vagues

par Joseph Bonenfant

Estuaire, no 12, mai 1979. C.P. 828, Haute-Ville, Québec, G1R 4S7.

Les Herbes rouges, mars et mai 1979. C.P. 81, Bureau E, Montréal, H2T 3A5.

Les Herbes rouges, no 5, février 1972 — juillet 1979.

Poésie, vol. 17, automne 1978; vol. 18, hiver 1979; vol. 19, été 1979. 1990, boul. Charest Ouest, Suite 225, Québec, G1N 4K8.

AUJOURD'HUI trois revues, inondées de poésie. Des vagues venues de loin, nous emportant loin. Une fête de lecture pour quelques heures. D'abord *Estuaire*, dont la présentation soignée et variée est la première chose vue, retenue. Les six pages denses de « temps traversier tout »; de Denis Saint-Yves, ouvrent la lecture dans un foisonnement imagier maîtrisé. La lecture se clôt par un très beau texte de Bernard Noël sur « l'espace du poème », son oral et son visuel; un texte transparent, une pensée limpide, où il est question de Jacques Roubaud, Denis Roche, Jean Daive, etc. « On ne travaille pas mentalement avec du réel mais avec des signes, et ce travail-là se poétise en devenant une réalité »; ainsi se résument un travail et une pensée. On revient lire le reste, le texte narratif de Guy Genest, concis de Guy Bayeux; le « sexy soûtra » de Pierre Lemieux met en scène un as de l'amour qui « excelle aussi dans l'art des conversations postcoïtales ». Le texte est blanc sur fond noir, n'est-ce pas bien pensé? Thérèse Brassard présente six dessins intitulés « visages », comme Denys Morisset en présente douze sousle titre de « fenêtres ». On ne lit plus, on comtemple, on rêve, contiguïté picturale qui fait voir que la poésie est aussi un repos. Puis sur le noeud amoureux. Jean Royer met en forme des naissances de l'amour, passant textuellement de la femme à la mère, du devenu-homme au devenu-femme, selon un temps matériel qui donne ceci, tellement vaste: « L'avenir dort sous la neige ». On aimerait aussi parler longuement de « l'état de paresse » de François Mailhot, de « vigie » de Robert Marteau et de « la charcuterie de l'innocence » d'Yves Giguère; des textes pleins, une langue qui travaille dru, des surprises organisées en signes reconnaissables, où se produit exactement l'autonomie du texte selon cette formule que j'emprunte à R. Marteau: « Ainsi voit-on le poème comme le pré se nourrir des choses qu'il engendre et pour croître trier l'azote et la chaux ».

Les deux derniers numéros des *Herbes rouges*. Pierre Monette, dans *Temps supplémentaire* (no 72) décrit, à première vue, la vie quotidienne; mais cette vie de tout le monde se veut le point de départ d'une écriture quotidienne, lisible comme les choses qui nous entourent, pas plus et pas moins. Mais le constat final est déceptif: « élections municipales / on a signé avec le X de nos grands-pères parce qu'on ne sait pas plus lire qu'à l'époque ». Il n'y a donc pas de prétention dans ces envies de « battre la théorie pendant qu'elle est chaude », de « regarder le temps en plein calendrier ». L'écrivain est ici comme « Une femme matérialiste qui laisse sa bouche sur ce qu'elle dit ». La réalité est vue de près, dite sans détour; le texte a pitié de lui-même... et du lecteur. Bref, ça se lit tout seul. — Marcel Labine, dans *les allures de ma mort* (no 73) part (parle) plutôt de la vie privée, de la domestication, des « petits terrorismes maritaux », des petits investissements, comme dans « les parois brunes de leurs sous-sols ». Chaque page illustre un rapport avec le titre et tout s'enchaîne avec des *alors* assez abondants, mais surtout avec des bruits et des odeurs, des circonstances et une « lecture déficitaire » qui toutes font éclater la vie privée. La vie privée de quoi? À chacun d'en décider. — À signaler la réédition de *sauterelle dans jouet*, de Marcel Hébert, suivi de *pour une sauterelle il est capable:* du texte réticent, des mots pesés, gestuels, dans le genre de ceci: « elle s'absente / je l'aiment comme quatre parapluies ». La réticence parle quand même beaucoup.

Les pages sont plus garnies dans *Poésie*, revue trimestrielle de « la société des poètes du Québec ». Le no 17 présente une étude et un poème de Jean-Noël Pontbriand, directeur de la revue, une interview de « Marie Laberge, peintre, poète et femme », des poésies de Jean-Louis Le Scouarnec, Michelle Anctil, André Gaulin, etc. Le no 18 offre un texte intéressant d'Hugues Corriveau sur l'écriture et de J.-N. Pontbriand sur « la forme comme mise au monde de la conscience », une interview de Pierre Laberge. J'ai aimé les textes de Micheline Simard et de Claude Robitaille, réflexions concrètes sur l'écriture; et, parmi d'autres, ceux de Serge Labelle (« tout en jobbant ta vie »), d'Edgar Malines et de Raymond Binet.

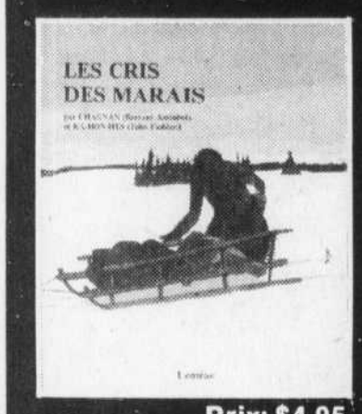
nbj

nbj c'est la nouvelle barre du jour.
Une revue littéraire, format livre:
12 numéros par année, plus de 1000 pages!
POÉSIE — PROSE — ESSAIS — CRITIQUES
On s'y abonne et on la collectionne.
Numéro specimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande ; envoyez vos nom et adresse à : La nouvelle barre du jour,
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, H2V 4M8

L'année internationale de l'enfant chez LEMÉAC

COLLECTION CHICOUTÉ

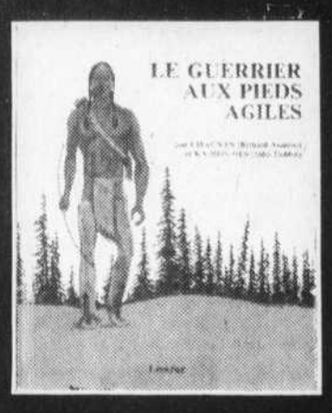
Nouveautés



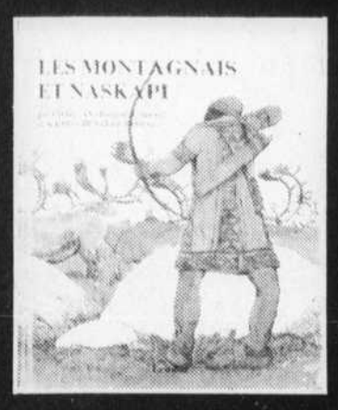
Les Cris des Marais

par
CHAGNAN (Bernard Assiniwi)
et KA-HON -HES (John Fadden)

Prix: $4.95



Le guerrier aux pieds agiles



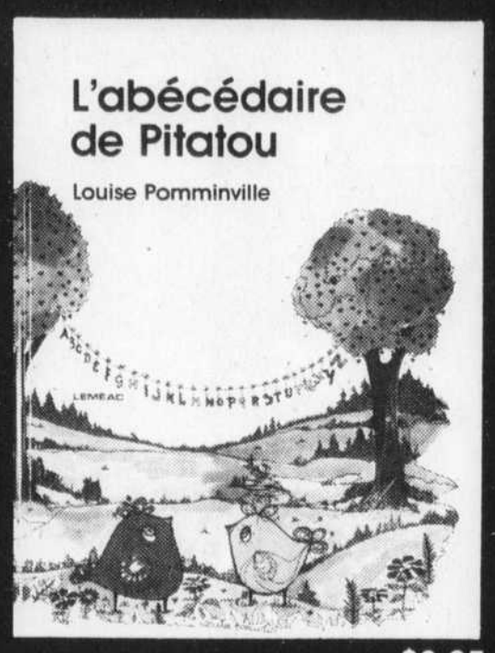
Les Montagnais et Naskapi

Dans la même collection:
Les Iroquois
Sculpteurs de totems
Makwa le petit Algonquin
Chasseurs de bisons

COLLECTION PITATOU
de Louise Pomminville

Nouveauté

L'abécédaire de Pitatou



$9.95

Dans la même collection
avec la collaboration
de Marie Rose Deprez

Pitatou et la neige $7.95
Pitatou et le sport amateur $5.95

Réimpressions

Pitatou et le printemps $5.95
Pitatou et les pommiers $5.95
Pitatou et la Gaspésie $5.95

COLLECTION JEUNESSE

Nouveautés:

La famille Citrouillard aux poissons des chenaux

de Rita Scalabrini

$8.95



Une tomate inquiète

de Cécile et Pierre Larose

$8.95



Petit soulier

de Céline et Pierre Larose

$8.95



Dans la même collection:
Rita Scalabrini
La famille Citrouillard $4.95
La famille Citrouillard et le temps des sucres $4.95

N'ATTENDEZ PAS TROP TARD
ACHETEZ DÈS MAINTENANT VOS CADEAUX DE NOËL POUR ENFANTS

Nom.....
Adresse.....
Titres .....
.....
Frais d'envoi et d'Emballage: 0.75 par volume

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, avenue Durocher
Montréal, H2V 3X7
Tél.: 273-2844

☐ MANDAT ☐ Chargex no.....
☐ Chèque ☐ Master Charge no .....

Québec / Amérique



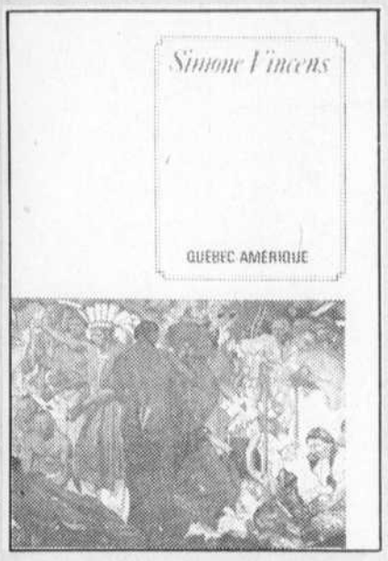
Les Enjeux du référendum

de Denis Monière

Cet essai de Denis Monière a pour but de présenter, d'une façon concise et le plus simplement possible, les informations indispensables pour une prise de décision éclairée, quelle que soit la question posée lors du référendum, étant entendu que cette question concernera l'avenir politique du Québec. Un ouvrage qu'il faudra avoir lu avant de voter.

200 p. — **$8.95**

VIENT DE PARAÎTRE



Madame Montour et son temps

de Simone Vincens

Voici enfin l'Histoire mise à la portée de tous. De 1651 à 1752, à travers le destin exceptionnel d'Isabelle Montour, c'est la vie quotidienne en Nouvelle-France et dans la colonie de New York qui se déroule sous nos yeux. Un ouvrage très sérieusement conçu, à partir d'une documentation particulièrement abondante et parfois inédite, et qui a l'avantage de se lire comme un roman.

368 p. — **$14.95**

VIENT DE PARAÎTRE



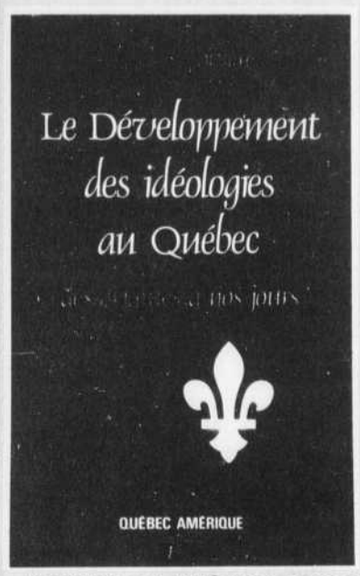
Les Charismatiques au Québec

de Roland Chagnon

À quels besoins fondamentaux répond l'expérience religieuse charismatique? Quelles sont les manifestations du baptême dans l'Esprit saint et du parler en langues? Que racontent les **Actes des apôtres** à propos de l'immersion et de l'effusion de l'Esprit? Qui sont les chrétiens politisés?

211 p. — **$8.95**

VIENT DE PARAÎTRE



Le Développement des idéologies au Québec

de Denis Monière

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

UN DOCUMENT ESSENTIEL POUR COMPRENDRE ET CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE NATIONALE

"...L'un des ouvrages les plus remarquables de ces derniers mois ...rarement aura-t-on un ouvrage historique aussi soigné quant aux détails, aussi riche par sa documentation, aussi puissant par sa synthèse, le tout présenté dans un style particulièrement vivant. Le livre s'ouvre sur une sentence à la fois très belle et très juste: L'oppression s'est toujours appuyée sur l'oubli, un peuple doit retrouver son passé pour maîtriser l'avenir ...un livre fort stimulant pour l'esprit." (Guy Cormier, LE DEVOIR)

382 p. — **$12.95**

NOUVELLE PRÉSENTATION

LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE



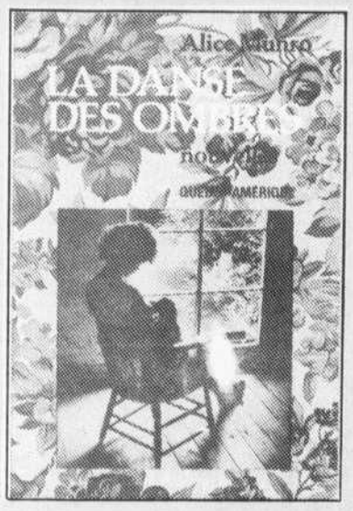
Le Semestre

de Gérard Bessette

Un nouveau Bessette. Un roman-bilan, la leçon particulière d'un professeur d'université au seuil de la retraite; un regard aigu et souvent caustique sur le monde de la littérature québécoise (des jugements et des prises de position qui ne manqueront pas de susciter toutes sortes de réactions.

287 p. — ***$12.95***

VIENT DE PARAÎTRE



La Danse des ombres

d'Alice Munro

Deux fois récipiendaire du Prix du Gouverneur général, Alice Munro est un des écrivains les plus doués qu'ait jamais fournis la littérature ontarienne. Superbement traduit, ce recueil de nouvelles fera connaître chez nous cette oeuvre majeure qui a, au sens propre, quelque chose d'enthousiasmant.

VIENT DE PARAÎTRE

276 p. — **$12.95**

Le Miroir du passé

de Marie-Anna A. Roy

À quatre-vingt-quatre ans, Marie-Anna A. Roy nous livre ses souvenirs. Toute l'histoire d'une famille; un regard incisif sur la benjamine, Gabrielle Roy, décrite sans complaisance par son aînée, dans une perspective tout à fait inédite; la vie dans la maison de la rue Deschambault — l'envers du décor, dépeint par un témoin authentique.

276 p. — **$12.95**



VIENT DE PARAÎTRE

La Commensale

de Gérard Bessette

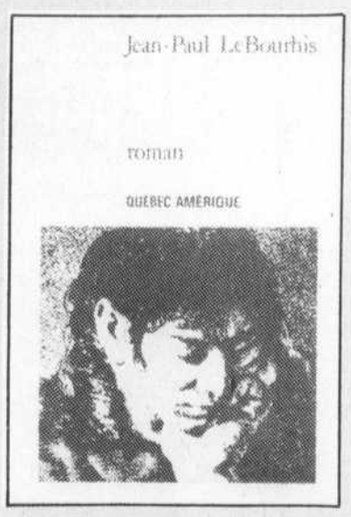
"Comme **Le Libraire, La Commensale** est non seulement le portrait d'un anti-héros, mais aussi la satire, mordante, définitive, d'une certaine société québécoise empêtrée dans un langage et dans des idées terriblement approximatives."

François Ricard

156 p. — **8.95**



VIENT DE PARAÎTRE



NOUVEAUTÉ

L'Exil intérieur

de Jean-Paul Le Bourhis

Un premier roman. L'oeuvre d'un montreur d'images. Le roman des pays de l'âme, avec ses fantasmes et les visions souvent fulgurantes que suscite une conscience aiguë de la condition humaine.

276 p. — **$12.95**

GRATUIT

Avec toute commande de: — $30. et plus vous obtenez un livre gratuit — $40. et plus vous obtenez deux livres gratuits — $50. et plus vous obtenez trois livres gratuits. À votre choix, parmi les ouvrages de cette annonce.

MON CHOIX .....

.....

.....

N.B. Cette offre de livres gratuits, chez l'éditeur seulement.

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

☐ LES ENJEUX DU RÉFÉRENDUM	**$ 8.95**
☐ MADAME MONTOUR ET SON TEMPS	**$14.95**
☐ LES CHARISMATIQUES AU QUÉBEC	**$ 8.95**
☐ LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉOLOGIES	**$12.95**
☐ LE SEMESTRE	**$12.95**
☐ LA COMMENSALE	**$ 8.95**
☐ LA DANSE DES OMBRES	**$12.95**
☐ LE MIROIR DU PASSÉ	**$12.95**
☐ L'EXIL INTÉRIEUR	**$12.95**

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE .....

Ci-joint la somme de..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8. tél.: (514) 288-2371

24-11-79

Sylvie Sicotte

L'Amérique des Amérindiens

par Suzanne Paradis



Photo Kèro

Sylvie Sicotte, **Sur la Pointe des dents,** Éditions Saint-Germain-des-Prés, Paris 1978, 85 p.

L'AVANT-DERNIER recueil de Sylvie Sicotte remontant à 1973 (1), *Sur la Pointe des dents* arrive à point pour rappeler la présence de ce poète et assurer la continuité de son oeuvre. Deux souffles concurrents se partagent le recueil: l'amour et l'Amérique des Amérindiens, deux thèmes dont les ramifications entremêlent leurs ivresses aussi bien que leurs plaintes et leurs regrets.

À travers cette double vision de l'existence américaine, une poésie rauque propose l'argumentation d'un discours qui pourrait bien avoir été rédigé aux moments brûlants de la poésie engagée québécoise. Portée par un vocabulaire très nord-américain: neige, froid, broussailles, forêts, totems, pylônes, béton, barrages etc..., enclavée dans une géographie explicite, traduite par une imagerie vindicative et nostalgique, elle montre volontiers les dents. Sylvie Sicotte se fait la porte-parole d'hommes et de femmes abusés par le progrès et par la destruction du monde autant que par l'immensité et l'inhumanité de la solitude.

Poèmes d'amour d'abord, les textes de la première moitié du recueil expriment le coeur, ses passions, son espérance, ses désillusions. Ils insistent sur la vacuité de l'âme et une vision négative de la solitude: « La solitude me rend étrangère à ma propre vie les cellules de la terre ont remplacé mon sang mon sang s'écoule de strate en strate jusqu'à l'érosion finale la solitude m'insuffle un goût de mort les vivants lancent des feux d'artifice au-dessus de ma tête leurs étincelles sont déjà froides avant de toucher la terre. » Ophélie renaît métamorphosée en « glace flottante » et l'amour en « sombre conifère ». À l'écart de toute consolation, l'homme « phoque éventré », continue de chercher la lumière et de ne jamais la trouver que défigurée par son dénuement et son aveuglement.

Mais il semble bien que le véritable amour du poète soit cette Amérique reculée du bout du pôle qu'elle a appris à connaître et à comprendre. Son regard transforme les Indiens en géants de cuivre, en ces derniers hommes libres que le progrès n'a pas tués encore et que l'orgueil des barrages ne fera pas taire. Le dernier poème: « À l'est du nord de la côte » donne la mesure de l'emprise du Nord sur le poète, de la confiance qu'il met en cette nature rude habitée par deux races voisines mais étrangères, de la désolation perçue comme un mal nécessaire, un rite de purification destiné à protéger la « vraie vie » des atteintes de l'homme-domestique dominateur. Sylvie Sicotte avait déjà ouvert ce débat en 19[illegible] *Femmes de la forêt* continuité de l'oeuvre donc par une reconnaissance tragique de la présence indienne bafouée par l'Histoire et même reléguée aux oubliettes du procès que l'Indien continue de faire à l'homme blanc. Au milieu des ruines de sa race, le coeur intact de l'Indien brille: « à choisir je serais dans cette réserve aux maisons grises clairsemées au milieu de vagues terrains cultivés balayées d'est en ouest d'une haleine génocide (...) ce diamant poli surgi entre deux épis. »

Au sein d'une Amérique saturée de civilisation industrielle, vautrée dans l'argent et la pollution, Sylvie Sicotte ne parvient pas à formuler sa thèse du bonheur et de l'espoir. Tournée vers l'Amérindien, homme sacré, égal des rochers et des forêts, elle recouvre la voix, le « hurlement » originel qui balaie ses doutes ou, du moins, leur assure un écho. Même humilié par des siècles de sujétion, il n'a pas perdu pour le poète sa force de symbole: son totem domine toujours le Nord et l'âme de ses tambours résonne contre le béton des villes et des barrages.

Pour exprimer son appartenance naturelle à la grande entité amérindienne, Sylvie Sicotte dispose d'un vocabulaire puisé à même la géographie et une stylistique qui va droit au but, sans toujours respecter les exigences du poème. Elle s'exprime au besoin dans le plus pur style journalistique: « d'ici trente ans les réserves d'or, d'argent, de gaz, de pétrole seront épuisées. » Les images tombent dru et, malgré quelques envolées occasionnelles, les poèmes se tiennent très près de l'observation et de la prose. Le poète vibre plus facilement de colère que de ferveur, ou plutôt sa colère donne l'indice de la ferveur qui le soulève. C'est par le cri, par le déchirement, par le Nord qu'il rejoint la poésie; « sur la pointe des dents » qu'il se dresse pour attendre le retour de l'Indien, là « où l'indien essaie de retrouver l'indien », c'est-à-dire au coeur brûlé par le gel, humilié, meurtri et dépossédé de l'Amérique.

Notes

1) *Infrajour*, Déom, Montréal 1973
2) Leméac, Montréal 1975

Mario Campo

Vers l'insolite du langage

par Claude Beausoleil

Mario Campo, **Coma laudanum**, collection H. éd. de l'Hexagone, Montréal 1979, 70 pages.

COMA LAUDANUM de Mario Campo vient de paraître à l'Hexagone dans la collection « H » dirigée par Lucien Francoeur. Cette collection se veut exploratoire. Francoeur déclare vouloir y faire paraître des textes qui représentent une tendance importante de la nouvelle poésie québécoise: l'urbanité, l'éclatement, la recherche. Mario Campo avait déjà publié *l'anovulatoire* (en 1978, à *La Nouvelle Barre du Jour*). Ces courts textes marquaient un goût pour les sonorités et les formes neuves. Dans un langage moderne Campo y faisait l'inventaire d'une sexualité exacerbée. Ce type de langage poétique utilisé par Mario Campo démontrait une nette aptitude et un désir à jouer avec les mots et les structures.

Mais *Coma laudanum* est plus complexe que *l'anovulatoire*. Le nouveau livre de Campo est divisé en trois parties bien distinctes tant au point de vue stylistique que thématique. Dans la première partie écrite entre 72 — intitulée *des surhommes et des rats*, le projet de l'auteur serait de « jeter de la poésie aux yeux » p. 8 et ce dans une « atmosphère de vie et de mort » p. 9. Les textes y sont défaits, lézardés. On y retrouve certains élans à la Gauvreau. Ainsi à la page 19: « rupture / en harakiri / s'enkyster enthymène nycthémère éphémère / mérycisme logiciel cacyclique / degré zéro pulmonaire/intituler le xérus hérissé/simulacre ladre gris-gris/ichor stercoraire arceau hasard... » Les néologismes, la stridence des sonorités rappellent des textes de l'auteur d'*État mixte*. Également une certaine mathématique du texte qui travaillera l'espace en insinuant des énumérations qui sont autant d'affirmations qui tenteront de tordre la phrase pour la faire parler de ces « beaux anges inquiets/douceur dans la marge. » p. 24. Cette partie se fermera sur une dénonciation. On a mis « le surhomme au sanatorium » p. 34. Les médicaments, les délires, les sédatifs, les gestes de la vie et les désirs créatifs, tout serait contrôlé

Puis c'est *infernements*, la seconde partie écrite entre août 73 — à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu nous indique-t-on — et octobre 77. Ce mot inventé pour décrire l'état de refoulement et de claustration de l'individu créateur illustre bien l'état du texte de Campo. Ici le propos se fait plus coulant, plus prosaïque et plus dénonciateur aussi. On nommera le fonctionnement de l'empêchement: « les techniciens de l'esprit m'attachant pour les/électrochocs me branchant à l'électronique naja/narco-analyse, innervation innéité doctrine nuclée / hectique hélix axile axis pour le lavage du cerveau/cerveau-frein de la didactique dérape sur décibels/d'enzymes. Pourtant, je me tiens toujours debout et je n'ai pas peur; je suis avide vide et livide mais vous ne m'avez pas eu. » p. 44. Le texte s'avoue lui-même comme étant inscrit dans une filière où il « nelli-gaugrose » p. 42. Cette seconde partie dense sera faite d'indices décrivant l'intériorité et les ingrédients du cauchemar clinique.

La dictature anonyme écrite en 77-78 parlera plus « clairement » encore. Le « poète » se situe dans une tradition du poète maudit, réprimé. Plusieurs exemples de cette conception de la littérature jalonnent notre production littéraire, de Nelligan à Vanier en passant par Saint-Denys Garneau et Gauvreau on trouve des traces de ces oppositions entre le créateur et la structure sociale qui le rejette et en ce sens le livre de Campo échappe un peu à l'orientation poétique actuelle qui, dans une certaine mesure, a fait la critique de ce mythe. Le poète actuel se considère davantage comme écrivain plutôt que comme porte-parole d'un genre « inspiré ». « la poésie doit-elle faire/le trottoir de la grammaire? des dictionnaires? le vrai poète/écrit/vit/et meurt comme un chien » p. 56. Cette troisième partie sera comme un chant revendicateur. La technique et les jeux de langage ont laissé place à un jeu plus vaste: l'individu face au système, à la vie et à la mort. « le bourreau/boucher nous attend/justement quand on ne veut plus crever. » p. 66. L'écrivain lance sa recherche dans la poursuite d'un « futur antérieur » p. 66. Il s'adresse au lecteur pour qu'il le suive dans son périple. « déchiffrer le secret / les gestes surréalistes / le lecteur et la réalité (union consanguine) » p. 8. C'est bien cette circulation du sang vital qui sera favorisé dans les rapports vus entre le réel du texte et le réel du lecteur.

Dans tout ce petit livre on va vers l'insolite du langage. C'est là que se situe le rendez-vous, un rendez-vous proposé avec des accents surréalisants qui empruntent la voie des images concassées. « image ouverte sur l'autre vie/l'autre réalité du rêve » p. 16. Le dépaysement n'est pas pour autant artificiel, malgré une abondance de mots rares, scientifiques ou cosmiques, les textes veulent dire, veulent signifier. Ils parlent de ce « futur qui n'est plus futuriste » p. 32, de ce « stress spatial » p. 32, du temps, de la folie, de ce « quelque part » où se situe sur la répression du corps et de l'imaginaire. « la syntaxe/de ses jambes/risque pour elle-même/ce quelque part » p. 30. *Coma laudanum* (coma: cet état spécial de perte qui laisse subsister les fonctions de circulation et de respiration/laudanum: un médicament liquide à base d'opium) de Mario Campo est intéressant par ses aspects qui rappellent qu'écriture et vécu sont liés. Marginal dans la production actuelle si on le compare à ce qui se publie aux Herbes Rouges à Cul Q depuis quelques années, il va rejoindre le propos et la manière d'ouvrages comme *Dans le blanc des yeux* de Louis Toupin également paru dans cette collection « H ». C'est là qu'il s'écrit à « faire les cents mots/devant la page » p. 61.

■

Dans la même veine surréaliste, j'aimerais souligner la réédition aux Herbes Rouges de *Sauterelle dans jouet* de Marcel Hébert. Au texte original on a ajouté *pour une sauterelle il est capable*. Il est relativement rare qu'un numéro de revue de poésie nécessite une réimpression, pour qu'on le mentionne. Ce petit livre me semble être un objet en complète harmonie avec l'angoisse et le ludique face au quotidien et à l'écriture, « pour déjeuner des menottes imprimées/entre autres ». Publié pour la première fois en 72, ce recueil est comme un espèce de point limite dans l'expérimentation des montages minutieusement surréels. Parabole sur la gestation d'un écriture, il hante à sa manière la poésie actuelle. Peut-être le meilleur Herbes Rouges et « de son pantalon dépasse de l'argent de monopoly » p. 27 C'est un jeu et on s'y retrouve.

Hélène Carrère d'Encausse

Suite de la page 25

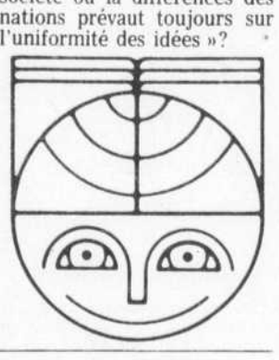
ligieuse en URSS et croit déceler « moins de dissimulation » dans la pratique religieuse. Par exemple, les baptêmes d'enfants ne sont plus confiés exclusivement aux « babouchkas » (grands-mères), les jeunes ménages osant afficher leur appartenance à leur église, ce qui est signe d'audace pour un salarié qui risque d'être bloqué dans son avancement si on le fiche comme pratiquant.

Une lecture régulière de la revue soviétique *Religion & Science*, depuis 15 ans, l'autorise à croire que le pouvoir ne balaie plus du revers de la main le phénomène religieux mais y consacre des enquêtes

Il serait fréquent que des jeunes auxquels l'on pose la question: « êtes-vous athée »? répondent: « Je ne sais pas » ou encore « Je ne suis pas athée ».

« Les révolutions, pour différentes qu'elles soient dans leurs voies, ont généralement un point en commun. Ceux qui les font sont plus à l'aise lorsqu'ils débattent et luttent contre l'ordre ancien qu'au moment où ils doivent commencer à édifier un monde nouveau », écrit Mme Carrère d'Encausse en conclusion de *Lénine la révolution et le pouvoir* (p. 262).

Elle pourrait se borner à marteler une thèse antisoviétique mais la force de ses écrits réside dans l'utilisation qu'elle sait faire des travaux des spécialistes soviétiques eux-mêmes. La question-clé de cette historienne aux peuples de l'URSS? En dépit de la rupture radicale de 1917 et des temps qui ont suivi... êtes-vous en train de façonner une société semblable à celle que vos pères ont connue, « une société où la différences des nations prévaut toujours sur l'uniformité des idées »?



AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La revue

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

entre dans sa 20e année
avec un numéro
thématique important

SAVOIRS SAVANTS

vol. XX, no 1, janvier-avril 1979

Des études originales sur l'évolution de la science et sur quelques disciplines nouvelles au Québec:

- **Le frère Marie-Victorin et les "petites sciences"**
- **Les praticiens de la santé au Québec: 1871-1921**
- **De la santé publique à la médecine préventive**
- **Une étude comparative de la pratique scientifique dans deux universités montréalaises: U. de Montréal et McGill**
- **L'émergence d'un nouveau champ académique: les communications**
- **Un "Hommage à Victor Barbeau"**
- **Des comptes rendus critiques d'ouvrages récents sur le Québec et le Canada**

Un numéro de 140 pages, $5.00

BON DE COMMANDE Date.....

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de **Savoirs savants, vol. XX, no 1, 1979** de **Recherches sociographiques.** L'ex. $5.00.

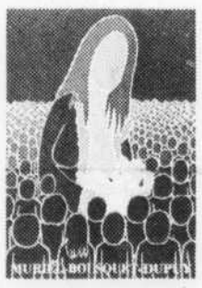
Je désire m'abonner à **RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES** pour une durée de... an(s). Abonnement annuel (3 numéros): $12, étudiants $7, institutions $24, à l'étranger $14. (Le numéro **Savoirs savants** est compris dans l'abonnement annuel).

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $.....
☐ Chargex No.....
Master Charge No.....
Date d'expiration de ma carte de crédit.....
Signature.....
Nom (en majuscules).....
Adresse.....
Code postal.....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

VIENT DE PARAÎTRE

COMPLEXES

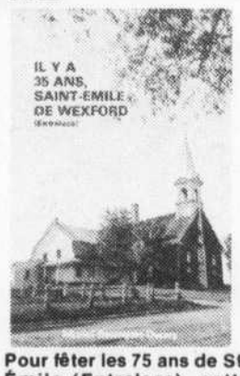


Les drames tragi-comiques de l'enfance, l'amour à vingt ans et une prise de conscience monumentale de l'adulte avec le mouvement "EST", voilà de quoi faire sourire, émouvoir et renseigner. Le tout dans un style simple et à la portée de tous.

242 p. - $8.50



Née à Montréal, l'auteur Muriel-Bousquet-Dupuy, a fait ses études primaires chez les soeurs de Ste-Anne et collégiales chez les soeurs Jésus-Marie d'Outremont. Elle est diplômée des universités de Montréal et de la Sorbonne, Paris. Outre ses oeuvres littéraires, de nombreux articles de l'auteur ont été publiés dans LE DEVOIR et un courrier du coeur dans "Echo-Expansion" (rive sud). En avril 48, elle épousait Louis-Philippe Dupuy et leur famille compte sept enfants.



Pour fêter les 75 ans de St-Émile (Entrelacs), cette enquête économique et sociale effectuée au cours des années 44-45, veut rendre hommage aux habitants d'alors: "Je ne puis m'empêcher de voir ces gens dans la poésie de leur cadre... Ils ont gardé un respiendissement de grande nature. Ils sont de la race des forts."

Muriel B. Dupuy

De style simple, ce livre est à la portée de tous.

95 p. — **$3.95**

Demandez "COMPLEXE" et recevez gratuitement: "Il y a 35 ans"
(Valable jusqu'au 31 décembre 1979)

en vente chez votre libraire

PST **tél.: 274-7331**
PLACEMENTS ST-LAMBERT INC.
C.P. 130 - ST-LAMBERT - P.Q. J4P 3N4

BON DE COMMANDE

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE..... Code .....

Lettres québécoises

Numéro 16
Hiver 1979-1980
$1.50

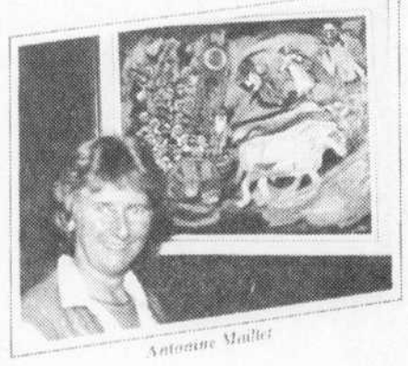
Revue de l'actualité littéraire



Marie-Claire Blais



Suzanne Paradis



Antonine Maillet

Des poètes : André Roy
Pierre Laberge
François Martel
Jacques Renaud

Jean Barbeau, dramaturge

Entrevue
Louis Saia et Louise Roy
dramaturges

Yvon Rivard, romancier

Relire *Robert Élie* et *Robert de Roquebrune*

De plus en plus de personnes lisent
Lettres québécoises
De plus en plus de personnes s'abonnent
à **Lettres québécoises**
Il doit y avoir de bonnes raisons

Lettres québécoises est la seule revue de l'actualité littéraire au Canada français. Elle paraît quatre fois par année (fév., mai, fin août, nov.). Principales rubriques: roman, poésie, théâtre, études littéraires, autobiographies, rééditions, arts, entrevues, porte ouverte, dits et faits de la saison.

Si vous vous intéressez vraiment à la littérature québécoise et à nos écrivains, pourquoi ne pas vous abonner?
Format 8 x 11¼. Abondamment illustrée. 80 pages.

C'est dans les librairies que vous trouvez maintenant **Lettres québécoises.**

Demandez-la à votre libraire.

Lettres québécoises **C.P. 1840, Station B Montréal, H3B 3L4**

Comité de régie
Adrien Thério Donald Smith
André Vanasse Réjean Robidoux

ABONNEMENT

Régulier	**8.00**	**Institutions**	**$10.00**
USA	**9.00**	**De soutien**	**15.00**
Europe	**12.00**		

Les 4 numéros 1976: 2.50 chacun
Les 4 numéros 1977: 2.00 chacun
Les 4 numéros 1978: 1.75 chacun

Nom.....
Adresse.....
Ville ..... Province.....
Pays ..... Code Postal .....
(À commencer avec le numéro).....

Hélène Carrère d'Encausse

La «tragédie» des peuples de l'URSS

par Clément Trudel



(Photo Flammarion)

LE stalinisme est bien mort. Je crois qu'on ne peut pas ressusciter ce système de terreur où la police et l'arbitraire s'exercent presque sans limite au profit de l'homme au pouvoir, où personne ne sait exactement ce qui se passe. Khrouchtchev a pris sur lui de dire « un morceau de vérité » seulement, insistant sur les crimes commis par Staline à partir de 1934, faisant fi d'une multitude de victimes innocentes, non politiques pour la plupart. L'une des résultantes de ce dégel post-stalinien fut de saper le dogme de l'infaillibilité du pouvoir, le peuple apprenant peu à peu à être moins craintif, tant que la légalité n'est pas battue en brèche.

Hélène Carrère d'Encausse est historienne et spécialiste des questions soviétiques. Elle a signé l'an dernier *L'empire éclaté* (chez Flammarion) que vient de faire paraître en version anglaise l'éditeur Newsweek Press, sous le titre *The Decline of an Empire*. Le même éditeur français vient de publier, dans sa collection de poche, « Champs », édition revue et augmentée: *Lénine, la révolution et le pouvoir et Staline, l'ordre par la terreur*.

En URSS, il n'y a plus d'Etat terroriste comme sous Staline mais plutôt un système politique détaché de la société, où un parti n'accepte aucune compétition, où, au nom d'une idéologie qu'on affirme être la seule, on peut maintenir jusqu'à 100,000 personnes en prison pour leurs convictions, dit l'historienne en entrevue — incluant les détenus écroués pour leurs convictions religieuses qui s'ajoutent aux détenus politiques à proprement parler, dont diverses sources établissent le nombre à 10,000 ou 50,000.

L'un des signes de la « faillite » du système soviétique, Hélène Carrère d'Encause l'identifie dans la montée extraordinaire de la délinquance — il y aurait présentement près de 5 millions de détenus de droit commun en URSS où la population est de 260 millions d'habitants.

Pour décrire la terreur stalinienne, Mme Carrère d'Encausse peut puiser dans les archives de Smolensk — nom d'une ville russe où les envahisseurs allemands confisquèrent les archives du Parti communiste, en 1941. Ces archives se trouvent maintenant aux Etats-Unis. Les historiens soviétiques ne travaillant que sur des « morceaux d'archives », souligne-t-elle, avant d'aborder cette phase de la terreur stalinienne dont Khroucthchev omettait le premier strate: la répression qui eut cours de 1929 à 1934 contre la société, répression qui s'explique par le dessein de collectiviser la société et d'en venir à une industrialisation rapide.

« Le Coulag est l'instrument économique principal de changement, fournissant une main-d'oeuvre gratuite à l'Etat soviétique ». Par ce biais, Staline remplit ses quotas de déportation, en utilisant comme prétexte la lutte aux « koulaks » (paysans riches). La classe paysanne est donc moralement cassée en 1934 lorsque la répression se déplace vers le Parti lui-même. En 1936 se déclenchera la « terreur juridique » comme telle.

Le livre *Staline* fait en effet état de la lassitude au sein du Parti communiste et de son aspiration à une paix civile, à une ère d'apaisement qu'aurait pu favoriser Kirov, rival possible de Staline qui choisit de tuer Kirov en imputant sa mort aux ennemis du peuple. A partir de 1936, Staline (qui signifie « homme d'acier ») pourra penser à façonner des institutions nouvelles, à faire émerger une nouvelle couche politique (stalinienne) tandis que l'on décime les cadres de l'Armée. De la tourmente allait naître l'homme nouveau, pensait Staline (Lénine donnait plutôt la primauté à l'éducation pour en venir à l'homme nouveau). Staline réussit à « atomiser » la société, il n'y a plus aucune médiation entre lui et des individus subjugués.

L'un des aspects privilégiés par l'historienne, dans ses travaux de recherche, est celui du problème national en URSS: éclatante réussite d'une politique visant à l'épanouissement d'une centaine de nationalités, d'une part, et « échec non moins éclatant » car « la situation des nationaux dans le parti est toujours une situation fausse » soutient-elle. D'où sa quasi-prophétie d'un « éclatement » de cet empire, si certains changements n'intervenaient pas.

Le pouvoir central et centralisateur voit avec appréhension le relâchement des liens, Khroutchtchev a pu essayer de décentraliser la gestion mais cette stratégie favorisa du même coup une croissance du nationalisme.

Depuis la parution de *L'Empire éclaté* dont l'analyse se fondait sur les recensements de 1959 à 1970, un autre recensement est intervenu « et confirme les données que j'avais dégagées ». Le déclin de la population sera plus important, vers la fin du siècle, que je le laissais entendre: un déficit de population de 10 millions s'annonce et l'écart déjà grand entre les peuples « européens » et les « Musulmans » s'aggravera. Une étude soviétique récente y fait d'ailleurs allusion. « Ça suppose que les Soviétiques ont pris conscience d'un problème extrêmement grave » et de la nécessité d'une adaptation politique à une telle tendance des nationalités à réclamer un transfert des ressources économiques et du pouvoir.

Après avoir esquissé une politique nataliste pour les Russes et une tentative de restreindre les naissances chez d'autres peuples, le pouvoir en est revenu à une politique plus égalitaire mais pourra-t-il concéder l'industrialisation aux républiques du Sud et laisser à découvert la Sibérie qui possède, elle, les sources d'énergie? C'est un dilemme qui touche des « frontières vulnérables » qu'expose Hélène Carrère d'Encausse en rappelant que la décentralisation est « quelque chose d'affaiblissant pour un régime politique ».

De la coopération internationale entre historiens, Mme Carrère d'Encausse dira qu'elle est pensable. Avec des collègues soviétiques, à l'occasion de voyages « d'échanges scientifiques » elle peut ainsi faire le point sur des travaux. « Ça s'arrête là » car pour l'URSS et les communistes, l'histoire est un outil pour « façonner la conscience sociale » et « l'on n'écrit jamais « l'histoire innocemment. » On reproche discrètement à l'auteur, de braquer l'attention sur le problème des nationalités, sans attendre que « la ligne (du Parti) ait tourné ». Malgré tout, elle constate qu'elle est citée « avec assez d'égalité à droite comme à gauche », dans l'Humanité comme dans le Figaro (elle est invitée 2 fois par mois à l'ORTF, pour commenter les problèmes internationaux).

A approfondir ainsi la « tragédie » vécue par l'ensemble des peuples de l'URSS, Hélène Carrère d'Encausse ne se sent pas le droit d'alimenter quelque velléité de guerre froide, pouvant mener à des tragédies ultérieures. Si vous voulez, mes travaux sont utiles pour essayer de comprendre cette tragédie, pour participer à une réflexion. En attaquant parfois certains thèmes encore intouchables officiellement en URSS, on peut permettre à des historiens de là-bas de « retravailler » des hypothèses.

Le « copyright » du pouvoir est toujours nécessaire pour les écrits publiés en URSS mais la vie intellectuelle a énormément changé depuis Staline, le pouvoir peut aussi tenter de s'appuyer sur les intellectuels quand il sent la nécessité de « révisions modérées ». En guise d'exemple, elle cite les excellents travaux parus dans des revues soviétiques spécialisées entre 1955 et 1960 — sur la collectivisation notamment. Il se trouve que le pouvoir pourra juger qu'on en a trop dit en certains domaines, d'où ce balancier qui valut à Soljenitsyne de voir *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch* publiée dans une revue officielle, tandis que la conjoncture force d'autres auteurs contemporains à « écrire pour leur tiroir », en espérant l'imprimatur, plus tard.

Aujourd'hui, plus que le *Samizdat* (feuilles distribuées sous le manteau) la vie intellectuelle s'exprimerait de plus en plus par la *Magnitizdat* (recours aux cassettes) qui ne fait pas de bruit et peut répandre rapidement des informations ou des oeuvres de qualité.

Mme Carrère d'Encausse a pu faire des enquêtes sur le terrain, depuis 1958; elle s'intéresse notamment à la vie re-

Suite à la page 24

Un chemin de fer en or...

par Yvan Lamonde

Promoters and politicians. The North-Shore Railways in the history of Quebec 1854-1885. Toronto, University of Toronto Press, 1978, XIII-193p.

LE chemin de fer laisse des traces. Les gens de Lachine, de Pointe Saint-Charles et de Limoilou en savent quelque chose. Le chemin a aussi ses monuments: des maisons « d'entrepreneurs » comme celles de Van Horne ou Allan. Les gares surtout, ces cathédrales de l'industrialisation avec leur architecture édouardienne ou victorienne. Gare Windsor, Gare du Palais et ces innombrables « stations » rouge bourgogne étalées dans les campagnes le long du « ruban de fer ». Ou encore ces ponts « des chars » (Victoria, de Québec) à l'architecture métallique reconduite dans le jouet par le « mécano » d'une certaine époque. Le Canada de 1867 prenait forme en 1885 avec la pose du dernier boulon de rail qui reliait une mer à l'autre.

Les monuments du chemin de fer comme les cathédrales ont le plus souvent quelque chose de grandiose. Le passage du temps des cathédrales au temps des gares évoque déjà une évolution des pouvoirs dans la société. Les promoteurs et les objets promus ont changé. C'est à l'éclairage de ce phénomène que Brian Young, historien de McGill, spécialiste de G.-E. Cartier et de l'histoire économique des Sulpiciens de Montréal, apporte une contribution.

Au moment où des promoteurs tentent de vendre l'idée d'un chemin de fer sur la rive nord du Saint-Laurent entre Québec et Montréal, les entrepreneurs du Grand Tronc qui dessert la rive Sud jusque dans les Maritimes ont déjà lancé leur locomotive et transporté — à double sens — les politiciens. Aux Etats-Unis comme au Canada le capitalisme financier a identifié ses projets à ceux du pays: ce qui est bon pour le Grand Tronc est bon pour le Canada et vice-versa. Prenez un cercle, caressez-le: il deviendra vicieux. B. Young fait bien voir l'inopportunité de la promotion d'un chemin de fer sur la rive Nord: déclin économique de Québec au profit de Montréal, non-prospérité de la rive Nord, mauvaise conjoncture du marché financier, opposition du Grand Tronc par la voie de ses hommes (Cartier, Galt, Taché). Les promoteurs de Québec n'en chauffent pas moins les chaudières: les payeurs de taxes de la Ville de Québec et des municipalités riveraines sont prêts à contribuer de leurs subsides de même que les institutions religieuses. Le progrès et la technologie nouvelle vont favoriser la colonisation et l'unité nationale pavoise-t-on. On promet, on promet. Le Président du North Shore qui est en même temps, membre du Cabinet et Commissaire des terres de la Couronne, obtient des concessions. Les promoteurs font pression et lobby.

B. Young documente bien sûr pour le Québec la connaissance de ce milieu des entrepreneurs de chemin de fer: concurrence, patronage, conflits d'intérêts, expropriations avantageuses. Il fait bien voir aussi ces premières formes d'entreprise mixte qui allient le capital et l'Etat. Surtout B. Young explique comment et pourquoi le rêve d'un chemin de fer sur la rive Nord est devenu en 1880 un cauchemar, un fiasco qui met le Québec au bord de la banqueroute. Obligé en 1875 de se porter acquéreur de la Compagnie en faillite, le Québec qui investit davantage que l'Ontario dans les chemins de fer s'enlise économiquement. Sans dette en 1873, le gouvernement du Québec souffre d'une dette en 1880 qui correspond à 23% de ses dépenses. Et on aura deviné que cette question du chemin de fer monopolisa les débats de l'Assemblée législative pendant quelques années.

Contrastant avec une histoire du Québec qui met l'accent sur les querelles idéologiques ou les relations entre l'Eglise et l'Etat, l'étude de B. Young insiste avec raison sur l'intervention du gouvernement dans la vie économique de l'époque et sur la part décisive de cette crise du chemin de fer dans l'instabilité politique du Québec des premières années de la Confédération.

AUX ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

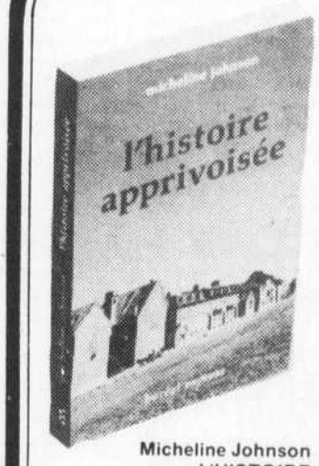


André Duval
QUÉBEC ROMANTIQUE
288p., $14.75

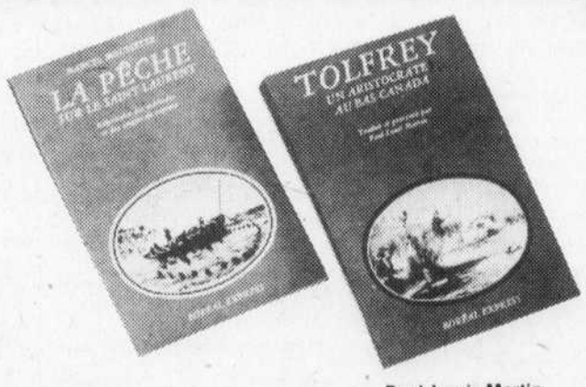
André Duval
LA CAPITALE
320p., $14.75



Bernard Genest
MASSICOTTE ET SON TEMPS
Volume illustré.
240p., $12.50

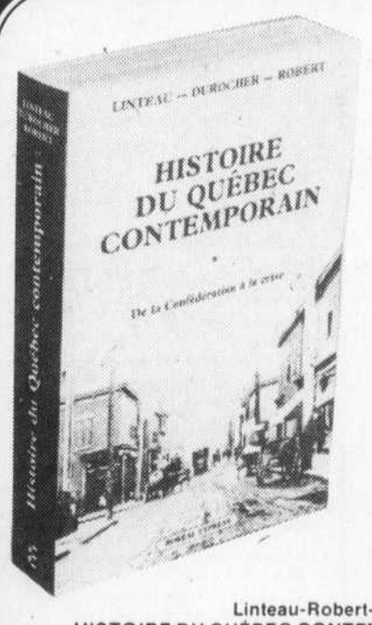


Micheline Johnson
L'HISTOIRE APPRIVOISÉE
216p., $8.25



Marcel Moussette
LA PÊCHE SUR LE SAINT-LAURENT
216p., $8.75

Paul-Louis Martin
TOLFREY
Un aristocrate au Bas-Canada
224p., $8.75



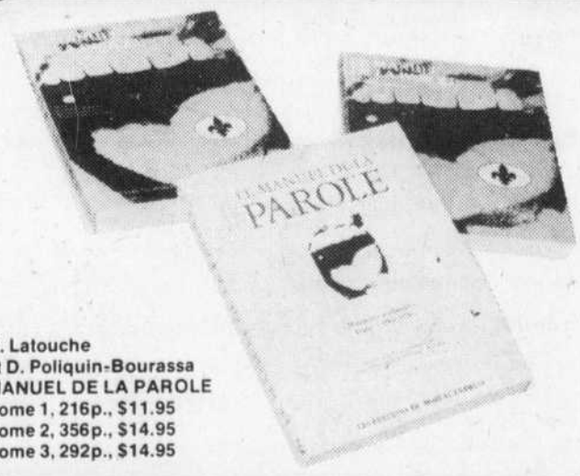
Linteau-Robert-Durocher
HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN
664p., $19.95



LES GRAVEL
La correspondance de la famille Gravel de 1883 à 1900
336p., $12.50



Daniel Latouche
UNE SOCIÉTÉ DE L'AMBIGUITÉ
264p., $10.95



D. Latouche
et D. Poliquin-Bourassa
MANUEL DE LA PAROLE
Tome 1, 216p., $11.95
Tome 2, 356p., $14.95
Tome 3, 292p., $14.95



Vincent Lemieux
LA FÊTE CONTINUE
208p., $8.25

Si vous ne pouvez vous procurer ces livres chez votre libraire habituel, retournez ce bon de commande aux Éditions du Boréal Express, C.P. 418, Station Youville, Montréal H2P 2V6. Veuillez y joindre un chèque ou mandat-poste au montant exact. Nous assumons les frais de poste.

Nom .....

Adresse .....

Veuillez m'expédier les livres suivants

☐ Hist. du Québec cont. ☐ Québec romantique ☐ Manuel de la Parole. 1 ☐ Massicotte et son temps
☐ Les Gravel ☐ Pêche sur le St-Laurent ☐ Manuel de la Parole. 2 ☐ L'histoire apprivoisée
☐ La capitale ☐ Tolfrey ☐ Manuel de la Parole. 3 ☐ Une société de l'ambiguité
☐ Veuillez m'expédier sans engagement le catalogue des éditions du Boréal Express ☐ La fête continue

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Giorgio Bassani / *La maîtrise de la forme*

par Naim Kattan

L'odeur du Foin, nouvelles de Giorgio Bassani traduit de l'italien par Michel Arnaud aux Éditions Gallimard.

ON connaît Giorgio Bassani par son roman *Le jardin des Finzi-Contini* où il racontait les déboires et les drames d'une famille juive bourgeoise de Ferrare pendant la deuxième guerre mondiale. Dans d'autres romans et récits tels que *Derrière la porte* et *Le Héron*, Bassani raconte, par épisodes, la saga des Juifs ferrarais.

Sans élever la voix, sans violence et avec très peu de mots, Bassani a toujours réussi à les rendre présents une ville et une communauté. Style sans éclat en apparence, dont les pièges sont pourtant considérables: la nostalgie et la plainte. Bassani les a évitées l'une et l'autre. Par discrétion plutôt que par réticence, il évita de parler de lui-même. Le lecteur ne pouvait pourtant pas se tromper: il n'évoquait que ce qui lui était le plus proche, le plus précieux et le plus dur à dire.

« Ce n'était certainement pas par sécheresse, mais peut-être, plutôt, pour mieux me défendre d'un excès de participation émotive, que dans les Histoires je ne figurais pratiquement pas. En parlant d'autres que moi, avec un coeur même trop fraternel et solidaire, j'avais toujours eu soin de rester caché derrière les écrans, mi-pathétiques et mi-ironiques, de la syntaxe et de la rhétorique. Mais dorénavant, comment allais-je pouvoir, me disais-je en moi-même, continuer ainsi, réduit, en somme, à une simple main qui écrit?... Même si, rien de plus probable, je continuais dans la suite à jouer avec des formes géométriques en majorité sphériques, cônes, troncs de cônes, cercles concentriques, etc. (C'était là la règle de mon art: vu que je tenais encore à m'exprimer, il me fallait aussi l'accepter!), maintenant, sur la scène de mon petit théâtre provincial, c'était vraiment à moi-même que je devais trouver une place à la hauteur, une place qui ne soit pas secondaire.

Dorénavant, donc, des projecteurs aussi sur moi, écrivant et n'écrivant pas: sur moi tout entier. À partir de maintenant, cela valait peut-être la peine que l'auteur des *Cinq histoires ferraraises* et des trois premiers chapitres des *Lunettes d'or* essaie de sortir lui aussi de sa tanière, qu'il se présente et ose finalement dire « moi ».

Dans *L'odeur du foin*, Bassani réunit des récits qui malgré leur diversité apparente constituent un tout. Il fait revivre la synagogue de Ferrare, la petite communauté des réfugiés et puis, par une touche à peine perceptible, il laisse sentir le poids de la guerre et de la persécution sur un adolescent qui a toujours vécu dans la chaleur familiale et le confort d'une bourgeoisie, assuré de son passé et de son avenir.

Dans l'un de ses récits, *Une escapade à Abbazia*, la conscience du racisme et de la persécution atteint le jeune Juif de Ferrare dans ce qu'il a de plus vivant: son désir naissant. Juste avant le début de la deuxième guerre mondiale, ses parents rencontraient à la plage une famille catholique dont la fille avait l'âge de Bruno, l'adolescent dont il est question dans le récit. L'été suivant il a cherché à revoir la jeune fille malgré la guerre qui était à la porte et malgré les dangers qui entouraient son entreprise. Il est allé tout seul à la plage où elle se trouvait et où ses parents à lui ne pouvaient plus aller. Elle l'a revue brièvement et sa soeur et son frère ont manifesté à son égard un grand embarras.

Il était évident que l'esprit de la jeune fille était occupé ailleurs. Le jeune garçon attendit, dépensa le peu d'argent qu'il avait et le jour de son départ il rencontra le jeune frère d'Adriana, la fille aimée:

« Il avait tendu une main pour toucher cette chose. Il s'agissait d'un petit fanion de toile rêche, en forme de triangle: une sorte de langue d'un rouge vermeil, d'une trentaine de centimètres de long, couleur sang. Avec ses doigts il l'avait déplié lentement, et finalement, au centre de ce fanion, il avait tout d'un coup vu apparaître un petit dessin noir et qui ne se prêtait à aucune confusion: une svastika.

— Et ça? avait-il demandé, en levant les yeux et avec un geste du mention. Pourquoi est-ce que tu as ça là?

— Oh, pour rien, telle avait été la réponse de Cesarino.

Il lui avait fait voir, dans un sourire, ses dents fortes et très blanches de jeune chien. Après quoi, haussant ses épaules pointues, il avait ajouté:

— Comme ça, pour faire joli. »

C'est tout. Tout est dit. L'insouciance de l'enfance, la tragédie qui pèse lourdement et le premier malheur ressenti par l'enfant doublement frappé par la jeune fille qui se détourne de lui et par son origine qui lui interdisait toute réaction.

Les récits de *L'odeur du foin*, par leur brièveté s'apparentent à des poèmes et prose.

L'économie des moyens chez Bassani et le dépouillement ne sont pas les manifestations d'un puritanisme dans l'expression d'un interdit que l'auteur s'impose. C'est la maîtrise de la forme. Tout est là, les fruits sont quelque peu cachés mais le lecteur attentif saura les trouver et il sera amplement récompensé.

Ce même langage, l'utopie fondamentale

par Monique Roy

Christina Lilliestierna et Robert Zittoun, **Docteur pour la première fois, nous avons parlé le même langage.** Hachette littérature, 214 pages.

D'une main la misère humaine, de l'autre vie merveilleuse-mort merveilleuse. (Christina).

SAISISSANT, ce livre. Bouleversant de poignante vérité. Écrit à un degré inconnu, à l'extrême limite de l'émotion. Quête intense d'absolu, besoin de communication. De nommer. D'appréhender ce que nul ne comprendra jamais et, sachant cela, de l'expliquer, de le comprendre. Finalement de l'accepter.

Elle, Christina Lilliestierna, journaliste et écrivain suédoise, atteinte de tumeurs cancéreuses au cerveau. Lui, Robert Zittoun, médecin au service d'hématologie d'un hôpital parisien, ayant choisi le paradoxe de soigner les malades *condamnés*, mot qu'il n'aime pas:

« terme de justice... le médecin parle au malade d'égal à égal et je n'emploie pas ces mots à la légère: le médecin aussi est soumis à la condition humaine, lui aussi est condamné ».

Ils se rencontrent dans une salle, elle, patiente muette, lui, médecin voulant percer ce mur de résistance. Au bout d'un long silence, elle fera des dessins (elle n'avait jamais dessiné auparavant). Il lui demandera d'écrire des textes d'accompagnement et l'autorisation de se servir de ce matériel dans des débats sur la santé.

Elle accepte. Le discours du malade est reconnu, écouté. Commencent alors une série de longs entretiens entre Christina et le docteur Zittoun. Un long voyage au bout de la nuit. Un long voyage au bout de leur être. Elle, disséquant sa peur, son angoisse, sa souffrance. Au seuil de la mort, pas au-delà, pas maintenant. Lui, remettant en cause sa vérité, son engagement, son rapport avec les malades, sa façon d'osciller entre la médecine traditionnelle et la médecine « activiste ». Quittant « sa couronne » de personnage sacré, abordant lui aussi la mort. Au seuil. Ils ne sauteront pas la barrière, n'iront pas plus loin. Le chemin parcouru est déjà assez périlleux. Ils tentent l'aménagement d'un terrain qui mène jusque-là. Au seuil. La mort ne s'incarnera jamais vraiment en Christina, en Robert Zittoun. Elle restera, omniprésente et indéfinie. La mort. Le dit et le non-dit transgressent la maladie et ses inutiles souffrances, le dérisoire pouvoir des médecins. Pourquoi est-on malade? À qui la faute? Christina dira:

« On ne devient pas malade. On tombe malade comme on tombe dans un puits ou dans la mer, une nuit sans lune ».

Les dessins de Christina, légers traits de plume criants de vérité dévoilent l'hallucinant univers hospitalier où la malade se sent perdue, toute petite, traquée, objet utilitaire dans une technologie glacée. Ils montrent son cheminement, son esprit qui peu à peu se détache du corps emprisonné dans la maladie et rejoint le rêve cosmique et les souvenirs d'enfance et de voyages, la nature qui prend une place de plus en plus importante dans la vie des grands malades. Les textes d'accompagnement, courtes proses au ton détachés et naïfs, assènent des vérités amères.

Les entretiens entre Christina et le docteur Zittoun, portant sur l'échange par-delà l'angoisse, la disponibilité, la mort, l'hôpital, les limites de la franchise fouillent avec une grande précision et pureté la question existentielle: pourquoi tout cela? comment le vivre le plus dignement possible? Ils sont toujours au coeur de l'essentiel, ne dérapent jamais dans des avenues plus faciles. Pas de réponses vagues, de spéculations ésotériques ou autres. Des réponses ponctuelles à des situations intolérables. Une nouvelle approche en train de se réinventer.

Des docteurs Robert Zittoun, il y en a certes, mais si peu... Chaque malade mérite un tel médecin. Il a un visage humain et bon, intelligent et sensible. Un homme qui essaie de comprendre, accepte de se questionner, lui et sa démarche professionnelle, qui a plongé dans ses « ténébreuses incertitudes », avoue sa peur et son besoin d'aider les malades. On est loin de certains pantins risibles, isolés sur leur piedestal-maison, ânonnant dans les salles d'urgence et les cabinets de consultation une rhétorique jargonnante indigeste, dissociant allègrement organe malade et personne humaine, parlant du cancer comme « hypothèse de travail » refusant à la malade et au malade la dignité de vivre sa maladie selon son choix, exerçant ce qu'il faut bien appeler, faute d'autres mots, du terrorisme sur des gens déjà diminués. Avec Robert Zittoun on est loin de ceux que Christina appelle des « hommes forts » qui hantent également les hôpitaux parisiens.

Des hommes forts qui parlent fort et savent tout et déplacent beaucoup d'air avec des gestes d'importance. Je ne dis pas qu'ils ne sont pas sincères, au contraire. Ils défendraient leur malade à coup de fusil, s'il le fallait. Ou ils passeraient 35 ans de leur vie en étudiant les détails d'une formule supposée salvatrice. Je pense même qu'il en est, parmi ces hommes forts, qui aiment les malades. Quelquefois ils sont pourtant difficiles à comprendre. Comme quand ils m'ont arrachée de mon lit et m'ont mise fortement attachée, dans un engin peint en blanc, tout en criant très fort et en parlant entre eux et en faisant des bruits aigüs et horribles, des gestes grotesques et menaçants. Il faut ce qu'il faut.

Et surtout il faut savoir se taire et ne pas protester. Autrement ces hommes forts et redoutables redoubleront leurs efforts et leurs sifflements t'empêcheront d'entendre ton propre coeur et tu risques de tout perdre. Mais précisément ces hommes-là avec leurs cigares et leurs préoccupations et leurs fusils, étaient en train de se raconter des histoires tellement intéressantes qu'ils m'ont oubliée. Ils ont ouvert la porte arrière, après quelques minutes et m'ont regardée: « Tout va bien, n'est-ce-pas », puis ils m'ont oubliée. »

Littérature tout cela?

Au terme de l'expérience, Christina aménage un nouvel espace vital, de rémission en rémission. *Les grands mots peuvent se retirer, ce qui reste va être très simple.*

Robert Zittoun, quant à lui, tirera de sa vulnérabilité avouée une nouvelle force invincible. *Et qu'importe à présent si demain tout est à recommencer.*

Livre lumineux, d'une urgente beauté, réconfortante, parce que porteuse d'espoir.

En ces temps bruyants, livre à distribuer des deux côtés des barricades. Pour que, ne fût-ce que quelques instants, cesse le tapage.

Trois regards sur la ville

par Alain Duhamel

Gubbay, Aline et Hooff, Sally: **Montreal's Little Mountain/ La petite Montagne,** Trillium Books/ Les livres Trillium, Westmont, 132 pages, $10. Publié en anglais et en français.

Johnson, Bruce: **Montréal / Souvenirs,** Tundra Books/ Les livres Tundra, Montréal, 140 pages, $19.95. Publié en anglais et en français.

Drummond, Michael: **Montréal et ses environs,** Hurtubise HMH, Montréal, 88 pages, $12.95.

POUR des milliers de personnes qui y passent tous les jours, la ville se résume en une distance à franchir, en un temps de déplacement à subir. Elles vont et viennent d'un point à un autre sans regarder ni connaître cet environnement qui leur est superficiellement familier.

Dans ce contexte, on ne fait pas les nuances dans les couleurs: tout est gris; on ne s'attarde pas à la lecture des façades: les rues sont des couloirs encombrés; on ne sent pas l'histoire ni l'évolution: il y a la ville, ses contraintes, son anonymat, son égale et omniprésente tristesse.

Il faut sans doute s'en remettre à des artistes, à des historiens de l'art ou à des photographes pour jeter sur notre ville un regard plus attentif et plus curieux afin de soulever ce voile gris sur Montréal et ses environs.

Trois publications récentes, toutes réalisées par des auteurs anglophones, invitent à regarder Montréal, les yeux bien ouverts.

Bruce Johnson a publié chaque semaine dans le Montreal Star, pendant une quinzaine d'années, des dessins ayant pour thèmes les Montréalais, leurs saisons et leur ville.

Le quotidien de langue anglaise n'existe plus, mais les illustrations de Johnson survivent aux mésaventures d'un empire de presse. Il a réuni quelque 250 illustrations dans un livre intitulé *Montréal/Souvenirs*, un titre qui passe aussi bien dans une langue que dans l'autre. Les textes d'accompagnement sont d'ailleurs publiés en anglais et en français.

L'illustrateur, jouissant d'une grande liberté dans le trait de crayon, a pu marier sans apparente difficulté observation rigoureuse et fantaisie. Pas l'ombre d'un doute, les dessins de Johnson forment un vaste portrait de Montréal et nul ne pourrait se méprendre sur l'origine de ses sujets. On peut éviter de lire les bas de vignette, les illustrations identifient par elles-mêmes.

Non seulement rendent-elles fort bien l'environnement montréalais, mais encore ont-elles des qualités évocatrices remarquables. Cela se voit et cela se sent dans les Montréalais qui lui servent de personnages. Les croquis publiés au moment de l'Exposition universelle de 1967, par exemple, rappeleront aux lecteurs le merveilleux été sur les îles de la Terre des hommes.

Le regard plein de bonheur de Bruce Johnson sur notre ville a des effets rafraîchissants et invite à de longues flâneries dans les quartiers de Montréal.

La promenade pourrait commencer sur la petite montagne de Montréal où Aline Gubbay et Sally Hoof ont fait le portrait de Westmont.

Cette banlieue, grande comme un quartier, distincte comme un ghetto social et culturel, a une histoire intéressante. Les auteurs se proposent de parvenir à une définition de Westmount qui, tout en faisant étalage de la richesse de son patrimoine bâti, donne une indication des ambitions de ceux qui, après avoir fait fortune au bord du fleuve, voulaient contempler leur oeuvre d'un point de vue élevé.

D'abord appelé « La petite montagne », puis « village de Notre-Dame-de-Grâce » et « Côte Saint-Antoine », la municipalité, « en accord avec le caractère anglicisé de ses résidents », a pris le nom de « Westmont » en 1894. La maison Hurtubise, construite à la fin du XVIIe siècle, demeure l'unique survivante de l'établissement rural d'origine. Elle se trouve sur le chemin de la Côte Saint-Antoine. Dans les autres rues de Westmont, la prospérité du XIXe siècle montréalais s'affiche avec une splendeur non retenue.

L'ouvrage se présente à la manière d'un inventaire illustré de l'architecture domestique érigé sur une trame historique. Les auteurs font voir et informent, tout à la fois, en anglais et en français. La méthode est excellente car elle montre la ville telle qu'elle se présente aujourd'hui.

On souhaite que cet ouvrage, s'il ne démystifie pas la réputation de cette banlieue, puisse sensibiliser ses lecteurs et les administrateurs municipaux de Westmount. Des constructions récentes font poindre à l'horizon une ville qui n'aurait pas su tirer des enseignements d'un aménagement urbain remarquable, non seulement par son architecture domestique, mais aussi par son aménagement paysagiste. Westmont n'est pas encore un milieu urbain bétonné, mais donne des signes inquiétants à cet égard.

Le paysage montréalais, déjà encombré de structures froides, n'a guère besoin d'en ajouter davantage au pied de notre montagne.

Dans *Montréal et ses environs*, le photographe Michael Drummond a tiré le meilleur parti des jours d'ensoleillement et présente un véritable « plein jour » sur la ville à verser en preuve contre la grisaille.

La tentation de photographier, en couleurs, la nuit citadine pour souligner les taches de lumières artificielle, n'a heureusement pas atteint gravement M. Drummond. Une seule planche nous montre un panorama nocturne montréalais bien connu. Toutes les autres photographies ont été prises à la lumière du jour et font apparaître la ville dans des couleurs parfois surprenantes.

Le photographe a la liberté de tricher un peu en faisant usage du parcours et de l'intensité du soleil. C'est ainsi que la Place Ville-Marie peut devenir jaune ou bleu, selon la saison et le moment du jour.

Certaines photographies illustreraient convenablement le calendrier d'un quincailler de quartier ou les cartes postales d'un office municipal du tourisme. Dans l'ensemble, cependant, les photographies de M. Drummond apportent sur Montréal un regard inédit, remarquable par les couleurs qu'il dégage.

On s'étonne de lire que cet ouvrage a été imprimé à Hong Kong... ce qui donne à réfléchir.

Ces trois regards sur notre milieu dégagent un point de vue peu coutumier sur la ville, pourtant bien présent dans la réalité urbaine et observable par tous pour peu que l'on prenne un moment d'arrêt, un exercise toujours salutaire.

Oeuvre économique, volume I

L'économie du Québec et la science économique

Esdras Minville

Édité et présenté par François-Albert Angers avec la collaboration de Ruth Paradis

464 pages, $14.95

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Un magnifique cadeau de Noël

RENÉ RICHARD

par Hughes de Jouvencourt

40 reproductions de tableaux en couleurs = plus de 100 en noir et blanc

Un ouvrage luxueux qui retrace l'étonnante aventure de ce grand artiste dans le Grand Nord

154 pages = 9¼"x10¾" $40.00

Un ouvrage d'actualité brûlante

LE DOSSIER OUTAOUAIS

Jean Cimon

(réflexions d'un urbaniste)

Un ouvrage qui permettra au lecteur de mieux comprendre la réalité outaouaise.

180 pages = $6.95

AU STAND No. 543

Éditions du Pélican

possibles

Vol. 4, No 1 automne 1979

Boite postale 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec

Comité de rédaction:

Muriel Garon-Audy, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gilles Hénault, Roger Lenoir, Gaston Miron, Marc Renaud, Marcel Rioux. Secrétaire de la rédaction: Robert Laplante.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Muriel Garon-Audy, Lise Gauvin 7

ANTÉDÉCENTS
Histoire des luttes féministes au Québec
Michèle Jean 17
La femme et le Code civil: fondements et évolution 33
Une lecture féministe des romans du terroir canadien-français de 1860 à 1960
Janine Boynard-Frot 41

ÉCRITURES
Veille
Anne-Marie Alonzo 57
L'union fondamentale
Louky Bersianik 61
Mauvais rêve
Monique Bosco 67
L'ignée L'intégrale
Nicole Brossard 71
Sur l'écriture d'une femme ou De l'écrevisse écrivant
Francine Déry 77
L'ifante immémoriale (fragments)
Madeleine Gagnon 83
Telles
Suzanne Jacob 93
La guerrière
France Théoret 101

QUOTIDIENNETÉS ET MOUVEMENTS
D'où vient et où va le regroupement des femmes québécoises
Collectif 109
La librairie des femmes d'ici : un lieu qu'on s'est donné
Collectif 113
Le comité Laure-Gaudreault: les femmes dans l'enseignement
Marie Gagnon 115
La Boulange — Entrevue avec Solange Courval 123
Être femme et autonome: le défi de l'AFEAS
Louise Picard-Pilon 131
Ne payer que le prix que ça vaut
Louise Picard-Thiboutot 137
Un bonjour du CRIF
Collectif 143
Les défis d'être une femme religieuse
Monique Dumais 147
Le RAIF et le changement social
Marie Savard 155
D'une coopérative artistique: Powerhouse
Viviane Prost 163
Comment lutter au bas de l'échelle
Collectif 167
Petite histoire...
Pol Pelletier 175

DOCUMENT
Le conte du parc ensorcelé
Herménégilde Chiasson 191

Bulletin d'abonnement

Nom ..... Adresse .....

Ville ..... Province .....

Occupation ..... Code postal .....

ci-joint un chèque... mandat-poste... au montant de $15.00 pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro...
Abonnement institutionnel: $25.00
Abonnement de soutien: $25.00

Revue Possibles, B.P. 114,
Succursale Côte-des-Neiges,
Montréal, Québec, H3S 2S4

Nouveautés à venir: **Le référendum et les utopies, un bilan de l'autogestion, l'Acadie militante.**

PUBLI-REPORTAGE
Réalisé et payé par le service des relations publiques et de publicité
des Éditions internationales Alain Stanké, 2100, rue Guy, Montréal (935-7452)

LES ÉDITIONS STANKÉ:

Une maison cent pour cent québécoise. Des livres d'une qualité cent pour cent internationale!

Quelqu'un m'a demandé, la semaine dernière, si la loi 51 allait déranger les opérations des Éditions Stanké. La personne (visiblement mal informée) avait l'impression que notre maison d'édition, parce qu'elle avait un rayonnement international, était nécessairement financée par quelque Père Noël étranger ou par des intérêts obscurs américains ou français. Triste habitude que celle de penser que tout ce qui a du succès n'est forcément pas québécois.

N'en déplaise à certains détracteurs, les Éditions internationales Alain Stanké sont 100% québécoises! Il est vrai qu'à l'origine de leur fondation, New York Times avait acquis 19% de leur actif et que Hachette avait exprimé son intention d'en obtenir 30%, portion qui fut par la suite détenue par le groupe québécois Éclair.

Un an plus tard (en 1977) les Productions Stanké Inc. (propriété à 100% d'Alain Stanké) rachetaient toutes les actions et devenaient ainsi l'unique actionnaire de l'entreprise.

Cette situation privilégiée, je l'apprécie. Elle est, en grande partie, responsable du fait que nous pouvons être "plus rapides" que d'autres et entièrement "indépendants". Elle me donne l'impression de faire du ski alpin. Ceux qui connaissent ce sport savent que pour réussir il vaut mieux être seul. Si par malheur quelqu'un d'autre montait avec vous sur vos skis, banquier ou associé (d'ici ou d'ailleurs) l'équilibre serait rompu. Ma recette est connue. J'ai autour de moi des conseillers de grande valeur: **Marcel Godin** (conseiller littéraire), **François Ricard** (directeur de collection) et un groupe de collaborateurs immédiats dont l'expérience m'est chaque jour profitable: **Jean-Pierre Gagné** (imprimeur); **Pierre Gascon** (directeur de nos publications "Montréal ce mois-ci" et "Montreal Calendar Magazine"); **Denise Bissonnette** (directrice de notre magazine "La fine cuisine d'Henri Bernard"); **Eric Ghedin** (administrateur) et de nombreux autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Grâce à notre équipe (dont l'enthousiasme et le surmenage sont l'hygiène quotidienne) nous arrivons à faire notre métier de "répandeurs d'idées" avec un grand plaisir. Dans cette centrale d'énergie qu'est notre maison d'édition nous n'avons qu'un but: fabriquer des livres de qualité... internationale. Et lorsque nous publions des sujets d'intérêt local, nous ne délivrons aucun message du haut d'aucune chaire. Nous ne détenons aucune vérité. Nous ne prenons parti derrière aucun parti. Voilà pourquoi vous nous verrez publier des livres aux sujets aussi diversifiés que: "Vive le Québec libre" (préfacé par Pierre Gourgault); "Pierre-E. Trudeau"; "Daniel Johnson"; "François Cloutier"; ou "Mes dix années d'exil à Cuba" de l'ex-felquiste Pierre Charette.

Comme équipe de pensée aux Editions internationales Alain Stanké on publie pour distraire, pour informer, en un mot pour être utiles à nos lecteurs, et non pour diriger leur conscience ou leur vote.

La création et l'imagination de nos auteurs continuent à nous séduire. Sur ce point, notre capacité d'admiration est sans limite.

Un mot encore avant de terminer: Merci tout d'abord pour l'accueil que vous avez bien voulu réserver à nos deux derniers albums d'art (numérotés): "Un homme et son péché" (illustré par Jean-Paul Ladouceur) et "Cornelius Krieghoff". Le premier de la série, qui fut consacré à Jean-Paul Lemieux est épuisé. Il avait été salué par le Grand Prix de Montréal. "Marc-Aurèle Fortin" est également épuisé. Les albums sur Borduas et Suzor-Côté s'épuisent rapidement, eux aussi.

Pour ceux que la grande littérature québécoise intéresse disons que nous commencerons l'année 80 avec un nouveau roman de **Marie-Claire Blais** (en janvier) intitulé: *"Le sourd dans la ville"*, et (en février) un livre de **Yves Thériault.** Ce sera le 29e de cet écrivain qui vient d'être couronné par le Prix David.

Alain Stanké



Le dernier livre de SOL

«ESSTRADINAIRE!»

Marc Favreau vient de réussir à Paris ce qu'aucun autre artiste n'a pu faire jusqu'ici: il a tenu l'affiche durant un mois au Théâtre de la Ville. La critique a été unanime: "Il est génial!" Le public l'a applaudi avec enthousiasme (la salle était remplie tous les soirs). Les éditions Stanké, (qui avaient publié le premier livre de Sol à Paris l'an dernier) ont profité du passage de Marc dans la capitale française pour procéder au lancement de son deuxième livre: "Les oeufs limpides". L'ouvrage, qui était très attendu, est publié simultanément en France et au Québec. Il est préfacé par Marcel Godin.

Le plus beau prototype que je connaisse de la révolution tranquille, c'est bien celui de Marc Fabreau et de Sol. En ces temps où le nivellement par le bas, la complaisance, la médiocrité sont à l'honneur, c'est encore lui qui donne l'exemple de la qualité, du travail achevé, de la recherche, de l'inquiétude inhérente aux artistes.

Sans emphase, sans ostentation, avec une humilité dont je ne connais que très peu de cas, il avance en carrière, si je puis m'exprimer ainsi, il avance hors frontières, en internationalisant non seulement son personnage, mais la culture française d'Amérique. D'ici, il atteint l'ailleurs, et je ne le chicanerai pas d'aimer le monde.

Quand le "joual" était à la mode..., que la décadence linguistique allait bon train, il allait à l'encontre de ces mouvements. Marc Favreau récupère le langage malade, lui insuffle une vie nouvelle, alimente le sens des mots tout en nous faisant rire et rire de nous-mêmes par son talent.

Il philosophe à sa manière, fait prendre conscience, il illumine notre labyrinthe culturel avec une tendresse, une douceur et un amour de la vie qui devraient être contagieux.

À l'époque, je ne connsaissais que Sol, depuis, j'ai connu Marc et les atomes crochus ont fait le reste. J'ai pu découvrir, parce qu'il me l'aura permis, à quel point il réussit à vivre sa dualité, de sorte que je me demande parfois si c'est Sol qui est Marc Favreau ou si c'est Marc Favreau qui est Sol. Or, il est rare de voir tant d'harmonie entre soi et son double, comme en témoigne Marc, et pousser le duel aussi loin, sans qu'il y ait victime...

Poète, philosophe, sociologue, médecin de l'esprit, menuisier, jardinier et touche-à-tout, peut-être Marc Favreau est-il le meilleur modèle qui soit de l'autodidacte et l'original témoin d'une époque secouée par toutes sortes de crises qu'il transcende avec un grand éclat de rire et nous convie à partager comme un feu de Bengale.

C'est peut-être un maquillage, un chapeau, un grand manteau, une poubelle et une poupée qui font Sol, mais tous ces accessoires ne sont que des accessoires derrière lesquels il y a Marc, comme il fallait autre chose qu'une démarche, une canne, un canotier pour faire Charlot.

Marcel Godin

QUÉBEC 10/10

Au Québec, le livre de poche a une présence ambiguë: d'une part, c'est par lui que nous parvient depuis longtemps déjà l'essentiel de notre culture étrangère; mais d'autre part, notre propre littérature — sauf la très classique (grâce à la "Bibliothèque québécoise » de Fides) — restait jusqu'à tout récemment curieusement absente du format de poche.

C'est à cette anomalie que la collection "Québec 10/10" tâche de remédier, au moins en partie et dans les limites encore assez modestes qui sont les siennes. Cela signifie: offrir au public lecteur, à prix avantageux — un prix qui peut directement concurrencer celui du livre de poche français — des oeuvres importantes du répertoire québécois.

Oeuvres **importantes.** Que faut-il entendre par là? Ou quels sont nos critères pour le choix des titres? Compte tenu de la possibilité ou de l'impossibilité d'obtenir les droits, et de la nécessité (au moins pour l'instant) d'exclure la publication d'inédits,on peut dire que l'oeuvre publiée en "10/10" a, idéalement un passé et un avenir: un passé par la reconnaissance dont elle a été l'objet à la suite de sa première publication, et un avenir dans la mesure où elle peut toujours toucher un public assez large et nouveau par rapport à celui qu'elle a déjà eu. Ce critère est donc commercial, mais pas uniquement: les oeuvres publiées en "10/10" doivent aussi avoir, ont aussi, croyons-nous, une qualité littéraire ou culturelle indéniable.

Cela dit, la collection a, selon nous, une utilité au moins triple. Utile au **public,** elle lui rend plus accessibles des oeuvres intéressantes et importantes. Utile aussi aux **oeuvres** elles-mêmes, la publication en poche leur redonne souvent un nouvel élan, une nouvelle actualité, une nouvelle présence, parfois même plus durable, paradoxalement, car les librairies se réassortissent plus volontiers en livres de poche qu'en éditions régulières: publié en poche, un livre entre dans une sorte de seconde vie. Utile enfin aux **écrivains,** la collection leur permet, tout en consentant à une réduction de leur pourcentage, d'obtenir souvent une augmentation, en valeur absolue, de leurs droits, et surtout d'élargir le public qui les lit et qui continuera éventuellement de les lire.

La collection "Québec 10/10" existe depuis 1977. En deux ans, seize titres ont paru, dont les tirages ont varié de 5.000 à 20.000 exemplaires. Les premiers titres étaient des ouvrages anciens (Claude-Henri Grignon, Lionel Groulx, Jules Verne); puis des auteurs contemporains ont fait leur apparition; Gabrielle Roy, Yves Thériault, Marie-Claire Blais, Roch Carrier. Notre intention est de continuer, autant que possible, dans ces deux directions en même temps: oeuvres anciennes à "ressusciter", et oeuvres contemporaines à "réactiver": d'autres titres de Gabrielle Roy et de Marie-Claire Blais paraîtront, auxquels s'ajouteront prochainement des oeuvres de Gilles Archambault, Claude Jasmin, André Major, Jacques Benoit et, nous l'espérons, plusieurs autres encore. À plus long terme, nous pensons que la collection pourrait même se donner d'autres objectifs importants: traductions — ici — d'oeuvres étrangères, publication — ici — d'oeuvres françaises classiques, édition directement en poche de certains inédits, exportation de nos propres auteurs, etc. Ce travail, toutefois, devra toujours se faire en respectant les principes éditoriaux que nous nous sommes donnés: présentation aussi soignée que possible (sans être en rien luxueuse: attrayante plutôt), texte impeccable, insertion de documents à l'usage des étudiants et des enseignants, prix raisonnable et large diffusion.

Notre rêve serait que la collection contribue à ce qui nous paraît la tâche la plus urgente qui s'impose à tous ceux que préoccupe la situation de la littérature au Québec: élargir le public lecteur, susciter sa confiance et son intérêt, l'amener à **aimer** lire.

François Ricard,
directeur de la collection

« Courte-Queue »

Un nouveau livre de Gabrielle Roy

À l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant, **Gabrielle Roy** publie, aux Éditions internationales Alain Stanké, un livre pour enfants intitulé **Courte-Queue**, dont les droits d'auteur seront versés directement à l'UNICEF, section Québec.

C'est l'histoire d'une petite chatte, qu'un incident a légèrement amputée et qui a reçu pour cette raison le nom de Courte-Queue; l'histoire, surtout, d'un dévouement et d'un courage aussi émouvants qu'exemplaires et qui, à force de persévérance et d'invention, finissent littéralement par changer le monde, par contredire au moins une loi du monde des chats, celle qui veut que les chatons, quand ils naissent trop nombreux, soient doucement éliminés.

Avec l'humour tendre et cette finesse d'écriture qu'on lui connaît, faite à la fois de justesse, de sobriété et de douce poésie, avec cette connaissance intime de la sensibilité et de l'univers enfantins que révélaient non seulement **Ma vache Bossie,** son autre conte pour enfants, mais aussi **la Petite Poule d'Eau, Rue Deschambault** ou **Ces enfants de ma vie,** Gabrielle Roy compose ici, en quelques pages, tout un monde inoubliable: la chatte, ses petits, sa maîtresse Berthe, la maison de campagne, le dur hiver, un monde qui est, l'image concentrée, de la vie même.

Le texte, illustré d'aquarelles en couleurs et de dessins dus à la plume par François Olivier.

Comment j'ai illustré l'album «Un homme et son péché»

(par Jean-Paul Ladouceur)

En septembre '78, Alain Stanké me propose d'illustrer "Un homme et son péché. — Première réaction: enthousiasme... c'est un roman en or, c'est du bonbon à l'état vierge. Mais doucement le ver se met dans la pomme et cela devient presque un cas de conscience. Je connaissais bien Séraphin... Claude-Henri Grignon... pour avoir suivi "Les belles histoires des Pays d'en haut" alors que je travaillais à la télévision de Radio-Canada. "L'histoire de Séraphin est connue de tout le monde", m'a dit un bon vieux paysan de l'Annonciation... "C'est quasiment dans le catéchisme". Chacun a son idée sur qui est Séraphin: c'est Hector Charland, c'est Florent Forget, c'est Jean-Pierre Masson. Chacun lui a choisi un visage, une démarche, des habits. Séraphin c'est aussi une époque, c'est le Nord avec ses rochers, ses petites montagnes austères, sa flore mendiante, ses arbres qui s'accrochent partout, ses sévères "habitants" qui se battent chaque jour contre une nature rêche et qui ne donne jamais une deuxième chance.

Première décision: Séraphin, il appartient à chacun. Il est ce que chaque lecteur, chaque auditeur, chaque télespectateur a imaginé; donc l'artiste a perdu le privilège de lui donner un visage. Il ne peut plus imposer sa conception. Ce serait violer une sorte de tradition presque religieuse. J'ai alors arbitrairement choisi de ne jamais peindre ou montrer les personnages, mais bien de laisser à chacun le choix de se les imaginer. Les lieux seront habités par des personnes en dehors des cadres des illustrations. On les sentira, mais on ne les verra pas.

Deuxièmement, le décor doit être vrai, d'un réalisme palpable, d'une vérité désarmante. Je décidai de m'imposer un style réaliste, sans concession à la fantaisie. J'ai entrepris plusieurs voyages de recherches autour de Ste-Adèle. J'air rencontré Mlle Grignon pour obtenir de premiers renseignements... pour me mettre le roman dans la peau. J'ai visité des murs modifiés qu'on qu'on dit être ceux de la maison de l'avare mais qui font aujourd'hui partie d'une habitation moderne. J'ai erré dans les petits chemins de la région. J'ai fait plusieurs esquisses. J'ai surtout essayé de saisir l'atmosphère qui écrasait les Laurentides avant l'arrivée des villégiateurs.

Il a fallu reconstituer la vraie maison de Séraphin. L'auteur n'a pas aidé à cette reconstitution. Des licences poétiques lui ont fait composer des descriptions d'une maison qui, en vérité, n'existait pas mais était la synthèse de plusieurs maisons qu'il connaissait. Il a alors, pour les besoins d'une page, déplacé des portes, des escaliers, oublié l'architecture du haut côté. Ma femme, mon fils François qui a étudié l'architecture, et moi avons découpé dans le roman toutes les phrases descriptives de la maison et nous les avons collées sur un grand carton. A l'aide de ces descriptions nous avons ensuite fabriqué une maquette qu'il fut impossible de rendre conforme aux mots de Grignon à cause des compromis dans le texte. La maquette était complètement insolite, ses "greniers" inhabitables. Nous fîmes donc quelques petits pas de côté inspirés par l'architecture de l'époque, pour arriver à mettre sur le sol, une maison conçue et bâtie dans le cerveau d'un auteur beaucoup plus préoccupé par ses personnages que par leur habitat. C'est la maison des pages de garde qui essaie de tenir compte à la fois de la pensée de l'auteur et de la tradition de l'époque 1900. Je ne crois pas qu'il soit possible de respecter le romancier plus que je ne l'ai fait sans commettre d'anachronisme.

Le paysage dans lequel est assise la maison de l'avare est celui des environs de Ste-Adèle. Evidemment, on ne le trouvera pas tel quel dans l'album. Ma grande affection pour les arbres me les a fait placer stratégiquement dans chaque illustration, pour les mettre en valeur. Peut-on penser aux Laurentides sans révérence pour ces arbres qui sont des personnages vivants donnant la couleur des saisons et s'imposant par leur présence enveloppante? Nous sommes devenus Séraphin et nous avons habité cette maison en essayant de nous entourer des meubles et objets du temps. Nous sommes arrivés à la conclusion que Séraphin possédait sûrement plusieurs beaux meubles pris en gage puis saisis. Cette constatation nous est venue à la suitre d'une conversation avec Mlle Grignon, qui nous assura que les avares de la région finissaient toujours par garder les gages de valeur laissés en garantie.

Et c'est pour ça que le seau d'eau, suintant sur un banc, voisine avec une belle armoire en pointe de diamant. Nous avons consulté presque tous les ouvrages publiés sur les maisons, les meubles, les outils, les accessoires de 1880 à 1910.

Chacune des illustrations (la poule grise, le seau de Donalda, le crucifix de plâtre) a une histoire que je n'essaierai pas de vous raconter sachant que mes mots n'auront pas la couleur de mes images.

J'ai peint les tableaux à l'aquarelle sur un papier de fibre de verre "Aquarius". Ce papier donne des textures magnifiques lorsque le pinceau chargé de couleur ne fait que l'effleurer. La main de l'artiste ne peut éviter de toucher la surface et les petits cheveux de verre pénètrent dans la peau pour produire des démangeaisons infernales. J'y ai remédié en me protégeant la main droite d'un gant de chirurgien. Le gant est assez mince pour ne pas nuire au jeu, mais assez épais pour que les fibres de verre n'entrent pas dans la peau. — L'aquarelle est un mode capricieux. La couleur ne se dépose pas comme on le voudrait. Elle est esclave de la surface du papier et de l'humidité du milieu. Il faut pratiquer ses touches comme un pianiste fait ses gammes pour délier sa main.

L'exécution se fait aussi rapidement que possible après avoir dessiné le sujet en détail sur le papier. Dans cette frénésie d'exécution on rate des couleurs, des lavis et on recommence. J'ai refait le moiré du ciel derrière les arbres de l'aube trois fois avant d'obtenir l'effet voulu. J'ai recommencé le ciel derrière la maison plusieurs fois avant d'obtenir l'orage. On ne corrige pas une aquarelle. La couleur déposée en transparence ne permet aucune modification. On recommence sur une autre feuille de papier. C'est ce jeu d'une oeuvre qu'on ne peut bâtir de matériaux inertes qui me fascine. Les couleurs sont capricieuses. Cela cause parfois des accidents, des imprévus qui modifient toute la planification. Il faut s'y adapter ou recommencer. Les dessins à la plume sont plus faciles. Il n'y a là aucune ligne qui ne soit bien tirée, aucune hachure rebelle.

Quant à la calligraphie elle est de l'école d'Oscar Ogg du début du siècle. Je l'ai parfois modifiée pour lui donner une allure plus moderne mais l'essence de base, l'allure demeurent celles du début du siècle. — J'éprouve beaucoup de plaisir à faire revivre cet art qui a embelli mon enfance et qui est disparu avec le temps.

L'ensemble du volume est une oeuvre qui n'a rien de cérébral. Le tout est instructif d'exécution. C'est fait avec "ma peau". Les formes et les couleurs sont sensuelles et sont le résultat de beaucoup d'affection pour l'oeuvre, le temps et surtout le pays.

(1) Superbe album de luxe qui vient de paraître. Tiré à 3,000 exemplaires. Tous numérotés. Comprenant 47 illustrations dont 20 planches couleurs.)



L'album « Un homme et son péché » est incontestablement le plus beau livre publié au Québec cet automne. Illustré par Jean-Paul Ladouceur, cet ouvrage constitue un cadeau idéal. Il a déjà séduit plus d'un amateur d'art et de littérature d'ici et d'ailleurs. Sur les photos: Michèle Morgan et François Périer admirant leur album; l'éditeur montréalais et Catherine Deneuve avec son exemplaire sous le bras.

Ce qu'ils ont dit

Simone de Beauvoir en commentant le livre: **"Le masochisme dit féminin"** (de Marcelle Maugin Pellaumail):

"J'ai lu avec le plus grand intérêt votre thèse. Je suis entièrement d'accord et je trouve que c'est une importante contribution à la lutte des femmes. C'est un travail à la fois théorique et militant... il rendra grand service aux femmes."

■

Henry Miller en parlant de **"Mon enfance avec Gurdjieff"** ou l'apprentissage de la sagesse (de Fritz Peters):

"Voici un livre absolument délicieux et par délicieux je n'entends pas qu'il doit être pris à la légère. En fait, le qualificatif le plus juste pour le décrire serait "glorieux". Non seulement rapporte-t-il des anecdotes savoureuses, mais il est aussi plein de sagesse, celle de la vie. "J'ai lu le livre à plusieurs reprises et ce fut chaque fois avec un intérêt renouvelé. D'une certaine façon, je le considère comme quelque chose d'égal à Alice au Pays des Merveilles, un véritable joyau de notre littérature".

EN BREF...

— Pierre Charette, l'ex-felquiste auteur du livre: **Mes dix années d'exil à Cuba** prépare un deuxième volume. Il parlera des événements qui ont précédé et précipité son exil dans "l'île de la liberté".

■

— **Denise Bissonnette**, directrice du magazine **"La fine cuisine d'Henri Bernard"** (publié par les Éditions Stanké en collaboration avec Radio-Canada) annonce qu'une reliure sera disponible dès le mois de janvier pour conserver précieusement les douze numéros parus et à paraître du volume un. Si vous désirez vous inscrire sur la liste d'envois ou récupérer les numéros qui manquent à votre collection n'hésitez pas à communiquer avec "La fine cuisine d'Henri Bernard" à l'adresse suivante:

Case postale 760
Succursale H
Montréal H3G 2M7

■

— Les Éditions Stanké publient le premier guide complet de la cuisine de nos grands-mères. Le Guide de la cuisine traditionnelle québécoise, un magnifique ouvrage de 320 pages, abondamment illustré, représente un travail phénoménal, auquel s'est attelée Lorraine Boisvenue. On y trouve plus de 500 recettes.

■

— Depuis longtemps on attendait la suite de l'autobiographie de Han Suyin. Après "l'Arbre blessé", "Une fleur mortelle" et "Un été sans oiseaux", cette suite vient enfin d'arriver dans les librairies du Québec. L'ouvrage (de 540 pages) publié par les Éditions Stanké a pour titre: **"Ma maison a deux portes".**

Les amateurs de Suyin auront la joie d'y suivre la vie de la célèbre romancière de 1948 à 1965.

CALENDRIER

Venez rencontrer nos auteurs au kiosque 217-219 **Stanké**

Mardi 27 novembre	Mercredi 28 novembre	Jeudi 29 novembre	Vendredi 30 novembre	Samedi 1 décembre	Dimanche 2 décembre
			14h00 **Henri Bernard**	14h00 **Roch Carrier**	13h00 **Pierre Charette**
19h00 **Huguette Hirsig**			18h00 **M.M. Pellaumail**	16h00 **Yvon Rivard**	15h00 **Vicki Chelf Hudon**
20h00 **Jean Chartier**	20h00 **Marc Meloche**	20h30 **J. Grand'Maison**	20h00 **Paul E. Ohl**	18h00 **Hector Grenon**	16h00 **Roch Carrier**

• **Yves Thériault** et **Lorraine Boisvenue** seront en permanence au kiosque.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

courrier / Impressions de lecture

Je me précipite sur LE DEVOIR, comme tous les samedis. Pendant que la maisonnée dort, je me régale des pages littéraires. Comme si à chaque semaine, toute l'équipe des journalistes d'art préparait un gâteau de mots, qu'on dévore à petites bouchées, tout au long de la fin de semaine.

Etrange comme on lit un journal. A table, on a appris à bien se tenir. Au journal, on avale tout le crémage d'abord, c'est délicieux, parfois indigeste. Puis le gâteau n'a déjà plus le même attrait. Si le téléphone ou les enfants dérangent, on n'y reviendra déjà plus avec le même entousiasme. C'est que le gâteau est truffé, mais pas toujours de truffe. Plutôt de mie de pain ramollie ou parfois d'un sirop amer.

Quel est ce sexisme qui se révèle peu à peu? Des hommes parlent d'autres hommes: faut-il adhérer au mythe, tel homme n'est pas un dieu, il a répandu son mythe. Puis des hommes parlent contre les femmes: toutes les femmes ont le même discours, les fées n'ont pas fini d'avoir soif, laissez-les découvrir le monde. Elles viennent d'ouvrir la porte du bordel, de la maison ou du couvent. Elles ne savent pas le monde.

Heureusement, des femmes ont quitté ces lieux, ont entrepris une parole nouvelle. Elles parlent de ce qu'elles savent. Ce n'est pas toujours drôle. Pendant des générations, les femmes ont reçu le monde par le silence de l'homme. Elles sont cent mille, cinq cent mille dans leurs cases de banlieue, qui prennent dans leurs bras sans maquillage, les petits, du lever au coucher. Et puis, elles attendent. C'est la vie entre parenthèses, c'est le parking de la vie. Nous bâtissons de plus en plus des parkings de non-productifs: les vieux, les enfants et les femmes.

Les enfants ne vont plus à l'usine au bout de la rue, ne sentent plus la poussière et le bruit. Ils sont entourés de pelouse et n'ont plus de père. Oh si, en fin de semaine, derrière la tondeuse, quand il est là. Oui, en fin de journée, quelques soirs, avec un masque de fatigue. Ses yeux s'éclairent-ils encore un peu, comme au temps où il cherchait à voir du neuf, à découvrir la couleur de la vie? Ils se sont éteints depuis longtemps, se rallument l'espace d'un café ou d'une bière à la brasserie. Après tout, à la maison, il faut que l'on sache qu'il se tue pour eux. Alors le masque prend racine et va même finir par se répandre.

Parfois, la mère prend le maquis. Elles se sent coupable: aussi bien me tuer moi aussi, partager la petite mort, pour s'en sortir ou pour en finir, on ne sait plus très bien. Les enfants sont assez grands, ils peuvent se débrouiller, dans ce beau jardin vert tendre: la vie est organisée.

Les journalistes partagent souvent le monde ainsi: les hommes ont une démarche poétique, spirituelle, mythique, les femmes ont un cheminement dilué, partagé entre les redites, les petits sentiments ou les élans démesurés. C'est comme ça, à chacun son vocabulaire et sa façon de nommer la vie. Que les femmes retournent à la cuisine et les enfants seront bien gardés.

Marie BEIQUE

La vengeance d'un curé de campagne

A l'intérieur d'un même journal, on aura rarement vu un collègue mettre tant d'acharnement à abattre une autre collègue.

Sur quoi jugez-vous exactement Madeleine Ouellette-Michalska? Sur son roman *Le Plat de lentilles* ou sur ses articles, en particulier l'excellent article qu'elle signait, la semaine dernière en page 1 du cahier « Culture et Société »: « La bonne du poète peut-elle écrire? » Il semble, de toute évidence, qu'elle ne le peut pas. On l'attend au tournant et on lui fait payer cher la parole qu'elle avance.

Pourquoi les seules citations rapportées appuient-elles la charge que vous faites sur un mode sadique qui sent le règlement de compte et la moralisation des anciens curés de campagne. Je ne suis pas spécialiste des Lettres; mais je lis passablement. J'invite donc les gens à lire *Le Plat de lentilles* et à y découvrir ce que tait et dénature cette critique. Il y a chez Madeleine Ouellette-Michalska un ton neuf, de l'originalité, de la sensualité, et une remise en question de l'histoire qui dérange les idées reçues.

Benoite Groulx, j'imagine, est féministe. Le chanoine Groulx, c'est mieux connu. Vous placez donc Madeleine Ouellette-Michalska dans le petit ghetto coincé entre ces deux mouvements: la société rurale cléricale patriarcale — dont vous ne semblez pas sorti car vous en avez gardé les tics — et la société moderne et mixte (de corps, de parole et d'esprit) qui est en train de naître.

D'une société à l'autre, le roman de Mme Michalska, et ses articles tout aussi bien, aident à faire le pas. Mais encore faut-il en être capable. Comme diraient les anciens curés: « C'est la grâce que je vous souhaite! »

Gary LEDUC-SMITH

Thériault et le Goncourt

Heureuse que le Goncourt ait été attribué à un écrivain puissant, à une femme décidée, forte, qui sait ce qu'elle veut et qui écrit d'une façon magistrale. Heureuse. Et tant mieux aussi si un écrivain de plus peut vivre de sa plume.

Puis-je cependant me permettre une petite remarque pour le bénéfice des journalistes qui ont parfois la mémoire courte? On lit partout et toujours, depuis un an ou deux, qu'Antonine Maillet est le premier écrivain d'ici à figurer parmi les finalistes de ce prestigieux Prix. Il y a là une erreur que je me dois de rectifier. Le premier écrivain de chez nous à pouvoir revendiquer cet honneur est Yves Thériault, dont le roman *Agaguk*, publié en première édition chez Grasset/Institut littéraire du Québec en 1958, s'était rendu, cette année-là, jusqu'à l'avant-dernier tour. Les archives journalistiques et une correspondance échangée entre Hervé Bazin et Yves Thériault (entre les mains de ce dernier) peuvent confirmer cette affirmation. Il est vrai qu'on parle d'il y a 21 ans... et qu'au Québec, on oublie vite... Mais avouons que pour l'époque, et compte tenu des rapports — ou de l'absence de rapports — existant alors entre le Canada et la France dans le domaine littéraire, c'était quand même pas mal. Les critiques littéraires qui étaient encore au berceau ou presque en 1958 ont leur jeune âge pour écran et sans doute peut-on leur pardonner leur ignorance d'un événement important dans l'histoire de notre littérature. Mais les autres...?

Marie-José THERIAULT

Dossier sur la danse?

(Lettre adressée à Angèle Dagenais)

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre critique du « spectacle » de danse que donnait la compagnie Pointe-piénu sur la scène de l'Outremont en octobre dernier. Amateur de ballet de longue date en même temps que parent d'une danseuse, j'ai un commentaire à vous faire ainsi qu'une question à vous poser.

Pour ce qui est du commentaire, je dois vous dire que je suis entièrement d'accord avec ce que vous avez dit dans votre article du 15 octobre. Comme vous, je trouve malheureux pour ne pas dire scandaleux, qu'une compagnie réunissant si peu de talent et d'imagination puisse être subventionnée par nos gouvernements et surtout pour faire montre de médiocrité, comme vous le dites si bien, à l'étranger. Bravo pour une critique juste et professionnelle!

Pour ce qui est de la question, je ne vous apprends rien en vous disant que depuis quelques années la danse connaît au Québec, et à Montréal en particulier, un regain de popularité extraordinaire qui a pour conséquence, entre autres, la prolifération d'écoles et compagnies de danse de tout ordre. Sachant que beaucoup de ces écoles n'ont aucune valeur, outre celle de faire le bonheur financier de leurs propriétaires, les parents dont les enfants sont intéressés par la danse ne savent vraiment pas où s'adresser afin d'obtenir de l'information valable et objective sur ce qui en est dans le domaine.

Je crois qu'il est grand temps que le public soit correctement informé à ce sujet. Beaucoup d'enfants, comme vous le savez, ont été et sont encore physiquement « déformés » aux mains de professeurs incompétents dans beaucoup d'écoles ou studios à travers le Québec. Les journaux en général et LE DEVOIR en particulier pourraient ouvrir un dossier intéressant à ce sujet. Qu'en pensez-vous?

Claude LACOMBE
Longueuil, Qué.

Les erreurs de Monsieur Lapalme

Je ne voudrais pas répondre à la lettre de M. Robert Lapalme parue dans LE DEVOIR du lundi 19 novembre, car je crois que ses opinions dépassent la caricature même.

Je voudrais cependant corriger une erreur de M. Laplame à savoir que le peintre, qui accordait une entrevue au DEVOIR pour le Cahier Culture et Société n'est pas Madeleine, à qui s'adresse dans son aveuglement M. Lapalme, mais bien Marcelle Ferron, sa soeur. Si M. Lapalme avait bien lu l'entrevue, d'autre part, il aurait remarqué que Marcelle Ferron ne se vante pas d'avoir signé le manifeste Borduas. C'est le journaliste que je suis qui rappelle les faits. Enfin, M. Lapalme, dans sa petite lettre, s'attribue « le mérite » d'avoir accordé le contrat de la verrière du métro Champ-de-Mars à Marcelle Ferron et renie aujourd'hui cette « erreur ». Je le félicite donc: pour l'aveu et pour la verrière!

Jean Royer,
responsable du
cahier Culture et Société.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne:
Dessins animés.
9.30 Le club des cinq
10.00 Albator:
Science-fiction
10.30 Telejeans:
Magazine jeunesse
11.00 La semaine parlementaire
à Ottawa.
12.00 Le défilé de la coupe Grey.
Directement de Montréal.
14.00 Festivités de la coupe Grey.
Evénements importants des derniers jours: élection de Miss coupe Grey, la remise des trophées aux meilleurs joueurs, la conférence de presse des entraîneurs.
15.00 Ciné-jeunesse:
"Pluk, naufragé de l'espace" (Français) Dessins animés réalisés par Jean Image.
16.30 Défi
17.00 La course autour du monde.
18.00 Noir et blanc
Magazine d'information. "Le pouls des journaux", avec Pierre Beausoleil. Le livre de la semaine: "A la maison blanche", par Henry Kissinger.
19.00 Le mutant:
Scénario, adaptation et dialogues d'Alain Page.
20.00 La soirée du hockey:
Au Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens.
22.30 Le téléjournal
22.45 Nouvelles du sport
23.00 La politique fédérale:
"Le parti Libéral"
23.10 Cinéma:
"La machination" (Américain 1969). Drame réalisé par Lowell Rich, avec Chuck Connors, Carl Betz, Lynda Day, Charles Robinson et John Anderson.
24.55 Ciné-nuit:
"Le train" (Fr., It., Am., 1964) Drame réalisé par John Frankenheimer, avec Burt Lancaster, Paul Scofield et Jeanne Moreau.
3.25 Fin des émissions

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-5
9.00 Les cadets de la forêt
9.30 Tonnerre
10.00 Yogi l'ours
10.30 Clue Club
11.00 D'une politique à l'autre
12.00 Samedi midi:
"TM1000" (courses automobiles téléguidées) — "Les récits du capitaine" — "essais automobiles" — "Faits saillants du sport" — "L'horticulture" — "La cuisine" — "Meilleurs achats de la semaine"
14.00 Tarzan
15.00 Votre amie Suzanne
15.30 Janette veut savoir:
"Qu'est-ce-que la fidélité?"
16.30 Les joyeux naufragés
17.00 Les p'tits bonshommes
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Et ça tourne:
George Thurston, Piero Cotto, Karen Silver et Gilles Girard.
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les grands spectacles:
"L'assaut des jeunes loups" (Américain 1970). Drame de guerre réalisé par Phil Karlson, avec Rock Hudson, Silva Koscina et Mark Colleano.
22.15 Point d'orgue
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Programme double:
"Il n'y a pas de fumée sans feu" (Français 1973). Drame réalisé par André Cayatte, avec Annie Girardot, Bernard Fresson, Michel Bouquet et Mireille Darc.
24.45 Programme double:
"Au paradis à coups de revolver" (Américain 1969). Western réalisé par Lee H. Katzin, avec Glenn Ford, John Anderson, Carolyn Jones et David Carradine.
2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 On aura tout vu:
A l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 L'été show:
Inv.: Michel Pagliaro et Jim Zellers.
20.00 L'empire nazi:
"La solution finale". Cet épisode nous révèle pourquoi et comment, même aux derniers instants de la guerre, la sordide machine nazie a pu continuer à fonctionner sans entraves.
21.00 Il était un musicien:
Serge Prokofiev.
21.30 Keith Spicer
Inv.: M. Marcel Pépin, syndicaliste, Pierre Vallières, journaliste et écrivain et M. François Lebrun.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal du samedi
10.30 Les animaux du monde
11.00 Evènements sportifs
12.30 Soirée culturelle:
Miracle aux Philippines. — Spécial Ferra 76. — Marginal de Brassens.
15.30 Le monde de l'accordéon
15.45 Actualités régionales:
"Le Nord de la France"
17.00 Journal du samedi
18.00 Les animaux du monde:
"Il était une fois les papillons"
18.30 Evènements sportifs:
"Coupe des coupes — 1/8 finale". F.C. Nantes vs. Stevan Bucarest.
20.00 Soirée culturelle:
Yves Dutel avec la participation de Jeanne Moreau et Francis Cabral.
23.00 Le monde de l'accordéon
23.15 Actualités régionales:
"Le Nord de la France"

6 CBMT

9.30 Sesame Street
10.30 Green Double Decker
11.00 Wow
12.00 Grey cup parade
14.00 Trivia
15.00 Sports weekend:
"Grey cup replay". "Highlights of grey cup week in Montreal including the Schenley awards and the Miss Grey cup competition".
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec Report
19.30 News special:
NDP convention.
20.00 Hockey Night in Canada
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs:
L'Union nationale.
23.21 The City Tonight
23.50 All You Need is Love:
"Rhythm and blues".
24.50 A Nice Show Life You
1.50 Station Closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Untamed World
7.30 Let's go
8.00 The Pink Panther
8.30 Scooby-doo
9.00 Battle of the planet
9.30 The Flintstones
10.00 Rocket Robin Hood
10.30 Swiss Family Robinson
11.00 The Bionic Woman
12.00 Grey cup parade
14.00 Grey cup replay
16.00 Wide World of Sports
18.00 Feel like dancin'
19.00 B.J. and the Bear
20.00 Academy Performance:
"When she was bad" avec Cheryl Ladd et Robert Urich.
22.00 The Musiquebec:
Gilles Rivard et Geneviève Maufette.
22.30 The Editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The man with the golden gun" (Drame 1974) avec Roger Moore, Christopher Lee et Britt Ekland.
2.30 "Twins of evil" (Drame d'horreur 1972) avec Peter Cushing, Dennis Price et Madeline Collinson.
4.00 Sign off

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Merci Monsieur Noé
L'histoire de la vie quotidienne des animaux de la ferme. "Le cochon".
9.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée par le père Yvan Beaudoin, de la paroisse St-Charles-Garnier, à Sherbrooke.
11.00 La semaine à l'assemblée nationale du Québec
12.00 La semaine verte
Mini dossier: les raisins et les vins québécois. Chronique horticole: le dieffenbachia. Cour sujet: la biomasse.
12.30 Vers la coupe Grey.
Faits saillants des parties importantes.
13.00 La coupe Grey.
Au Stade olympique de Montréal, les deux meilleures équipes des Conférences de l'Est et de l'Ouest se rencontrent.
16.30 Aux frontières du connu:
"Le cerveau: de la vue et du langage".
17.00 Second regard
Magazine religieux.
18.00 Hebdo-dimanche
Magazine d'information.
19.00 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches:
"La cruche cassée". Comédie satirique de Henrich Von Kleist. Avec Guy Provost, Jean-Louis Roux, Jacques Piperni, Monique Mercure, Marie-Louise Dion, Yvan Canuel, Patricia Nolin, Mireille Thibault, Gaston Lepage, Raymond Cloutier et Evelyne Régimbald.
22.00 Les beaux dimanches:
"Concerto-Bella Davidovich". Au programme: "Concerto No. 1, opus I" pour piano de Rachmaninoff, avec Bella Davidovich, pianiste soliste, et l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit.
22.30 Téléjournal
22.45 Sports dimanche
23.00 La politique provinciale
L'Union Nationale.
23.10 Ciné-Club:
"Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère" (Français 1976). Drame réalisé par René Allio, avec Claude Hébert, Jacqueline Millière et Joseph Leportier.
1.20 Fin des émissions.

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial de Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Le monde de Monsieur Tranquille
10.00 C'était l'bon temps
Inv.: Raymond Lévesque.
11.30 2,000 ans après Jésus Christ
12.00 Bon dimanche:
"Les livres", "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts".
14.00 Un monde à savoir:
"Le plus gros aéroglisseur du monde". "Les oceans et les communications". "La protection des chevaux sauvages". "Le transport du pétrole au Canada". "Un appartement à votre image". "Collection mode et crystal de Paris". "Les progrès énergétiques".
15.00 Les débats de l'Assemblée nationale
16.00 Gros plan sur l'actualité
16.30 Informations-Voyages:
"Safari en Afrique". Inv.: Pierre Viau.
17.00 Goldorak
17.30 Toute la ville en parle
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-Hall des jeunes
19.00 Allons au cirque:
"Le talent soviétique"
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Super Dimanche.
Jean-Guy Moreau reçoit Yvon Deschamps et ils rendent hommage à Fernand Reynaud.
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.05 Les gens qui font l'évènement
23.35 Les chemins de l'inconnu:
"Télescope Canada-France-Hawaii".
24.05 Les incorruptibles
1.05 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 L'école du dimanche
"Cours télévisés à l'intention des adultes."
17.00 La publicité au Québec
18.00 Comment lancer une petite entreprise
18.30 Kébékio au pays de convoitise
Série d'émissions destinées à faire connaître aux enfants les réalités de la société de consommation.
19.00 Des drogues et des hommes
19.30 Droit de parole.
"La femme collaboratrice du mari dans l'entreprise".
20.30 L'envers du décor:
"Marcelle Ferron, peintre-verrier"
21.00 Ciné-dimanche:
"Amarcord" (Italien 1973) Film réalisé par Federico Fellini, avec Bruno Zanin, Magali Noël et Armando Brancia.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Passe-passe
10.30 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
11.00 Les musiciens du soir
11.15 Des chiffres et des lettres
12.00 Les rendez-vous du dimanche
13.30 Apostrophe:
Emission littéraire et politique. "La sensibilité gastronomique".
15.00 Les quatre saisons
16.00 Actualités régionales:
"Centre de la France".
17.00 Passe-passe:
Reportage sur le concours des magiciens amateurs de Rouen Saint-Sever.
18.00 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. Finale des Coupes Renault à Nogaro, Gers.
18.30 Les musiciens du soir:
Gerard Lacome dirige l'ensemble instrumental de Tournon et la chorale de Valence qui interprètent des oeuvres de Stradella, de Mozart, de Bartok et de Poulenc.
18.45 Des chiffres et des lettres.
19.30 Les rendez-vous du dimanche:
Inv.: Johnny Halliday, Serge Gainsbourg, Nino Ferrer, Les Compagnons de la chanson, Marie Myriam et Leny Escudero.
21.00 Apostrophe:
Emission littéraire et politique. "Les juifs en question".
22.00 Quatre saisons
22.30 Fenêtre sur:
"Le travail du géologue des fonds marins".
23.00 Actualités régionales:
"Centre de la France".

6 CBMT

7.30 This is the Life
8.00 Music and the Spoken Word
8.30 Star Trek
9.30 Today from Quebec
10.30 Meeting Place
11.30 Grey cup day '79
13.00 Grey cup game:
Au Stade Olympique de Montréal, les deux meilleures équipes des Conférences de l'Est et de l'ouest se rencontrent.
17.00 CBC sunday news
17.20 This week in parliament
18.00 Disney's wonderful world
19.00 The beachcombers
19.30 Mork and Mindy
20.00 Superspecial
André Gagnon.
21.00 A gift to last
22.00 Marketplace
22.30 The ombudsman
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.35 Sunday Best:
"Sherlock Holmes in pursuit to Algiers" (Mystère 1945). Avec B. Rathbone et N. Bruce.
12.50 Station closing

LE DERNIER
CHEF-D'ŒUVRE
DE
VITTORIO DE SICA

14 ANS

★★★★
La sensibilité de De Sica face aux émotions féminines est remarquable.
-New York Times
BREVES VACANCES est du De Sica a son meilleur ou il a la maîtrise complète de son art et de tous les éléments de son oeuvre.
-Newsweek Magazine

SI VOUS AVEZ MANQUÉ BRÈVES VACANCES NON SEULEMENT AUREZ VOUS RATÉ UN GRAND FILM MAIS AUSSI L'OCCASION DE VIVRE UNE DES EXPÉRIENCES LES PLUS ENRICHISSANTES DE VOTRE VIE.
Rex Reed
Syndicated Columnist
un film de
Vittorio De Sica
Brèves Vacances

L'art de De Sica est unique et inégalé. Il y a beaucoup de fraicheur et de jeunesse dans ce film à la fois prenant parfaitement maîtrisé, superbement interprété et merveilleusement filmé.
-Cue Magazine

avec Florinda Bolkan

VACANCES: Sem.: 7:30 - 9:30
Sam: 5:30 - 7:30 - 9:40
Dim: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
elysée 1
35 MILTON / 842-6053

Un "opéra des gueux" servi par une rare galerie de personnages superbes.
-Nouvelles Littéraires.
MICHEL BOUJUT
POUR TOUS
Monique Mercure
Klaus Kinski
Dominique Sanda
Alain Cuny
9e sem.
La Chanson de ROLAND
un film de FRANK CASSENTI
CHANSON: Sem.: 7:30 - 9:30. Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:40. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40.
elysée 2

un film de
Federico Fellini
"CE FILM FIGURE DÉJA PARMI LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI.
"Une oeuvre pleine de subtilités, profondément poétique et parfaitement maîtrisée." -Luc Perreault (La Presse)
8e sem.
au même programme
14 ANS
LE DÉCLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
V.O. S.T. FRANÇAIS
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
L'Innocent
Un film de LUCHINO VISCONTI
GIANCARLO GIANNINI LAURA ANTONELLI JENNIFER O'NEILL
L'INNOCENT Sem.: 7:15, Sam.: 7:15, Dim.: 3:15, 7:15. RÉPÉTITION Sem.: 9:30, Sam.: 5:30, 9:40, Dim.: 1:45, 5:30, 9:30.
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

Salon du livre de Montréal

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC
L'été show
à 19h



Des spectacles avec des artistes de chez nous réalisés à Bromont. Aujourd'hui: un spectacle "rock" avec **Michel Pagliaro** et **Jim Zellers** qui interprètent, entre autres, **"Émeute dans la prison"** et **"J'entends frapper".**

L'empire nazi
à 20h
LA SOLUTION FINALE
(dernier épisode)
Voyez comment six millions de personnes ont été aussi facilement exterminées.
N.B. "L'Empire nazi" se poursuivra à compter du samedi 8 décembre avec **"L'Allemagne d'Hitler".**
15 17 30 La télévision de Radio Québec
câble 8
c'est tout un monde à regarder

Deux femmes à la découverte d'elles-mêmes

par Richard Gay

VITTORIO De Sica. Ce nom à lui seul évoque tout un pan du cinéma italien. Celui qui commence à la fin de la deuxième guerre et qui se continue sous d'autres formes, d'une autre manière jusqu'au début des années soixante-dix.

De Sica acteur, De Sica réalisateur aussi. Cet homme à tout faire du septième art a toujours su s'attirer la sympatie des cinéphiles. Qu'il suffise de citer quelques-unes de ses réalisations: *Le Voleur de bicyclette* (1948), *Miracle à Milan* (1951), *Umberto D* (1952), *Hier, aujourd'hui, demain* (1963), *Les Jardins des Finzi-Contini* (1970). Ces films constituent tous sans exception de merveilleux moments de cinéma et jalonnent une carrière exceptionnelle. Cette carrière, on le sait, vit maintenant au passé.

En 1973, cependant, De Sica tournait *Brèves Vacances*, un film qui allait devenir son avant-dernier long métrage, une réalisation qu'on a pu voir à Montréal en 1975 dans une version sous-titrée en anglais et que les hasards de la distribution nous permettent maintenant de voir en français.

Le récit de *Brèves Vacances* a pour personnage principal une ouvrière qui travaille dur pour subvenir aux besoins de toute sa famille: ses trois jeunes enfants, son mari fainéant, sa mère trop vieille dépendent tous du maigre salaire qu'elle rapporte de l'usine. Psychologiquement abattue, physiquement épuisée, elle se rend quand même au travail chaque jour. Et chaque jour, le lever est plus difficile, le travail plus pénible, et cela jusqu'à ce qu'elle soit atteinte de tuberculose. Les médecins la forceront alors à profiter du régime d'assurance de l'Etat et à séjourner loin de chez elle, loin de la ville, loin du travail dans un sanatorium perché au beau milieu des Alpes.

C'est là en fait que tout commence. En effet, De Sica a voulu montrer comment cette convalescence a permis à cette ouvrière de constater qu'elle était plus qu'une bête de travail, plus qu'un chaînon d'usine, mais un être humain dans le sens plein du terme, une personne qui peut aimer et être aimée en retour. Au sanatorium, elle recouvre non seulement la santé mais réapprend l'amour-propre. Cette femme dont on a toujours abusé autant à la maison qu'au travail, découvre la valorisation: on s'intéresse à elle, on l'apprécie, on la courtise, on l'aime.

Lorsqu'à la fin du film elle doit rentrer chez elle, ce retour lui est profondément pénible. Ses vacances sont terminées. Mais cette femme a retrouvé sa dignité, une forme de liberté aussi qui ne pourra plus accepter aussi facilement l'exploitation qu'elle a trop longtemps connue. Quelque chose de fondamental est changé chez elle.

Ce propos important qui n'est pas sans rapport avec les revendications féministes actuelles est traité avec l'humanisme sensible et profond de De Sica. Et celui-ci a trouvé en la personne de Florinda Bolkan une interprète qui incarne avec une simplicité chaleureuse, une émotion souvent touchante, un regard lourd de significations cet humanisme préoccupé autant de la femme en tant que femme que de la femme en tant qu'être humain.

Il faut voir aussi comment De Sica réussit en peu de temps, avec peu de moyens à imposer une galerie de personnages tout aussi vrais les uns que les autres: le mari fainéant, une chanteuse désespérée, une modèle insécure, un médecin coureur de jupons...

Il reste que parfois le spectateur sourit devant certaines images et certains modes narratifs qui paraissent naïfs et dépassés. En fait il s'agit surtout des scènes romantiques où De Sica élabore l'intrigue amoureuse entre le personnage central et un collègue ouvrier. Mais malgré ces moments, l'ensemble porte la marque d'un réalisateur sensible qui a fait du cinéma un outil au service de la condition humaine. (Au cinéma Elysée)

■

Wifemistress, un autre film italien actuellement à l'affiche, est aussi axé sur un personnage féminin qui se découvre et se libère.

Dans ce long métrage de Marco Vicario, Laura Antonelli interprète le rôle d'une épouse qui, au début du siècle, est contrainte à la solitude et à la dépression par son mari (Marcello Mastroianni) qui lui, au contraire, voyage beaucoup et s'occupe ardemment de son commerce de vins. Un jour, le mari disparaît. Des raisons politiques et une histoire de meurtre l'obligent à se cacher. Antonia croit cependant qu'il est mort. Quand elle commence à prendre en main les affaires de son mari, elle découvre que celui-ci était loin d'être un être fade et ennuyant, mais un bon vivant politisé qui ne se refusait rien. Progressivement, un peu par vengeance, Antonia commence à mener la même vie que son mari et cela surtout à partir du moment où elle découvre que celui-ci n'est pas du tout mort mais caché juste en face de chez elle. Elle fera tout pour que son mari se rende compte qu'elle n'est plus alitée et déprimée mais une femme libre, pleinement émancipée, qu'on courtise et s'arrache. Tout d'abord surpris et blessé dans son orgueuil, Luigi ira dès qu'il le pourra retrouver son épouse qu'il a appris à respecter et aimer d'égal à égal.

Le propos de *Wifemistress* est donc plus féministe que celui de *Brèves Vacances*. Si Marco Vicario évoque l'Italie répressive du début du siècle, c'est pas tant pour cette époque en elle-même que pour élaborer une réflexion des plus actuelles. Même si la musique agace par moments, le récit est mené avec une intelligence qui ne craint pas une sensualité que sert à merveille une photographie attentive aux couleurs, aux textures, aux visages et aux corps. (Au cinéma Westmont Square)

Si *Wifemistress* est présenté en version originale avec sous-titres anglais, *Brèves Vacances* est malheureusement projeté dans une version doublée. Encore une fois, le public anglophone est mieux servi.



Florinda Bolkan, interprète principale de «Brèves Vacances».

Nosferatu de Murnau:

Un classique à la cinémathèque

par Francine Laurendeau

LE cinéaste allemand Werner Herzog fait beaucoup parler de lui depuis une dizaine de films dont *Aguirre, la colère de Dieu* (1972) et *L'énigme de Kaspar Hauser* (1974), Palme d'Or à Cannes. Nous verrons bientôt à Montréal son avant-dernier film, *Nosferatu, fantôme de la nuit*, une histoire de vampires directement inspirée d'un classique du cinéma muet allemand, *Nosferatu, une symphonie de l'horreur*, de Friedrich Wilhelm Murnau. « Je me sens très proche de Murnau, s'en explique Herzog. C'est mon metteur en scène allemand préféré. Je le place bien au-dessus de Fritz Lang par exemple. *Nosferatu* de Murnau, réalisé en 1922, est le plus visionnaire de tous les films allemands. Un film prémonitoire, qui a prophétisé l'arrivée du nazisme en montrant l'invasion de l'Allemagne par Dracula et ses rats porteurs de la peste. » Le *Nosferatu* de Herzog a ravi une partie de la critique française qui y voit, bien plus qu'un « remake » du film de Murnau, une réflexion nouvelle à partir d'une oeuvre réalisée il y a plus de cinquante ans. Cette admiration n'est pas unanime. « Outre le plagiat éhonté auquel se livre Herzog, le film est loin de valoir le noir et blanc des années vingt. Cette version grotesque de Dracula n'est qu'un pâle devoir d'un élève bien appliqué », dit Robert Grelier dans *La Saison cinématographique 1979*. Il faudrait donc, si on veut être à même de juger le *Nosferatu* de Herzog, avoir en tête le *Nosferatu* original.

Et de toutes façons, pour un esprit curieux de cinéma et particulièrement de cinéma fantastique, il faut avoir vu le *Nosferatu* de Murnau, d'autant plus que la Cinémathèque nous en donne l'occasion ce vendredi 30 novembre. Il s'agit d'une adaptation assez fidèle du roman anglais de Bram Stoker, à cette différence près que ce Dracula allemand mourra parce qu'amoureux d'une femme, il se laissera surprendre par le jour naissant. Les nombreux films de vampires que nous avons vus depuis, du plus fantaisiste au plus éculé, n'ont fait que reprendre le thème de base développé par Stoker et Murnau. Mais on dirait que, d'une génération de vampires à l'autre, les personnages se sont affadis, les péripéties de l'action se sont simplifiées. Et on est étonné par la richesse poétique de cette oeuvre expressionniste. On est étonné aussi par ce personnage de Nosferatu (en romain, ce mot signifie « non mort », plus conforme au personnage que Stoker dépeint comme un vieillard au profil d'aigle, d'une pâleur stupéfiante, aux oreilles en pointe, et dont les doigts se terminent par de longues griffes recourbées. Sous son masque grotesque et douloureux, ce vampire-là n'a rien à voir avec les vampires élégants et mondains qui hantent aujourd'hui nos écrans.

Quand la Cinémathèque nous offrira-t-elle une rétrospective Murnau? Sur ce grand cinéaste, je laisserai la parole à *La Revue du Cinéma*. Il y a quelques mois, dans cette chronique, je vous faisais part de ma découverte de cette revue, fondée en 1928 et éditée par Gallimard, qui ne parut que deux fois trois ans (1928-1931 et 1946-1949) et devait laisser à ses lecteurs une nostalgie que les non-initiés ont du mal à comprendre. Je la comprends maintenant que j'ai en mains trois des cinq volumes de cette admirable réédition en fac-similé publiée chez Pierre Lherminier. La vigueur et l'actualité de ces textes en rendent la lecture passionnante.

En 1930, avec Robert J. Flaherty, Murnau avait tourné dans les îles du Pacifique une oeuvre d'une étrange beauté. Mais la nuit même de la présentation de *Tabou* à Hollywood, le réalisateur fut tué sur le coup quand sa voiture dégringola d'une falaise californienne. « Murnau, bien avant sa mort, était déjà entré dans l'Histoire. L'admiration, puis un récent mépris de l'« élite » vis-à-vis de son enthousiasme technique, joints à la volonté hautaine que lui-même manifestait d'être un artiste, l'ont rapidement chargé d'étiquettes sans appel. Pour nous, même si de film en film nous n'avions suivi tels signes, tels personnages, telle grâce ou tel désespoir qui composent un univers indiscutable, le seul souvenir nous eût bouleversé, d'un homme qui pendant douze ans s'est gorgé d'images, a restitué en grandes lumières écartelées les paysages les plus troublants de la terre et de l'esprit. En réalité, l'aventure artistique des metteurs en scène allemands qui ont débuté en 1920 fut incroyablement riche et d'une démarche si rapide qu'aucun art n'en a jamais présenté de semblable. Il a plu à Murnau de se laisser porter aux extrêmes périodes de cette arabesque. Pour lui, homme de profond germanisme, il n'est pas exagéré de voir, de *Nosferatu* à *Tabou*, une recherche forcenée des sujets les plus purs, c'est-à-dire ceux qui permettent la plus grande rigueur morale, presque moyenâgeuse et en même temps la plus belle allégresse visuelle. Cette concordance unique, qui comporte une espèce bien particulière et assez rare de visages et de décors, il l'a recherchée par le monde, lâchant pour un autre le mode d'expression qui venait de l'assouvir, de telle sorte que chaque oeuvre marque à la fois une possession et une fuite. »

« C'est ainsi que d'une vieille légende allemande qu'il était facile à un homme moderne de traiter de haut, d'expliquer humoristiquement, à un décorateur érudit de tripoter agréablement, Murnau a fait en 1921 *Nosferatu le Vampire* sur un mode de narration très grave, comme d'une atroce expérience. » (Roger Blin dans *La Revue du Cinéma*, août 1931)

(Nosferatu, une symphonie de l'horreur, à la Cinémathèque québécoise, vendredi 30 novembre, 19 h 30)


ADJANI · PISIER · HUPPERT
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
POUR TOUS
Les Soeurs Brontë
Sem.: 7.20 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.20 - 9.30

C'EST ÇA L'AMOUR!
"LE FILM QUI M'A LE PLUS ÉMU À DATE" — JEAN MORIN, CJMS
POUR TOUS
KARIM
2e GRAND FILM
Une Poignée de salopards
BO "Justice Sauvage" SVENSON
3e SEMAINE!
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880

LE PLUS MERVEILLEUX DES SPECTACLES!
POUR TOUS
Fiddler on the Roof
... UNE TRADITION!
THE MIRISCH PRODUCTION COMPANY presents
A NORMAN JEWISON FILM
FIDDLER ON THE ROOF
starring TOPOL NORMA CRANE
LEONARD FREY MOLLY PICON PAUL MANN
Produced and Directed by NORMAN JEWISON
Son stéréophonique Dolby au Loews seulement!
3e SEMAINE!
LOEWS 1
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
SNOWDON
5225 DECARIE 482-1322
FAIRVIEW 2
TRANS CAN S 52 697-8095
LOEWS: 12.45, 3.30, 6.15, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.45.
SNOWDON & FAIRVIEW: SAM. DIM. 12.45, 3.30, 6.15, 9.00, NIGHTLY 6.15, 9.00.

"La rencontre de deux êtres meurtris par la vie... Peuvent-ils se redonner l'un à l'autre le goût de vivre et d'aimer?"
POUR TOUS
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
CLAIR DE FEMME
PIERRE DAVID PRÉSENTE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
le triomphe de la Tendresse, de l'Amour et du Couple...
avec ROMOLO VALLI • ROBERTO BENIGNI • DIETER SCHIDOR • LILA KEDROVA
scénario de COSTA-GAVRAS • d'après le roman de ROMAIN GARY
Une sélection des FILMS MUTUELS
CREMAZIE
ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.20 - 9.20
Sam.-Dim.: 1.20 - 3.20
5.20 - 7.20 - 9.20

LES CINÉMAS FRANCE FILM
« ...Sur cette histoire, où le désir sexuel se mêle aux épouvantes d'une descente aux enfers, passe un souffle tragique qui a des accents shakespeariens... »
Jean de Baroncelli - LE MONDE
« ...L'éclatante confirmation d'un grand auteur : NAGISA OSHIMA... »
René Guyonnet - L'EXPRESS
« ...Un art qui exprime l'ardeur et la folie des passions... »
Michel Marmin - LE FIGARO
18 ANS
Après "L'EMPIRE DES SENS" le nouveau film de NAGISA OSHIMA
L'EMPIRE DE LA PASSION
3e sem.
PRIX DE LA MISE EN SCENE AU FESTIVAL DE CANNES 78
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

FÉLICITATIONS À JULIE VINCENT
QUI S'EST MÉRITÉ LA PLAQUE D'OR
POUR "MEILLEURE ACTRICE FÉMININE"
AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHICAGO
JEAN COLBERT présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
14 ANS
DE L'AGRESSION ULTIME DE L'HOMME SUR LA FEMME
OU LA BRUTALITÉ EMPRUNTE LES GESTES DE L'AMOUR
MOURIR À TUE-TÊTE
avec JULIE VINCENT • GERMAIN HOUDE
PAUL SAVOIE – MICHELINE LANCTOT – MONIQUE MILLER
réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER
produit par JACQUES GAGNÉ et ANNE-CLAIRE POIRIER
scénario ANNE-CLAIRE POIRIER et MARTHE BLACKBURN • musique MAURICE BLACKBURN
images de MICHEL BRAULT
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

TOUS LES JOURS 4 REPRÉSENTATIONS
À 1.00 P.M., 3.45 P.M., 6.30 P.M. 9.30 P.M
BILLETS EN VENTE AU GUICHET
POUR TOUTES LES REPRÉSENTATIONS
FRANCIS FORD COPPOLA PRESENTS
14 ANS
Apocalypse Now
MARLON BRANDO ROBERT DUVALL MARTIN SHEEN in APOCALYPSE NOW
FREDERIC FORREST ALBERT HALL SAM BOTTOMS LARRY FISHBURNE and DENNIS HOPPER
Produced and Directed by FRANCIS COPPOLA
Written by JOHN MILIUS and FRANCIS COPPOLA Narration by MICHAEL HERR
Co-Produced by FRED ROOS, GRAY FREDERICKSON and TOM STERNBERG
Director of Photography VITTORIO STORARO Production Designer DEAN TAVOULARIS Editor RICHARD MARKS
Sound Design by WALTER MURCH Music by CARMINE COPPOLA and FRANCIS COPPOLA
DOLBY STEREO
AN OMNI ZOETROPE PRODUCTION United Artists
Copyright © 1979 Omni Zoetrope. All rights reserved.
REPRÉSENTATION SUR RÉSERVATION
JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE
(le guichet ouvre à midi)
BILLETS: $5.00
LES LAISSEZ-PASSER NE SONT PAS ACCEPTÉS
YORK
1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

L'ÉVÈNEMENT
DU FESTIVAL DE NEW-YORK!
POUR TOUS
Molière
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15 P.M.
Adultes: Lun. à Ven.: En Matinée ... $3.00

LOUISE MARLEAU
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
POUR TOUS
L'Arrache Coeur
DE RETOUR À L'ÉCRAN
Un film de Mireille Dansereau
LOUISE MARLEAU FRANCOISE FAUCHER
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
1:15 - 3:15 - 7:15 - 9:15

14 ANS
DEVOILE PAR SCOTLAND YARD
LE SECRET DE SHERLOCK HOLMES
MEURTRE PAR
CHRISTOPHER PLUMMER DECRET GENEVIÈVE BUJOLD
12:30 - 2:35 - 4:40 - 6:50 - 9:00
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

La compagnie de danse Eddy Toussaint

Du jazz au ballet contemporain



par Angèle Dagenais

LA compagnie de danse Eddy Toussaint célèbre cette année au Théâtre Maisonneuve son cinquième anniversaire, les 29, 30 novembre et 1er décembre prochains avec trois spectacles différents. La compagnie possède maintenant 15 danseurs jeunes et dynamiques dont une poignée seulement persiste depuis les débuts; d'autres viennent à peine de sortir des rangs de l'école d'Eddy Toussaint pour grossir l'effectif de la compagnie.

Le cheminement de la compagnie que dirige Eddy Toussaint depuis cinq ans est celui d'une compagnie qui se « cherche » comme toutes les compagnies du Québec présentement. Contrairement aux troupes du vieux continent qui existent depuis des siècles ou aux nouvelles grandes compagnies qui ont fait leur marque tant en Europe qu'en Amérique grâce à des chorégraphes de génie (on pense au New York City Ballet, au Ballet du XXe siècle, au Ballet National des Pays-Bas, etc.), les troupes québécoises ont fait le cheminement inverse. Elles n'ont été fondées ni par d'ex-grands danseurs, grands chorégraphes ou génies de la scène. On ne parle évidemment pas de tradition dans un pays de 400 ans!

La danse professionnelle au Québec est née d'un besoin de produire ici des spectacles télévisés et, dans le cas de la danse moderne, de faire des recherches sur le mouvement et la dynamique des corps — non pas des débordements de créativité de génies impulsifs baignés dans ou en révolte contre la grande tradition. La télévision ne pouvait pas compter sur les troupes de l'extérieur pour satisfaire les besoins de sa grille-horaire. De la télévision à la scène il n'y avait qu'un pas. Ballet et jazz sont nés de la télévision. La danse moderne a suivi au Québec un chemin différent et autonome coupé jusqu'à un certain point des grands courants américains.

Toutes les compagnies ont commencé avec des danseurs inexpérimentés, des chorégraphes débutants, des équipes techniques ignorantes des spécificités de la danse et une absence d'administrateurs compétents. Au fil des années et à grands renforts de subventions, certaines ont comblé ces lacunes, d'autres sont encore au stade des balbutiements et ne s'en tireront jamais.

Eddy Toussaint a débuté avec une compagnie de ballet-jazz — expression typiquement québécoise car à New York on parle de « modern jazz », fait-il remarquer — qui s'est transformée avec les années en une compagnie de danse contemporaine utilisant abondamment les pointes du ballet classique, les pieds nus de la danse moderne, des musiques populaires ou de chansonniers, du jazz, des musiques modernes, classiques, etc. Toussaint dit ne pas craindre de mélanger tous les styles. Sa compagnie défend un répertoire contemporain. Ses danseurs sont formés selon les critères de la danse classique mais exécutent du « ballet contemporain », au dire de son directeur. « J'exploite des thèmes d'aujourd'hui, des musiques d'aujourd'hui et mon répertoire défend des valeurs culturelles contemporaines ».

Interrogé sur le sens de ces valeurs culturelles, Eddy Toussaint réplique qu'il est hasardeux d'essayer de les définir; « c'est le milieu environnant, les légendes, ce qui a rapport au peuple. Quand je dansais j'étais un danseur naturel, je ne connais rien à l'esthétique. On ne peut faire plaisir à tout le monde. On vit ici avec le complexe que tout ce qui vient d'ailleurs est meilleur. Un spectacle de danse s'adresse à un public. Je sais ce que mon public aime ou n'aime pas. Je sais jusqu'où je peux aller pour amener progressivement les gens à des choses de plus en plus difficiles. Mon public a les mêmes goûts artistiques que moi, sans tomber dans le commercial. Jeunesse ne veut pas dire commercial... »

Il précise que le Québec et même le Canada vivent une phase de « fouillis total » en ce qui concerne la danse, « chaque chose n'étant pas encore à sa place ». Toussaint estime que le public n'est pas encore renseigné de façon complète sur les différents styles de danse, que d'une façon générale « les gens ne savent pas ce qu'est la danse ». « Je souhaite qu'avec le temps on reconnaîtra ce qu'est une vraie compagnie de ballet par exemple. Mais dans un pays jeune comme le Canada on ne devrait pas tellement s'orienter là-dessus. Il ne faut pas toujours essayer de copier les autres (il entend le Ballet royal de Londres qu'il considère comme une vraie compagnie de ballet). Il faut danser ce que l'on est. *Giselle* et *Le Lac des cygnes* étaient peut-être les formes populaires de danse au 19e siècle mais elles ne le sont plus aujourd'hui. »

Eddy Toussaint s'est donné comme mission de « faire découvrir aux gens ce qu'est une ligne classique, une arabesque, un piqué ». « Je vois ma compagnie comme un intermédiaire entre la masse et l'élite; je cherche à rejoindre les gens qui ne seraient jamais allés voir un spectacle de ballet ».

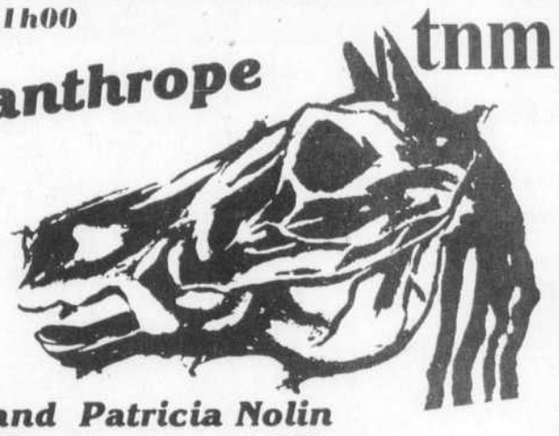
Eddy Toussaint reproche aux gens d'ici de couper les coins, de vouloir avancer très vite avec très peu de travail. Quand il a fondé sa compagnie il y a cinq ans, plusieurs de ses danseurs n'avaient étudié que le jazz. Aujourd'hui tous ont acquis la « ligne classique », poursuit-il et suivent leur classe de ballet quotidiennement. « Ils n'essaient pas de tricher. Ce ne sont plus des étudiants mais des artistes professionnels. Avant, ils considéraient qu'aller faire une émission à Radio-Canada était le bout du monde, aujourd'hui ils ont découvert la danse et savent maintenant quel répertoire ils veulent défendre. »

Eddy Toussaint prétend pouvoir fabriquer une danseuse classique en quatre ou six ans, musculairement et esthétiquement, précise-t-il. « A notre école on leur apprend la technique classique sans toutes les fioritures de style qui s'adressent au répertoire académique. Après cinq ans ou parfois avant les élèves talentueux sont prêts à entrer dans la compagnie. » En réponse à mon objection selon laquelle il faut deux fois plus de temps aux garçons qu'aux filles pour leur inculquer « l'en-dehors », la technique et la ligne classique, selon les canons reconnus et les grandes écoles à travers le monde, Toussaint réplique que c'est faux. Quand on n'a pas besoin de danser *Le Lac des Cygnes*, on n'a pas besoin de dix ans de formation!

Au sein de sa compagnie, il a des danseuses formées en Angleterre (Manon Hotte), à New York (Brigitte Vallette) ainsi qu'à différents endroits au Canada. Tous ses garçons ont été formés par lui à Montréal. Manon Hotte et Louis Robitaille sont ses deux vedettes et les artistes les mieux rémunérés mais les salaires sont fonction de l'ancienneté. L'année dernière Toussaint a assuré à ses danseurs 13 semaines de salaire; cette année il vise 40 semaines dont 27 sont déjà écoulées.

La compagnie de danse Eddy Toussaint n'a jamais reçu de subventions du Conseil des arts du Canada mais des subventions régulières du ministère des Affaires culturelles du Québec ($75,000) et de la Ville de Montréal ($6000). M. Toussaint prétend qu'Ottawa défend un type de danse qui est « froid et calme » et ne sait pas apprécier « le tempérament latin » qu'il s'attribue à lui. Mais il jure de continuer à garder sa démarche personnelle malgré tout.

Au cours de cette année anniversaire, en plus de la Place des Arts, la compagnie doit faire une tournée du Québec, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario et ne reviendra à la Place des arts qu'à l'automne prochain.

Ce soir 17h00 et 21h00
L'hippocanthrope
tnm

Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard
avec: Marc Béland Patricia Nolin Danielle Proulx Lionel Villeneuve
Décors, costumes et éclairages de Jean-Pierre Ronfard et Guy Beausoleil.
tnm 84 ouest, rue Ste-Catherine
Tarifs spéciaux: groupes 25 ans et moins/60 ans et plus

DERNIÈRE REPRÉSENTATION À MONTRÉAL


Les billets sont en vente chez A & A (Ste-Cath. o.), Alternatif, Discomanie, Va-et-Vient, Indicatif (Laval), La Penderie (1173 Bernard o.) et à l'OUTREMONT 1248 Bernard o. 277-4145, 277-2001

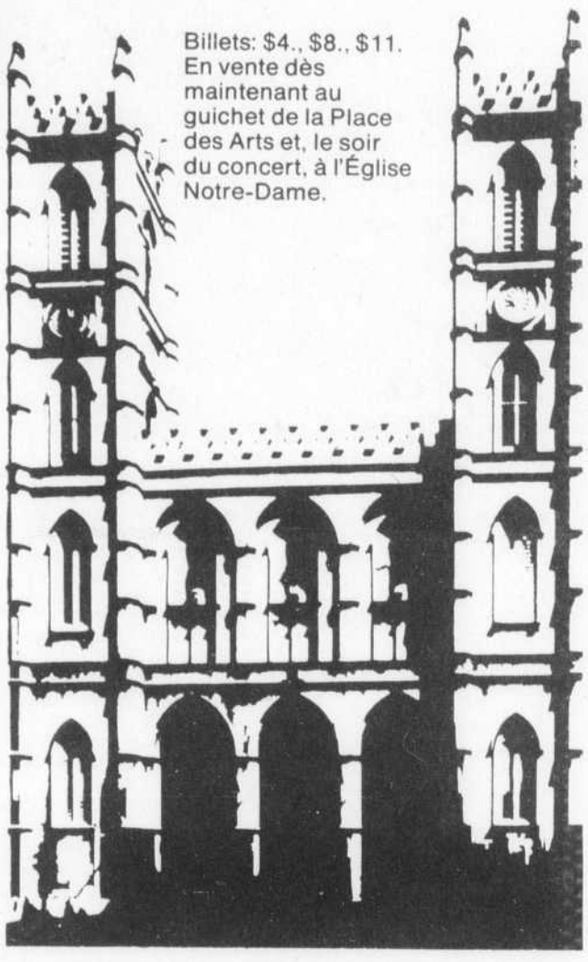
mardi et mercredi à l'OSM

Franz-Paul Decker
27, 28 novembre
DECKER
Grands Concerts
Ce concert est commandité par La Banque Nationale du Canada
Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Bella Davidovich, pianiste*
Coulthard, Symphonic Ode (1976) Robert Verebes, alto
Tchaikovsky, Concerto pour piano no 2
Beethoven, Symphonie no 5
$3.25 à $10.75

Zubin Mehta
*5, 6 décembre
SCHUBERT
Concerts Gala
Zubin Mehta, chef d'orchestre
Rosamunde, ouverture
Symphonie no 2
Symphonie no 9
$3.25 à $10.75
*Exceptionnellement les abonnés du mardi assisteront aux concerts le jeudi 6 décembre 1979.
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier.
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Procurez-vous "Variations", le magazine programme de l'OSM par abonnement ou aux concerts.
Orchestre symphonique de Montréal

L'ESKABEL présente
Le chant de MEDEE
Mise en scène de:
Jacques Crête
du 31 octobre au 2 décembre
Jeu-ven-sam-dim; à 20h30
Réservations:
931-8401
ou 931-0695


LES CONCERTS HUGO pour
BRUNO LAPLANTE BARYTON
DANS SON SEUL RÉCITAL À MONTRÉAL CETTE ANNÉE
JANINE LACHANCE PIANISTE
avec
CANTELOUBE DUPARC FAURÉ GOUNOD HAHN POULENC RAVEL
QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH
ANGLE DE LA RUE FINCHLEY ET DU CHEMIN DE LA REINE MARIE
LE 17 DÉCEMBRE 1979 à 20 h 30
BILLETS $5.00 et $4.00 (étudiants) EN VENTE A LA
Librairie Hugo
CENTRE COMMERCIAL WILDERTON
2735 ave VAN HORNE
MONTRÉAL 739-9251 et 0512
ET LE SOIR DU RÉCITAL À L'ENTRÉE

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique
Le Messie Handel
Concert spécial à L'ÉGLISE NOTRE-DAME
18 et 19 décembre à 20 heures 30
Au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
Solistes
LOIS MARSH, soprano
JANICE TAYLOR, mezzo-soprano
PAUL TRÉPANIER, ténor
MALCOM SMITH, basse
Choeurs de l'OSM sous la direction de RENÉ LACOURSE

Billets: $4., $8., $11. En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame.

VIA S'EN VA À L'OPÉRA ...et vous emmène.

Le train de l'opéra pour Toronto, c'est une incursion merveilleuse au royaume de l'enchantement et du bel canto. Venez avec nous assister aux spectacles fascinants de la Canadian Opera Company au magnifique Centre O'Keefe de Toronto.
Le forfait VIA comprend l'aller-retour pour Toronto, une nuit à l'hôtel Royal York, situé à quelques pas du Centre O'Keefe, un siège de choix à l'opéra, ainsi que les frais de service. On doit réserver au moins dix jours avant la date du spectacle.
AU PROGRAMME
L'ELISIR D'AMORE de Donizetti (chanté en italien)
En vedette: Norma Burrowes, Beniamino Prior, Allan Monk et Spiro Malas.
Les 5, 7, 9 (matinée), 11, 13, 15 décembre.
MADAMA BUTTERFLY de Puccini (chanté en italien)
En vedette: Maria Pellegrini, Rico Serbo, Cornelis Opthof, Janet Stubbs.
Les 23, 25, 27 (matinée), 29, 31 janvier et le 2 février.
WERTHER de Massenet (chanté en français)
En vedette: Judith Forst, Carolyn Tomlin.
Les 19, 21, 23 (matinée), 25, 27 et 29 mars.
PETER GRIMES de Britten (chanté en anglais)
En vedette: Heather Thomson, William Neill.
Les 23, 25, 27 (matinée), 29 avril, 1er et 3 mai.
Prix par personne, à raison de deux par chambre: $85 pour ceux qui voyagent en voiture-coach. Des places en voiture-club et en club 52 sont disponibles moyennant supplément.
Pour renseignements et réservations, s'adresser à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA. A Montréal: 861-7311; hors de la zone téléphonique de Montréal: 1-800-361-0600 (sans frais). Dépliant sur demande.
Détenteur d'un permis du Québec
l'invitation au voyage
VIA

disques de variétés

Cano, Lefrançois, Cousineau



par Nathalie Petrowski

LE Québec a beau être au seuil de la souveraineté, le biculturalisme mort depuis longtemps, Cano, un groupe franco-ontarien qui a fait ses classes au Québec, vient de sortir peut-être le premier disque bilingue de l'histoire musicale canadienne. Offenbach, Contraction, Carole Laure même, ont déjà tenté l'exploit chacun à leur manière en sortant deux versions (l'une française et l'autre anglaise) d'un même disque, sans mélanger les cartes et essayer de réconcilier l'irréconciliable. Avec *Rendez-vous*, Cano tente l'impossible, soit la cohabitation pacifique et l'assaut de deux marchés quasi-contradictoires. Le résultat n'est pas toujours heureux moins à cause de schizophrénie culturelle que de manque de direction et de révitable vecteur d'inspiration au sein du groupe. Avec sa pochette chromée arborant un taxi jaune américain, *Rendez-vous* est un disque dans lequel Cano apparaît plus que jamais comme un groupe canadien auquel il manque une bonne dose de personnalité et de choses à dire. C'est également un disque qui apporte la preuve que les communes créatives donnent rarement des résultats solides et satisfaisants. Trop de pièces se complaisent dans un flottement poétique et musical sans fondement, trop de solos n'aboutissent pas. Rachel Paiement et sa voix claire d'hirondelle est encore celle qui s'en tire le mieux. Ses chansons, *Rebound, Sometimes the Blues* dégagent fraîcheur et sensibilité. Sa voix chaleureuse brise la monotonie et laisse un parfum doux-amer, nostalgique, mais son apport reste clairsemé et ne pèse pas assez lourd dans la balance. A mesure que les techniciens et technocrates de la musique triomphent sur les compositeurs absents, Cano excelle dans l'éparpillement. Le folkklore y côtoie sans discernement le jazz-rock et la ballade sans trouver le ciment musical nécessaire pour ouvrir la voie à un nouveau son. *Rendez-vous* n'est pas un mauvais disque parce que fondamentalement Cano n'est pas un mauvais groupe. Son souci de la perfection et de la qualité esthétique camoufle bien son manque d'imagination et sa prudence dans l'exploration. *Rendez-vous* est le disque d'un rendez-vous qui n'a pas eu lieu et qu'on se voit obligé de remettre à une date ultérieure.

Michel Lefrançois:

Décidément le mystico-cosmique québécois est plus qu'un mot et fait aujourd'hui partie d'une institution qui regroupe aussi bien Harmonium, Raoul Duguay, Claude Péloquin que Michel Lefrançois. *Sur la terre comme au ciel* est le premier disque officiel de Michel Lefrançois même si celui-ci a étroitement participé à plusieurs projets dont *Les chants de l'éternité*, un travail de collaboration réalisé auprès de Claude Péloquin qui n'accorda pas à Lefrançois le crédit et surtout la place de choix que celui-ci souhaitait. Aujourd'hui Lefrançois repart à neuf et tout seul. On raconte que le disque a coûté une modeste fortune à CBS et qu'il a nécessité de patientes heures de trafiquage en studio. Le produit est loin d'être décevant même si on pourrait à quelques reprises lui reprocher la surenchère et la surproduction. Le son est dense et chargé surtout lorsque les voix se mettent à vouloir éclipser les synthétiseurs. Contrairement à la plupart des disques du genre qui se perdent en conjonctures et abstractions électroniques, Lefrançois sait maintenir une saine dynamique dans ses mélodies et alimenter un sens d'effervescence et d'énergie. Sous cet angle-là, *Sur la terre comme au ciel* est presque la suite logique des *Chants de l'éternité* avec la vision apocalyptique de Péloquin en moins, et l'influence marquée de Yes en plus. Un disque qui vaut bien le détour.

Luc Cousineau

Luc Cousineau n'avait pas donné signe de vie depuis un bout de temps. Son silence semble avoir porté fruit. Bien au chaud parmi les siens, enregistrant pour son plisir dans son studio, il revient avec un disque qui respire et sent bon la vie et les blés. La production est luxuriante, polie et mijotée, témoignant à chaque nouvelle pièce d'une suave sensualité. Les paroles sont minimales et se bornent à répéter que la vie est belle et que le bonheur existe malgré tout. Si la redondance poétique pèche par excès, elle se rattrape dans le mélange harmonieux des mots qui s'enchevêtrent et finissent par former un seul et même mantra. Leur faible teneur nutritive passe au bout du compte, inaperçue. De toutes façons, le disque de Cousineau n'est pas le disque d'un poète ou d'un parolier mais celui d'un musicien qui puise une satisfaction immense et évidente à fignoler en studio. Chaque chanson est un refuge de l'imaginaire avec une couleur distincte et une personnalité qui lui est propre. Certaines chansons comme *Tu sens bon les blés* sont exquises d'autres comme *Je suis en amour avec toi*, au refrain enfantin, le sont moins. Cousineau reste un artiste à la console de son.

Au réseau FM

MARC F. GELINAS

En mai 1978, *Le Soleil du matin* méritait à son auteur Marc F. Gélinas, le premier prix — dans la catégorie 60 minutes — du *VIe Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada*. Diffusé en février dernier, ce texte obtint un succès tel qu'il sera présenté de nouveau, le vendredi 23 novembre à 19 heures, à l'émission PREMIERES du réseau FM de Radio-Canada.

Mettant en vedette plusieurs comédiens réputés dont Anne Pauzé, Michel Côté, Marc Messier et Ninon Lévesque.

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**



Soliste:
IGOR OISTRAKH
violon
Beethoven — Mozart — Schubert
Lundi soir, le 26 novembre, 20 h. 30
Des billets sur scène sont disponibles la journée du concert seulement.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. **Renseignements: 842-2112**

théâtre du rideau vert 4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi à samedi: 20h — Dimanche: 19h
Monsieur Amilcar de yves jamiaque
mise en scène danièle j suissa
françois cartier, gaétan labrèche, françois trottier, yvette brind'amour, lénie scoffié, diane lavallée
décor et éclairages robert prévost — *costumes françois barbeau* — *musique diane juster*
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

COMPAÑEROS
En Concert
Musiciens chiliens et grecs
Chansons de **Mikis Theodorakis, Violeta Parra, Victor Jara y Patricio Mans.**
Le 1er décembre 1979 au Tritorium, C.E.G.E.P. du Vieux Montréal
255 Est, rue Ontario Prix d'entrée **$5.00**
Information et réservation: **521-2270**

OPTION THEATRE
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE



Les 16, 17, 18, 23, 24 et 25 novembre 1979 à 20 h
Salle Léon-Ringuet
3000 rue Boullé Saint-Hyacinthe
773-6800

LE THEATRE DE L'ORGANISATION Ô PRESENTE
BLANCHE



DU 13 NOV. AU 1er DÉC.
SALLE FRED-BARRY 4353 rue Ste-Catherine Est Montréal, Quebec. 253-8974
RELÂCHE LES DIMANCHES ET LUNDI

Compagnie de Danse
Billets: $5.00, $7.50 et $10.00



Eddy Toussaint
3 SOIRS
3 PROGRAMMES DIFFÉRENTS
Chorégraphie
OSCAR ARAIZ
SALVATOR AIËLLO
EDDY TOUSSAINT
les 29-30 nov. et 1er déc. à 20 h 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

"Connaissance de la terre: description, mouvement et calendier"
Le service de l'Éducation des Adultes du Collège Édouard-Montpetit invite la population à assister à la **septième de ses conférences pour l'automne 1979.**
Monsieur **Constantin Lagouros,** professeur de physique et astronomie, vous entretiendra de la "Connaissance de la terre: description, mouvement et calendrier".
La conférence aura lieu le **mercredi 28 novembre à 19h30** au local B-105 du Collège Édouard-Montpetit à Longueuil.
L'entrée est gratuite
Service de l'Éducation des adultes
Collège Édouard-Montpetit
945 chemin Chambly
Longueuil, Qué.
Tél.: 463-1840

Specdici inc. présente
Louis Falco Dance Company
FALCO



Ils sont animés d'un mouvement perpétuel dont les folles difficultés n'effacent jamais leur sourire. Ils éclatent littéralement du bonheur de danser.
Claude Baignères, Le Figaro, Paris
7 et 8 décembre à 20h.30
billets: $4, $6, $10, $15. ÉTUDIANTS: $7.50
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE SEULEMENT
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

Concerts & artistes canadiens présente
Itzhak Perlman
LE BRILLANT VIOLONISTE ISRAÉLITE
Au piano: **SAMUEL SANDERS**
Sonate en si bémol majeur, K.454 — **MOZART**
Sonate pour violon et piano — **RAVEL**
Sonate no 9 en la majeur, Opus 47 — **BEETHOVEN**
Morceaux choisis — **KREISLER**
LUNDI, 3 DÉCEMBRE 20h30
Billets: $15, $12, $9, $7. En vente à la Place des Arts. Commandes postales à Concerts & Artistes Canadiens Inc.
CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTREAL
direction artistique: **Christopher Jackson et Réjean Poirier**
présente
L'offrande musicale de J.S. Bach
sur instruments originaux
Dimanche
le 25 novembre
1979 à 20 heures 30
en l'église St-Matthias (angle Côte St-Antoine et Metcalfe) à Westmount.



billets: **$6.**, étudiants et âge d'or: **$3.**

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
SAISON 1979-1980
Perlman
LE BRILLANT VIOLONISTE ISRAÉLITE
Mozart — Ravel — Beethoven — Kreisler
LUNDI 3 DÉCEMBRE 20 h 30
$15., $12., $9., $7
SOIRÉE VIENNOISE
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VIENNE
PHILIPPE ENTREMONT Chef et soliste
Mozart — Strauss
LUNDI, 14 JANVIER 20h30
$15., $12., $9., $7
ENSEMBLE FOLKLORICO NACIONAL DE CUBA
65 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS
7 AU 10 FÉVRIER 20h30
MAT. 10 FÉVRIER 14h30
$15., $12., $9., $7.
Andres Segovia
LE CÉLÈBRE GUITARISTE
LUNDI, 3 MARS 20h30
$15., $12., $9., $7.
PETITS CHANTEURS DE VIENNE
LUNDI, 10 MARS 20h30
$12., $10., $8., $6.
Commandes téléphoniques pour CHARGEX et MASTER CHARGE: signalez 935-0678.
Commandes postales à: Concerts et Artistes Canadiens Inc., 2090 ouest Sherbrooke, Suite 5, Montréal H3H 1G5.
Billets individuels en vente à la Place des Arts UN MOIS avant le spectacle.
SALLE WILFRID-PELLETIER

QUATUOR ORFORD



avec le concours de



JERRY CSABA
violoniste



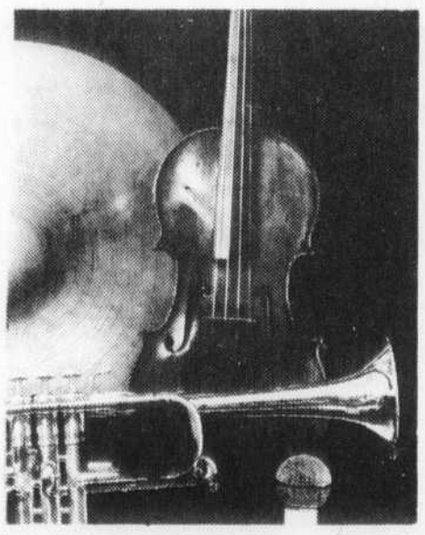
CLAUDE SAVARD
pianiste

DIMANCHE — 2 DÉCEMBRE — 15h30
Billets: **$7, $6, $5** — Étudiants 7/25 ans: **$3** (preuve d'âge)

BEAUX ARTS TRIO
Programme: Mozart, Shostakovich, Mendelssohn
DIMANCHE — 16 DÉCEMBRE — 15 h 30
Billets: **$8, $7, $6** — Étudiants 7/25 ans: **$3** (preuve d'âge)
PRO MUSICA, 1270 ouest, rue Sherbrooke — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. **Renseignements: 842-2112**

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER **CE SOIR 20h30**
Jusqu'au 1er décembre
DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS
de
RENÉ DE OBALDIA
mise en scène: Yvan Canuel
musique: Pierre Voyer
décors et costumes: Pierre Perreault
avec
Gisèle Schmidt, Gilles Pelletier, Anne Villeneuve, Françoise Graton, Roger Garand, Réjean Guénette, Claude Préfontaine, Yvan Ponton
4353 est, Ste-Catherine
Tél.: 253-8974

Celebration 80



Concert bénéfice
Harry Belafonte
Maureen Forrester
Monique Leyrac
Nana Mouskouri
Pete Seeger
et l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par
Neil Chotem
8 janvier 1980
20 h Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Le spectacle-concert de la décennie. Une occasion unique de voir et d'entendre ces vedettes ensemble sur scène.
Une autre grande soirée au bénéfice de l'OSM. Billets: $125.00
Procurez-vous vos billets par la poste en écrivant à OSM – 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal, H2X 1Y9 Tél: 844-2867
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique

Mercedes Sosa

Le chant de l'exil

par Clément Trudel



L'A ferveur avec laquelle réagit un auditoire aux chansons de Mercedes Sosa tient pour une large part à cet accent sincère d'une Argentine qui sait communiquer sa passion, ses rêves, voire ses révoltes. Depuis un an, cette chaude voix est interdite sur les scènes de l'Argentine qui a même censuré, sur un disque, la chanson *La Cigarra* (La cigale). La cigale, tant de fois effacée, « chaque fois ressuscitée », Mme Sosa l'a interprétée mardi à la salle Claude-Champagne, avec de nombreux succès dus à Victor Jara, à Violeta Parra et à Atahualpa Yupanqui.

« Une chanson ne doit pas se contenter d'être revendicatrice, elle doit aussi être belle », répète Mercedes Sosa qui tient « l'amour de la liberté
thème à aborder en ces temps où, dans la partie sud du continent surtout, sont niés les droits de l'homme et les rêves de justice et de paix. Je devais, en 1978, recevoir le prix « Simon Bolivar » au Venezuela mais on a à dessein retardé de me remettre mon passeport, pour empêcher que je fasse le voyage. Je regrette beaucoup d'être ainsi tenue à chanter à l'extérieur de mon pays où « le peuple était en quelque sorte mon complice ». J'ai tout essayé mais il m'a fallu quitter. Je vis à Paris et y entretiens des contacts avec maints artistes, sculpteurs, peintres, guitaristes et poètes.

Je déplore, déclare-t-elle en entrevue, qu'en Amérique latine on abandonne tant d'enfants dans les rues, que les enfants, pour emprunter l'image à un poète péruvien, « naissent presque vieux » dans cette partie du monde.

« Dors, mon enfant, parce que ton père n'a pas respecté sa promesse; il n'est pas rentré » — elle fredonne en japonais les premières mesures (Monokaida...) de cette berceuse, la plus touchante qu'il lui fut donné de reprendre en choeur avec des auditeurs japonais. Cette tendresse accouplée aux dures réalités de la vie, elle la rend dans une berceuse de Yupanqui: « Duerme, negrito » (Dors, petit enfant noir... dont la mère est paysanne).

Pas de désespoir. Une vague de fond la mène à solliciter la solidarité « con todos », avec tous. Timides d'abord, puis dans un ralliement émouvant, « ils » clament: « Toutes les voix, toutes les mains, tout le sang peuvent être une chanson dans le vent. Chante avec moi, chante, toi, Latino-américain, délivre ton espérance par un cri dans ta voix ».

Avant le récital, elle m'avait parlé de l'utilité d'ouvrir les horizons, de voir le soleil se lever en plusieurs points du globe, ce qui aime à semer un plus grand amour envers son pays. Elle constate que — par autocensure peut-être! — son choix de chansons se fait actuellement plus « suave » mais elle prépare un répertoire qui équilibrera tendresse, nostalgie et revendications.

Sur la scène, elle ira agilement d'une *cueca* à une *chacarera*, ne ménagera pas les rappels, dira un poème à Violeta Parra, où les fonctionnaires apparaissent « tristes comme les sables du désert. » Et ce sera la ferveur renouvelée avec cet hymne à l'amour (*Gracias a la vida*) que Violeta Parra composa au moment où l'on croyait né un véritable printemps chilien. Merci à la vie, merci à Mercedes Sosa qui concède si peu à la mode folklorique et qui, à travers les difficultés de l'exil — elle parle un peu de son fils dont prend soin la grand-mère, là-bas mais « sur la scène, j'ai l'impression d'être fidèle à toutes les tâches que je me suis assignées » — sait trouver les mots pour souligner l'existence de « frères tellement nombreux que je ne puis les compter... et d'une soeur qui s'appelle liberté ».

Mercedes Sosa est née à Tucuman, en Argentine. Elle en était à sa première tournée québécoise et canadienne mais le public français a déjà eu de très nombreuses occasions d'applaudir celle qui se dit « simple, mais pas humble ». De ses disques les plus récents, on peut retenir « Mujeres Argentinas » et « Serenata para la tierra de uno » qui, en Argentine, a dû être modifié à cause de la censure et de son veto sur « La cigale » et sur « Comme un oiseau libre ». Quel flair ont les censeurs face à toute semence de liberté!

Nicolas Brizuela, à la guitare, s'est révélé d'une efficacité intelligente et discrète, face à une chanteuse adulée par son public qui, Junte ou pas, intègre Mercedes Sosa à la meilleure partie du patrimoine argentin.

Au réseau FM de Radio Canada

Janine Lachance est une jeune femme qui fait carrière comme pianiste-accompagnatrice' Ainsi, en maintes occasions, les auditeurs du réseau FM ont pu apprécier son grand talent. Néanmoins, et ce qui est plus rare, cette artiste possède également une belle voix de soprano qu'on n'a pas souvent l'opportunité d'entendre.

C'est ce que vous propose la série MELODIES au réseau FM de Radio-Canada, le mardi 20 novembre à 13 heures (reprise: dimanche 25 novembre, 9 heures). Au cours de cette demi-heure, Janine Lachance, tout en s'accompagnant elle-même au piano, chantera notamment *Après un rêve* de Fauré, *La ricordanza* de Bellini et les deux fameux *Ich liebe dich* de Beethoven et de Grieg.

GUY DUFRESNE

Qui ne se souvient de séries télévisées comme *Cap-aux-Sorciers, Septième-Nord* ou plus récemment *Les Forges de Saint-Maurice?* Qui ne se rappelle une pièce de théâtre intitulé *Le Cri de l'engoulevent* ou encore une dramatique télévisée, *Johanne et ses Vieux?* Autant de titres, pour ne nommer que ceux-là, autant de succès auxquels le nom de Guy Dufresne est lié.

Cet auteur prolifique, cet homme qui d'un regard lucide cerne la réalité québécoise, nous apprendrons à le saisir davantage en écoutant l'émission ECRIVAINS QUEBECOIS CONTEMPORAINS, le mardi 20 novembre à 17 heures, au réseau FM de Radio-Canada (100,7 au cadran). Réalisation à Montréal: Gilbert Picard.

Atelier 68
présente
un choix unique de
gravures originales de
LÉONOR FINI
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
CHARGEX

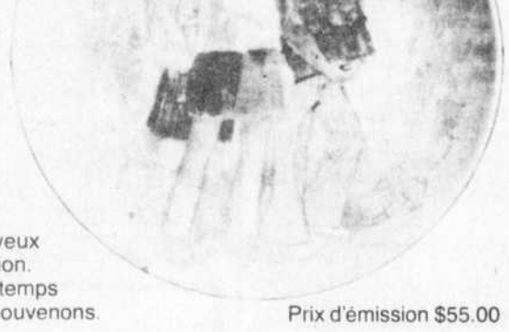
EXPOSITION
des oeuvres de
Luc Archambault, Hugh John Barrett,
Angèle Beaudry, Gérard Bélanger,
Louise Calvé, Monique Dussault,
Claude Fleury, Andrée Laliberté-
Bourque et Nancy Cairine Pitt.
Jusqu'au 22 décembre
mercredi, jeudi et vendredi, de 12 hres
à 18 hres et le samedi de 13 hres à 17 hres.
Galerie LA MURÉE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675

EXPOSITION

Les Éboulements 16" x 20"
Tableaux récents
MARCEL FECTEAU
jusqu'au 1er décembre
Galerie Kastel Inc.
1366 Avenue Greene, Westmount • Tél.: 933-8735
Du lundi au samedi de 10h à 17h30

MMMMMMMMM
LA GALERIE MORENCY

a le plaisir de vous inviter au vernissage
"LA CAMPAGNE ET LA MER"
de
RODOLPHE LAVERGNE
et à rencontrer l'artiste,
mardi le 27 novembre à 20 heures 30
L'exposition se poursuivra
jusqu'au 11 décembre.
du mardi au samedi 12h à 17h. Jeudi jusqu'à 21h.
R.S.V.P. 845-6894 - 845-6442
1564, rue Saint-Denis, Montréal
MMMMMMMMM

Emilie et Philippe

Limoges-Turgot a l'honneur d'annoncer la deuxième émission dans la collection "Les Enfants de Durand", la dernière oeuvre de Paul Durand, et sa seule série d'assiettes de collecteurs.
•
Il fut un temps lorque nous étions aussi des enfants aux yeux clairs, sans artifice ou prétention. Paul Durand nous a remis ce temps d'innocence... et nous nous souvenons.
Prix d'émission $55.00
LA GARANTIE BRADFORD EXCHANGE, LIMITE
Le Bradford Exchange garantie qu'aucune assiette achetée par n'importe qui de l'échange peut être revendue sur l'échange n'importe quand en dedans de 365 jours de la date d'achat, pour le plein prix Bradford remboursera ce montant au vendeur sans attendre l'achèvement de la transaction de revente
Bradford Exchange Ltée, 40 Pacific Court, London, Ontario N5V 3K4
Veuillez s'il vous plait m'envoyer "Emilie et Philippe", la deuxième émission dans la série "Les Enfants de Durand". J'inclus un chèque ou mandat-poste pour $55.00 pour chaque assiette (limite deux). Résidents de l'Ontario ajoutez 7% pour l'impôt sur ventes
NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE I
Claude Rodriguez
vous invite à l'exposition
d'un certain nombre
de ses photographies
jusqu'au 28 novembre 1979
du mardi au vendredi
de 11 h à 18 h

EXPOSITION
Oeuvres petit format de
Imagal GALERIE D'ART
A. BESSE
U. BRUNI
L. BOUCHARD
G. CONTANT
M.-A. FORTIN
H. GRANSOW
G. GEROMETTA
R. GENN
P. SOULIKIAS
M. MAURO
et plusieurs autres
à partir du 24 novembre 1979
2130 rue Crescent, Montréal, Qué. H3G 2B8 —
Tél.: (514) 843-5419

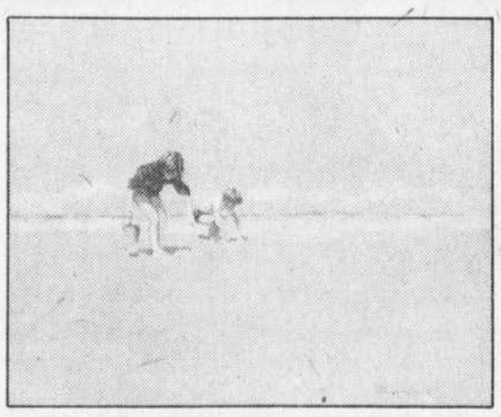
Le Symposium International de Sculpture Environnementale de Chicoutimi

A tous les sculpteurs oeuvrant au Québec
Le Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi Inc., lance un concours de sculptures environnementales (intérieures ou extérieures), à l'issue duquel dix sculpteurs pourront réaliser leur projet du 18 juin au 1er août 1980, à Chicoutimi.
Le thème du Symposium:
L'ENVIRONNEMENT
LA SCULPTURE: LIEU AUTONOME OU INTEGRATION A UN LIEU.
Date d'inscription:
Du 16 novembre 1979 au 25 janvier 1980.
Budget:
L'artiste choisi disposera de 12 000 $ afin de réaliser son projet, 5 000 $ d'honoraire et 7 000 $ de matériaux.
Information:
Les sculpteurs intéressés à participer doivent faire connaître leur intention par écrit ou par voie téléphonique à:
Symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi Inc.,
C.P. 1000 Chicoutimi, G7H 5G4
Tél.: (418) 545-5678
ou
Conseil de la sculpture du Québec,
1775 St-Denis, Montréal, H2X 3K4
Tél.: (514) 842-9697 842-9698
Université du Québec à Chicoutimi

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
La Galerie Jolliet termine la première partie de la saison 1979-80 en présentant une sélection d'oeuvres récentes sur papier des artistes qu'elle représente:
Raymonde APRIL, Lise BEGIN, David BOLDUC, Marcello BONEVARDI, Pierre-Yves DUPUIS, Jacques HURTUBISE, Paul LACROIX, Lauréat MAROIS, Jean McEWEN, Richard MILL, Omer PARENT, Judit REIGL, Milly RISTVEDT, Louise ROBERT
auxquelles se joindront des oeuvres sur papier d'artistes américains et européens.
L'exposition se continuera jusqu'au 15 décembre 1979.
À venir
richard mill du 16 jan. au 9 fév.
paul lacroix du 13 fév. au 8 mars
jean mcewen du 12 mars au 5 avr.
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous

l'image
La Premiere Galerie Populaire
Après seulement deux ans d'existence, notre galerie est devenue un haut lieu de la gravure québécoise.
Nous tenons à remercier tous nos clients et amis.
809 rue Laurier est 271-2001

Galerie d'Art au CLUB CANADIEN
436 est, Sherbrooke 844-9010
Métro Nord-Sud - Sortie Sherbrooke

VOUS INVITE AU VERNISSAGE DE
ANDRÉ BERTOUNESQUE

Mercredi, le 28 novembre 1979 à 19 heures
L'exposition se terminera le 8 décembre 1979
R.S.V.P. — 844-9010
HEURES D'AFFAIRES: Mardi, jeudi, vendredi: 10 h à 18 h
Mercredi: 10 h à 21 h, samedi 10 h à 17 h. Fermé le lundi

Les expositions

par René Viau



SUZY Lake: « Are you talking to me? » — Suzy Lake est une de nos meilleures artistes. Son exposition qui se tient jusqu'au 1er décembre à la galerie Optica se doit d'être vue. On y retrouvera, bien sûr, sa façon si particulière d'aborder les problèmes de l'identité personnelle et artistique. Cette fois, dans cette série qui lui a demandé presque un an de travail, Suzy Lake tente de recréer à l'aide de séquences de photographies le cheminement d'un dialogue, d'une consersation.

Comment? Reproduite en une centaine de photographies grand format, l'image autobiographique de Suzy Lake affichant de multiples expressions grimacantes envahit les murs des deux salles de la galerie Optica. Aux contorsions de sa figure s'ajoutent les distorsions du support tantôt « étiré » horizontalement ou verticalement tout en occupant la même dimension. Décalées, les photographies forment des rythmes, des « phrases » tout en étant juxtaposées de façon à ce que la bouche de l'artiste soit, d'une photo à l'autre, toujours à la même hauteur.

Les oeuvres sont regroupées en séquences parfois juxtaposées sans intervalles qui indiqueraient clairement où s'achève l'une et ou commence l'autre. Tout cela semble évoquer, pour l'artiste, un dialogue secret, difficile. Les tensions du support et celles de l'expression affichée font ici naître une étrange concordance, mouvement de balancier envoûtant et fécond entre le support et l'image où s'affirment convergences et rencontres.

Le rythme dû à la disposition séquentielle des photographies ne va pas sans analogie avec la suggestion du discours « imagé ». Si la majorité des photographies sont en noir et blanc, plusieurs photographies sont retouchées à l'huile, parfois rephotographiées cette fois-ci en couleur. Introduites dans la séquence, ces photographies en couleur la brisent, la ponctuent, formant une sorte de césure à ces « paroles ». Outre ces séquences, des maquettes de certaines oeuvres ainsi que des photographies retouchées à l'huile accompagnent cet ensemble inquiétant. Un impossible dialogue chargé donc d'un humour à la limite entre l'angoisse et le burlesque.

■

Tapisseries de Denise Beaudin — La galerie de la Centrale d'Artisanat du Québec présente jusqu'au 8 décembre une quinzaine de créations du lissier Denise Beaudin.

Oeuvres somptueuses où s'affirme une matière soyeuse et souvent transparente, ces créations, incorporant la broderie et des matériaux synthétiques comme le fil de nylon se révélant ici sous un jour inattendu, n'en demeurent pas moins empreintes d'une certaine surcharge décorative dangereuse. Du reste, leur composition toujours recroquevillée sur l'icône centrale qui en est le noeud manque d'élan.

Artiste sérieuse et douée, Denise Beaudin réussit beaucoup plus à nous impressionner lorsqu'elle délaisse les effets métalliques et ouatés pour se lancer dans des innovations brillantes à l'exemple de ces entrecroisements de fibre sur des tiges de plexiglas. Ces trois pièces *Isanthe*, *Inule* et *Silène* annoncent, je l'espère, un renouvellement réjouissant dans l'oeuvre de Denise Beaudin. On y retrouve ici cet amour des textures translucides et luisantes mais aussi une ondulation presque aquatique et un brio inventif inédit qui se doivent d'être poursuivis en grand format. ■

Rétrospective Duguay et jeunes artistes — La galerie de l'Université du Québec à Montréal rassemble une trentaine de toiles de Rodolphe Duguay. Ce peintre de Nicolet a fait l'objet d'une rétrospective au Musée du Québec l'été dernier. À ses côtés se retrouvent, curieusement, six jeunes artistes: Pierre Allaire, Andres Manniste, Michael Molter, Jean-Pierre Séguin, Jean-François L'Homme et enfin Guilhemme Saulnier.

Peintre de Nicolet, apôtre de la vie rurale, Duguay (1891-1973) est un artiste qui, du moins d'un point de vue sociologique, ne manque pas d'intérêt. La récente rétrospective organisée par le Musée du Québec avait le grand mérite de soulever le voile sur une oeuvre méconnue où transparaît un monde visuel non sans affinités avec celui de Jean-Paul Lemieux. Là cependant où l'espace psychologique d'un Lemieux est menacé, ce monde apparaît chez Duguay en pleine affirmation. On y verra le reflet du Québec traditionnel et rural baignant dans le conservatisme. On a parlé de Duguay comme du dernier grand légataire d'une tradition picturale qui se serait éteinte dans les années quarante alors que Duguay travaillait dans son atelier de Nicolet, paisiblement. La galerie Uqam nous présente, probablement, les meilleures toiles de cette rétrospective organisée par le Musée du Québec. On regrettera l'absence des dessins vigoureux qui, à mon avis, surpassaient de loin l'oeuvre peint. On notera aussi l'accrochage trop dense. Un document vidéo résume la carrière de l'artiste.

Aux côtés de ce grand d'hier, des jeunes d'aujourd'hui traduisent leurs préoccupations formelles qui n'ont rien de rétrograde. Débordant de créativité, mentionnons particulièrement le travail de Jean-Pierre Séguin et celui de Jean-François L'Homme qui ne cesse d'étonner.

Ce dernier délimite entre des poids de béton triangulaires, tantôt verticaux tantôt horizontaux, un espace tendu fait de matière textile. Au milieu de cette toile au sol, les lignes de tensions sont consolidées par une matière plus dense. Jeu sur les densités donc, cette pièce agit comme un multiplicateur, à plusieurs niveaux, des propositions plastiques antérieures de Jean-François L'Homme.

Jean-Pierre Séguin, un peu à la manière de Suzy Lake se concentre sur l'image autobiographique où il réussit à en cerner des implications psychologiques et formelles convaincantes, particulièrement par son travail sur le transfert des supports de l'image représentée. ■

Indira Nair — À l'atelier Graff, jusqu'au 4 décembre. D'une grande finesse, le travail d'Indira Nair, tout en demi-tons et en subtilités en réjouira plusieurs. Elle présente une série d'une quinzaine d'eaux-fortes et quelques dessins où les motifs oniriques abondent. Dans un ballet sensuel, ici, les lotus deviennent femmes, redeviennent lunes, coquilles, courbes organiques au gré d'un symbolisme empreint d'érotisme raffiné. À noter le traitement presque granuleux de la couleur diffuse. Une vision personnelle à l'abri des modes et des courants.

Luigi Nono à Montréal

par Gilles Potvin

IL n'y a pas si longtemps, Iannis Xenakis était parmi nous. Aujourd'hui, un autre musicien illustre de l'école contemporaine passe quelques jours à Montréal. Il s'agit de Luigi Nono qui se trouve au Canada pour la première fois, bien que l'Orchestre symphonique de Toronto ait commandé et créé une oeuvre importante de lui en 1967, *Per Bastiana Tai-Yang Cheng*. C'est justement une reprise de cette oeuvre par l'Orchestre philharmonique de New York sous la direction de Zubin Mehta qui a été le motif de sa visite en Amérique.

Âgé de 55 ans, Nono est surtout célèbre depuis 1961 alors que son opéra ou « action scénique » portant le titre d'*Intolleranza 1960* provoquait une véritable émeute à Venise, ville natale du compositeur. Écrite sur un collage de passages de divers auteurs de Brecht à Césaire en passant par Eluard et Sartre, l'oeuvre était un réquisitoire radical contre la bombe atomique et ses usages. Les néo-fascistes dénoncèrent le compositeur comme membre avoué du Parti communiste et lui en voulaient d'avoir contaminé la musique italienne par l'usage de la technique sérielle.



Luigi Nono

Interrogé par Maryvonne Kendergi à l'Institut culturel italien, Luigi Nono a commenté de façon claire et transparente plusieurs de ses oeuvres, dont l'audition partielle a été rendue possible par l'enregistrement. S'il ne s'objecte pas à être défini comme un compositeur engagé, Nono soutient que sa musique comme telle ne l'est pas et qu'il faut faire la distinction entre les textes qu'il utilise et leur revêtement musical, alors que les mots, la plupart du temps fractionnés, deviennent à toute fin utile incompréhensibles. C'est pourquoi il n'admet pas que plusieurs de ses oeuvres aient été interdites dans certains pays.

Un coup d'oeil sur le catalogue des oeuvres de Luigi Nono révèle que peu des grands événements survenus dans l'histoire récente l'ont laissé indifférent, particulièrement depuis la Deuxième guerre mondiale. Ainsi, *Il canto sospeso* créé en 1956, utilise des extraits de lettres de condamnés à mort par les Fascistes, *Canti di vita e d'amore* de 1962 a été inspiré par Hiroshima et la guerre d'Algérie et *Ricorda cosa ti hanno fatto in Auschwitz* de 1966 est un choeur tiré de sa musique de scène pour une pièce de Peter Weiss traitant des procès nazis.

Il est certain que c'est la musique même de Luigi Nono qui lui a valu sa notoriété actuelle, même si l'on ne peut entièrement mettre de côté sa connotation politique et ses considérations humanitaires. Fervent adepte des techniques d'Arnold Schönberg, dont il a par ailleurs épousé la fille, Nuria, Luigi Nono s'inscrit au nombre des représentants de la grande tradition italienne. De ses oeuvres se dégage un lyrisme profond et une expression nullement entravée par l'écriture contemporaine. « Je suis un admirateur fervent de la voix humaine que je considère comme le plus beaux des instruments » déclare le musicien, s'inscrivant ainsi dans la lignée des musiciens illustres du pays du bel canto.

Élève de Bruno Maderna, ce remarquable compositeur et chef d'orchestre tôt disparu et qui nous visita au début des années 60 à l'invitation d'un autre disparu, Pierre Mercure, Nono s'est créé un langage personnel qu'il adapte à des formes diverses qui vont du concert traditionnel aux expériences plus récentes du multi-média. Une oeuvre de 1970, *Voci destroying Muros*, dont il a écrit lui-même le texte, se déroule pendant qu'un des participants pointe le canon d'une mitraillette en direction du public. En 1975, le Teatro alla Scala de Milan créait de lui *Al grand sole carico d'amore*, vaste fresque scénique et il travaille présentement à un autre ouvrage pour la Scala, en collaboration avec le chef d'orchestre Claudio Abbado, l'un de ses amis personnels. Un autre ami qui est aussi un collaborateur de Nono est le célèbre pianiste Maurizio Pollini pour qui Nono a écrit il y a trois ans, *...sofferte onde serene* » pour piano et bande magnétique.

Si l'actuel séjour à Montréal de Luigi Nono n'a pas donné lieu à une présentation en concert de l'une ou plusieurs de ses oeuvres, il en sera autrement à sa prochaine visite. Maryvonne Kendergi et Serge Garant, respectivement présidente et directeur musical de la Société de musique contemporaine du Québec, ont annoncé officiellement la commande d'une oeuvre à Luigi Nono, laquelle sera présentée en création mondiale au cours de la saison 1981-82, alors que la SMCQ célébrera ses quinze années d'existence.

magnitude 1
GALERIE D'ART
vous invite à une soirée pour l'ouverture de son nouveau local, le 28 novembre à 19 heures.
Il vous sera présenté une exposition d'oeuvres de:
Agnan Maurice, Amen Irvin, Berne Sydney, Borduas Paul, Buffet Bernard, Dali Salvador, Daudelin Charles, Holmdem Kenneth, Moore Henry, Mount Rita, Paard, Pellan Alfred, Pellus Michel, Stapenhyrst Christine, Testeau Cezil, Vassarely Ivaral, Villeneuve Arthur, Walsh John, Young John
Sculptures par: Elisabeth Ostro
Icônes par: Viorel Badoiu
1606 Selkirk, Montréal (près rues Sherbrooke et Côte-des-Neiges)

GALERIE L'AQUATINTE
C. Tisari
dessins et pastels
Vernissage le 28 novembre de 19 h à 23 h
du 28 novembre au 22 décembre
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

Exposition et vente d'art contemporain
à Christ Church Cathedral, Montréal
vendredi le 30 novembre: 10 hrs à 21 hrs
samedi, le 1er décembre: 10 hrs à 18 hrs
Fulford Hall, 1444, rue Union
(derrière la cathédrale)
l'entrée est libre
Tout bénéfice découlant de la vente sera versé aux fonds pour la restauration des orgues de la cathédrale.

EXPOSITION
FRANÇOIS GALL
Chevalier de l'ordre des arts et lettres
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30 — samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Galerie d'Art Les Deux B
MONIC THOUIN-PERRAULT
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

exposition
BRUNO CÔTÉ
du 28 novembre au 6 décembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél.: 849-2598

EXPOSITION
A. LEIMANIS "scènes de Montréal"
jusqu'au 2 décembre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

Galerie Monk Bretton
THIERRY LENZIN
jusqu'au 29 novembre
1522 ouest rue Sherbrooke, Montréal, tél: 933-6110

LE CLUB DES ARTS
EXPOSITION DES MEMBRES
du 6 au 12 décembre
Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405
1410 rue Guy, suite 15-16
Tous les jours de 13 h à 18 h

EXPOSITION
DES DERNIÈRES TAPISSERIES DE
DENISE BEAUDIN
DU 15 NOV. AU 8 DÉC.
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Démontigny

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337
EXPOSITION
Oeuvres récentes de
Jean-Paul Lemieux R.C.A.
Jusqu'au 9 novembre
Lun. au Merc. de 9h à 18h. Jeu. et ven. de 9h à 21 h.
Sam. 9h à 18 h. Dim. de 13 à 17h.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

EXPOSITION
Pastels et petits formats
GILLES E. GINGRAS
Vernissage le 28 novembre à 20h
La Galerie d'Art GILLES BROWN
904 Sherbrooke ouest tél.: 844-0788

La galerie vous invite au versinnage des oeuvres de
JOHN WILLIAMS
samedi le 24 novembre à 16h
Bienvenue à tous

la galerie d'art de ste-adèle
80 rue Morin
Ste-Adèle P.Q. 1-229-4341
sam de 10 h à 22 h dim et lun de 10 h à 18 h

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
Art Graphique international
Exposition
Oeuvres graphiques récentes
HUNDERT WASSER
FOLON
Plus de 200 autres artistes dont:
Appel - Avati - Adami - Antonini - Balif - Calder - Carcan - Kozo - Soulages - Hazegawa - Dumas - Dupont - Lau - Pelletier - Tétreault - Etc.
Joignez notre club du collectionneur
ENCADREMENT RAFFINÉ RÉPUTÉ JACQUIE inc.
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel



Exposition
Oeuvres récentes de
BENOIT EAST
Vernissage mardi 27 novembre à 20h
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone: (514) 277-2179

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA NOUVELLE MAISON DE LA GRAVURE
Plus de 1500 gravures originales
avec service d'encadrement
Certificat cadeau disponible
OUVERTE AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au samedi 10h à 18h - Dimanche 13h à 17h
9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 35

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures.

Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent.

Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent.

JNO

AIDES DOMESTIQUES

REQUIS, gouvernante âgée de 35 à 45 ans. Appartement meublé offert, bon salaire et références requises. 253-2545. 30-11-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

AMEUBLEMENT salle à manger, qualité supérieure, chêne sculpté, 11 morceaux $10,000. Sofa empire et fauteuil, tables à café, tables debout rondes, lampes, argenterie, cristal, Birks sterling service à thé et café 6 morceaux, bibelots. De 10 à 6: 1460 Dr Penfield, app. 604. 26-11-79

3 sections de bibliothèque, fini plastique $500. Armoire canadienne bleue-noire $2,000. prix ferme. 2 congas paragon. Messages à 274-0770. 26-11-79

LIQUIDATION de succession dans Outremont, 445 boul. St-Joseph ouest, app. 51, coin Côte Ste-Catherine. Tout doit être vendu pour nov. 27. De 10 à 6, dimanche inclus. 26-11-79

Table de style colonial, avec 4 chaises et panneau. 738-9164 après 3 heures. 26-11-79

ANTIQUITÉS

ARMOIRE EUROPÉENNE fin 19ième siècle, acajou et loupe de noyer, 2 battants, état d'origine, $975.00 739-8511. 26-11-79

ANTIQUITÉS. Meubles de pin, lampes, verres, poteries, faïences, etc. Vente et décapage, spécialité: commandes. Service téléphonique jusqu'à 9h. P.M. 523-4365. 26-11-79

DÉCAPAGE, RESTAURATION de tous genres. Boiseries, portes, fenêtres, meubles. Teinture et finition. Traitement du bois en général. Travail à domicile seulement. Estimation gratuite. 737-3470 26-11-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

PARTICULIER VEND salon, Restauration, en acajou. Bureau Chippendale à cylindre en acajou, vitrine Louis XV, le TOUT d'époque. Bibliothèque avec collection de livres. Piano à queue 6 pieds. 463-1988. 26-11-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES

MAGNIFIQUES COUVRE-LIT, somptueuses nappes. Rideaux, mouchoirs, cols, coussins, etc... En soie, lin.

738-7378

26-11-79

GIGANTESQUE ENCAN D'ANTIQUITÉS, meubles sculptés, meubles de style victorien, français, XV et XVI. Suites provenant du manoir québécois, feu le colonel Cordy et autres, dimanche le 25 novembre, 13 heures au motel Le Baron, 3200 rue King Ouest, Sherbrooke, P.Q. Seront vendus: superbe mobilier de chambre en acajou, 10 morceaux. Un mobilier de chambre avec appliqués, fait à la main et miroir à feuilles d'or, 2 lits à tête haute. Un superbe mobilier médaillon "Salon du Roi". Un victorien. Salon 3 morceaux. Un extraordinaire fauteuil à oreilles tout sculpté. Un divan Louis XVI à tannage tressé. Un ensemble de causeuse "fire place love seat". Une horloge grand-père. Un tourne-disque à cylindre Edison. Un pupitre à pattes de lion. Une causeuse "East lake" mid-victorien. Un ensemble de salle à dîner, 10 morceaux. Un coucou sculpté. Un ensemble de salon Louis XV, 3 morceaux. Plusieurs fauteuils à oreilles, plusieurs petites tables de salon toutes sculptées à figures. Magnifique table console d'entrée toute sculptée à figures. Plusieurs ensembles de tables de nuit et fauteuil Bergère de style français. 2 tapis de laine, une tapisserie murale peinturée, vases, etc...Yvon Boucher, encanteur. Tél.: 1(819) 567-7781. Comptant, Master Charge et Chargex acceptés. 26-11-79

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX LONGUEUIL, spacieux 3½, dans condominium "Le Square". Cuisine équipée, living air climatisé, remise, garage, piscine, sauna, etc. Aussi Mustang 74 à vendre. 668-4242. 26-11-79

RIDGEWOOD, 3½, meublé, équipé, décoré, tranquille, garage. 15 décembre au 1er mai. 738-9057. 26-11-79

AVENUE LAVAL, coin Carré St-Louis, 2½, chauffé, équipé, bas, $165. Références requises. 738-8872. 26-11-79

CÔTE-DES-NEIGES (secteur), grand 3½, (pièces fermées), équipé, redécoré, balcon. Occupation immédiate, $215., 739-2913. 1-12-79

OUTREMONT résidentiel, grand 5½, ensoleillé, au 1er, comprenant 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, balcon, situé sur rue tranquille entourée d'arbres, près transport, commerces et parc. Idéal pour professeurs ou professionnels. Libre immédiatement. $325. 691-5268 26-11-79

OUTREMONT, 165 Côte Ste-Catherine, coin St-Joseph, grand 3½ neuf, vue sur Mont-Royal, garage, piscine. Occupation immédiate. $400.00 270-6295 après 6 heures. 27-11-79

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE DES NEIGES, 3½, chauffé, poêle-réfrigérateur fournis, libre immédiatement: 733-5824. Après 6 heures. 26-11-79

Côte des Neiges et Chemin Côte Ste-Catherine, 3955 St-Kevin, nouveaux 2½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 731-6083 et 738-5850. 26-11-79

OUTREMONT & BERNARD, à sous-louer, 4½, $220.00 chauffé. Libre 15 décembre. Tél.: 274-0741 le soir. 27-11-79

EDOUARD MONTPETIT, près Université, grand studio ensoleillé, libre 1er décembre. $185. 733-9753. 26-11-79

VAN HORNE et Decelles, libre tout de suite, 3½ demi sous-sol, poêle-réfrigérateur. Toutes taxes payées. Tél.: 484-5819. 28-11-79

ARTICLES À VENDRE

ARTISANAT EUROPÉEN, porcelaines anciennes et divers. Idéal cadeaux Noël ou décoration. Faut voir. 1100 Dr Penfield, app. 309, centreville, sam. et dim. prochain 10h. à 18h. 26-11-79

BUREAU 60 x 30, 5 tiroirs; dictaphone Sanyo; serviette cuir noir; armoire canadienne pin; abat-jour soie création lampistiers. 332-2391. 27-11-79

Comptoir de cuisine avec évier. Accessoires de foyer, humidificateur, lampes, filière, malles. 737-9989. 27-11-79

AUTOS À VENDRE

PEUGEOT 604 achetée en août 1979. Automatique, siège en cuir, "sunroof", peinture métallique. Condition immaculée. 934-0043, 937-7752 privée 26-11-79

Volkswagen RABBIT, 1979, diésel, 4 portes de luxe, gris métallique, AM-FM, condition parfaite, 18,000 milles. $6,950.00. Soir: 931-3203. Fin de semaine: 802-988-4098. 26-11-79

AVIS

Je désire contacter tous (ex)propriétaires de Volkwagens Rabbit dont le moteur a surchauffé après une brusque fuite d'huile. En connaissez-vous? M. Dufresne, 523-2202 26-11-79

BUREAUX À LOUER

8½ pour professionnels, face parc Lafontaine. S'adresser 1129 Rachel. Message si personne: 523-2340. 27-11-79

CHALETS À LOUER

ESTRIMONT-ORFORD

Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meublées au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. **Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616.**

26-11-79

A ST-DONAT, bord de l'eau, face au centre de ski Mont Garceau, 4 chambres, foyer. Saison. 692-4682 après 6h, weekend 1-819-424-3212. 26-11-79

CHALETS DE SKI (2), autoroute Laurentienne, sortie 89, 5 milles vers St-Donat, 3 chambres à coucher, foyers, meublés et équipés, pas d'entretien. Saison seulement. Prix raisonnable. 731-5589, 731-7121, 1-819-326-6118. 26-11-79

STE-MARGUERITE, la Sauvagerie, 2 chambres, exceptionnellement propre, foyer, lave-vaisselle, 1 hre de Montréal, faut venir voir. $2,300. tout compris, saison. 271-6529 ou 1-228-3771. 26-11-79

DOMAINE STE-AGATHE: Vacance-repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meublés Thibault. Saison, semaine ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants, 256-6825, (819) 826-5836. 26-11-79

ST-DONAT, 3 chambres à coucher, foyer, près pistes de ski de fond et alpin. Saison ou mois. 731-1376 ou 819-424-7708 26-11-79

MONT ORFORD, lac à la Truite près pentes de ski, grand chalet suisse, 7 pièces, foyer, fenêtres à carreaux, toit cathédrale. Saison déc. à mai $2,000. Tél.: 1-819-843-5246, Mtl. 484-6737. 3-12-79

VAL MORIN, 4 chambres, très beau. Près des sports d'hiver. Références. $2,000.00. 334-5413 ou 471-0254. 3-12-79

CHALETS DEMANDÉS

RÉGION BASSES LAURENTIDES, couple responsable, amateur de ski de fond, cherche à louer chalet avec foyer du 21 décembre au 4 janvier. 481-7300. 26-11-79

CHALETS À VENDRE

VAL MORIN, chalet suisse meublé, vue panoramique, site résidentiel, terrain paysager, stationnement pavé, 3 chambres à coucher, système à air chaud, foyer en pierre. 328 des Plaines, Domaine Trudeau. 259-9710. 26-11-79

PIEDMONT - Chalet suisse, pour professionnel, hypothèque à 11½%. À 58' pente de ski. Linda S. Racicot, 661-9030, 327-2930. MONTRÉAL TRUST COURTIER 26-11-79

MONT OLYMPIA. Suisse, pente de ski à l'arrière du chalet, vue magnifique à l'avant, derrière chalet chemin des Hauteurs. Hypothèque 11½%. 1-227-3562. 26-11-79

CHAMBRES À LOUER

ST-HUBERT/DULUTH, chambre à louer, meublée ou non, avec partage des communs. Cuisine, salle à dîner, salon, salle de bain. Dans luxueux 8½, $150.00 tout compris. 523-3415. 26-11-79

CONDOMINIUM

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

CENTRE-VILLE

Visite libre: samedi et dimanche: 2:00 — 5:00. 1250 Pine Avenue.

Goûtez à un style de vie superbe dans ce prestigieux condominium situé dans le coeur de Montréal. Garçonnière, 2-3 chambres à coucher, surplombant la ville. Non seulement une salle de récréation, une piscine avec sauna, salle d'exercice, et garages, mais c'est l'incomparable location. Distance de marche aux centres d'affaires, universités, hôpitaux, et toutes autres attractions de la ville. ABRI FISCAL — avantageuses. **T.K. Schaner, 935-8541, rés.: 849-5458.**

26/11/79

CONDOMINIUM

VIEUX-MONTRÉAL, condominium rénové, 4 pièces, décoré et meublé en "Vilas". Prix intéressant. 622-9298. 26-11-79.

COURS PRIVÉS

ÉCOLE DE MUSIQUE d'Iberville. Cours de tout instrument, à la portée de tous. Longue expérience, professeur diplômé des écoles de Paris, 277-4013, après 3 hres, 725-2056. 26-11-79

DEMANDES D'EMPLOI

RÉVISEUR-CORRECTEUR disponible immédiatement. Temps plein, partiel ou à la pige; expérience journaux et périodiques. Pauline Dugal; 670-0107. 29-11-79

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 17-12-79

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

À BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulottes. 937-9491. J.N.O.

ART INUIT. Pierres gravées, (stéatite). Particulier. Tél. 271-9038. 27-11-79

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, EBENISTE ET POLISSEUR, restauration de meubles antiques et d'époque. Décapage, refinition de tous genres. Travail soigné et personnalisé. 656-5918. 19-12-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

LAVAL, RÉNOVATION DE BAINS. Prix spécial pour repeindre votre bain. Estimation gratuite. 627-5534. 1-12-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

HUNTINGDON, 95 acres, magnifique domaine, maison loyaliste, canadienne, avec 4 foyers, 10 pièces. Aussi grange. Endroit de rêve! Appelez Arthur Talbot 465-5580. Immeubles Express, courtier. 26-11-79

CALIXA-LAVALLÉE, maison de pierre restaurée, bâtiments de ferme, 60 arpents dont 20 boisés, À 25 milles de Montréal. Camille Vézina à 464-3401. Le Permanent, courtier 26-11-79

Idéale pour association! Près de St-Jean, ferme déjà utilisée pour programme éducationnel. Elle offre 6 bâtisses en bonne condition, 2 maison résidentielles pouvant loger minimum 40 personnes. Salles récréatives. 25 milles de Montréal. Suzanne Palmer 672-6450. MONTRÉAL TRUST COURTIERS 26-11-79

Rive-Sud. Fermes avec et sans bâtiments. Site pittoresque. Beaucoup de possibilités. PRIX VARIÉS. MLS Lorraine du Berger, 656-7770, 632-5410. TRUST NATIONAL COURTIER 26-11-79

GARDERIE

GARDERAIT enfants 5 jours. Ambiance familiale. Outremont. 273-5925. 26-11-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO À QUEUE, 6 pieds, à vendre. Appelez après 6 heures: 769-3292. 26-11-79

LOCAL À LOUER

GRAND SALON DOUBLE. Éclairé, près du parc Lafontaine. Idéal pour bureau de professionnel ou atelier de graphiste, dessinateur, architecte ou artisan + garage disponible. 523-1245 ou 384-5086 27-11-79

LOGEMENTS À LOUER

RACHEL, face au parc Lafontaine, grand logement rénové, 7½ pièces, 3ième étage, chauffé, cuisinière, eau chaude. $450.00/mois. 524-0718 ou 522-0859. 26-11-79

CHERRIER, grand 5½, chauffé, rénové, cuisinière et réfrigérateur non fournis, 3ième étage, central, libre. $350. 279-1168, 843-3314. 26-11-79

MARQUETTE ET PARC LAFONTAINE, beau 4 pièces ensoleillé, 2ième étage, entrée privée, 2 balcons, tout fourni. $190.00. Immédiatement. 849-3535. 849-1966. 26-11-79

12247 RANGER, coin Gouin. CARTIERVILLE. Chauffé, meublé ou non, très propre. 1½, 2½, 3½, 4½. Loyers variables. $125. à $175. Jour seulement. 663-8860. J.N.O.

BEAUBIEN est, 4½ fermé, libre 1er janvier. Bas, face au parc Paré. Arrêt autobus, près de la 42ième avenue. Non-chauffé, fournaise fournie. $130.00 256-3917. 26-11-79

RUE ST-DENIS, près métro Jean-Talon, 4 pièces, 2 doubles, tout à l'électricité. 271-9621. 29-11-79

BOULEVARD ROSEMONT, 3891, 3½ chauffé, poêle, frigidaire, tapis. S'adresser app. #1. 26-11-79

MÉTRO MONT-ROYAL, 4½, bas, chauffé, eau chaude, cuisinière fournies. Occupation 1er décembre. $220. 845-7750 après 6 hres. 26-11-79

WESTMOUNT adjacent avenue Grosvenor, près de Sunnyside, 6½ pièces, bas duplex, redécoré, foyer, sous-sol, $525. Chauffé, disponible immédiatement. Bail long ou court terme. 739-7228.

GRAND 5½ restauré par un ébéniste. $450. par mois, extérieur non refait, grand bain sauna privé, solives apparentes, cèdre odorant, sur poutres et piliers, 2 puits de lumière, 2 balcons, boiseries exceptionnelles, stationnement privé, près St-Laurent et Prince-Arthur. 849-7428. 26-11-79

MAISONS À LOUER

Bord du fleuve, maison pierre restaurée antique, très grand terrain, 17 milles Montréal, meublé ou non, $525. 692-2809. 26-11-79

RIVE-SUD à Laprairie, maison en pierre, à louer, chauffée, 8 pièces, 2 foyers, 2 salles de bain, grande cour, bien située. $400. Références demandées. 521-3488 ou 659-2783. 26-11-79

ANCIENNE QUÉBÉCOISE, meublée, 3 chambres, cuisine, poêle, réfrigérateur. Grande salle de séjour, grand terrain, grange, St-Antoine sur Richelieu. 849-5409. 26-11-79

MAISONS À PARTAGER

Maison sur 2 étages, à partager, face au parc Lafontaine. Jeune Homme désiré, minimum 25 ans. Capable de partager tâches tout comme intérêts. Communiquez avec Diane ou Sol 522-8538. 26-11-79

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

ATTENTION SKIEURS! ST-FÉRÉOL. A louer, chalet moderne, 2 chambres à coucher. 1½ mille du mont Ste-Anne. Pour informations: 481-1387 26-11-79

POUR HIVER: Roxton Pond, région de Granby, idéal pour groupe, 10 pièces dont 6 chambres, 2 salles de bain, foyer, vue panoramique, complètement privé. Terre 150 acres, activités plein air, érablière. Saison 15 nov. au 15 avril $2,800. Jour: 870-4341 — Soir: 464-2756 26-11-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

OLD ORCHARD BEACH, Maine, motel 2 étages, face à la mer, sur East Grand Ave., composé de 71 unités et d'un bureau (gérant). Chaque unité comprend 2 chambres avec lit double ou lits jumeaux, avec divan-lit au salon, tapis, chauffage électrique, douche, deux lavabos et balcon privé avec vue sur océan. Façade sur océan de 250' et piscine chauffée de 50' x 26'! Ouvert à l'année longue, il a été bâti, opéré et entretenu par le propriétaire. Envoyez toute demande à Edward F. Gaulin, Esquire, Gaulin & Kimmel, 9 Washington Street, Biddeford, Maine, 04005. Pas d'agent S.V.P. 26-11-79

Professionnels ou cadres, vous êtes à la recherche de nouveaux défis? Vous voulez débuter une carrière en marketing à votre compte. Entreprise Liberté Soleil (514) 376-1568. 26-11-79

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLE DEMANDÉ

Personne avec au moins 5 ans d'expérience. Doit être familier avec le grand livre général et pouvoir faire état financier. De plus, la personne devra prendre le contrôle des comptes à payer. Bon salaire et autres avantages.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. DOSSIER C-305.

27-11-79

OFFRES D'EMPLOIS

À TEMPS PARTIEL

INTERVIEWERS DEMANDÉS

HOMMES OU FEMMES

Pour importante compagnie de recherche:

- Travail de porte-à-porte
- Soir ou samedi
- Bon salaire
- Dépenses payées

Téléphonez entre 9h et 5h P.M.

279-5682

26-11-79

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal

Avez-vous l'intention de changer de carrière?

Si oui étudiez les possibilités qu'offrent le Trust Royal dans le domaine I.C. & I.

Les candidats que nous souhaitons:

— Des personnes de différents milieux, dont les connaissances sont variées.
— Des chefs de file dans leur domaine.
— Des gens avec expérience de l'immobilier et qui souhaitent s'associer à une compagnie prestigieuse.

Nous offrons:

— Une équipe homogène et qualifiée
— Un support et entraînement constant.
— Des systèmes de soutien organisés
— Des commissions compétitives
— Une gamme de bénéfices sociaux unique dans ce domaine.

Quel que soit votre sexe, si vous faites partie de ce groupe de personnes, une possibilité de carrière s'offre à vous. Pour un entretien strictement confidentiel, veuillez communiquer avec:

G.R. TEBOUL, F.R.I., M.T.C.I.
Directeur
TRUST ROYAL
2340 Lucerne
Ville Mont Royal
(514) 735-2501

26-11-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE ET LÉGALE

$16,000

Une étude légale est à la recherche d'une secrétaire bilingue avec dictaphone français et anglais. Minimum de 3 ans d'expérience légale. Des tâches administratives font aussi partie de l'emploi

S.V.P. appelez: MAUREEN LAMBERT (514) 878-1122 QUANTUM MANAGEMENT SERVICES, PLACE DU CANADA, suite 750.

26-11-79

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE, trilingue, français, anglais, hébreu, demande un professeur de français pour une 4ième année, débutant immédiatement. Temps partiel. Expérience et certificat de la province exigés. Appeler au 731-3491. 27-11-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 13% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère 13%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Boucherville, duplex semi-détaché, tout briques, pas d'agent. Sous-sol fini avec foyer. Moderne. Très propre. Grand balcon. Clôturé. Stationnement privé/locataires. 655-3230. 3-12-79.

KIRKLAND, cottage 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salle de séjour avec foyer, garage, air climatisé central. Impeccable. Pas d'agent. $69,500. 678-7180. 26-11-79

AHUNTSIC, Grande Allée, construction supérieure, duplex détaché. 2-8. Bas/libre. 1½ salle de bain, 2 garages. Hypothèque de $77,000 à 11%. PRIX: $119,000.00. Vente privée. M. Henry, 489-3251. 26-11-79

COIN DE RUE, St-Louis de Terrebonne, vieux cottage, 3½, petites pièces au premier. 3 pièces à l'étage. Pas de cave. Terrasse, pas faite. $29,400. Terrain voisin: $6,600. Pas d'agent. 621-0383. 26-11-79

MUTATION À QUÉBEC. Cap Rouge, site recherché, québécoise, construction 1972. Galerie, foyer, porte patio. Sous-sol fini bois et brique. Occupation discutable. $67,000.00. 418-653-4920. 26-11-79

A L'ASSOMPTION, magnifique bungalow, 10 pièces, foyer naturel, possibilité bureaux ou commerce, voûte, MLS Pierrette Emery, 585-5441, 585-5138. DES RÔSIERS COURTIER 26-11-79

Maison attachée (town house), 3 chambres, Ste-Rose, Laval. Construction 2 ans. Taux hypothécaire 10%. Possibilité de location ($325/mois). Après 4 heures: 625-4965. 26-11-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

OUTREMONT — Spacieuse demeure donnant sur Parc Outremont. Généreuses boiseries naturelles. Finition ancienne raffinée. Boudoir et bibliothèque au rez-de-chaussée. "Excellente condition" grand confort. **Lucile Mercier 272-4282 ou 735-2681**

BROSSARD. Magnifique cottage, 8 pièces, 4 chambres à coucher, air climatisé central, piscine creusée, secteur "N". MLS: **Madeleine Dubois 672-0235, 656 1310.**

26-11-79

COURTIER

OUTREMONT

Cottage rénové de 11pièces, 6 chambres, 4½ salles de bains, 3 cheminées, avec vue sur parc Joyce et construit sur un superbe grand terrain permettant même une construction. Situé au 589 avenue Rockland angle Bernard. **André B. Thomas 731-6307 et 866-9641.**

TRUST GÉNÉRAL, *courtier*

26-11-79

DUVERNAY

MAISON HISTORIQUE 1820

Rang St-Elzéar, pierre des champs, entièrement rénovée, cause départ. **Pas d'agent s.v.p. 661-1323.**

26-11-79

Ahuntsic, rue Berri près du métro, cottage semi-détaché, 8 pièces, garage, $54,000. 621-7289 ou 688-9318 26-11-79

MAISON EN PIERRES, centenaire, rénovée, 10,345 p.c. près autobus et centre d'achats, Duvernay, Laval, $67,000.00. Rendez-vous seulement: 667-3072 26-11-79

OUTREMONT, cottage 8 pièces, localité de choix. Grand jardin. Excl. Louise Lacas: 342-4124, 735-6433 Des Rosiers, courtier. 26-11-79

ST-BASILE: Superbe propriété. Décoration spéciale. Cuisine laboratoire, poêle Jen Air. Salle familiale, foyer en pierre taillée. Piscine creusée. Plusieurs extras. Hypothèque à 10%. Occupation immédiate. Marie Bigras, 653-7841, 653-9595, TRUST NATIONAL COURTIER 26-11-79

ST-LAMBERT, bungalow, intérieur impeccable, grand salon, (17'x13') salle à manger, face au parc Alexandra, terrain paysagé, bien entretenu, coin de rue, 3 chambres à coucher, immense pièce et chambre additionnelle aménagées au sous-sol, tapis mur à mur, beau quartier, maison confortable et sans problème. Il faut entrer et voir. Prix ferme demandé: $69,500. Sans agent. 671-8373. 27-11-79

ST-HILAIRE: Cottage canadien — planchers de pin — foyer — terrain boisé 140 x 107 — secteur de choix — faut voir. GEORGES MAYER 467-2156 467-5687 IMM. SELECT COURTIERS 26-11-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

WESTMOUNT

AVENUE OAKLAND. Cottage de style canadien. Salon avec superbe cheminée de pierre. 2 salles de bain dont une adjacente à la chambre à coucher principale. On demande $148,000. **Guy Labrecque 935-8541, rés.: 488-3770.**

ADJACENT WESTMOUNT

PRÈS DE L'ORATOIRE. Élégante résidence détachée en pierre. Magnifique jardin. Boiseries et planchers de chêne. Grand salon. 2 cheminées. 2 salles de bains. 2 "powder rooms". ÉTAT IMPECCABLE! **Jacqueline Nantel-Brault, 935-8541, rés.: 731-4529. 4529.**

26-11-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Propriété spacieuse — grand terrain — piscine creusée — style unique — 5 chambres — double garage — taxes $1,200.00. LOUISE DELAND 467-2156 464-5741 IMM. SELECT COURTIERS 26-11-79

R.D.P. — Cottage Semi-détaché, extrêmement propre, hypothèque 10% transférable. Linda S. Racicot, 661-9030, 327-2930. MONTRÉAL TRUST COURTIER 26-11-79

WESTMOUNT, adjacent. Duplex détaché, dans quartier de choix. 2-6½, rénovés, foyers, boiseries, garages, petit jardin. Sérieusement à vendre. $94,500. Toute offre raisonnable considérée. 739-7228. 26-11-79

St-Philippe. Impeccable. Bungalow 3 chambres, terrain 20,000 pi. ca. Taxes $284.46. Foyer, remise. 10 minutes pont Champlain. MLS Lorraine du Berger 656-7770 632-5410. TRUST NATIONAL COURTIER 26-11-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Immeuble résidentiel, 207 logements, avec subsides fédéraux non-remboursables, entièrement en béton. Construction 1977. Très luxueux. Situé partie est de ville St-Laurent. Prix: 6.9 millions. Minimum comptant: 1 million. 336-6664. 26-11-79

SERVICES DIVERS

RÉVISION, rédaction de textes français: manuscrits, thèses, dépliants, brochures, annnonces, réclames. 389-3234 26-11-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Le Club

CONFIDENTIELLEMENT

nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer. Bienvenue aux adultes libres de tous âges.

Pour renseignements ou rendez-vous communiquer à:

849-4496 — 849-2627

J.N.O.

ÊTRE DEUX

Partagez la période des fêtes avec un être intéressant et compatible.

«RENDEZ-VOUS» est une agence de rencontre professionnelle. Établie à Montréal depuis 1966.

Clientèle distinguée.

Notre réputation est basée sur la qualité de nos services.

282-0058 ou 933-3673 (24 h.)

Ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. Lundi au vendredi.

RENDEZ-VOUS

1117 Ste-Catherine Ouest Suite 108, Montréal. 27-11-79

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h, 524-3852 27-11-79

TERRAINS À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-12-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000./5 arpents, $9,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-12-79

A VENDRE' À LA CAMPAGNE, à 20 milles au nord de St-Jovite, étendue de terrain boisé, 5280 pi. X 750 pi. sur le chemin. Prix d'aubaine: $16,500. 819-425-5252. 26-11-79

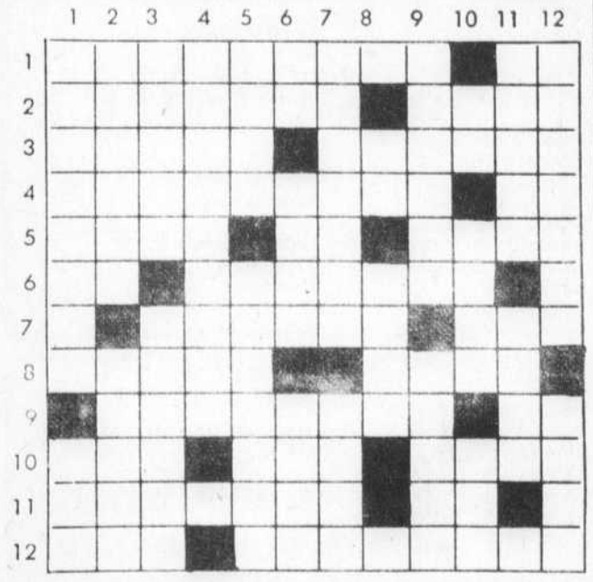
Laprairie. Parc Industriel. Zonage commercial et industriel. Terrain 605' façade. (112,000 pi. ca.). Prix raisonnable. EXCL Lorraine du Berger 656-7770 632-5410 TRUST NATIONAL COURTIER 26-11-79

VOYAGES

MEXIQUE, spécial avion, voiture, $389. Floride, avion noliprix $189. Descendez en Floride gratuitement, conduisant voiture. New-York chaque fin de semaine $42. retour. Europe aller simple ou retour. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085. 17-12-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Membre de la Congrégation de l'Oratoire. — Le meilleur en son genre.
2—Petit fagot. — Rempli, pénétré.
3—Pomme de terre frite. — Préféré.
4—Quatrième labour à la vigne. — Quatre.
5—En outre, de plus. — Américium. — Petite baie.
6—Île de l'Atlantique. — Se dit d'un acide produit par l'oxydation de l'iode.
7—Supporte tout le poids du véhicule. — Fleuve de la Provence orientale.
8—Résultat de l'addition. — Paradis terrestre.
9—Spargoute. — Conifère.
10—Pas ailleurs. — Atmosphère. — Fonda.
11—Chapelle des dieux lares. — Argent.
12—Époque. — Choix fait par la voie des suffrages.

Verticalement

1—Présenteras. — Terre entourée d'eau.
2—Pénurie. — Haute récompense cinématographique.
3—Remue. — Commandement, puissance, autorité.
4—Croyance aux totems.
5—Enlever. — Lieu planté d'osiers.
6—D'un verbe gai. — Juge musulman. — Danseuse de music-hall.
7—Action vile, honteuse. — Substance concentrée dans l'urine.
8—Argent. — Interrogatif.
9—État d'un plan horizontal. — Action de discuter une question entre plusieurs.
10—Molybdène. — Amas de neige en cours de transformation en glace. — Fait quelque chose.
11—Lieux où l'on peut se mettre à couvert. — Plante odorante venue d'Orient.
12—Celui qui suit au lieu de diriger. — Petit des animaux du genre cerf.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	R	B	A	N	I	S	A	T	I	O	N
2	N	O	I	S	E	R	A	I	E	■	Z	■
3	A	M	E	■	N	I	■	■	R	H	O	■
4	N	A	N	T	I	S	S	E	M	E	N	T
5	I	N	■	R	E	■	E	P	I	C	E	A
6	M	E	R	I	S	E	■	A	N	T	E	■
7	E	S	O	N	■	S	C	I	E	■	■	G
8	■	Q	U	I	T	T	E	S	■	P	E	U
9	S	U	I	T	E	■	P	S	A	U	M	E
10	C	E	L	E	R	I	■	E	R	R	E	R
11	I	L	■	N	O	E	U	D	■	R	I	■
12	E	X	A	M	E	N	■	R	U	G	I	R

Les PIJE réservent des fonds à la culture

par Angèle Dagenais

À la suite de l'annonce cette semaine par Pierre-Marc Johnson des nouveaux programmes PIJE (Programmes d'intégration des jeunes à l'emploi), son collègue des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a présenté hier la facette du programme qui concerne particulièrement les créateurs et travailleurs culturels et qui a été baptisée OSE-Arts.

OSE-Arts s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans qui ont, selon les termes du ministre, quatre mois — de décembre à avril, fin de l'année gouvernementale — pour dépenser $20 millions en projets de création d'emplois nouveaux, et l'assurance du Conseil du Trésor qu'une telle somme sera renouvelée pour 1980-81. Cette somme n'est évidemment pas réservée au seul secteur culturel mais la répartition de ces « bourses-salaires » sera faite en fonction du dynamisme et de la célérité des demandeurs.

Deux types de projets ont été mis sur pied: l'un concerne les jeunes qui se feront embaucher par un employeur et qui seront salariés; l'autre vise les travailleurs autonomes des secteurs des arts visuels et environnement, qui sont leurs propres patrons.

OSE-Arts vise à contrer le chômage qui sévit parmi les travailleurs culturels qui, en grande majorité, sortent des cégeps et des universités avec des qualifications et diplômes. Tous les centres de main-d'oeuvre et bureaux régionaux du MAC de la province auront les formulaires disponibles et pourront donner les renseignements pertinents aux jeunes chômeurs. Les conditions nécessaires: avoir entre 18 et 29 ans, être sans travail, soumettre un projet de création d'emploi en administration, gestion, recherche, conception, réalisation d'un produit, promotion, animation, aménagement, etc., de la chose culturelle ou artistique.

Tout individu, compagnie à but lucratif ou non, subventionnée ou non déjà, municipalité, administration (autre que provinciale ou fédérale) peut soumettre un projet de création d'emploi dans le secteur culturel.

M. Denis Vaugeois souhaite notamment que les municipalités sauront profiter de ce projet et engager par exemple des jeunes créateurs qui travailleront à l'aménagement visuel du territoire. Le gouvernement s'engage dans ce projet à rembourser 75% des salaires des nouveaux « employés » jusqu'à concurrence de $12,000.

Des exemples de projets acceptables sont l'engagement d'un technicien éclairagiste dans une troupe, d'un professeur de danse dans une école, d'un rédacteur dans une maison d'édition, d'un artisan du vitrail dans une église dont les vitraux exigent une réparation, d'un graphiste supplémentaire dans un atelier, etc.

L'autre volet concerne les arts visuels et plus spécifiquement le design de l'environnement pour lesquels une somme de $308,000 est prévue pour les projets de travail autonome. Un jury composé de Julien Hébert, Madeleine Arbour et Jean Ouellet évaluera en terme d'heures/semaine les projets soumis par de jeunes designers, architectes ou concepteurs qui ont besoin d'une aide spéciale pour créer ou améliorer un produit et stimuler l'industrie à l'accepter et le produire. M. Vaugeois a signalé qu'un grand nombre d'entreprises québécoises souffrent de l'absence de designers dans leurs rangs et pourront profiter de ce programme. De 30,000 à 35,000 heures de travail sont prévues dans ce programme gouvernemental qui constitue une première au Québec.

La famille est au centre des préoccupations de la Conférence des évêques du Canada

par Gérard Gauthier
collaboration spéciale

Présentée comme une suite au synode sur la catéchèse et une préparation du prochain synode, l'étude sur la famille entreprise par la Conférence des évêques catholiques du Canada a occupé la majeure partie du temps des évêques réunis à Ottawa, cette semaine, pour l'assemblée générale de la *CECC*.

Cette étude, qui a pour titre *Croissance dans la foi dans et par la famille*, tente de cerner deux réalités: le monde de la vie familiale d'aujourd'hui et la mission de l'Église en ce monde. Il s'agit, en fait, d'une réflexion sur ce qui se vit dans la famille et sur ce que la foi chrétienne a à dire sur cette réalité. Cette étude s'articule à trois niveaux: constat de la situation, réflexions bibliques et théologiques et réflexions pastorales.

Au niveau du constat, c'est une évidence que la vie familiale se trouve influencée par divers changements qui surviennent dans notre société: changements dans les attitudes, dans les valeurs, les styles de vie et les situations sociales.

En ce qui concerne les changements sociaux, rappelons, entre autres, le déclin de la natalité, la diversité des unités familiales, l'augmentation des divorces, des unions libres, l'insertion toujours plus grande des femmes sur le marché du travail.

La famille, d'autre part, baigne dans un climat social où l'influence des médias d'amusement, de la réclame, du tourisme et même des « nouvelles religions » est très forte et n'est pas sans effet sur elle.

À l'intérieur même de l'Église, on voit se développer une pluralité d'attitudes, un effritement de certaines traditions religieuses et familiales, une désaffection des paroisses parallèlement à une érosion de la doctrine et de la morale. Et cela n'est pas non plus sans effet sur la vie familiale.

L'attitude individuelle des chrétiens eux-mêmes oriente la vie familiale. Ils peuvent être classés comme chrétiens nostalgiques (retour aux anciennes pratiques), consommateurs (on va à l'église de temps en temps), réformistes (adaptation aux situations nouvelles), novateurs (ceux-ci ne se satisfont pas de l'aggiornamento et veulent aller plus loin).

Toujours au niveau du constat sur la vie familiale, on ne discerne pas que des éléments négatifs. Il y a aussi certains signes d'espérance: les excès mêmes de la société actuelle contribuent à la discréditer graduellement dans l'esprit de beaucoup; on assiste aussi à une collaboration et un partage oecuméniques, au développement de nouveaux types d'expériences religieuses et, surtout, à une redécouverte de la vie conjugale et familiale.

Les réflexions bibliques et théologiques ont été centrées sur les thèmes suivants: le couple et la famille, la communauté d'amour, le mariage-sacrement et la spiritualité conjugale. Au niveau pastoral, il s'agit de confirmer des stratégies ou d'en développer de nouvelles au niveau diocésain.

L'implication des laïques à ce niveau apparaît extrêmement encourageant à Mgr Henri Légaré, nouveau vice-président de la *CECC*, rapporteur d'un sondage effectué sur les nouveaux ministères. Ce rapport montre cependant que tout le monde n'en est pas au même point à ce sujet. La réalité est sensiblement différente d'un diocèse à l'autre. D'une façon générale, il s'agit de reconnaître sans les « clergifier », pour reprendre le mot d'un participant, les ministères laïques.

L'énergie investie dans une étude aussi importante et complète souligne la volonté bien arrêtée des évêques — et clairement manifestée, lors de cette assemblée générale de la *CECC* — que l'Église soit présente de façon pertinente dans un monde de plus en plus sécularisé, en dépit des difficultés qu'elle peut rencontrer dans cette tâche.

Cette étude n'est d'ailleurs que la première phase d'un projet plus vaste qui en compte deux autres et que la Conférence des évêques catholiques du Canada a fait sien. Les deux autres phases s'articuleront de la même manière: constat de la situation, réflexions bibliques et théologiques et réflexions pastorales.

La deuxième phase, dont le plan est déjà adopté, portera sur la « parentalité ». Selon les termes de Mgr Henri Légaré, il s'agira « d'habiliter les parents à répondre à leurs responsabilités dans leur vie individuelle ou communautaire. » Elle abordera des thèmes tels que: le vécu du couple, les rapports interpersonnels, familiaux, le droit de naître, de grandir comme chrétien, l'école: comment agit-elle sur les familles et transmet-elle les valeurs chrétiennes ainsi que les législations civiles et canoniques dans certains de ces domaines.

La troisième phase sera centrée sur « les situations difficiles »: famille monoparentales, divorces, etc. Il est peu probable cependant que cette troisième phase soit prête avant le synode de 1980. L'assemblée générale de la *CECC* a tenu une session spéciale, à huis clos, sur les problèmes des catholiques divorcés et remariés. Session à huis clos pour permettre aux évêques, selon les termes d'un participant, de se livrer à un échange spontané sur ces problèmes dont ils reconnaissent la gravité. Ils manifestent ainsi leur grande préoccupation pastorale dans la recherche du bien-être de ces gens, mais, « sans toutefois pouvoir aller contre l'enseignement de l'Église dans ce domaine », selon les mots d'un évêque. Cette troisième phase sera sans doute celle qui, du point de vue pastoral, suscitera le plus d'intérêt.

L'assemblée générale a tenu aussi une session particulière en vue du synode de 1980. Elle a aussi reçu une communication de Mgr Marcos McGrath, archevêque de Panama, qui avait été invité à faire un rapport sur Puebla du point de vue de la signification de cet événement pour l'église de l'Amérique latine mais aussi pour l'Église du monde entier et en particulier pour celle d'Amérique du Nord *(USA, CANADA)*.

L'assemblée générale de la *CECC* a élu lors de ces assises, Mgr Joseph Mac Neil, d'Edmonton, comme président et Mgr Henri Légaré, de Grouard-McLennan (Alberta), comme vice-président. Celui-ci a mis en relief le sentiment de grand souci pastoral et de collégialité intensément vécue qui ont empreint toutes les délibérations de cette assemblée générale.

Penetang: l'ACFO demande l'appui pressant des Québécois

L'Association canadienne-française de l'Ontario a lancé, hier à Montréal, un appel pressant et urgent à la solidarité des Québécois dans la lutte pour la reconnaissance des droits des Franco-Ontariens de Penetanguishene.

Du même coup, la présidente de cette association, Mme Jeannine Séguin, a giflé au passage le premier ministre ontarien William Davis qui, a-t-elle dit, « prétend parler fort pour le Canada à l'occasion du débat référendaire au Québec tout en feignant d'ignorer l'oppression vécue par la minorité francophone à l'intérieur de sa propre province ».

Selon Mme Séguin, « si le premier ministre Davis entend exercer un leadership en faveur de l'unité nationale, il devra prendre conscience que seul un changement d'attitude de la part de son gouvernement à l'endroit des Franco-Ontariens pourrait constituer la preuve d'une unité politique réalisable entre anglophones et francophones ».

La présidente de L'ACFO a souligné qu'en faisant le bilan des actions de son gouvernement pour le mieux-être des Franco-Ontariens, il y a quelques jours, le premier ministre Davis avait oublié de dire que ces actions ont été le fruit de luttes longues et pénibles, menées avec acharnement par la population francophone de cette province.

Elle a évoqué à ce sujet les batailles pour obtenir des écoles secondaires de langue française à Sturgeon Falls en 1971, à Cornwall en 1973 et plus récemment à Windsor.

« Ce que M. Davis a surtout passé sous silence, a-t-elle ajouté, c'est qu'une cinquantaine de jeunes Franco-Ontariens sont actuellement obligés de fréquenter une école française illégale à Penetanguishene parce que le gouvernement de l'Ontario refuse de leur accorder l'école secondaire qu'ils revendiquent depuis maintenant plus de deux ans ».

L'OFQJ éprouve des problèmes financiers

QUÉBEC (PC) — L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) envisage de réduire ses services à cause des problèmes financiers qu'elle rencontre.

C'est ce qu'ont expliqué, hier, les ministres Claude Charron, du Québec, et Jean-Pierre Soisson, de France, à l'issue d'une réunion de deux jours, à Québec, du conseil d'administration de l'Office.

Les deux ministres ont avoué que l'OFQJ avait dû faire face cette année à des hausses considérables du coût des billets d'avion qu'elle fournit à ses stagiaires, de même qu'à une forte dépréciation du dollar canadien par rapport au franc français.

En conséquence, on risque de voir diminuer en 1980 le nombre de stagiaires, qui était de 3,000 en 1978, soit 1,500 Québécois en France et 1,500 Français au Québec.

La durée moyenne des stages, soit trois semaines, pourrait être réduite également.

La réunion du Conseil d'administration a donné l'occasion aux deux parties, la France et le Québec, de dresser un bilan financier de l'Office depuis sa création, en 1968.

Plusieurs avenues ont été envisagées, a expliqué M. Soisson, notamment celle d'augmenter les crédits que les gouvernements français et québécois mettent à la disposition de l'organisme.

« L'Office constitue un instrument privilégié de collaboration entre la France et le Québec », a dit M. Soisson.

En 1979, la France fournissait 8.5 millions de francs au budget de l'Office tandis que le Québec y allait de $1.87 million.

L'Office a pour mandat de multiplier les échanges de stagiaires entre les deux pays. Plus de 3,000 citoyens de 18 à 35 ans ont bénéficié d'un voyage en 1978, soit 1,500 Français qui sont venus au Québec et autant de Québécois qui sont allés en France.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BARIL, Robert frère — À Laval, le 22 novembre 1979 à l'âge de 80 ans, est décédé, le frère Robert Baril de la Congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu le lundi 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie No 5650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'Oratoire St-Joseph où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISCLAIR, Roméo frère. — À Chesterfield, Inlet N.W.T. 20 novembre 1979 à l'âge de 68 ans, est décédé le frère Roméo Boisclair, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie no 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 2:30 heures. Et de là au cimetière de la communauté de Richelieu lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à partir de vendredi à 2 heures. Salon fermé de 5 à 7 heures.

BRUNELLE, Fernand B. — À Montréal, le 23 novembre 1979 à l'âge de 63 ans, après une longue maladie, est décédé M. Fernand B. Brunelle époux de Germaine Gravel demeurant à la Résidence Berthiaume Du Tremblay. Outre son épouse il laisse dans le deuil 1 fille Claire (épouse du Dr. Roger Pontbriand), 3 fils, Ludger (époux de Pauline Bouchard), Guy (époux de Thérèse Champoux), Jacques (époux de Maie Mailhot) ainsi que 12 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, ses belles-soeurs, Olympe Boutin, Emilia Blanchard, Simone Girard, Juliette Gravel, Jeanne Brunelle, 1 beau-frère Wilfrid Girard ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée le dimanche 25 novembre de 2 à 10 heures P.M. au salon Urgel Bourgie Ltée, 400 Henri-Bourassa est. Des funérailles privées auront lieu lundi. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Fondation Berthiaume Du Tremblay seraient appréciés.

JUTRAS, Aurèle frère. — À St-Sauveur des Monts, le 21 novembre 1979 à l'âge de 61 ans, est décédé, le frère Aurèle Jutras, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie no 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 2 heures 30. Et de là au cimetière de la communauté de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à partir de vendredi à 2 heures. Salon fermé de 5 à 7 heures.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées en page 34

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
ST-BRUNO
Modèle exclusif. Plans d'architecte. Terrain: 13,000 p.c., boisé. Construction d'un an. Extérieur en brique et cèdre traité, ne nécessitant aucun entretien. Construction en 2 x 6 avec laine 6 po. 2,500 p.c. de surface + 1,500 p.c. de cave. Chauffage électrique, air chaud forcé. Foyer combiné au système de chauffage. 4 chambres à coucher au 2ème plancher. 2½ salles de bains. Matériaux de finition de qualité supérieure. Très grande cuisine et salle familiale jumelée. Beaucoup de fenestration. Ensoleillement maximum. Directement du propriétaire et constructeur: $140,000.00. **Sur rendez-vous, après 17 heures: 653-6786.**
26-11-79

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
courtier
OUTREMONT



44 KELVIN - Cottage - 5 c.c. - 4 salles de bain - garage double - immenses pièces - idéal pour recevoir. - **STELLA MONGEAU 342-5747**



1570 BERNARD - cottage 9 pièces - Boiseries de chêne - intérieur spacieux - jardin - **JEAN DROAULT 733-9753**



5791-93 DEOM - Duplex - 3 c.c. - salon - salle à dîner - cuisine - 2 salles de bain - sous-sol fini - **STELLA MONGEAU 342-5747**



5656 WOODBERY - duplex imposant - construction en pierre - 4 c.c. foyer naturel - propriété sans reproche **MONIQUE BOLDUC 334-2687**



164 SPRINGROVE CRESCENT - Luxueuse propriété - 5 c.c. - très grand salon - Salle à dîner - salle de séjour - sous-sol fini - garage double. - **STELLA MONGEAU 342-5747**



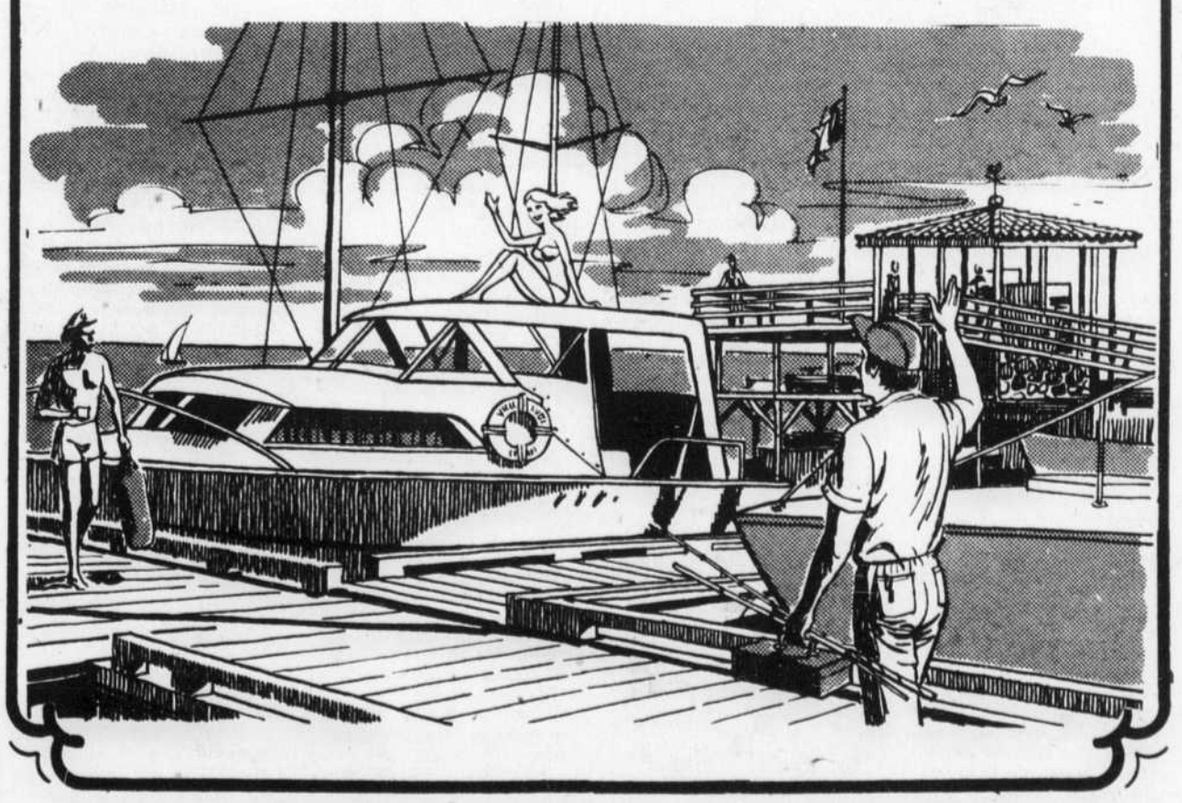
704 PRATT - Face au parc - cottage 9 pièces - construction de haute qualité - boiseries d'acajou, vitres plombées - terrain 12,000 p.c. **ROBERTE MORIN 738-1378**

LES SPÉCIALISTES DANS OUTREMONT
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1, Vincent d'Indy, Outremont - 739-3265
Pour autres propriétés, achat, vente, demandez l'agent de service.
26-11-79

LE DEVOIR en Floride
Disponible le jour même

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter facilement votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

MIAMI		H.J. Gift Shop	2501, N. Ocean
House of Toys (S. Lipton Inc.)	12854, Biscayne Blvd	Bob Tuzzo	1700, E. Young Circle
MIAMI BEACH		**DANIA**	
Pumpernick's	67 & Collins	Jen Roger	38, S. Federal
Max Smoke Shop	6722, Collins	Dania News & Books	106, S. Federal
Nancy Cleaner	6962, Collins	Trail End	Trailer Park
Seashore Sundries	209, 71st Street	**FORT LAUDERDALE**	
Freddy's News	7436, Collins	Smith's Drug Store	1910, E. Sunrise Blvd. Rt. 1
Southern News	8833, Collins	P.N.S.	N.E., 9th St.
Sheldon's Drug	9501, Harding	Cunningham Drug	Corner Oakland Blvd. A1A
Horizon Motel	Collins		
Castaway's Gift Shop	16375, Collins	**FORT LAUDERDALE BY THE SEA**	
Motel Pharmacy	17200, Collins	Scott's Sundries	8 Commercial Blvd.
Liggett Pharmacy	Collins	City News Stand	4402, Bourgainville Dr.
Hawaian Isle	17601, Collins	**POMPANO BEACH**	
Trade Winds Gift Shop	17616, Collins	Lakeside Pharmacy	1201, S. Ocean Blvd.
Suez Motel	Collins	Oceanside Drug	31, N. A1A Oceanside Shopping
Golden Shore Pharmacy	18190, Collins		
Waikiki Motel	18801, Collins	Coral Pharmacy	2601, E. Atlantic Blvd.
Admiral Fruit Shop	19100, Collins	Kwality Kwik Dry Cleaning	2668, E. Atlantic Blvd.
HALLANDALE		Sunnys	Sample Rd. (shopping) Haven)
Attache Motel	2711, S. Ocean		
Diplomat Mall Tobacco Shop	Diplomat Mall	**DEERFIELD BEACH**	
Book Cellar	2500, E. Hallandale	Grill's Food Market	2030, N.E. 2nd ST. A1A
Betty Book Store	117, E. Hallandale	Mollo Pharmacy	223, N.E. 21st Ave. A1A
HOLLYWOOD		**LAKE WORTH**	
Beach Sundries	328, Johnson	Dawn's Daily Report	608, Lake Ave.
Breeding Rexall	Federal Hwy. & Wiley		



CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — Fermé.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French post cards": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Joy of letting go": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 40.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "L'étranger, le huitième passager": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 30. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": 15 h 25, 19 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Caresses à domicile": 12 h 05, 15 h 00, 17 h 55, 20 h 50. "Etreintes déchaînées": 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Skatetown U.S.A.": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II — "When a stranger calls": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les désirs amoureux de Médie": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40. "Sang dans la rue": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

BROSSARD II — "Je te ferai aimer la vie": Sam. dim.: 14 h 25, 17 h 45,21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Vas-y-maman": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

BROSSARD III — "L'étranger, le huitième passager": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Lun. à jeu.: 21 h 25. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. Lun. à jeu.: 19 h 25.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Je te ferai aimer la vie": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 21 h 35. "Vas-y-maman": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 19 h 50.

CHAMPLAIN II — "Ne tirez pas sur le dentiste": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le dernier secret du Poséidon": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Faut trouver le joint": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20. "Couples du Bois de Boulogne": 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35.

CHATEAU II — "Désirs": 14 h 50, 17 h 55, 21 h 05. "Sensations hollandaises": 13 h 35, 16 h 35, 19 h 40.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Les désirs amoureux de Mélodie": 15 h 00, 18 h 45, 22 h 30. "La cité de la violence": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — Fermé.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "L'innocent": Sem. sam.: 19 h 15. Dim.: 15 h 15, 19 h 15. "Répétition d'orchestre": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 45, 17 h 30, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE' 1700 St-Denis (844-8734) — "Boudu sauvé des eaux": Sam.: 19 h 30. "La vie est à nous": Sam. 21 h 30. Cinéma d'animation, Mer.: 19 h 30. Cinéma québécois, "Famille et variations", "La crue": Mer.: 21 h 30. "Foolish wives": Jeu.: 20 h 00. "Nosferatu": Ven.: 19 h 30. "India song": Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Psycho" de A. Hitchcock (1960), Sam.: 19 h 00. "A streetcar named desire" de Elia Kazan (1951), Sam.: 21 h 00. "Raggedy Ann and Andy" de Richard Williams, Dim.: 15 h 00. "Falily life" de Ken Loach (1972), Dim.: 19 h 00. "Spellbound"de Alfred Hitchcock, Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Amityville horror": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS II — "L'empire de la passsion": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Plaisirs fous": 12 h 05, 15 h 00, 17 h 55, 20 h 50. "Corps brûlants": 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "L'arrache-coeur": 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "When a stranger calls": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES II — "Running": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

Cette page est préparée par Mmes Louise Valiquet (sur scène, cinéma, expositions) et Claudine Inizan (horaires-tv). Toutes les informations à publier dans ce calendrier des événements culturels doivent parvenir par écrit au DEVOIR avant le mercredi de chaque semaine.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "L'express de minuit": Sam.: 18 h 00, 22 h 40. Dim.: 13 h 40, 17 h 30, 22 h 15. Sem.: 21 h 15. "Adolescente en fuite": Sam.: 20 h 00. Dim.: 12 h 00, 15 h 40, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Clair de femme": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Mourir à tue-tête": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Les soeurs Brontë": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Fish that saved Pittsburgh": Sam. dim.; 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

DORVAL II, "10": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.

DORVAL III, "The stud": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "The seduction of Joe Tynan": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Brèves vacances": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "La Chanson de Roland": Sem.: 19 h 30' 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Silence mon amour": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. "Audry Rose": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

GREENFIELD II, "New generation": Sam. dim.: 14 h 25, 21 h 35. "Couple en fuite": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

GREENFIELD III, "Le champion": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The other side of Julie": 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00. "Heat wave": 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h 00, 22 h 15.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'étranger, le huitième passager": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Fish that saved Pittsburgh": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA CITÉ II, "Clockwork orange": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 40.

LA CITÉ III, "Malizia": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "L'express de minuit": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Les yeux de Laura Mars": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le champion": Sam. dim.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL II, "C'est ça l'amour": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "Une poignée de salopards". Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL III, "Faut trouver le joint": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Guerriers de la nuit": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 25, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

LAVAL IV, "Chaussettes surprise": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. "Jument vapeur": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL V, "New generation": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. "Couple en fuite". Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50. Samedi dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "L'étranger, le huitième passager." Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 25. Sem.: 21 h 10. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit"; Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

LAVAL-ODÉON II, "L'étranger, le huitième passager": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 15. Sem.: 21 h 10. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "L'une chante l'autre pas" de Agnès Varda, sam. dim.: 18 h 00. "Affreux sales et méchants" de Ettore Scola, lun. mar.: 18 h 00. "La nuit américaine" de François Truffaut, mer. jeu.: ven. 18 h 00. "Chrystal voyageur", du 25 au 29 nov. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Fiddler on the roof": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S II, "Fish that saved Pittsburgh": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, "Life of Brian": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Time after time": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S V, "Météor": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "L'étranger, le huitième passager": Sam. dim.: 13 h 05, 17 h 15, 21 h 40. Sem.: 21 h 20. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Je vous ferai aimer la vie": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Le triangle des Bermudes": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 15.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 55. "Sang dans la rue": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 25, 21 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "The stud": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 15. Sem.: 19 h 20, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Cyclone": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 45, "Fantasme": 20 h 40, Matinée sam. dim.: 15 h 25.

MONTENACH II, "L'autre versant de la montagne" (I): 19 h 10. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "L'autre versant de la montagne" (II): 21 h 00. Matinée sam. dim.: 15 h 20.

OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8800) — "Au-delà du bien et du mal": Sam.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 45. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II, "Écoute voir": 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Une histoire simple": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 45.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène, samedi. "Une naissance apprivoisée": Dim.: 14 h 00. "Les enfants des normes" (8) et "Je trouverai un moyen": Dim.: 16 h 00, "Mort sur le Nil": Dim.: 18 h 30. "Klute": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "The stud": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Quelle chaleur": 12 h 00, 15 h 20, 18 h 45, 22 h 10. "Nuits suédoises": 13 h 10, 16 h 35, 19 h 55, "Soupir d'extase": 14 h 20, 17 h 40, 21 h 05.

PAPINEAU II, "Acte d'amour au Danemark": 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15. "Jouir": 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35. "Les rabatteuses": 14 h 45, 18 h 50.

PARADIS I, "Fantasme": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30, Sem.: 18 h 20, 21 h 30. "Les nuits de la violence": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

PARADIS II, "La balade démente": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 15. Sem.: 18 h 30, 21 h 40. "Profession garde du corps": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30. Sem.: 20 h 00.

PARADIS III, "Je te ferai aimer la vie": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 25, 21 h 50, Sem.: 18 h 30, 22 h 00. "Le triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13h 10, 16 h 40, 20 h 05. Sem.: 20 h 10.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "India song" de Marguerite Duras, sam.: 19 h 30, 21 h 45. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30, entrée libre.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Silence mon amour": 13 h 10, 17 h 10, 21 h 10. "Audry Rose": 15 h 05, 19 h 10. Samedi dernier spectacle: 21 h 10.

PARISIEN II, "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "New generation": 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "Couple en fuite": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

PARISIEN IV, "Le champion": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PARISIEN V, "Molière": 13 h 15, 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 19 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Yanks": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Luna": 12 h 30, 15 h 10, 17 h 55, 20 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Get out your handkerchief": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The other side of Julie": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Nifty Lady": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "C'est ça l'amour" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30. "Une poignée de salopards" 12 h 25, 16 h 05, 19 h 40.

RIVOLI II, "Chaussettes surprise" 13 h 30, 17 h 25, 21 h 15. "Jument vapeur" 15 h 30, 19 h 25.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Voyage au bout de l'enfer" sam., dim. 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Lun. à jeu. 19 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La balade démente" 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "L'homme qui défia l'organisation" 13 h 45, 16 h 55. 20 h 05.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Meurtre par décret" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Sleeping Beauty" sam., dim. 16 h 00, 17 h 30. "Alien" sam. 19 h 00, dim., 21 h 30. "Annie Hall" sam. 21 h 30, dim., 19 h 30. "The opening of Misty Beethoven" sam. 24 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Fiddler on the roof" sam., dim. 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem. 18 h 15, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Sleeping beauty" sam., dim. 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00. Sem. 19 h 05, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'étranger, le huitième passager" sam., dim. 15 h 40, 19 h 40. Lun. à jeu. 21 h 30. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" sam., dim. 13 h 45, 17 h 40, 21 h 45. Lun. à jeu. 19 h 15.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le champion" sam., dim. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem. 19 h 00, 21 h 15.

VERSAILLES II, "C'est ça l'amour" sam., dim. 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "Une poignée de salopards": sam., dim. 12 h 35, 16 h 10, 19 h 40. Sem. 18 h 00, 19 h 40.

VERSAILLES III, "New generation" sam., dim. 14 h 40, 18 h 10, 21 h 45. "Couple en fuite" sam., dim. 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00. Sem. 18 h 10, 20 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La balade démente" sam. 21 h 30. Dim. 14 h 40, 18 h 10, 21 h 30. Lun. à jeu. 21 h 10. "Ces flics étranges venus d'ailleurs" sam. 19 h 40, dim. 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Lun. à jeu. 19 h 30.

VIDEOGRAPHE, 8042 St-Denis (388-5577) — Entrée libre. "Les femmes dans le textile": mer. 20 h 00, ven. 21 h 00. "Pis pas rien que du côté des garderies" mer. 20 h 45, ven. 20 h 00. "Chaperons rouges" jeu. 20 h 30, "Femmes de rêve..." jeu. 20 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les désirs amoureux de Mélodie" sam., dim. 15 h 00, 18 h 20, 21 h 30. Sem. 18 h 20, 21 h 30. "Sang dans la rue" sam., dim. 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Wife mistress" 13 h 30, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

CINÉS-PARCS

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, (Autoroute 20E, sortie 95 (655-5515) — Fermé pour l'hiver.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, Fermé pour l'hiver.

CHÂTEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "L'étranger, le huitième passager", "Trans-America Express"

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — Fermé pour l'hiver.

CINÉ-PARC LAVAL II, Fermé pour l'hiver.

CINÉ-PARC LAVAL III, Fermé pour l'hiver.

CINÉ-PARC LAVAL IV, Fermé pour l'hiver.

CINÉ-PARC ODÉON Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Fantasme", "Le motel de la terreur".

CINÉ-PARC ODÉON II, "L'étranger, le huitième passager", "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit".

SUR SCÈNE

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — "Pirosmani" film sur la vie et l'oeuvre du peintre primitif Niko Pirosmanishvili, dim.: 15 h 00, mar.: 20 h 00. Version originale russe, sous-titres anglais.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — L'E.M.I.M.: Pierre St-Jacques, piano, Jean Derome, flûtes; René Lussier, guitares, mar.: 20 h 30.

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Emigrés" de Slawomir Mrozek avec Jean Gascon et Guy L'Ecuyer. Mise en scène: Jean Salvy. Lun. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 30. Jusqu'au 1er déc.

CAFE MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Guillaume tel quel" de François Camirand avec Johane Beauchamp, Claude Desrosiers et François Camirand. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 25 nov. "Goglu" de Jean Barbeau et "Le temps d'une pêche" de André Simard avec Réjean Wagner et Marc Proulx. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à dim.: 20 h 30. Du 28 nov. au 9 déc.

COLLEGE MARIONOPOLIS, 3880 Côte-des-Neiges — Récital de clôture pour la semaine consacrée à la musique Canadienne, par la Fédération des associations des professeurs de musique du Canada, sam.: 20 h 00, Oeuvres de Champagne, Duchow, Fleming, Vanier. Entrée libre.

CAFE NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Bonne nuit monsieur Gingras" écrit et interprété par Pierre Lebeau. Mise en scène: Jacques Rossi. Mer. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Relâche lun. mar. Jusqu'au 2 déc.

CAFE NOOSPHERE, 816 est, Ontario (524-4911) — Fleur de Son, chansonniers québécois, sam.: 21 h 00. Place aux poètes avec Janou St-Denis: mercredi 21 h 00. Film: "La Gammick" de Jacques Godbout, lun.: 20 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Spoke-song" de Stewart Parker avec Michael Rudder, Barbara Duncan, Desmond Ellis, Jacqueline McLeod, Richard Peregrine, Robert Seale. Mise en scène: Don Bouzek. Mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00, mer.; 13 h 00. Jusqu'au 16 déc.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — La troupe Les Gens d'en Bas présente "On est parti pour rester", du 27 nov. au 2 déc. 20 h 30. Chatouille dans "La 9e Sainte Folie, sam.: 20 h 30.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Classe de cor, jeu.: 12 h 00. Oeuvres de Mozart, Persichetti, Winter, Strauss. Entrée libre.

ECOLE PIERRE DUPUY, 200 Parthenais — L'Orchestre du Conservatoire sous la direction de Raymond Dessaints, jeu.: 20 h 30. Programme: Mozart, Roussel, Stravinsky. Entrée libre.

GROUPE DE LA VEILLÉE, 2281 est, Ste-Catherine (métro Papineau) — En collaboration avec le Groupe de la Veillée, Actor's Lab présente "Metamorphosis", ce soir à 20 h 30 précises.

LE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "On veut savoir", pièce référendaire avec Raymond Lévesque, sam.: 20 h 30.

LE BISTRO D'AUTREFOIS, 1229 St-Hubert (842-2808) — Le quatuor de jazz Turnback, sam.: 21 h 30. Entrée libre. Didier Dumoutier, accordéon, ven.: 21 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — David Gaudreau, guitare. Sam. dim.: 21 h 00. Programme: Diabelli, Bach, Ponde, Sor, Tarrega, Lobos, Coste.

LE FUNAMBULE, 3817 St-Denis (844-6271) — Alain Pierard, solo clavecin, dim.: 20 h 30, 22 h 30, entrée libre. Alain Bergeron, mar. mer.: 20 h 30, 22 h 30 (musique populaire).

L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Paul Baker, jusqu'au 2 déc. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Entrée libre.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504)— "Le slow du malentendu" avec Marie Cantin, Mario Davignon et Diane Miljours. Mise en scène: Anne Dandurand. Ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'à la fin novembre. Théâtre pour enfants: "L'anniversaire" de Reynald Bouchard, Sam. dim.: 14 h 30. "Folies des années folles" spectacle de music-hall avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier et Pierre Lenoir, à compter de ven.: 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Dizzy Gillespie, trompettiste, jusqu'à dim. Sonny Greenwich, guitariste, du 27 nov. au 2 déc. Tous les soirs 20 h 00.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix — "Le Chant de Médée" d'après Euripide. Mise en scène: Jacques Crête. Jeu. à dim.: 20 h 30. Rens.: 931-0695 ou 931-8401. Jusqu'au 2 déc.

LE TRITORIUM, (CEGEP du Vieux Montréal) 255 est, Ontario (284-7356) — "La Crique" de Guy Foissy avec Hélène Loiselle et Gérard Poirier le 24 nov. 20 h 30. Mise en scène: Paul Buissonneau. Concert de la classe d'orchestre du conservatoire de musique, dim.: 20 h 30. Dir.: Charles Dutoit. Programme: Mozart, Roussel, Stravinsky. Film: "Une pente au soleil" de Y. Yasohiro, jeu.: 20 h 00.

NOUVEAU THEATRE EXPERIMENTAL, Atelier continu, 1200 est, Laurier — La Ligue Nationale d'Improvisation, lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00. Jusqu'au 21 déc. "Treize tableaux", mar. à sam.: 21 h 00. Inf.: 272-2655.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — Edith Butler, sam.: 20 h 30.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Oregon, ven.: 22 h 00. Carte blanche: Emile Nelligan par Monique Leyrac, mardi à midi. Concerts-midi: "Mahler et l'Ecole de Vienne", Roland Richard, baryton; Denise Massé, pianiste; Lucette Tremblay, soprano; Berthe Grinhauz, pianiste, mercredi. L'Art du mouvement: Les Sylphides présenté par Fernand Nault, jeudi midi.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Algol: l'oeil du diable": Mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00 (en français). Mar. jeu.: 14 h 15, 20 h 15. Mer.: 12 h 15, 20 h 15. Ven.: 12 h 15. Sam.: 13 h 00, 15 h 30. Dim.: 14 h 15, (en anglais).

SALLE ANDRE-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Chantal Juillet, violon et Lorraine Prieur-Deschamps, piano, lun.: 20 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Concerts à 20 h 30. Récital solo d'Anton Kuerti, pianiste, samedi. Oeuvres de Glinka, Tchaikovsky, Glazunov, Liadov, Arenskii, Rachmaninov, Scriabin. Ensemble de jazz Armas Maiste, lundi. David Nelson, violon et Eugène Plawutsky, piano, mercredi. Oeuvres de Yves, Brahms, Webern, Stravinsky. Peter Zazovsky, violon; Charles Abramowic, piano, jeudi. Le choeur des femmes de McGill, jeudi: 13 h 00. Oeuvres de Lassus, Lübeck, Schumann, Britten, Bach. Ensemble à vent de McGill, dir.: Richard Gibson, ven.: 20 h 30.

POLYVALENTE GEORGES-VANIER, 1275 est, Jarry, (près Christophe Colomb) — Soirée-concert avec Georges Coulombe, ténor et Yolande Lecavalier, soprano, mar.: 20 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Nicole Martin, sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim., ven.: 20 h 30. L'OSM; Franz-Paul Decker, chef invité; Bella Davidovich, pianiste, mar., mer.: 20 h 30. Programme: Symphonic Ode (Coulthard), Concerto pour piano no. 2) (Tchaikovsky), Symphonie no. 5 (Beethoven). Count Basie et son orchestre,jeu.: 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 Wellington, Hull (771-6669) — "Le ciel de lit" de Jean de Hartog avec Lisette St-Gelais et Jean-Louis Fujs. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109 (819)478-1014 — "Manon Lastcall" de Jean Barbeau avec France LaBonté et Jean Chainé et "Une affaire de fou" d'André Simard avec Gilles Latour et Denise Desjardins. Mise en scène: Richard Letendre. Jeu., ven., sam.: 20 h 30. Jusqu'au 19 janvier.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Petit bateau deviendra grand" et "Un cercueil à la dérive", fables de Marc Drouin, interprétées par Chantal Beaupré, Marc Drouin, Marcel Leboeuf, Raymond Legault et Emmanuelle Rolland. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 15 déc.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "